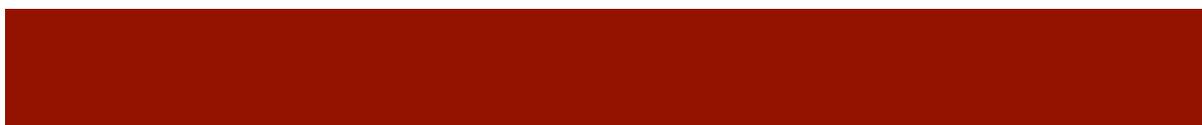




*É T U D E*



**FICHES ACTIONS  
DES PARCS NATURELS  
RÉGIONAUX SUR  
L'AGRICULTURE ET  
L'ENVIRONNEMENT**

Novembre 2011





## SOMMAIRE

PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS.....	3
PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE.....	6
PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES.....	10
PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNE.....	13
PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE.....	17
PARC NATUREL REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE.....	21
PARC NATUREL REGIONAL DU GATINAIS FRANÇAIS.....	24
PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA.....	27
PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE.....	30
PARC NATUREL REGIONAL DU LIVRADOIS-FOREZ.....	32
PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN.....	35
PARC NATUREL REGIONAL DE LORRAINE.....	37
PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON.....	40
PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN.....	44
PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES.....	46
PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS.....	51
PARC NATUREL REGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE.....	54
PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT.....	58
PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES.....	61
PARC NATUREL REGIONAL DU QUEYRAS.....	64
PARC NATUREL REGIONAL DE SCARPE-ESCAUT.....	67
PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS.....	71
PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS.....	74
PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne.....	78
PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD.....	81



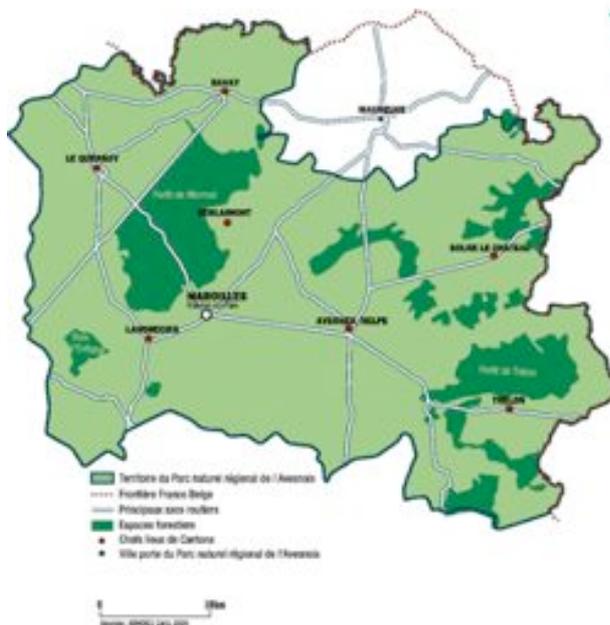
# PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Mise à jour juin 2011



## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	13/03/98
Dernier classement:	03/09/10
Région :	NORD-PAS DE CALAIS
Département :	Nord (59)
	138 communes
Villes-portes :	Maubeuge
	157 000 habitants
Superficie :	124 000 ha
Territoire :	Territoire rural agricole bocager (47,6 % du territoire, 11 219 km haies). Prairies bocagères, forêts de feuillus, vergers en fleurs, rivières sinueuses, etc. Territoire frontalier avec la Belgique (au nord et à l'est)
Occupation de l'espace (%):	
	Agriculture 72%
	Forêt 22%
	Milieux aquatiques 5%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	Élevage (81%) : orientation lait. Au nord, production lait et viande. A l'ouest : exploitations mixtes tournées aussi bien vers les cultures que l'élevage.	
SAU :	89 700 ha	3/4 utilisés pour l'élevage
	2013 exploitations agricoles (EA) dont 1331 professionnelles (1999)	

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

L'activité agricole est garante du maintien de la qualité du paysage. Aussi, la préservation du bocage avesnois et des ressources naturelles passe par sa protection (accompagnement des communes dans le classement des haies dans les PLU, classement en zone A ou N des surfaces agricoles ou naturelles dans les PLU, inventaire du patrimoine fruitier), son entretien et son maintien (encouragés à travers les MAET, la politique "boisement du conseil général du Nord, la Marque Parc), sa valorisation économique (filière bois-énergie, la Marque Parc) et des opérations de plantation (Plantons le décor, le Plan forêt régional ...). Le Parc s'attache par ailleurs à développer l'agriculture biologique pour préserver la qualité de l'eau, travailler sur les filières courtes. Il soutient la profession agricole dans la voie de la diversification et de la valorisation des ressources locales. Il participe à la promotion d'une agriculture répondant aux critères du développement durable, productrice de produits locaux de haute qualité. Aussi le Parc s'est engagé dans des actions de promotion de ses productions patrimoniales par le marquage. Bénéficiant de l'existence d'un bon nombre de points de vente de proximité, le Parc, soutenu par quelques commerçants, s'est lancé dans une réflexion sur les circuits de commercialisation en portant la démarche de marquage "les boutiques de l'Avesnois". Une logique territoriale se crée progressivement entre les producteurs marqués, les boutiques, le site remarquable du goût, et la logique de circuits courts est renforcée. L'investissement du Parc est important (sur la communication et un temps plein d'animation) et il appuie le réseau des partenaires.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte et enjeux</i> Orientation des exploitations agricoles sur l'élevage laitier. Enjeu eau majeur sur le territoire				
Projet agricole territorial	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Préserver la qualité de la ressource en eau, renforcer la concertation entre les acteurs de l'AB.	Mise en place d'un comité de pilotage "agriculture biologique" afin de mettre en concertation les acteurs impliqués sur l'AB (GABNOR, Chambre d'agriculture, etc.). L'objectif est de travailler sur l'amont (production, filière) et sur l'aval (solicitation des élus sur restauration collective Bio). En effet, les systèmes herbagers caractéristiques du territoire et la présence de deux industries laitières (Lactalis et un GIE Bio Lait) en capacité de collecter le lait Bio, représentent un contexte favorable pour la conversion en Bio. A terme, l'objectif serait de formaliser un observatoire du territoire (suivi de l'évolution de l'AB...), définir des stratégies spécifiques et développer un programme d'actions.	Mise en concertation/ GABNOR, Chambre d'agriculture, coopératives laitières, collectivités locales.
Appui technique	PROGRAMME INTER'HERBE	Promouvoir la culture de l'herbe dans la Grande Thiérache	Conjuguant les connaissances et pratiques des partenaires, Inter'Herbe vise à aider les agriculteurs dans la gestion de leurs prairies mais aussi à sensibiliser l'ensemble de la population à l'importance de maintenir ce milieu particulier. Cela passe par des actions telles l'observation des systèmes fourragers, l'optimisation de la qualité de la flore et des fourrages, la réorganisation du pâturage, etc.	Partenaires du projet : G.A.L. de la Botte du Hainaut, ADARTH, C.A. de l'Aisne, Fourrages Mieux, C.A. du Nord, UCL – ELIA

## Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

<i>Contexte et enjeux</i> L'Avesnois est un territoire riche de ses espaces naturels, reconnus pour leurs intérêts faunistique et floristique. A la fois par la diversité de ses milieux - forêts, bocage, zones humides et aquatiques, pelouses calcicoles - mais aussi par la qualité de sa ressource en eau. Issues d'une déforestation ancienne, suivie d'une exploitation en pâturage, ou d'une recolonisation d'anciens espaces cultivés, les pelouses calcicoles sont d'un intérêt patrimonial européen. Les quelques dizaines d'hectares sur les communes de Baives et de Wallers en Fagne sont uniques en France.				
Milieux agro-pastoraux	MISE EN ŒUVRE DE MAET	Maintenir des prairies et le bocage pour préserver les paysages, la ressource en eau, lutter contre l'érosion et favoriser la biodiversité	Le Parc est animateur des MAET sur les enjeux eau (prioritaire, concerne 45 communes), Natura 2000 et paysages (financements plus difficiles à mobiliser), couvrant ainsi l'ensemble du territoire. Plus de 320 dossiers ont été accompagnés chaque 2008. Les mesures concernent la gestion extensive des prairies, l'entretien des haies (linéaire), la restauration des mares etc. En effet, les systèmes herbagers entretiennent les paysages, sont favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau.	Opérateur Animateur
Mares	RESTAURATION DE MARES	Préserver les mares	Depuis 2001, plus de 500 mares ont été restaurées. Ces points d'eau jouent un rôle essentiel pour la biodiversité des espèces du bocage et pour l'agriculture. Les agriculteurs les utilisent pour l'abreuvement du bétail depuis des décennies, voire des siècles. Après chaque restauration, on assiste à une nette amélioration de la qualité de l'eau, qui reste beaucoup plus longtemps pour l'abreuvement des bovins. Réalisation de plan de gestion et de restauration dans le cadre des MAET (et hors cadre) avec les propriétaires/exploitants agricoles et aide technique.	Initiateur Rôle d'expertise

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	VERGERS HAUTE-TIGE DE L'AVESNOIS	Préserver le patrimoine fruitier et le restaurer par la plantation	* Mise en place d'un verger régional conservatoire par le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), * Inventaire du patrimoine fruitier auprès des communes (vergers haute-tige et vergers palissés) avec le CRRG, * Opération de commandes groupées pour les particulier, * Stage de taille de vergers, etc. Programme Interreg avec la Belgique.	
Préservation/Promotion de variétés locales	VERGERS HAUTE-TIGE DE L'AVESNOIS	Préserver le patrimoine fruitier et le restaurer par la plantation	Animation de la mesure 222 du Plan forêt régional Organisation de formation sur la conduite, la formation des arbres fruitiers... Ornanisation de l'opération Plantons le Décor conseils techniques sur les choix véridétaux, le conseil à la plantation...	Initiateur/ Associé / Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG)
Préservation de races locales	LA BLEUE DU NORD	Sauvegarder et valoriser une race locale	Emblème du Parc naturel régional de l'Avesnois, la Bleue du Nord est une race ancienne qui doit son nom à la couleur de sa robe qui varie du noir au blanc en passant par le bleu. Après avoir été menacée de disparition, elle est de nouveau, depuis 1982, reconnue pour ses qualités et élevée par les agriculteurs de l'Avesnois. Race à lait et à viande, la « Bleue » sait en effet tirer parti des herbages et fait le lien entre une agriculture à la fois économiquement viable et respectueuse des paysages. Le Parc accompagne un projet de sauvegarde et de valorisation de la race en lien avec le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) et un lycée agricole à travers la production d'un fromage issu de la race : mise en place d'essais au lycée agricole. Programme interreg de valorisation de la Race "Bluesel"	

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL		Un PCET est porté par un arrondissement, dans le cadre du SCOT. Le Parc est présent dans la démarche mais pour l'instant peu de dynamique.	
Valorisation énergétique de la biomasse	BOIS-ÉNERGIE	Entretien et valoriser le bocage	Le Parc appuie les agriculteurs dans l'installation de chaudières bois énergie (une dizaine d'agriculteurs équipés). Promotion du bois-énergie et sensibilisation auprès des communes pour l'installation de chaudières. Les agriculteurs produisent des plaquettes de bois issu de leurs haies, en faisant appel à des prestataires pour le broyage. Le Parc est engagé dans un programme interreg IV "Eurowood" pour la promotion et le développement de la filière Bois énergie"	Initiateur / appui technique
Gestion des déchets agricoles	COLLECTE DE DÉCHETS AGRICOLES	Recycler les déchets agricoles	Le Parc a initié la collecte de plastiques agricoles, repris depuis par la Chambre régionale d'agriculture. Aujourd'hui, un appel à projet a été lancé auprès des collectivités pour le déstockage de pneus (utilisés pour les silos).	Associé / Chambres d'agriculture

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

	Contexte et enjeux		Le bocage est la première richesse naturelle du Parc naturel régional de l'Avesnois. Les 53.000 hectares de prairies et les 11 500 km de haies sont les fruits de l'aménagement du milieu naturel en vue d'une exploitation principalement axée sur l'élevage et les productions laitières. Outre ses fonctions agronomiques, le bocage abrite une faune et une flore diversifiée. Les haies freinent l'érosion des sols et favorisent l'alimentation en eau des nappes phréatiques. Le bocage est enfin le milieu de vie traditionnel des habitants et un formidable espace de découverte. L'évolution nécessaire des pratiques agricoles transforme le paysage et peut, à terme, bouleverser l'équilibre des milieux naturels. Le recul du bocage est donc un problème majeur. Le Parc a réalisé un inventaire numérique et une cartographie des haies en 1998, mise à jour en 2003 et en cours de mise à jour en 2011.	
Paysage	ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA PRÉSERVATION DU BOCAGE	Assurer la pérennité du maillage bocager, en concertation avec le monde agricole et les acteurs locaux	De nombreuses communes du Parc se sont engagées sur le maintien et la protection du bocage dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Pour les accompagner dans leur démarche, le Parc leur offre une assistance technique par la réalisation d'analyses du bocage communal pour le classement des haies (à l'aide de photographies aériennes, d'inventaires terrains, du SIG...) et dans les démarches de concertation avec les exploitants agricoles sur le maillage à préserver. Cette action vise à préserver un maillage minimum. En effet, les haies classées seront plus difficiles à arraser car obligation de demande d'autorisation pour arrachage (déclaration préalable en Mairie). 48 communes se sont ainsi engagées et ont été accompagnées depuis 2002. Plus de 2770 km de haies ont été intégrés dans les PLU, et sont donc amenés à être préservés. Par ailleurs, le Parc apporte un appui au montage de dossier de financement et technique (cartographie des haies, rédaction des cahiers des charges de l'appel d'offre...) pour les communes ou EPCI souhaitant s'engager dans l'entretien du bocage (financement du Conseil Général).	Appui / communes
	OPÉRATION "PLANTONS LE DÉCOR"	Reconquérir les paysages et favoriser la biodiversité	Coordonnée par Espaces naturels régionaux, et relayée sur le territoire par le Parc naturel régional de l'Avesnois, l'opération « Plantons le décor » permet aux particuliers, professionnels et aux communes d'acheter en commande groupée des arbres et arbustes de la région mais aussi des arbres fruitiers certifiés d'origines locales, des plantes grimpantes et des graines de fleurs champêtres (mélanges fleuries). En appui de l'opération Plantons le décor, sont organisées des stages/formations/sensibilisations à la plantation, conseils techniques pour le choix des essences, conduite et restauration des haies, arbres têtard, fruitiers...	Associé
	MARQUE PARC	Préserver les paysages	Dans le cadre de la Marque Parc (production de jus de pommes issus de vergers hautes tiges ; viande bovine) les cahiers des charges intègrent des critères paysagers : maintien et entretien des haies, gestion extensive de la prairie et préservation de la biodiversité, 70 % de la SAU toujours en herbe, maintien et entretien des vergers hautes tiges traditionnels, etc.	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux		Le Parc encourage les communes à penser l'urbanisation dans le respect de l'environnement, la maîtrise de l'étalement urbain, de l'activité agricole et des espaces bâtis traditionnels. Il ne mène pas d'actions spécifiques. Un partenariat avec "Terres de lien" est mené pour l'installation agricole.	

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	Territoire bocager, l'Avesnois a donné naissance à de nombreux produits laitiers (fromages, Maroilles AOC, beurre fermier, yaourts, crème fraîche...). Un des moyens pour soutenir et maintenir l'agriculture est la promotion des produits et des savoir-faire locaux. A proximité géographique de grandes agglomérations, le Parc de l'Avesnois bénéficie d'un important potentiel de fréquentation touristique. Les actions de promotion des circuits courts s'intègrent dans l'axe stratégique développement économique et culturel, « promotion des produits locaux de qualité », mais c'est aussi un axe de travail fort sur la préservation et la valorisation économique du bocage.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC JUS DE POMME	Préserver le patrimoine fruitier traditionnel (vergers haute-tige)	Les 8 producteurs de jus de pommes marqué Parc se sont fédérés au sein de l'association « Vergers hautes tiges de l'Avesnois » afin de s'organiser et d'assurer la promotion de leur produit. Fabrication de jus de pommes, poires, cidre. Ce jus de pomme est élaboré à partir de variétés de pommes issues de vergers hautes tiges non traités, retenues par le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) pour leur rusticité et leur qualité gustative : Lanscailler, Sang de Bœuf, Colapuis, Double Bon Pommier, Reinette de France, ... Les producteurs sont particulièrement soucieux de préserver les vergers hautes tiges et, à travers eux, la grande diversité des variétés fruitières de la région.	Initiateur
	MARQUE PARC VIANDE BOVINE	Préserver et valoriser les savoir-faire du territoire, maintenir le système bocager	4 éleveurs, en vente directe avec atelier de découpe. Les critères du cahier des charges participent au maintien des prairies (70% minimum de surface en herbe), à la préservation des paysages bocagers typiques de l'Avesnois, et dans une logique de vente directe à la ferme	Initiateur
	AOC MAROILLES		Le territoire du Parc se situe sur la zone AOC Maroilles. Le Parc suit ponctuellement les initiatives du syndicat AOC. Ex : appui technique au montage de dossier de financement pour la mise en place d'un atelier pédagogique sur la Maison du Maroilles.	Suivi ponctuel
Appui à la commercialisation	MARQUE PARC "LES BOUTIQUES DE L'AVESNOIS"	Soutenir l'économie et l'agriculture sur le territoire grâce à la valorisation locale de ses productions et savoir-faire culinaires. Renforcer la communication sur les produits de terroir.	A l'initiative du Parc naturel régional de l'Avesnois, des commerçants indépendants ont décidé de s'associer pour défendre leur terroir. Regroupés sur la marque déposée « Les boutiques de l'Avesnois »®, ces commerçants proposent aux consommateurs une offre diversifiée à partir d'une liste de producteurs répertoriés associant des savoir-faire gourmands et artisanaux. Ce réseau a été présenté officiellement au grand public au salon Tourissima en 2003. Il compte aujourd'hui 11 boutiques et 2-3 en projet. • Organiser pour cela un réseau de commerces de proximité labellisé assurant l'accessibilité et la promotion des produits du terroir. Démarche marketing, promotion et opérations commerciales, charte graphique. • structurer ainsi une "filière courte" territoriale qui permette d'une part aux points de vente concernés d'être valorisés par une image de qualité liée au territoire (cahier des charges) et qui assure d'autre part aux producteurs locaux des débouchés préférentiels et viables.	CCI et Chambre des métiers inexistantes CA pour les compétences de création d'activité
Promotion/communication	CARTE "CONSOMMONS LOCAL"	Promouvoir les producteurs et artisans du territoire	Cette carte recense les producteurs pratiquant la vente directe et appartenant à un ou plusieurs réseaux régionaux identifiés : producteurs bénéficiant de la marque « Produit du Parc naturel régional de l'Avesnois », Boutiques de l'Avesnois, Association des Producteurs Fermiers et Artisans de l'Avesnois, Association Régionale des Vendeurs Directs, Agriculteurs bio, Marché citoyen, ou encore producteurs fermiers ou affineurs de Maroilles.	Initiateur
	PROMOTION DES MARCHÉS DE TERROIR	Promouvoir les marchés de terroirs	Le Parc accompagne les initiatives du territoire telles que les marchés, en particulier sur le volet promotion et communication : * marché bio (tous les 15j), * marchés nocturnes, * marchés de terroir organisés par l'Association des Producteurs Fermiers et Artisans de l'Avesnois (une quarantaine). Le Parc apporte un appui technique aux projets de l'association (montage juridique, communication sur les marchés, ...).	Appui

**Qualité de vie en agriculture**

<b>Actions pédagogiques</b>	ACTIONS PÉDAGOGIQUES	Education à l'environnement	Programme d'animation et d'éducation à l'environnement dans lequel quelques agriculteurs proposent de l'accueil à la ferme (2-3 fermes pédagogiques).	Associé / Association "Le savoir Vert"
-----------------------------	----------------------	-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------

**CONTACTS :**
**Parc :** 03 27 77 51 60

**Chargés de mission :**

Philippe LESAGE	Responsable Pôle "développement et gestion de l'espace rural"	<a href="mailto:philippe.lesage@parc-naturel-avesnois.com">philippe.lesage@parc-naturel-avesnois.com</a>	03 27 77 51 64
Guillaume DHUIÈGE	Responsable Pôle "patrimoines naturels et eau"	<a href="mailto:guillaume.dhuiège@parc-naturel-avesnois.com">guillaume.dhuiège@parc-naturel-avesnois.com</a>	03 27 77 51 63



**Caractéristiques : Données générales**

Date de création : 30/06/69  
 Dernier classement: 04/01/10  
 Région : BRETAGNE  
 Département : Finistère (29)  
 44 communes  
 Villes-portes : Brest, Carhaix, Châteauneuf du Faou, Landivisiau  
 61000 habitants  
 Superficie : 112000 ha



Territoire bocager. Deux faciès principaux : Un à dominante terrienne couvre le massif des monts d'Arrée. L'autre à dominante maritime englobe la ria de l'Aulne et la presqu'île de Crozon qui sépare la rade de Brest de la baie de Douarnenez. Une particularité: les îles de la mer d'Iroise.

Occupation de l'espace (%):  
 Agriculture 51% 60% au niveau département  
 Forêt 18% 10-12% sur département  
 Urbanisation 4%

Espaces naturels (eaux douces et continentales) 27%

**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture: Elevage bovin (90% des exploitations) : 656 exploitations avec atelier bovin dont plus moitié production lait (373 EA avec quotas).  
 SAU : 57000 ha  
 727 exploitations agricoles (EA) prof. représente 10% des EA du département mais 16% des agriculteurs (beaucoup de formes sociétaires) dont 31 EA en AB et 8 à 10% en circuits courts (80 EA)  
 Installations : En circuits courts, 2 installations pour 1 départ, contre 1 installation pour 3 départs en conventionnel  
 Évolution : Baisse de 48% du nombre d'exploitants entre 1990 et 2000  
 Baisse de 12% du nombre d'emploisdans les industries ago-alimentaires sur territoire entre 1990 et 1999

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

Le PNRA s'est engagé dans la préservation et la valorisation du bocage (enjeu paysage, biodiversité, énergie). Il soutient la filière d'élevage et les systèmes herbagers (PHAE, SFEI) pour sauvegarder des prairies. L'action du PNRA en faveur des races locales, qui dépasse largement les limites du Parc, est reconnue par les associations d'éleveurs, mais insuffisamment connue du grand public. Le Parc s'est imposé comme un acteur environnemental à part entière. Mais il reste à la croisée d'attentes contradictoires, entre d'une part des acteurs économiques qui considèrent le Parc comme un générateur de contraintes, et d'autre part une frange croissante de la population qui, à l'inverse, demande « plus d'environnement » et considère que le Parc ne joue pas véritablement son rôle en ce domaine. Enfin l'enjeu autour du foncier et de l'installation amène le Parc à prendre position face à l'érosion massive du nombre d'agriculteurs.

**Agri-environnement : Les actions menées**

Thème	ACTIONS			Position Parc/ Partenaires
	Titre	Objectif	Démarche	
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Le sujet de l'eau est sensible en Bretagne. Le territoire du Parc n'englobe que les cours supérieurs des fleuves côtiers. De ce fait, le PNRA n'a jamais été considéré comme leader sur la question de la gestion de l'eau, pour laquelle ont été privilégiées les organisations à l'échelle des bassins versants. Pour autant, le PNRA instruit depuis 2000 les dossiers soumis à son avis au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), en réitérant sa demande qualitative sur les études d'impact de qualité. Ainsi, il est positionné et perçu d'avantage dans un rôle de prescription sur les ICPE que d'animation sur les questions d'agri-environnement où pourtant il porte depuis près de 20 ans des MAE "biodiversité".			
Appui technique	PROMOTION DES SYSTÈMES HERBAGERS	Soutenir les systèmes herbagers	Travail avec le CIVAM sur les aspects techniques. Animation de rencontres autour d'un groupe d'agriculteurs. Le parc assure la diffusion de référentiels (ex : dépense de fioul à l'ha : 15L en système fourrager, 55 L en système maïs). et la promotion de la MAE SFEI	associé (animation, communication)/ CIVAM

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	Enjeu biodiversité de première ligne. 30% du Parc est en zone Natura 2000. Bocage, peu de zones humides (peu de grands marais) à part tourbières. Disparition des prés de fauche.			
Sites Natura 2000	LE PARC OPÉRATEUR DES MAE SUR LE SITE NATURA 2000	Préserver les espaces naturels et leur biodiversité	L'une des missions principales du PNRA reste la négociation et l'animation des Mesures Agri Environnementales. Le Parc est reconnu opérateur sur le site Natura 2000 des monts d'Arrée. Près de 30% du Parc est en zone Natura 2000, dont 5% en gestion agri-environnementale : 4000 ha dont 1000 ha en contrat N2000 et 3000 ha sur qualité de l'eau. Les MAE représentent seulement 10% de la SAU, elles concernent : biodiversité, conversion Bio, faibles intrants, races menacées. "Dans le cadre de la nouvelle charte, il importe de poursuivre le développement de mesures agri-environnementales, au-delà des seuls espaces naturels remarquables et, plus globalement de développer une coopération avec les agriculteurs en amont de l'instruction de dossiers administratifs ou de la déclinaison locale de dispositifs agri environnementaux nationaux."	Opérateur
Prés de fauche	TYPOLOGIE DES PRÉS DE FAUCHE		Travail à faire	
Patrimoine arboré (haies)	SENSIBILISATION AU MAINTIEN ET ENTRETIEN DE HAIES	Maintenir le patrimoine arboré	Programme régional "Breizh bocage" pour sensibiliser et financer les agriculteurs à la restauration, le maintien et l'entretien de haies. Le Parc est maître d'ouvrage sur une partie de son territoire.	

**Préservation de la biodiversité domestique**

Préservation de races locales	PRÉSERVATION DES RACES LOCALES BRETONNES	Préserver les races locales bretonnes, vitrine du Parc	Le Parc Naturel Régional d'Armorique contribue depuis 1990 à la conservation de différentes races locales bretonnes : vache Bretonne Pie Noire aujourd'hui en phase de relance, Armoricaïne, Froment du Léon, Porc Blanc de l'Ouest, mouton d'Ouessant... L'action du Parc porte sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>* un appui technique et administratif à différents syndicats de races,</li> <li>* la promotion de ces races (participation à différentes manifestations, voire organisation de concours et salons) et de leur production,</li> <li>* la mise en place au domaine de Menez Meur d'un élevage axé sur les races autochtones bretonnes répondant aux besoins de celles-ci : élevage de génisses de renouvellement et de taureaux reproducteurs destinés à l'insémination artificielle et contribuant à l'information et à la sensibilisation du public.</li> </ul>	Appui financier de la Région, du Parc, des Syndicats de race
	LE DOMAINE DE MENEZ-MEUR, Pôle régional	Conserver des races à très faible effectif	Volonté de faire du domaine de Menez-Meur un "pôle régional de conservation, d'animation technique et de développement" dédié aux races locales à très faible effectif, en lien avec les associations d'éleveurs. Un technicien, basé au Parc, assure l'animation de ce Pôle	Initiateur et moteur (Coordination)/associations d'éleveurs.

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PAS DE PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL			
Valorisation énergétique de la biomasse	FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE	Entretien des talus et valoriser le bois grâce aux chaufferies bois	Des agriculteurs se sont regroupés au sein de 2 CUMA pour exploiter le bois de talus : * <b>une petite CUMA locale</b> (avec une dizaine d'agriculteurs) fonctionne depuis 4 à 5 ans et est suivie par le CIVAM. Achat d'un broyeur adapté pour un tracteur (alimentation manuelle). Le Bois décheté est valorisé directement sur les fermes (5 agriculteurs sont équipés d'une chaufferie-bois sur leur ferme). Très peu de revente de plaquettes. * <b>une grosse CUMA</b> équipée de matériel qui tourne sur les fermes au-delà du territoire du Parc (prestataire), suivie par la chambre d'agriculture	Associé / CIVAM, Chambre d'Agriculture

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	Le bocage occupe l'essentiel du territoire du Parc. Il est à la croisée des enjeux paysagers et environnementaux (qualité des eaux, érosion des sols, biodiversité).		
	METTRE EN PLACE UNE VÉRITABLE POLITIQUE PAYSAGÈRE À TRAVERS LES PLU	Gérer et protéger les paysages bocagers	La gestion et la protection des paysages bocagers, qui caractérisent fortement les différents secteurs du Parc, s'imposent donc, tant à travers les documents d'urbanisme que dans la mise en place d'une véritable politique paysagère. Des actions fortes en faveur du bocage sont également à engager en lien avec les programmes du Conseil général et du Conseil régional.	
	VALORISATION AGRICOLE DU BOCAGE	Valoriser le bocage	Programme Interreg avec co-participation CIVAM et Chambre d'agriculture sur l'agriculture et le paysage. Travail sur la valorisation agricole du bocage à travers les éco-systèmes et la valeur marchande et non-marchande du bocage.	Associé / CIVAM, Chambre d'agriculture
	PROGRAMME D'AIDES À LA RESTAURATION DE HAIES	Limiter la destruction de haies	Il y a un Programme spécifique du Conseil Général pour financer la création de talus et les boisements. Le Parc est consulté lors des demandes d'arasement de talus en sites inscrits ou de dossiers "installations classées". Toutefois, ces programmes d'aides à la restauration ne compensent pas les arasements : de 1991 à 2006, 9 km replantés contre 35 km détruits de 1999 à 2007, sur 13 communes. L'instruction pour avis des projets d'arasements en sites inscrits a mobilisé le Parc. Mais elle ne saurait constituer une réponse suffisante, face aux menaces liées à la poursuite du mouvement de concentration des exploitations agricoles. Autre problème : La PAC incite insuffisamment à la préservation d'un bocage dense. En effet, le seuil BCAE mini de 3 % d'éléments structurants sur les exploitations agricoles (alors que les fermes du Parc ont souvent 30 à 40% de bocage) facilite l'arasement de haies.	Parc associé (avis)/ Programme financé par la Région.
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Peu de prospective de l'agriculture à travers les SCOT. Le PNRA s'est peu impliqué sur la question de l'installation des jeunes agriculteurs, alors que les porteurs de projets « atypiques », éprouvent de grandes difficultés à s'installer sur de petites surfaces, ou à conforter leur implantation, les terrains disponibles allant plutôt à l'agrandissement d'exploitations existantes. Une charte a été proposée par la chambre d'agriculture pour les communes dans le cadre des documents d'urbanisme pour limiter le démantèlement des exploitations. Attention les surfaces urbaines sont en augmentation (logique de consommation de l'espace). Sur le littoral, Loi Littoral (réglementation nationale) empêche la réimplantation d'agriculteurs.		
	FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER	Favoriser les installations agricoles	Le Parc tente de faciliter l'accès au foncier pour des installations. Dans le cadre d'un appel à projet européen Interreg, il participe à l'identification des possibilités d'installation. Afin de faciliter une installation, il a pu co-financer une partie du terrain et des travaux de défrichement.	Le Parc est associé et co-finance
	REPÉRAGE DE FONCIER ET INSTALLATION AGRICOLE	Favoriser les installations agricoles	C'est la chambre d'agriculture à travers la CDOA qui s'en occupe, le Parc est absent. Lancement d'une enquête communale par la chambre d'agriculture sur l'avenir des exploitations agricoles : le problème est la différence entre ce que les cédants déclarent (volonté d'installer) et la réalité (terres récupérées par le voisin). Une commune a sollicité le Parc pour installer des agriculteurs, trouver des repreneurs. Le Parc va travailler avec la chambre de l'agriculture qui apporte des financements spécifiques et son ingénierie. Pistes à développer : repérage de foncier avec les communes, partenariats publics/privés, fermes-relais, contrat entre porteurs de projet et cantines scolaires.	Le Parc est associé

### Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Le développement de la commercialisation en circuits courts est difficile à organiser, compte tenu de l'éloignement de grands centres de consommation et de l'implication des agriculteurs dans des filières structurées au niveau régional ou au delà. La mise en place de la « marque parc » devra tenir compte de ce contexte territorial particulier. 2 AMAP sur le territoire (créées toutes seules), développement de paniers qui pourraient se faire concurrence.			
Valorisation des productions	CRÉATION DE LA MARQUE PARC SUR VIANDE OVINE	Soutenir la filière ovine et valoriser les races locales	Sur une vingtaine d'éleveurs ovins, 3 éleveurs sont partants. Le produit sera proposé à la vente en direct et commerce artisan et en GMS. Dépôt du dossier Marque Parc pour mars 2011. Le Parc souhaiterait encourager les races locales au sein de la marque Parc bien que celles-ci soient très peu utilisées car de faible qualité bouchère	Initiateur
Appui à la commercialisation	Appui à l'association BRO AN ARE / Terre d'Arrée	Soutenir les regroupement de producteurs	Association d'une vingtaine de producteurs fermiers essentiellement sur le Parc. Cette association a été pionnière dans la mise en place de circuits courts (création d'un magasin collectif, organisation de marchés à thèmes, culturels, prise en compte de la dimension sociale). Aujourd'hui elle semble moins active malgré un renouvellement des adhérents qui s'impliquent moins dans l'animation locale. Pas de nouveau projet de groupe. Le chiffre d'affaires du magasin collectif est en déclin (consommateurs de plus en plus sollicités)	Parc en accompagnement (appui administratif...). Le CIVAM est l'interlocuteur technique de l'association.
	MARCHÉ ESTIVAL DES SAVEURS	Soutenir les actions de valorisation des produits	Depuis 3 ans, Le Parc organise le marché des saveurs tous les vendredis en juin, juillet et août. Les producteurs proviennent du Parc et hors Parc (9 producteurs présents en 2010). Productions diversifiées. Investissement (barrums mis à disposition), organisation, logistique, communication.	Le parc est initiateur
	UN TRAVAIL ENGAGÉ AUTOUR DE L'UTILISATION DE PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE	Structurer l'offre en produits locaux pour approvisionner la restauration scolaire	Une cantine centrale a déjà travaillé en 2005 avec des producteurs locaux. Nécessité de regrouper les producteurs. Un diagnostic a été réalisé dans le cadre de Locoaterre et a mis en avant que la moitié de la restauration scolaire (primaire et maternelle) a recours à un approvisionnement en circuits courts occasionnellement (produits locaux ou commerces locaux). 80% des élus sont favorables à l'intégration de produits Bio dans les cantines. La filière AB est très structurée en Bretagne avec des plateformes (agriculture de filière et de marché sur la région). L'approvisionnement des cantines via des filières locales et courtes de territoire a ses limites et nécessiterait la création de coopérative d'approvisionnement dont les producteurs en CC peuvent se méfier. Néanmoins, un projet en viande bovine pourrait être étudié, réglant des problème de valorisation de la bête entière (les avants pour la cantine, les arrières pour la vente directe). Une crèche parentale s'est mise aux légumes en circuits courts et livraison de lait.	Le Parc fait de la mise en réseau, et propose un suivi "à la carte"
Promotion/ communication				

### Qualité de vie en agriculture

#### Actions pédagogiques, agri-tourisme

<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc :</b>	02 98 81 90 08		
<b>Chargés de mission :</b>			
Louis-Marie GUILLON	Agriculture	louis-marie.guillon@pnr-armorique.fr	02 98 81 16 41

# PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	05/06/89
Dernier classement:	08/06/98
Régions :	ALSACE, FRANCHE-COMTÉ, LORRAINE
Départements :	Haut-Rhin 68 (Alsace), Vosges 88 (Lorraine), Haute-Saône 70 et Territoire de Belfort 90 (Franche-Comté)
Villes-portes :	208 communes Colmar, Lure, Remiremont, Saint-Dié- des-Vosges 254 000 habitants
Superficie :	300 000 ha
Territoire :	Le Parc recouvre un vaste territoire de moyenne montagne et de piémonts, à cheval sur trois versants, alsaciens lorrains et franc comtois, doté de deux patrimoines naturels et paysagers d'exception que sont les Hautes Vosges et le Plateau des Mille Etangs. Très habité, le territoire du Parc des Ballons des Vosges accueille une activité économique fortement enracinée : agriculture, viticulture, filière bois, industrie, granit, artisanat, tourisme...
Occupation de l'espace (%):	Agriculture 19% Forêt 65%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	L'agriculture s'articule autour de l'élevage, de la viticulture, et de la culture de vergers haute tige. Trois régions agricoles : 1. La plaine, le piedmont rhénan et les collines Sous-vosgiennes à l'Est, composés de vignes ou de cultures céréalières. 2. La montagne vosgienne où les prairies permanentes dépassent souvent 90 % de la SAU, l'élevage bovin laitier est dominant. En altitude on trouve les landes pelouses appelées Hautes Chaumes. 3. L'Ouest en bordure du Plateau lorrain et haut-saônois, en situation intermédiaire (prairies et cultures) et comprend les vergers de cerisiers hautes tiges de Fougerolles.
SAU :	57 000 ha
4650 exploitations agricoles (EA) professionnelles	dont 20% en circuits courts
Évolution :	Baisse de 40% du nombre de fermes entre 1988 et 2000. 14 ha/EA, 20 installations avec DJA/an, 22 installations sans DJA/an (2004-2008)
Autres :	La pluriactivité concerne le tiers des exploitations.

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

L'agriculture est au cœur du projet de développement porté par le Parc. L'agriculture de montagne permet d'entretenir les paysages identitaires du parc (chaumes, landes, prairies et leurs lisières, vergers haute tige) et de maintenir ainsi les paysages ouverts. Dans les vallées vosgiennes, le maintien d'un tissu d'agriculteurs passe par le développement des ateliers de transformation à la ferme et la vente en circuits courts. La production de lait vendue à la laiterie nécessite, pour dégager un revenu suffisant, des agrandissements des exploitations, peu compatibles avec les contraintes de la montagne. Par contre, les formes collectives de commercialisation ont encore des marges importantes de progrès car les marchés locaux sont loin d'être saturés dans les Ballons des Vosges, avec des voies vers la restauration scolaire, collective, la vente orientée vers les hôteliers restaurateurs. Le Parc mise également sur la valorisation des productions (Marque Parc, AOC Munster) pour soutenir son agriculture. L'enjeu sur le foncier est renforcé dans la troisième charte.

## Agri-environnement : Les actions menées

ACTIONS				
Thème	Titre	Objectif	Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
	AGRICULTURE DE MONTAGNE		Communication sur l'agriculture de montagne (expositions sur la race bovine vosgienne et sur les Paysages et l'agriculture » en montagne vosgienne). L'agriculture est au cœur du projet de développement porté par le Parc : le maintien d'une agriculture de montagne permettra également de maintenir les paysages ouverts.	

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	Actuellement les Hautes-Vosges comptent cinq Réserves Naturelles qui cumulent une surface totale de 5 302 hectares. Ces territoires dont la superficie varie de 145 à 2 259 hectares forment un véritable réseau d'espaces naturels qui a pour vocation de protéger les milieux et les espèces végétales et animales les plus caractéristiques et/ou les plus menacés du massif vosgien. Près du quart du territoire, soit 73 300 ha est concerné par le réseau Natura 2000 au titre de la directive Habitats et de la directive Oiseaux. Ce réseau concerne en particulier les hautes Chaumes, des secteurs agricoles des vallées alsaciennes et du Plateau des Mille étangs en Haute Saône.			
Milieux agro-pastoraux	CO-OPÉRATEUR DES MAET	Préserver les prairies d'intérêt général, les prairies remarquables, les estives, les landes	Le Parc a une longue expérience dans la mise en œuvre de mesures agri-environnementales (OLAE, CTE, CAD, MAET...). Le Parc est co-opérateur des MAET avec la chambre d'agriculture. Le zonage Natura 2000 correspond aux espaces ouverts donc il n'y a pas de MAET sur la partie Lorraine et Franche-Comté (PHAE seule). Sur la partie Alsace, on distingue 3 sites Natura 2000 sur : * Les vallées : prairies de fauche et pâtures d'intérêt général (critères PHAE et interdiction de produits phyto), prairies d'intérêt faunistique et floristique (retard de fauche au 15 juin et au 1er juillet pour le Tarier des prés). * Les landes (propriété communale), avec minimum 50% d'herbe, pas de produits phytos. Un zonage a identifié les sites menacés pour la fermeture du paysage et les prairies d'intérêt écologique. Des travaux de reconquête (amélioration pastorale) et d'entretien figurent dans l'annexe landes. Ce dispositif est financé par l'Etat et la Région et vise à maintenir les milieux ouverts par le pâturage ou par des moyens mécaniques, * les Hautes-Chaumes sont caractérisées par des prairies d'altitude, des prairies remarquables (prairies à arnica) et des landes-pelouses à myrtille. Rémunération : 165 euros/ha/an en moyenne (socle herbe compris).	Co-opérateur / Chambre d'agriculture
	PROJET DE MAET EN DEHORS DES SITES NATURA 2000	Elargir les mesures de protection des espaces naturels aux surfaces non éligibles	Sur les vallées alsaciennes et les hautes chaumes, le dispositif des MAE est basé, depuis l'origine, sur une contractualisation obligatoire de l'ensemble des surfaces de l'exploitation avec un financement du Conseil Général et du Conseil Régional pour les secteurs hors Natura 2000 (deux tiers des surfaces environ). Pour le côté lorrain, dont les surfaces agricoles sont peu concernées par Natura 2000, le Parc a déposé un dossier pour la mise en œuvre de MAET en dehors des zones Natura 2000.	Initiateur
	BAUX ENVIRONNEMENTAUX	Préserver les prairies à arnica	Des baux environnementaux ont été mis en place par des collectivités territoriales sur les prairies à arnica. Les cueilleurs payent une redevance aux communes.	
	ÉTUDE SUR L'ENTOMOFAUNE DANS LES VALLÉES	Connaître la biodiversité sur le territoire	Le Parc a réalisé un inventaire des insectes sur les hautes chaumes dans les vallées avec un entomologiste allemand.	Initiateur

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	VERGERS FAMILIAUX	Sensibiliser à la disparition des vergers familiaux	Inventaire des vergers haute-tiges (familiaux). Vergers des cerisiers hautes tiges de la région de Fougerolles : le Parc soutient cette production de variété locales pour la fabrication du Kirsch qui vient d'obtenir l'AOC.	
Préservation de races locales	RACE VOSGIENNE	Promouvoir une race locale	La race Vosgienne bénéficie des aides européennes au titre des races menacées. Le Parc mène des actions de promotion de la race Vosgienne (réalisation d'un film, d'expositions, participation au salon de l'Agriculture). Le Parc est membre de l'Organisme de sélection.	Associé / syndicats de race, organisme de sélection.

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL	Global, pas de volet agricole spécifique		
Promotion des matériaux d'éco-construction dans le bâti	Soutien à une sylviculture proche de la nature et valorisant les bois locaux. Développement de la filière éco-construction (qui vise à limiter l'impact de la construction d'un bâtiment sur l'environnement) permettant de conjuguer la préservation du caractère patrimonial des constructions avec les performances environnementales et énergétiques.			

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	Dévalant les sommets chauves et arrondis des Ballons des Vosges, les vallées, pentues à leur naissance et couvertes de forêts, s'évasent progressivement pour laisser la place à l'agriculture, aux bourgs et hameaux dispersés. L'industrie se développe et marque le paysage tout autant que l'économie agricole plus ancienne. Aujourd'hui, les constructions s'étalent au gré des voies et consomment de plus en plus d'espace. Enjeux : limitation de l'intensification des chaumes et conservation des landes (Hautes Vosges), conservation des vergers haute tige (Pays sous-vosgien et Fougerolles).		
	LES PLANS DE PAYSAGE ET LES GERPLANS	Gérer et préserver durablement les espaces agricoles, naturels, boisés et bâtis	Le plan de paysage intercommunal (outil non réglementaire) s'appuie sur un diagnostic de l'évolution du paysage et consiste à établir, avec les acteurs locaux, un projet d'aménagement, de gestion et de préservation des espaces agricoles, naturels, boisés et bâtis. Démarches volontaires portées par les élus locaux et dotées de programmes d'actions pluriannuels et plurithématiques, ces plans de paysage et/ou gerplans (plan de gestion de l'espace rural et périurbain, outil complémentaire proposé par le conseil général du Haut-Rhin depuis 2001) sont animés et mis en œuvre par des techniciens intercommunaux spécifiquement en charge de ces politiques locales. Ces ambitions locales sont soutenues par de nombreux partenaires techniques et financiers notamment dans le cadre de contrats pour le paysage.	Associé (appui technique du Parc) / collectivités territoriales
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Pressions foncières dans les fonds de vallées (prairies de fauche).		
	DOCUMENTS D'URBANISME	Préserver le foncier agricole	Le Parc agit pour la préservation du foncier agricole dans le cadre des documents d'urbanisme, en lien avec les chambres d'agriculture.	Associé

### Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Débouchés importants liés au tourisme, forte notoriété des produits emblématiques. Les circuits courts, qui se sont développés sur de petites exploitations, notamment autour du Munster AOC, concernent 20% des exploitations (hors viticulture) et passent surtout par la vente directe à la ferme (auprès des locaux et touristes). Production de vins sur le piedmont, production de kirsch à partir des vergers de cerisiers hautes tiges, pisciculture en étangs au Sud. Enfin, les landes et forêts d'altitude permettent la cueillette de plantes aromatiques et médicinales de toutes sortes, parfois cultivées et transformées en sirops, confitures et tisanes. Le Parc souhaite encourager les circuits courts et faire connaître les produits et les savoir faire de son territoire sont deux actions essentielles pour le Parc. La Marque Parc concerne deux productions.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC		Jus de pommes (2 producteurs), Miel (5 producteurs professionnels)	Initiateur
	AOC MUNSTER FERMIER	Promouvoir un produit emblématique du territoire	90% du Munster est fabriqué hors du territoire par les industriels, le Munster fermier ne représente que 500 à 600 Tonnes (sur les 8000 tonnes). Le Parc ne participe pas au groupe de travail (révision du décret AOC) mais réalise des actions générales de promotion (film sur le Munster fermier, site Internet et dépliant).	Associé / syndicat AOC
Appui aux filières	SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DE CUEILLETTE SUR LA MYRTILLE ET L'ARNICA	Soutenir l'économie de cueillette	L'arnica pousse sur des milieux en équilibre avec le pâturage extensif. Les agriculteurs qui n'ont pas contractualisé de MAET signent une convention particulière avec les communes.	Projet Casdar
Appui à la commercialisation	APPUI AUX DÉMARCHES EN CIRCUITS COURTS	Rapprocher producteurs et consommateurs, soutenir les démarches collectives	Le Parc soutient également les initiatives pour la valorisation des produits et appuie les communautés de communes sur les marchés paysans, et magasins de vente collective (site Internet, dépliant...).	En appui
	ÉTUDE DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE SUR LE TERRITOIRE	Connaître l'offre sur le territoire en circuits courts	Dans le cadre d'un projet CASDAR, le Parc a réalisé une étude sur la dynamique territoriale sur les circuits courts, avec une entrée par modalités (marchés, points de vente collectifs, magasins et GMS, AMAP, etc.).	Projet Casdar
Promotion/communication	PROMOTION DE L'OFFRE	Faire découvrir les produits du territoire	Marchés de produits locaux, rencontres à la ferme, fermes auberges, visites ateliers, fêtes et balades gourmandes sur le calendrier découvertes du Parc	

### Agri-tourisme

FERMES-AUBERGES		Une cinquantaine de fermes-auberges sur les estives (Hautes-Chaumes) avec une activité principale de transformation laitière.	
-----------------	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

### CONTACTS :

<b>Parc :</b> 03 89 77 90 20			
<b>Chargés de mission :</b>			
Jean-Marie HENRY	Agriculture - Valorisation économique	jm.henry@parc-ballons-vosges.fr	03 89 77 90 25
Frédéric SCHALLER	Paysage	f.schaller@parc-ballons-vosges.fr	03 89 77 90 38
Fabient DUPONT	Natura 2000 hautes Vosges	f.dupont@parc-ballons-vosges.fr	03 89 77 88 83



**Caractéristiques : Données générales**

Date de création :	22/12/89
Dernier classement:	01/09/10
Région :	CENTRE
Département :	Indre (36)
	51 communes
Villes-portes :	Châteauroux
	33 700 habitants
Superficie :	183 043 ha
Territoire :	Ce territoire est caractérisé par une zone humide d'importance internationale, inscrite à ce titre sur les sites de la convention internationale de RAMSAR. Prairies, landes ou bois entraînent une grande diversité des milieux et une grande richesse écologique et paysagère. Activités économiques : agriculture, chasse, pisciculture.
Occupation de l'espace (%):	
	Agriculture 64%
	Forêt 18%
	Espaces naturels 15%



**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture:	L'activité agricole la plus importante est l'élevage : * l'élevage bovin est concentré dans les exploitations du centre Brenne où la prairie reste dominante (22.000 vaches), * l'élevage ovin est plutôt localisé en petite Brenne et Boischaud Sud (42.000 brebis).
SAU :	92 870 ha      50% prairies, 28% céréales
1 100 exploitations agricoles (EA)	15% de la population active appartient encore au secteur primaire, contre 4% au niveau national.
	dont 15 EA en AB dont 40 EA en vente directe
Évolution :	Population agricole vieillissante. 85 ha/EA en moyenne. L'élevage bovin laitier a connu une forte régression. Ceci est principalement dû à la baisse du prix du lait, à la réforme des quotas et à la concurrence croissante des céréales. L'élevage s'effondre depuis plusieurs années pour des raisons économiques, mais aussi sanitaires (fièvre catarrhale), baisse de 65 exploitations entre 2003 et 2007 sur les cantons de Bélâbre, Le Blanc, Mézières, Tournon et Saint-Gaultier. Cela représente une diminution de 8%.
Autres :	

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

Afin de préserver les milieux humides et aquatiques remarquables, le Parc soutient la gestion extensive des surfaces agricoles du territoire à travers les mesures agri-environnementales territorialisées et un appui technique aux agriculteurs. Il utilise également le bail à clauses environnementales et les chantiers de restauration pour préserver ces milieux. Pour faire face à la déprise agricole, le Parc a développé l'écopastoralisme (valorisant une race ovine rustique et locale) en particulier sur les pelouses calcicoles. Afin de limiter la déprise agricole et la disparition du bocage au sud du territoire, il s'est engagé sur une démarche de projet de paysages et sur une réflexion avancée sur l'installation agricole. Enfin, le Parc encourage la structuration des filières locales, l'organisation des producteurs locaux, le développement des circuits courts de commercialisation, la recherche de la qualité, la diversification des produits et leur transformation sur place.

**Agri-environnement : Les actions menées**

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	L'augmentation du prix des céréales incite les exploitants à abandonner progressivement l'élevage. On assiste au développement des cultures les plus rentables : colza, blé, orge. Certaines terres d'assez faible potentiel agronomique sont désormais retournées. Ce phénomène entraîne dans le Boischaud Sud une ouverture continue du bocage (au départ très dense). Une agriculture biologique qui commence à se structurer. Des exploitants bio encore trop peu nombreux pour mutualiser efficacement leurs moyens.			
Projet agricole territorial	ELEVAGE EXTENSIF	Encourager l'élevage extensif	Dans le domaine agricole, le Parc a poursuivi les actions en faveur de l'élevage extensif grâce aux contrats de pays (bâtiments de stockage, aide aux CUMA) ou sur ses fonds propres (Cheptel Mieux).	Associé
Appui technique	SENSIBILISATION ET FORMATIONS POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES AGRICOLES	Réduire l'usage de produits phytosanitaires et améliorer la gestion de la fertilisation	Une tendance à la réduction de l'emploi des produits phytosanitaires et à l'optimisation de la fertilisation est observée depuis plusieurs années suite aux campagnes d'expérimentation, de sensibilisation et de formation mises en place. L'emploi judicieux des engrais de ferme s'est notamment développé face à l'augmentation des prix des engrais minéraux. La souscription des mesures agro-environnementales de la PHAE-prime à l'herbe interdisant l'emploi des produits phytosanitaires sur toutes les prairies contractualisées depuis les années 1990 a conduit les éleveurs à gérer les espaces prairiaux sans produits de traitement. La mise en place d'un réseau départemental d'observation de l'apparition des maladies et ravageurs permet aux agriculteurs de ne plus traiter systématiquement et de limiter leur impact sur l'environnement, ainsi que leurs charges opérationnelles.	Associé/ Chambre d'agriculture 36

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	Zone humide d'importance internationale classée au titre de la convention de RAMSAR, la Brenne est une véritable mosaïque d'étangs (environ 4000), créés sur des sols pauvres, retenant l'eau en hiver et très séchants en été. Les activités d'élevage permettent la gestion de milieux essentiels à la richesse et la variété biologique de la Brenne, que sont la prairie permanente et l'étang. Si la gestion de l'espace est essentiellement extensive, tout particulièrement en Grande Brenne, si la biodiversité reste à un niveau remarquable, on constate néanmoins des signes de dégradation, en particulier sur les étangs, qui connaissent une forte régression de la végétation aquatique. Durant les dernières décennies, la gestion de l'espace s'est accompagnée de nombreux exemples d'appauvrissement de la biodiversité, notamment par l'intensification et l'uniformisation des pratiques. A l'inverse, sur certains territoires comme celui du Parc, ce sont les usages des acteurs ruraux qui ont permis, par leur gestion extensive de ces terres difficiles, le maintien de milieux à intérêt écologique fort (prairies humides, étangs, brandes, etc.). Cette diversité des milieux et des espèces liée aux gestions traditionnelles est remise en cause localement par l'évolution récente du monde rural, en particulier la déprise agricole, avec l'enrichissement puis le boisement de certains milieux peu productifs. L'Etat français ne souhaitant pas co-financer la mise en place de mesures agri-environnementales pour les étangs sur zone Natura 2000, la Région Centre a financé la contrepartie sur une partie de l'enveloppe de fonctionnement du Parc.			
Milieux agro-pastoraux	MISE EN ŒUVRE DES MAETER	Apporter un complément de revenus indispensable pour l'élevage extensif du territoire et la compensation des handicaps.	L'élevage bovin extensif en Brenne est une activité essentielle au maintien des espaces ouverts et donc au maintien de la diversité biologique sur le territoire. Les MAETER permettent de répondre correctement à des menaces localisées ou de préserver des ressources remarquables, plus particulièrement sur les sites Natura 2000 (« enjeu biodiversité ») et la zone Ramsar (« enjeu eau »). En 2007, seuls les habitats naturels du site Natura 2000 ont été retenus pour les MATER (11 hectares). Le Parc est donc opérateur de 3 sites Natura 2000 (4 DOCOB et une zone RAMSAR à venir). MATER proposés sur le territoire du Parc : * des MATER surfaciques : prairie naturelle riche en fleurs, prairie à joncs en nappe, petits habitats naturels remarquables et prairies de fauches remarquables. * des MATER ponctuelles : mare, haie, forêt riveraine et arbre isolé. Le Parc assure un accompagnement technique des agriculteurs sur la mesure Herbe_07 en l'adaptant localement (référentiel photo et autodiagnostic par l'agriculteur, relevé prairie par le Parc sur les prairies fauchées et/ou pâturées). Prise en compte d'habitats naturels d'intérêt européen et d'habitats d'espèces jouant un rôle de matrice verte pour la faune (Cistude, Triton...) autour de la matrice bleue des étangs. Dans le cadre des MAET, les cahiers des charges élaborés localement, et la mobilisation des différents partenaires (Parc, Chambre d'agriculture, DDAF...), ont permis de contractualiser, en 2008, 4 000 ha sur 39 exploitations, ce qui représente une dotation de 3 600 000 euros (sur 5 ans). Un bilan positif et des perspectives pour l'avenir.	Opérateur
	SENSIBILISATION DANS LE CADRE DES MAET	Sensibiliser les agriculteurs aux notions de biodiversité	Avec les MAE et contrats Natura 2000, les exploitants agricoles sont de plus en plus sensibilisés aux notions de biodiversité. Le Parc a ainsi réalisé des inventaires préalables aux contrats sur environ 20 000 ha de SAU, et en a communiqué les résultats aux agriculteurs, avec lesquels un suivi régulier est organisé. 2 journées de formations ont été organisées pour montrer aux agriculteurs ce qu'était un habitat de la Directive Habitat (en zone Natura 2000 ou pas) afin de les sensibiliser à leur protection.	Initiateur
	SENSIBILISATION SUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ		Le Parc réalise des diagnostics sur les prairies. Un document technique est remis à l'agriculteur. Le Parc a de moins en moins le temps de faire de l'animation auprès des agriculteurs sur la biodiversité en milieu agricole.	Initiateur
Zones humides	MISE EN PLACE D'UN BAIL RURAL À CLAUSES ENVIRONNEMENTALES PAR LE PARC	Encourager des pratiques environnementales, accueillir et sensibiliser le public	Dans le cadre de ce programme, le Parc naturel régional a acquis la propriété des étangs Foucault (110 ha dont 60 ha de prairies) et a conclu un bail rural à clauses environnementales avec le nouvel agriculteur locataire. Le réaménagement écologique et paysager du site permettra d'accroître ses potentialités d'accueil pour la flore et la faune, et de constituer un nouvel espace de découverte de la nature.	Initiateur
	CHANTIERS DE RESTAURATION	Restaurer les milieux naturels pour sauvegarder les espèces menacées	Des landes anciennes menacées par le développement des arbres, des roselières envahies par les saules et en voie d'assèchement, des prairies vouées à la friche, des étangs, ont fait l'objet de travaux d'ingénierie écologique de restauration : coupe d'arbustes, rajeunissement de landes par la coupe de bruyères, ouverture de clairières ou décapage de certaines parties de roselières, gyrobroyage de marais envahis par des grandes herbes peu diversifiées. Des chantiers de restauration (marais, tourbières, pelouses...) avec des lycées agricoles, sont organisés régulièrement.	Initiateur
	INVENTAIRE BOTANIQUE ET AMPHIBIENS DANS LES MARES	Préserver la biodiversité dans les mares	Le Parc réalise des inventaires botaniques et amphibiens dans les mares, en lien avec les MAETER.	Initiateur
Pelouses calcicoles	SAUVEGARDE ET RESTAURATION DES PELOUSES CALCICOLES DU PAYS BLANCOIS	Maintenir une surface à couvert ras et lutter contre l'enrichissement, assurer une diversité des espèces animales et végétales	L'évolution naturelle conduisant à un boisement est le principal facteur de disparition des pelouses et, par conséquent, des espèces qui y vivent. Après l'inventaire en 1996 des derniers sites de pelouse de son territoire, le Parc met en œuvre depuis 1998 un programme expérimental de sauvegarde. Des conventions de mise à disposition ont été signées avec 16 propriétaires de parcelles en pelouse sur 5 sites. Ces conventions permettent au Parc d'effectuer la restauration et l'entretien des pelouses. Les travaux de restauration consistent donc le plus souvent en un nettoyage et un débroussaillage des sites. Ces travaux ont donné lieu à plusieurs chantiers avec des lycéens et des étudiants (lycées agricoles de Montmorillon, de Chateauroux, de la Châtre, de Neuvic d'Ussel). Après d'indispensables travaux de restauration (enlèvement de déchets, défrichements), les surfaces en pelouses sont entretenues comme par le passé, par pâturage. Ainsi, une dizaine de moutons d'une race rustique locale en voie de disparition, le Berrichon de l'Indre, est mise à pâturer dans des enclos mobiles. Dans ce type de pâturage tournant, les animaux ne restent que quelques semaines par an sur un même site ; cette technique limite ainsi les risques de dégradation du milieu naturel et n'entrave pas la pratique de la chasse.  Suivi scientifique Afin d'évaluer l'intérêt écologique de la gestion, l'association INDRE NATURE réalise un suivi scientifique annuel sur les sites pâturés, à l'exception du sites des Roches, suivi par son propriétaire, le Conservatoire du Patrimoine naturel de la Région Centre.	Initiateur
Prairies fleuries	SENSIBILISATION SUR LES PRAIRIES FLEURIES	Encourager le développement des prairies fleuries	Dans le cadre du Concours Prairies Fleuries 2011, organisation d'une demi-journée sur les prairies fleuries en partenariat avec la Chambre d'agriculture 36.	Associé / Chambre d'agriculture 36

Faune sauvage	FORMATIONS SUR LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Permettre aux agriculteurs de communiquer sur leurs pratiques en faveur de la biodiversité	Dans le cadre de l'opération "DE FERME EN FERME" 2009 (week-end portes-ouvertes), les agriculteurs ont souhaité communiquer auprès du grand public sur la prise en compte de la biodiversité en milieu agricole. Pour cela ils ont participé à 3 demi-journées de formation avec Indre Nature.	Associé / FRCIVAM Centre, Indre Nature
---------------	---------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	Utilisation de races rustiques locales pour l'entretien des pelouses calcicoles	Entretien les pelouses calcicoles et valoriser une race locale	Les surfaces en pelouses sont entretenues comme par le passé, par pâturage. Ainsi, une dizaine de moutons d'une race rustique locale en voie de disparition, le Berrichon de l'Indre, est mise à pâturer dans des enclos mobiles. Dans ce type de pâturage tournant, les animaux ne restent que quelques semaines par an sur un même site ; cette technique limite ainsi les risques de dégradation du milieu naturel et n'entrave pas la pratique de la chasse.	
Préservation de races locales	SOUTIEN À LA VALORISATION DES RACES LOCALES	Valoriser les races locales et mettre en relation les producteurs avec les syndicats de races	Le Parc travaille à faire reconnaître la race caprine Cou clair du Berry dans le cahier des charges de l'AOP Pouligny-Saint-Pierre. Le Parc a mis en relation quelques producteurs fermiers intéressés avec l'association de la Poule noire du Berry et l'URGB. Le Parc apporte seulement un appui financier occasionnel via le contrat de Pays à l'Association de la race ovine Berrichonne de l'Indre. Il souhaiterait échanger et travailler davantage avec les syndicats de races locales.	URGB, syndicats de races locales

### Energie, climat et agriculture

Accompagnement des exploitations agricoles	ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS	Appuyer les projets en lien avec l'énergie et le climat	Le Parc assure un accompagnement économique et un suivi technique des projets d'économie d'énergie ou d'énergie renouvelable (ex : panneaux solaires, ...). Le Parc reste vigilant aux projets de cultures énergétiques (ex : culture de renouée ou miscanthus).	Accompagnement
--------------------------------------------	----------------------------	---------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	La Grande Brenne a été marquée par l'enfrichement dans les années 1980 et 1990, en raison de la déprise agricole et du développement de loisirs comme la chasse. Ce phénomène s'est atténué depuis une dizaine d'années. Il s'accompagne d'une régression de l'élevage extensif et de la fermeture des paysages ouverts typiques de la Brenne. Par ailleurs, l'augmentation de la productivité des étangs a entraîné une régression de la végétation aquatique. La création d'étangs de loisirs a aussi participé à la banalisation du territoire. En périphérie de la Grande Brenne, au contraire, l'élevage s'est plutôt intensifié. Certains secteurs sont même concernés par le développement des cultures, lorsque les sols le permettent. On y perd en biodiversité et en richesse paysagère.		
	ÉCO-PASTORALISME	Faire face à la déprise agricole et restaurer les milieux	Le Parc a développé l'écopastoralisme avec constitution d'un cheptel d'animaux rustiques (Poneys landais et highland, Chevaux camarguais, moutons solognots...). Ces troupeaux sont propriété du Parc et de la LPO et gérés par un agent écopastoral recruté en 1998. Cette action, engagée avec l'ACNAT, a culminé au début des années 2000 avec une douzaine de sites sous conventions. Elle semble aujourd'hui en perte de vitesse en Grande Brenne, mais reste très active sur les pelouses calcicoles.	Associé / ACNAT, LPO
	PRÉSERVATION DU BOCAGE	Restaurer et préserver le bocage	Sur le bocage de Boischaud sud et la vallée de l'Anglin, après une étude de typologie du bocage réalisée en 2003, le Parc a entrepris une démarche de projet de paysages (2005 et 2006) sur 15 communes, qui est à la fois un état des lieux, une analyse des évolutions en cours, des tendances et enjeux, mais aussi des préconisations et un programme d'actions pour les années à venir. Ce travail a été conduit en collaboration avec les acteurs locaux : ateliers thématiques et entretiens avec les élus pour la définition de fiches communales, transposant les enjeux communaux. La thématique du bocage a été particulièrement développée et va donner lieu à un plan d'actions pour le bocage sur deux premières communes (Prissac et St Aigny). Une réflexion a également été engagée sur la problématique des éoliennes et de l'étalement urbain.	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Déprise agricole liée au prix du foncier et aux conflits d'usage. En effet, l'augmentation du prix du foncier a été considérable, surtout depuis 2004. Elle s'explique notamment par la pression des activités de loisirs (ex : chasse), et par la rareté de l'offre foncière. Ainsi, les grandes propriétés se vendent à des prix inaccessibles aux exploitants, notamment quand elles comportent des parcelles boisées et/ou des étangs. Ce phénomène porte des risques de morcellement des propriétés et de fermeture de l'espace et des paysages. La présence d'un marché porteur en élevage caprin grâce à l'AOP Pouligny-Saint-Pierre et un vieillissement de la population parallèlement constitue un enjeu fort pour l'installation.		
	INCITATION À LA MISE EN PLACE DE CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PÂTURAGE	Limiter la déprise agricole	Les conventions pluriannuelles de pâturage permettent de limiter la déprise agricole liée au prix du foncier et aux conflits d'usage. Elles constituent par ailleurs une véritable aubaine pour les éleveurs qui ont besoin d'espace supplémentaire. Néanmoins, ces conventions ne peuvent pas être utilisées pour installer des agriculteurs, car elles placent l'exploitant dans une situation instable et peuvent être rompues facilement (pour créer un étang par exemple).	Initiateur
	RÉFLEXION SUR L'INSTALLATION DE MARAÎCHERS	Faciliter l'installation de maraîchers sur le territoire	Le parc souhaiterait sensibiliser et discuter avec les communautés de communes sur la possibilité de libérer des terrains communaux pour l'installation de jeunes maraîchers (pas assez nombreux sur le territoire).	Initiateur
	UN REPÉRAGE DES CÉDANTS RÉALISÉ PAR L'ADASEA	Repérer le foncier et les exploitations à reprendre	Les difficultés d'installation des jeunes ont conduit, après la réalisation d'un débat public à la Maison du Parc, à une opération de repérage des cédants (réalisée par l'ADASEA sur les communes de l'AOC Pouligny).	Associé / ADASEA
	SOUTIEN À L'INITIATIVE DE FERME RELAIS	Faciliter l'accès au foncier et installer en élevage caprin	Une opération exemplaire d'installation avec le concours d'une communauté (Brenne-Val de Creuse) située sur le territoire du Parc a permis l'installation de 3 jeunes agriculteurs en élevage caprin sur la zone AOP Pouligny-St-Pierre à l'aide d'un crédit bail (acquisition du foncier sur crédits du contrat de pays). Cette opération, dont le résultat apparaît très positif, reste malheureusement isolée et n'a pas été reproduite.	Porté par une communauté de communes

## Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	La production fermière reste dans l'ensemble peu développée. A l'exception de l'AOC Pouligny, qui s'est renforcé au cours des dix dernières années avec l'installation de nouvelles unités de transformation, il n'existe pas de productions locales organisées en filières. La demande des consommateurs est forte en matière de maraîchage (vente de paniers de saison notamment). La demande de produits issus de l'agriculture biologique a augmenté plus rapidement que l'offre, si bien que la plupart des agriculteurs ne peuvent y répondre complètement. Un tiers des producteurs disposent d'une structure de vente directe. Par ailleurs, la plupart des exploitants ont suffisamment de clients sur place, et ne cherchent pas à diversifier leurs débouchés. Le Parc encourage la structuration des filières locales, l'organisation des producteurs locaux, le développement des circuits courts de commercialisation, la recherche de la qualité, la diversification des produits et leur transformation sur place.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC MIEL	Valoriser les productions locales	De 1999 à 2004	Initiateur
	MARQUE PARC AGNEAU DE BRENNÉ		De 2001 à 2009	
	AOP POULIGNY-SAINT-PIERRE	Travailler plus étroitement avec l'AOP	Les 22 communes de l'AOP sont situées sur le territoire du Parc. Le Parc avait peu de relation avec l'AOP jusqu'à récemment.	Associé / Syndicat AOP
Appui à la commercialisation	ACCOMPAGNEMENT DE "L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS FERMIERS DU PNR DE LA BRENNÉ"	Structurer les producteurs pratiquant la vente directe autour de démarches collectives	Cette association s'est constituée en 2009 autour de 34 producteurs pratiquant la vente directe (marchés, livraison, Internet). On compte 37 producteurs en 2010 sur des productions variées : fromage de chèvre, viande, légumes, volailles, miel, PPAM.... Ils sont actuellement engagés dans l'élaboration d'une charte ayant pour objet l'accueil. Les producteurs pratiquant la vente directe sont identifiés par le panneau "Ici Producteur fermier".	Initiateur (appui)
	APPUI À LA MISE EN PLACE DE MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS	Initier et appuyer la mise en place de marchés fermiers estivaux sur le territoire	Des "marchés de producteurs de pays" (label du réseau des Chambres d'Agriculture) se développent depuis 2003 l'été dans le Parc. Ils accueillent une vingtaine de producteurs, ainsi que des artisans, l'objectif étant aussi d'animer des sites touristiques (ex. château d'Azay-le-Ferron). Le Parc a mobilisé les agriculteurs et communes pour la mise en place de ces marchés sur le territoire et apporté un appui technique et financier aux producteurs et à l'Office de Tourisme. Deux marchés sont actuellement en place sur les communes d'Azay-le-Ferron au Nord et Chalais au Sud et gérés en direct par l'Office de Tourisme et les producteurs locaux.	Initiateur sur le territoire / Chambre d'agriculture 36
	TRAVAIL SUR L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES DU TERRITOIRE	Introduire des produits fermiers dans les cantines scolaires du territoire	En partenariat avec l'Association des producteurs fermiers du Parc de la Brenne, le Parc a fait un travail de recensement de l'offre en production fermière du territoire en demandant aux producteurs (une vingtaine intéressés) d'indiquer la liste de leurs produits, leur conditionnement, la date limite de consommation, le prix, les quantités livrables et la disponibilité des produits sur l'année, les cantines qu'ils peuvent livrer et le jour de livraison. Le Parc a ainsi réalisé un calendrier de la production. 32 cantines primaires ont été recensées sur le territoire avec une hétérogénéité dans le nombre de repas journaliers (de 14 à 380). Un partenariat avec une communauté de communes gérant 20 cantines a été établi, en s'adressant aux producteurs les plus proches. Une dizaine de cantines passent des commandes en direct environ une fois par mois pour quelques produits (fromage de chèvre, légumes, volailles). Le Parc souhaite réunir producteurs, cantiniers et élus pour les faire échanger et se rencontrer et soulever les freins.	Initiateur, en lien avec le chargé de mission "Education"
	COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIA LA BOUTIQUE DU PARC	Faire connaître et commercialiser et les produits du territoire	Une boutique commerciale, indépendante du Parc mais située dans les locaux propose à la vente quelques produits de producteurs fermiers du territoire (miel, fromage de chèvre, rillettes, plats préparés) et propose également des dégustations. Elle constitue un débouché non négligeable pour certains producteurs.	Associé/ boutique
	APPUI À LA CRÉATION DE "BRENNÉ SAVEURS FERMIÈRES"	Structurer des producteurs autour d'un projet de commercialisation à travers les marchés à la ferme	L'association Brenne Saveur Fermière regroupe quelques producteurs fermiers (fromage de chèvre et de vache, volaille, viande bovine, porcine, miel, fruits et confitures) depuis 1994. Ils s'engagent à vendre des produits de qualité, transformés à la ferme et organisent chaque été des marchés à la ferme. Les producteurs gèrent eux-mêmes leurs marchés.	Initiateur / autonomie de l'association
Promotion/ communication	FINANCEMENT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION "ICI PRODUCTEUR FERMIER"	Promouvoir la vente directe grâce à des panneaux routiers localisant les producteurs fermiers	Depuis 2001, dans le cadre du programme Leader et du Contrat de Pays, le Parc finance des panneaux de signalisation "Ici Producteur fermier" installés à l'entrée de l'exploitation (avec le nom de l'exploitation et du produit). Le coût du lettrage propre à l'exploitation est à la charge du producteur. Ces panneaux sont réservés aux adhérents à l'association des producteurs fermiers du Parc de la Brenne. Une trentaine de panneaux sont aujourd'hui en place.	Initiateur
	APPUI À LA MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION "DE FERME EN FERME"	Accompagner les producteurs du territoire participant à l'opération portes-ouvertes "De Ferme en Ferme"	Les producteurs de la Brenne participent chaque année depuis 2000 à l'opération initiée par les CIVAM "De Ferme en Ferme", week-end portes-ouvertes le dernier WE d'avril pour parler du métier d'agriculteur, de son système de production et faire découvrir ses produits et ses savoir-faire. Le Parc mobilise les producteurs du territoire, participe aux réunions techniques et aide à la diffusion de dépliants.	Associé / FRCIVAM Centre
	GUIDE DES PRODUCTEURS	Faire connaître les producteurs fermiers du territoire	Le Parc a réalisé un guide des producteurs fermiers du PNR de la Brenne.	Initiateur
	SETS DE TABLE		En 2003 le Parc a diffusé des sets de table sur les produits du territoire en 30 000 exemplaires auprès des restaurants	

## Qualité de vie en agriculture

### Actions pédagogiques, agri-tourisme

<b>CONTACTS :</b>	
<b>Parc :</b>	<b>02 54 28 12 12</b>
<b>Chargés de mission :</b>	
Cyril CHAPELON	Tourisme et développement économique c.chapelon@parc-naturel-brenne.fr
François PINET	Écologie f.pinet@parc-naturel-brenne.fr

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

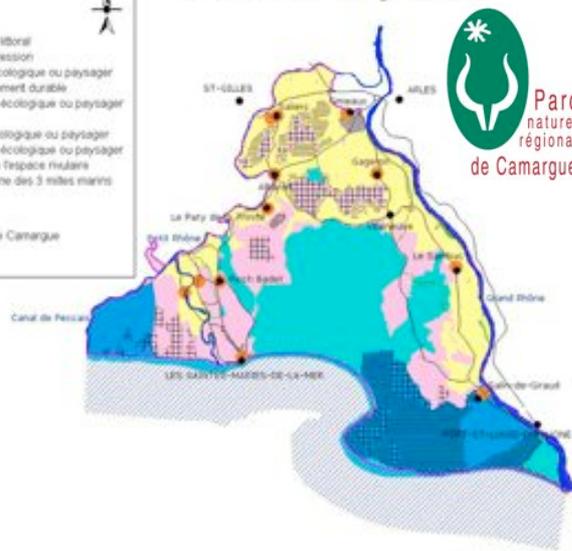
Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	25/09/70
Dernier classement :	15/02/11
Région :	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Département :	Bouches-du-Rhône (13)
Villes-portes :	3 communes
	Arles
	11 000 habitants
Superficie :	84 800 ha (terre) et 34 300 ha (mer)
Territoire :	La Camargue, l'une des zones humides naturelles d'intérêt international est en réalité un milieu artificiel géré par l'homme et étroitement lié à son avenir.
Occupation de l'espace (%) :	
	Agriculture 27%
	Espaces naturels 54%
	Urbain 2%
	Salin 17%



Plan du Parc - Zonage charte



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture :	Céréaliculture (riz, blé,...) et élevage. Le riz reste la culture dominante qui permet par les apports d'eau douce qu'elle nécessite, de diminuer la teneur en sel des sols. En 2011, on dénombre sur le territoire du PNR de Camargue, 6 000 bovins sauvages dont 70% de taureaux Camargue dits aussi « Raço di Biòu » (répartis dans 22 élevages) et 30% de taureaux de Combat (répartis dans 9 élevages). On compte également 38 manades de chevaux de race Camargue, et 12 troupeaux de moutons de la race Mérinos d'Arles.
SAU :	25 365 ha SAU : 47% riz, 15% blé, 25% friche, 5% tournesol, ...

dont 5,5% de la SAU en AB (riz, blé, luzerne, lentille)

Évolution : Les SAU ont baissé sensiblement sur les 35 dernières années. De 1991 à 2001 les surfaces en riz ont reculé de 12 % au profit d'autres cultures dont le blé (+18 %). La diminution des surfaces relictuelles de vignes continue (-50 % de 1991 à 2001). L'élevage ovin fut longtemps un des piliers de l'économie en Camargue, les troupeaux transhumant entre les basses plaines provençales et les Alpes, mais le cheptel, en diminution constante, est aujourd'hui résiduel, au profit des élevages bovins. Utilisé pour mener les taureaux, le cheval de Camargue est devenu un des symboles du delta dans les années 1950. Depuis, son élevage s'est également étendu à des fins touristiques, ce qui a causé un accroissement du cheptel.

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

L'équilibre agriculture-environnement, établi à l'heure actuelle, demeure fragile notamment dans la zone d'interface, en raison des charges qui pèsent sur les exploitations, des frais de gestion inhérents à l'entretien des zones naturelles, de la faible rentabilité de celles-ci et des tentations spéculatives qu'elles peuvent susciter : agriculture ou tourisme intensifs. Le Parc s'engage dans la protection et la gestion des milieux naturels, le maintien de la faune (implication des agriculteurs) et la maîtrise d'une gestion globale de l'eau grâce aux MAEt. L'élevage assure de multiples fonctions en Camargue. Porteurs de l'identité du delta dans le monde, poids économique, support d'activités ludiques prisées, il contribue en outre, par le maintien des pâtures, à la qualité des paysages et, par un pâturage extensif, à la conservation d'une flore et d'une faune diversifiées et de grande valeur. Le Parc s'est donc investi dès l'origine dans le soutien administratif aux associations d'éleveurs (chevaux et taureaux) et la promotion des races locales traditionnelles, depuis une dizaine d'années dans des opérations d'aide au pâturage extensif des milieux par contractualisation et dans une politique de valorisation des produits (AOC "viande de taureau de Camargue") et des sous-produits (gestion des déchets agricoles).

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	ACTIONS			
	Titre	Objectif	Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	La lutte contre le fleuve et la mer et la volonté de valoriser les terres, que ce soit pour la mise en culture, l'élevage ou la production de sel, ont diversement mais fortement modifié le fonctionnement hydrologique du delta. L'espace deltaïque est structuré en périmètres d'irrigation et de drainage. Le 1er utilisateur d'eau en Camargue est l'agriculture. La riziculture participe par les apports en eau douce à la réduction de la salinité et crée une diversité du biotope dont l'équilibre reste entre les mains de l'homme. L'élevage de taureaux de Camargue est extensif.			
Appui aux associations d'éleveurs	APPUI AUX ASSOCIATIONS D'ÉLEVEURS	Appuyer et entretenir un partenariat étroit avec les associations d'éleveurs	Le Parc assure le secrétariat de sept associations : l'Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue (AECRC), l'Association Camarguaise de Tourisme Equestre (ACTE), l'Association des Manadiers, Eleveurs de la Raço di Biòu pour Course Camarguaise (AMERBCC), l'Association des Eleveurs de Taureaux de Course Camarguaise (AETCC), le Livre Généalogique de la Raço di Biòu (LGRB), Le Syndicat de Défense et de Promotion de la Viande AOP Taureau de Camargue (SDPVT), l'Association des Eleveurs Français de Taureaux de Combat (AEFTC). Ces associations d'éleveurs ont leur siège administratif au Parc et entretiennent un partenariat étroit avec lui.	Associé/associations d'éleveurs
	APPUI LOGISTIQUE AUX ASSOCIATIONS DE BOVINS	Assurer un appui logistique	Le Parc tient le secrétariat des associations d'éleveurs. Il assure également le suivi des livres généalogiques de la race Camargue (raço di Biòu) et de la race de Combat. Sous la tutelle des associations et en partenariat avec les maîtres d'œuvre de l'identification des animaux, il centralise, pour les deux races, les déclarations de saillie et de naissance. Le Parc a développé un système informatisé de gestion des généalogies en lien avec la base de données nationales. Un logiciel d'extraction permet aux associations d'éditer leurs certificats.	Associé/associations d'éleveurs
Promotion	ÉDITION DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION	Promouvoir l'agriculture et l'élevage camarguais	Le Parc édite de nombreux documents de communication pour promouvoir l'agriculture camarguaise, la culture locale (courses camarguaises, métier de gardian), l'élevage (édition d'un livre sur les manades de chevaux) ainsi que les races locales et les SOQ.	Initiateur

Appui technique	GESTION DU PARASITISME SUR LES BOVINS SAUVAGES	Connaître et évaluer les pratiques antiparasitaires mises en place par les éleveurs, estimer le risque parasitaire selon les animaux et selon les milieux de pâturage et tester des modes alternatifs de gestion mieux adaptés et à moindre impact sur l'environnement	La Camargue est propice à la présence des parasites des ruminants et certains vermifuges employés pour les combattre s'avèrent toxiques pour l'environnement : pour les organismes aquatiques, pour les insectes coprophages qui sont indispensables à la décomposition des bouses, et pour les insectivores qui s'en nourrissent, tels que la Pie-Grièche, le Petit Duc, la Chevêche et le Grand Rhinolophe. Le Conseil Régional de PACA a confié au PNR de Camargue la réalisation d'une étude destinée à acquérir une connaissance du parasitisme bovin sur le territoire et à déterminer les meilleurs moyens de le contrer. Effectuée en partenariat avec la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire (FR-GDS), le groupement de défense sanitaire des Bouches-du-Rhône, des éleveurs et des vétérinaires, l'étude sur le parasitisme en Camargue a débuté en 2006. Des campagnes d'analyses de bouses effectuées durant 3 ans sur les veaux et les adultes, dans les manades d'éleveurs volontaires ont permis de faire un état des lieux sur les types et la quantité de parasites présents dans les troupeaux du Parc. Les analyses des foies des animaux à l'abattoir du Pays d'Arles sont venues compléter ces données. Le programme s'est poursuivi par l'observation, durant 3 ans également, de quatre sites pilotes volontaires (2 en élevage biologique, 2 en conventionnel) comme terrain de suivi et d'expérimentation. Trois autres sites pilotes à l'extérieur du territoire, sur zones sèches, ont été étudiés à la demande du GDS 13. Des analyses de bouses, de sang et de poils ont été effectuées sur les différents lots d'animaux (adultes, mâles et femelles, jeunes...) en suivant le mode habituel de gestion pratiqué par la manade (traitement phytosanitaire, rotation de pâturage...). Puis les analyses ont été renouvelées après adoption d'un autre protocole de gestion du troupeau. Des conseils de gestion visant à diminuer le risque de contamination, des informations concernant l'impact sur le troupeau et sur la biodiversité des vermifuges, des données sur la situation parasitaire en Camargue et des préconisations sont rassemblés dans un cahier technique. Il est diffusé à partir du printemps 2011 auprès de tous les éleveurs et associations d'éleveurs. Cet outil devrait contribuer à une meilleure connaissance et une meilleure gestion des parasites dans le respect de la biodiversité. Le Parc envisage de poursuivre son action qui entre dans sa mission de soutien et de promotion des activités spécifiques d'élevage extensif en milieu humide, par la mise en place d'un système d'aide à la décision qui passerait par l'organisation et la prise en charge financière de collectes et analyses des bouses.	La région PACA finance aussi cette étude sur le PNR Queyras (gestion du parasitisme sur les bovins de montagne). Associés/ FRGDS, GDS13, Pays d'Arles
Gestion de la ressource en eau	AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES		Le Parc travaille avec les Associations Syndicales d'Assainissement (ASA) sur les aménagements hydrauliques (pompes anciennes). Sur différents thèmes autour de la gestion hydraulique à travers un contrat de Delta, et en lien avec les MAE et sur l'entretien des fossés.	Contacter le chargé de mission eau pour plus d'infos

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	Les milieux naturels de Camargue témoignent d'une très grande biodiversité par la flore et la faune exceptionnelles qu'ils abritent. Le respect de l'intégrité territoriale et biologique des espaces naturels permet cependant des activités telles que la chasse, la pêche, l'élevage, le pâturage, la protection de la nature, la recherche, le tourisme, la découverte et la sensibilisation à l'environnement. Le Parc est en totalité inclus dans plusieurs sites Natura 2000. En 1978, la race de cheval Camargue est officiellement reconnue (stud-book). Aujourd'hui, près de 3000 chevaux de race Camargue seraient répartis dans une trentaine de manades.		
Milieux humides et aquatiques	MISE EN ŒUVRE DES MAET	Soutenir l'élevage extensif et préserver les milieux naturels et leur biodiversité	Après le succès des OLAE et des C.T.E incitant les exploitants à maintenir un pâturage extensif, ou mieux gérer la gestion de l'eau dans les rizières, le Parc est opérateur des MAET depuis 2007 sur le territoire, alors même que le DOCOB Natura 2000 n'est pas encore validé (argumentaire auprès de la région sur la dynamique autour des ces mesures et les enjeux du territoire). Les MAET concernent le pâturage extensif (1 UGB/ha) voire très extensif (0,5 UGB/ha) selon le milieu, la nécessité d'enlever les animaux 3 mois en hiver sur les marais, etc. avec 3122 ha contractualisés. 5275 ha ont été contractualisés sur la gestion de l'eau dans les rizières et la lutte intégrée contre la pyrale (utilisation de pièges à phéromones), et 132 km linéaire concernant l'entretien des haies et fossés. Des mesures sur la gestion des roselières (exploitation) en lien avec les zones de nidification des oiseaux ont également été ouvertes. Ces surfaces contractualisées pourraient être beaucoup plus importantes s'il n'y avait pas un pfa fond à l'exploitation (10 000 €/an/exploitation). Prise en charge financière du montage de dossiers par le Parc. Le Parc a organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture 2 formations sur 2 demi-journées pour les exploitants ayant souscrit des MAET, pour rappeler les engagements, la réglementation PAC, l'enregistrement des pratiques... Un entretien individuel avec l'exploitant permet de faire le point et d'assurer un suivi.
Pelouses et prairies de fauche	ORGANISATION DU CONCOURS PRAIRIES FLEURIÉES depuis 2010. Sur pelouses et prairies de fauche		Initiateur
Cohabitation Flamants roses / riziculteurs	COHABITATION FLAMANTS ROSES /RIZICULTEURS	Limiter les dégâts provoqués par le piétinement des flamants-roses	Emblème de la Camargue, espèce protégée, le flamant rose est devenu l'objet d'une polémique depuis que des bandes viennent piétiner les rizières peu après le semis, période clé de la culture du riz. Les actions successives du Parc dans ce domaine illustrent la recherche de solutions : . Animation : mise en place d'un site d'information printanier sur les flamants à proximité de la colonie (surveillance de la reproduction, accueil du public) . Effarouchement : mise à disposition des riziculteurs de canons d'effarouchement sonore placés dans les rizières au printemps . Suivi de l'évaluation des dégâts de flamants . Etude : financement d'une étude sur les dégâts dus aux flamants. Résultat : les rizières entourées de haies sont moins fréquentées que les autres. La compatibilité flamant - rizières peut ainsi passer par la plantation de haies : une voie originale, respectueuse de l'environnement et particulièrement bienvenue puisque le Parc mène par ailleurs une politique de reboisement !
Chauve-souris	PROGRAMME LIFE SUR LA PROTECTION DES HABITATS DES CHAUVE-SOURIS	Préserver les chauve-souris et leur habitat	Mise en œuvre (2010-2014) d'un programme LIFE sur les chiroptères (ChiroMed), qui consiste à travailler avec les éleveurs sur les zones d'alimentation des chauve-souris. En effet, les femelles en gestation et les jeunes se nourrissent majoritairement des coléoptères qui se développent dans les bouses. Le Parc propose des coprologies gratuites. Une réunion permet de restituer les résultats. Il s'agit d'établir une convention entre l'agriculteur et le Parc prévoyant la plantation d'un réseau de haies ou de corridors boisés (qui sont des repères de déplacement pour les chauve-souris). Les agriculteurs apprécient le projet.

**Préservation de la biodiversité domestique**

Préservation de races locales	APPUI ADMINISTRATIF AUX SYNDICATS DE RACES ET D'ÉLEVEURS ET PROMOTION DE LA RACE	Soutenir les associations d'éleveurs et assurer la promotion des races locales	Le Parc poursuit et développe toutes les actions entreprises pour la conservation et la promotion des races locales de chevaux et de taureaux en collaboration avec les associations d'éleveurs, assure la tenue du secrétariat de ces associations et les appuie dans une reconnaissance en tant qu'organisme de sélection. Le Parc soutient l'organisation du salon du Cheval Camargue (CAMAGRI), organise des concours de chevaux de race Camargue, réalise les contrôles dans les élevages bovins pour le suivi des livres généalogiques et de l'AOP sur la viande de Taureau. Il favorise aussi le rayonnement de la race cheval Camargue hors du delta du Rhône.
	SOUTIEN À LA SÉLECTION	Promouvoir la race Camargue	Le Parc assure aussi la promotion de la race bovine Camargue par l'organisation annuelle de courses camarguaises, les "courses de taù (étalon)", où chaque éleveur a la possibilité de tester la combativité au jeu d'un futur reproducteur. Le Parc est très sollicité et accepte jusqu'à 10 taureaux par courses, avec 7 courses par an sur septembre et octobre, ouvertes au public. Ces courses rencontrent beaucoup de succès.

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Solaire	SOUTIEN AU PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES TOITURES	Favoriser les projets de production d'énergie renouvelable	Le Parc accompagne les projets d'installation photovoltaïque sur les hangars des exploitations agricoles. Il est néanmoins opposé aux projets au sol.	Appui (cf. chargé de mission énergie pour plus d'infos)
Éolien	UTILISATION DU PETIT ÉOLIEN		Le Parc mène une réflexion sur l'utilisation du petit éolien pour produire de l'eau pour l'abreuvement du bétail.	Initiateur
Gestion des déchets agricoles	PROJET DE CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE FUMIER ÉQUIN	Etudier la faisabilité d'une gestion et d'une valorisation du fumier équin	En lien avec le tourisme équestre, une étude va être lancée sur la faisabilité d'un système de collecte, la création d'une plateforme de fumier équin et un lieu de transformation sur le Pays d'Arles. Le Parc a initié la démarche et est partenaire mais c'est la CCI qui est porteur de l'étude.	Initiateur et associé/ CCI maître d'ouvrage
	VALORISATION DE LA PAILLE DE RIZ	Valoriser la paille de riz autrement que par le brûlage	La paille issue de la riziculture est la plupart du temps brûlée après récolte (dérogation pour la Camargue). Une étude a été menée en lien avec le Syndicat des Riziculteurs de France et Filière, le Centre Français du Riz et l'UMR Innovation du CNRS de Montpellier sur les différentes formes de valorisation de la paille de riz : brûlage, enfouissement (dégradation longue car siliceuse), extraction (valorisation pour l'éco-construction ou pour l'alimentation ou la litière animale). Conclusion de l'étude : le brûlage reste la solution la plus pratique et la plus adaptée au territoire, mais si le climat le permet, une valorisation est possible.	Initiateur
Filière de production d'éco-matériaux	PROJET DE VALORISATION DE LA PAILLE/BALLE DE RIZ	Valoriser la paille/balle de riz dans l'éco-construction	Une réflexion est menée autour d'un projet de valorisation de la paille et/ou balle de riz dans le cadre d'une programme PRIDES avec la CCI. Deux réunions de travail ont déjà eu lieu, associant le Parc naturel régional de Camargue, le LERM, l'Ecole des Mines d'Alès, le Centre Français du riz et des riziers.	Associé

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	L'agriculture crée les paysages. La formation du delta du Rhône et sa perpétuelle évolution au cours des siècles ont façonné un paysage spécifique, caractérisé par l'absence de relief important et une grande dispersion de l'habitat. Le territoire fait l'objet d'une charte forestière depuis 2004 (concerne notamment la gestion de dunes boisées de pins).		
	UNE POLITIQUE DE REBOISEMENT AUX ENJEUX PAYSAGERS ET BIODIVERSITÉ	Améliorer le paysage, lutter contre la venue des flamants roses et protéger l'habitat des chauve-souris	* Aide au reboisement : par des aides à la plantation d'arbres en zone agricole, le Parc fait d'une pierre deux coups : il lutte contre la venue des flamants sur les rizières et participe à l'amélioration du paysage. Il est nécessaire cependant de trouver un équilibre car l'ombre des arbres impacte la croissance du riz * Commande et distribution d'arbres (2 € pièce) aux habitants du Parc (action menée depuis 1985 suite à un problème de graphiose de l'orme).	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Les terres sont hostiles car salées, peu productives et nécessitent de gros aménagements hydrauliques pour être valorisées. Ces terres sont soumises à une pression foncière forte. Les propriétés agricoles sont volumineuses et financièrement très chères donc peu accessibles pour les jeunes souhaitant s'installer. Ces propriétés sont souvent rachetées pour une vocation résidentielle. Le Conseil Général des Bouches du Rhône mène depuis longtemps une politique volontariste d'acquisitions foncières. La nouvelle Charte du Parc renforce la vigilance vis-à-vis du foncier et des transactions, avec un partenariat plus fort avec la SAFER.		

### Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Le département des Bouches-du-Rhône n'est pas très rural. La riziculture est omniprésente et les filières courtes sont essentiellement développées en maraîchage. L'élevage est une filière économique en difficulté. Le Parc considère que sa réflexion sur ce thème est récente. Il travaillait surtout avant sur le marquage de produits (IGP riz, AOC taureaux et vin) et l'aménagement de la Maison des produits Camargue (80% des élevages Camargue du Parc).			
Valorisation des productions	MARQUE PARC	Valoriser des produits ou prestations du Parc	Marque Parc sur le Vin (4 producteurs), sur la Pomme de terre primeur (1 producteur), sur l'accueil dans les manades de taureaux (7 éleveurs) et sur le tourisme équestre (8 professionnels).	Initiateur
	QUALIFICATION DES PRODUITS : AOC VIANDE DE TAUREAU ET IGP RIZ	Soutenir la mise en place de signes officiels de qualité pour appuyer les filières	Les éleveurs de taureaux tirent un complément de revenu par la vente de la viande (races de Camargue, de Combat et hybrides) en complément de celui des jeux taurins. Le Parc a donc initié et soutenu la mise en place d'une Appellation d'Origine Contrôlée " viande de taureau de Camargue " (AOP depuis fin 2001) propre à développer la filière bovine dans le delta et à ses abords. Il est également associé pour la réécriture du cahier des charges afin de le faire évoluer dans le cadre de la réforme de l'INAO. En 2011, 28 élevages sur 31 sont en AOP sur le territoire du Parc. Le Parc a également soutenu la mise en place d'un IGP sur le riz et participé à l'écriture de son cahier des charges. Les aires d'éligibilité de ces SOQ dépassent le territoire du Parc.	Initiateur et porteur
Appui à la commercialisation	POINT DE VENTE COLLECTIF	Apporter un appui à la valorisation touristique des produits du territoire	Dans le cadre d'un LEADER avec le Pays d'Arles, le Parc travaille sur la création d'un point de vente collectif avec une plate-forme logistique : Formation d'un groupe projet avec un voyage d'études et des formations, et la coordination d'une étude marketing et financière par un bureau d'études. L'étude juridique sera faite par les producteurs. Un appel d'offre a également été lancée.	Associé/ Pays d'Arles
	RESTAURATION COLLECTIVE	Soutenir les éleveurs et faire connaître les produits	Le Parc travaille aux côtés du Syndicat de Défense et de Promotion de la Viande AOP Taureau de Camargue, avec la restauration collective pour aider les éleveurs à valoriser les bas-morceaux avec la gardiane de Taureau (plus difficilement valorisable) et à faire connaître ce produit en milieu scolaire.	Associé / Syndicat AOP viande de Taureau

### CONTACTS :

<b>Parc :</b>	<b>04 90 97 10 40</b>		
<b>Chargés de mission :</b>			
Anne VADON	Agriculture, élevage, environnement	agri.elevage@parc-camargue.fr	04 90 97 19 88



**Caractéristiques : Données générales**

Date de création :	12/02/86
Dernier classement :	<b>15/03/00</b>
Région :	NORD-PAS DE CALAIS
Département :	Pas-de-Calais (62) 152 communes
Villes-portes :	Boulogne à l'ouest et Calais, au nord (à l'extérieur du territoire) ; Saint-Omer, à l'est (incluse dans le territoire). 186 000 habitants
Superficie :	130 000 ha
Territoire :	Le territoire présente une exceptionnelle diversité paysagère (forêts, coteaux calcaires, landes bocages, milieux littoraux, marais et autres zones humides...). Un territoire fortement urbanisé mais avec un secteur agricole qui reste important.
Occupation de l'espace (%):	Agriculture 65% Forêt 15%



**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture:	Elevage laitier prédominant (800 éleveurs), grandes cultures au nord (céréales, betteraves, lin), maraîchage traditionnel sur les marais audomarois (chou-fleur, endive de terre...).
SAU :	84 500 ha
1 900 exploitations agricoles (EA) professionnelles	dont 10 EA en AB dont 400 EA en circuits courts

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

En occupant 65% du territoire, l'agriculture, au-delà de sa fonction nourricière, est un élément essentiel de la gestion des paysages et de la biodiversité. En effet, la préservation des milieux agropastoraux passe par des pratiques agricoles adaptées, encouragées dans le cadre des MAET et un appui technique à la valorisation des prairies. Le Parc renforce son engagement sur la thématique "agriculture et biodiversité" avec un programme d'action plus important, en lien avec la trame verte et bleue. Le territoire présente une exceptionnelle diversité paysagère que le Parc continuera à protéger, valoriser et, parfois même, restaurer avec tous les partenaires concernés. La préservation du patrimoine culturel est aussi un enjeu majeur face au risque de banalisation du territoire. L'action du Parc portera sur le patrimoine architectural, les savoir-faire et les traditions locales, le patrimoine génétique. Le Parc entend également agir aux côtés de ses partenaires habituels (Chambre d'Agriculture, GRDA,...) sur le tissu agricole et contribuer à maintenir un nombre significatif d'exploitations à taille humaine en travaillant sur les Zones Agricoles Protégées et l'installation agricole (enjeu sur le foncier mis en avant dans la nouvelle charte). Le Parc soutient également les agriculteurs en leur apportant un appui à la commercialisation de leur production.

**Agri-environnement : Les actions menées**

Thème	ACTIONS			Position/ Partenaires
	Titre	Objectif	Démarche	
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Polyculture-élevage. La ressource en eau est un enjeu considérable. La lutte contre les pollutions et la maîtrise des eaux pluviales sont deux autres axes majeurs d'intervention dans ce domaine. Le Parc menait une action en faveur des outils de planification et d'aménagement (SAGE, contrats de rivières...), qui a depuis été reprise par des syndicats mixtes.			
Projet agricole territorial	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Développer l'agriculture biologique sur le territoire, en lien avec les objectifs du Grenelle	Le Parc travaille notamment avec le GABNOR pour encourager les agriculteurs à passer en agriculture biologique surtout sur la filière laitière. Pour cela, ils mènent des actions de sensibilisation, des diagnostics à la conversion (une cinquantaine réalisés jusqu'à présent chez des agriculteurs volontaires). Une dynamique s'est installée puisque on compte environ 3 à 5 conversions par an sur le territoire.	Associé / GABNOR
Appui technique	AIDE À LA VALORISATION DES PRAIRIES : "TOUS AUTOUR DE L'HERBE"	Mieux valoriser les prairies	« Tous autour de l'herbe », c'est le nom du programme d'actions lancé par le Parc, la chambre d'agriculture, le GNIS, les GRDA du Boulonnais et de Calais - Saint-Omer, afin d'accompagner les agriculteurs dans une meilleure valorisation de leurs prairies : gestion des systèmes herbagers, fertilisation, espèces semées, séchage en grange (accompagnement technique et administratif pour dépôt des dossiers de demande de subvention)... Ce programme consiste en l'acquisition de références, l'organisation de journées techniques, etc.	Associé/ chambre d'agriculture, le GNIS, les GRDA du Boulonnais et de Calais - Saint-Omer

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	Le territoire des Caps et Marais d'Opale compte actuellement 8 réserves naturelles régionales. Les espaces naturels remarquables : le littoral (dunes, falaises, estuaires), les zones humides (abritent une multitude d'oiseaux), le secteur bocager (abrite gibier et autres animaux sauvages), le milieu forestier, les pelouses calcicoles (richesse botanique), les landes acidoclines, l'ensemble vallées-versants (openfield).			
Mares	RESTAURATION DE MARES	Restaurer ou créer des mares en faveur de la biodiversité et des usages agricoles	Restauration de mares ou création de nouvelles mares pour favoriser la biodiversité et pour un usage agricole (abreuvement du bétail). Autres intérêts des mares : incendie, rétention des eaux sur les zones vulnérables. Le Parc finance à 80% la restauration des mares chez les agriculteurs volontaires. Mise en place de clôtures pour éviter l'accès direct aux bêtes, installation de pompes, suivi de la qualité de la mare, etc. Le Parc communique largement sur ce programme.	Initiateur
MAET	MISE EN ŒUVRE DES MAET	Préserver les espaces naturels et le paysage	Le Parc est opérateur des mesures agri-environnementales depuis 1994 (OLAE...). Elles portent sur les enjeux Paysage (entretien du bocage, des haies, gestion extensive des prairies, limitation des intrants, développement de la surface en herbe avec conversion des terres), Zones Humides (sur le marais audomarois et les zones de prairies humides, pas de fertilisation et retard de fauche) et Natura 2000 (pelouses calcicoles et gestion des prairies remarquables). Projet de mise en œuvre de la nouvelle MAET Zones humides avec objectifs de résultats.	Opérateur

Prairies	ORGANISATION DU CONCOURS PRAIRIES FLEURIES	Valoriser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité	Organisation du Concours Prairies Fleuries en 2011, à petite échelle, avec un réseau d'agriculteurs ayant des prairies intéressantes. Ce concours va permettre de dresser une liste de plantes indicatrices des prairies du territoire. MAE Herbe_07 à voir pour 2012.	Initiateur
Trame verte et bleue	TERRITOIRE PILOTE TRAME VERTE ET BLEUE EN MILIEU AGRICOLE	Impliquer les exploitations agricoles dans la mise en œuvre de la trame verte et bleue	Participation au programme pilote "Appui à la mise en œuvre de la trame verte et bleue en milieu agricole" (2010). Expérimentation sur 5 ans avec un agriculteur volontaire. Zone test : une exploitation agricole en grandes cultures (50 ha). Une MAE spécifique sur le maillage écologique est aussi proposée à cette échelle. Un suivi faune et flore avec une expertise permet d'évaluer le projet. L'idée est de pouvoir proposer le même type de démarche aux agriculteurs volontaires.	Initiateur

#### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	PROTECTION DES VARIÉTÉS LOCALES DE FRUITIERS	Sauvegarder les variétés locales	Avec le Centre Régional de Ressources Génétiques, le Parc protège les variétés locales de fruitiers en proposant aux particuliers d'en acquérir à des prix avantageux (opération « plantons le décor »), en plantant des vergers conservatoires et des « vergers de maraude » dans les communes, et en proposant aux agriculteurs la plantation ou la restauration de vergers familiaux.	Centre Régional de Ressources Génétiques
Préservation de races locales				

#### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL		PCET sur le Boulonnais et l'Audomarois.	
Accompagnement des exploitations agricoles	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS PLANETE	Tester l'outil et proposer des plans d'action aux agriculteurs	Le Parc a réalisé quelques diagnostics PLANETE afin de tester la pertinence de l'outil pour le territoire, et proposer des actions concrètes aux agriculteurs. Cette opération a été sans suite car la réalisation des diagnostics prenait beaucoup trop de temps. Les chambres d'agriculture, au travers des plan de performance énergétique, proposent la réalisation de diagnostics énergétiques.	Initiateur
Valorisation énergétique de la biomasse	BOIS ÉNERGIE	Valoriser économiquement le bois de haies et encourager le développement des énergies renouvelables	Le Parc encourage les agriculteurs et les collectivités à l'installation de chaudières bois à travers la réalisation d'études de faisabilité, permettant la valorisation économique du bois issu des haies ainsi que leur entretien et le développement d'un mode de chauffage propre à partir d'une énergie renouvelable. Les agriculteurs font appel à une entreprise pour le matériel de déchiqueteuse. Le Parc souhaiterait qu'une collectivité locale s'engage dans cette démarche pour que les agriculteurs s'organisent afin de répondre à cette nouvelle demande.	Initiateur
Gestion des déchets agricoles	GESTION DES DÉCHETS AGRICOLES NON ORGANIQUES	Organiser la collecte des déchets agricoles	Avec les partenaires agricoles, le Parc a défini une stratégie locale pour offrir des solutions à l'accumulation des déchets agricoles non organiques qui ne bénéficient pas actuellement de filières d'élimination sur la région. Après une phase d'étude et de sensibilisation de la profession, des expériences sont menées sur les territoires du Calaisis, du Boulonnais et de l'Audomarois, pour une collecte une ou deux fois par an. Ces déchets sont ensuite transférés dans une usine de retraitement.	Initiateur
	COLLECTE DES PNEUS	Déstocker les pneus pour les recycler et proposer des alternatives	Les pneus sont utilisés pour recouvrir les silos afin d'éviter les entrées d'air. Problématique : aucune filière d'élimination n'est proposée aux agriculteurs pour les pneus devenus inutilisables. Ils représentent un volume important (plusieurs centaines de tonnes). Le Parc a mis en place une opération de déstockage des pneus usagés pour les confier à une usine de recyclage. Le Parc mène en parallèle des actions de sensibilisation sur les alternatives qui existent aux pneus pour silos avec une expérimentation en cours sur une dizaine de fermes (avec des portes-ouvertes) afin d'éviter les pneus et les bâches. Un stagiaire va analyser cette expérimentation (retour des agriculteurs, pertinence des alternatives mises en place et aspects techniques, etc.).	Initiateur

#### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	Le territoire présente une exceptionnelle diversité paysagère (forêts, coteaux calcaires, landes bocages, milieux littoraux, marais et autres zones humides...).		
	PROGRAMME DE RECONQUÊTE DES PAYSAGES RURAUX	Préserver les paysages ruraux	Au-delà des douze espaces à identité paysagère forte, identifiés dans la charte, le Parc agit pour la préservation et parfois la restauration des paysages et du cadre de vie de son territoire, en utilisant tous les outils à sa disposition : études paysagères communales, mesures agri-environnementales, fonds de reconquête du paysage rural, avis techniques, études d'impact, etc. Ce programme permet par exemple aux agriculteurs d'obtenir des financements (à hauteur de 80% maximum) pour la plantation de haies, avec un schéma de plantation (essences locales, haies larges, arbustives...). Problème : certaines haies sont encore mal entretenues sur le territoire et le matériel peu adapté. Le Parc souhaiterait relancer un programme de communication auprès des entrepreneurs. Une réflexion est également menée sur l'intégration des corps de ferme. Le Parc s'appuie également sur les documents d'urbanisme pour préserver durablement le bocage, par l'inventaire et la classification des haies, en lien avec les collectivités locales.	Ces actions sont toujours menées en partenariat avec les élus, les socioprofessionnels et représentants associatifs concernés.
	AIDE À LA PLANTATION	Encourager la plantation de haies	Les plantations jouent un rôle très important dans la reconquête des paysages ruraux. Le Parc apporte conseils et assistance technique aux collectivités. Les agriculteurs peuvent bénéficier d'un fonds d'aide. Enfin, l'opération « Plantons le décor » permet chaque année aux habitants du Parc de bénéficier de conseils et de commandes groupées d'arbres, arbustes et fruitiers d'essences locales à des tarifs avantageux.	Initiateur

	SCHÉMA DE COHÉRENCE DES BOISEMENTS	Encadrer le boisement de parcelles	Le départ en retraite des exploitants agricoles et leur non remplacement conduit au boisement des terres. En effet, 80% des terres sont en fermage. Le propriétaire, s'il ne trouve pas de repreneur, récupère les terres pour les boisier (ex sur 20 à 30 ha), ce qui a un impact conséquent sur les paysages. Le seul outil qui permet de limiter ces pratiques est la réglementation (via le Conseil Général). Le Parc mène par ailleurs des actions de sensibilisation et a mis en place un schéma de cohérence des boisements, à destination des propriétaires, pour orienter les boisements sur des secteurs géographiques identifiés et sur des types de boisements (pas de peupleraies...) et respecter ainsi le paysage.	Initiateur
	GUIDE INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES BÂTIMENTS AGRICOLES	Intégrer la dimension paysagère dans la construction	La mise aux normes des bâtiments d'élevage entraîne la construction d'un grand nombre de nouveaux hangars. Le Parc et la Chambre d'Agriculture assurent la promotion de solutions simples et peu onéreuses pour améliorer l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage. Un guide technique a été édité. C'est sur la base de ce document que le Parc délivre son avis technique sur les demandes de permis de construire déposées par les agriculteurs de son territoire. Pour compléter son travail de conseil et d'avis auprès des agriculteurs sur les projets de bâtiments agricoles, le Parc a élaboré une charte de qualité.	Associé / Chambre d'agriculture
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Enjeu sur le foncier de plus en plus fort en raison de la pression urbaine, la perte du nombre d'exploitations agricoles, l'apryramide des âges, l'agrandissement des structures. Cela se concrétise notamment par l'extension des ceintures péri-urbaines, la restructuration du réseau routier, l'évolution des zones d'activités, le développement de l'habitat en milieu rural, ... Un territoire fortement urbanisé mais avec un secteur agricole qui reste important.		
	Veille sur les PLU et les SCOT			
	MISE EN PLACE DE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE	Préserver des terres agricoles	Le PNR, la chambre d'agriculture et la communauté d'agglomération ont appuyé la commune de Condette (située en périurbain) pour la mise en place d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) en 2010 pour préserver les terres agricoles. Lancement de l'enquête publique à venir pour obtenir l'arrêté préfectoral. Projet de PAEN en lien avec une communauté de communes.	Associé / chambre d'agriculture, commune et communauté d'agglomération
RÉPÉRAGE DES CÉDANTS ET DES TERRES AVEC L'ADASEA	Maintenir un maillage dense d'exploitations agricoles sur le territoire, des fermes à taille humaine, familiale	Un repérage des cédants et des terres qui vont être libérées a été effectué en lien avec l'ADASEA sur deux territoires différents. Le Parc ne mène pas d'actions concrètes pour accompagner la reprise des exploitations (chasse gardée de la chambre d'agriculture et de l'ADASEA). Il a organisé des journées portes-ouvertes sur les fermes avec le témoignage d'un jeune agriculteur installé hors cadre familial. Le Parc souhaite renforcer sa position sur l'enjeu du devenir du foncier (inscription plus forte dans la charte) en développant un programme d'actions.		Associé / ADASEA

#### Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Territoire fortement urbanisé.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC	Valoriser des produits du territoire	Tarte papin, fromage Batistin, cidre, carottes de Tilques, endives de pleine terre... bénéficient actuellement de la marque Parc. Le Parc a freiné sa démarche dans le marquage des produits qui est consommatrice de temps, alors que beaucoup de fermes font de la vente directe. De plus, la chambre d'agriculture possède un service pour accompagner les projets individuels.	Initiateur
Appui à la commercialisation	ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES COLLECTIVES	Encourager les démarches collectives	Le Parc a accompagné début 2000 un projet de magasin de 4 producteurs à Saint-Omer	Appui
	OPÉRATION "LA CANTINE A BON GOÛT"	Introduire des produits du territoire dans la restauration collective	Le Parc mène une réflexion sur la restauration collective, pour mettre en réseau les écoles primaires avec les producteurs locaux. L'opération « la cantine a bon goût », proposées à toutes les communes, permet chaque année de servir plus de 5000 repas de terroir dans les cantines scolaires.	Associé
Promotion/ communication				

#### Qualité de vie en agriculture

#### Actions pédagogiques, agri-tourisme

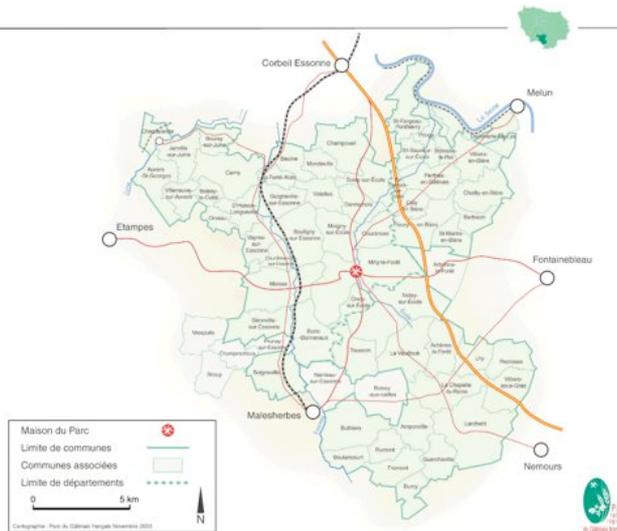
<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc :</b>	03 21 87 90 90		
<b>Chargés de mission :</b>			
Axelle CAGNARD- TRIPLET	Agri-environnement	atriplet@parc-opale.fr	03 21 87 90 89
Marie-Pierre FAUQUEMBERGUE	Diversification et installation/transmission	mpfauquembergue@parc-opale.fr	

**Caractéristiques : Données générales**

Date de création : 04/05/1999  
 Dernier classement: 29/04/2011  
 Région : Ile-De-France  
 Départements : Essonne (91) et Seine-et-Marne (77)  
 69 communes  
 82 153 habitants  
 Superficie : 75 640 ha  
 Territoire : Milieu agricole ouvert. Territoire francilien

Occupation de l'espace (%):

- Agriculture 55%
- Bois-Forêt 33%
- Urbanisation 8%
- Milieux naturels ouverts 3%
- Parcs et jardins 1%



**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture: Orientation grandes cultures (80%) – se maintient. Cultures spéciales (maraîchage) (10%) et productions traditionnelles (cressiculture, plantes aromatiques et médicinales, élevage, miel...) – ont du mal pour certaines à se maintenir et nécessitent un soutien et une valorisation plus importante.

SAU : 34180 ha 88 ha/EA  
 388 exploitations agricoles (EA) dont 291 professionnelles en 2000 (Estimation 355 EA en 2006) dont 5 EA en AB

Évolution : Baisse du nombre d'exploitations lié à la baisse de la population agricole  
 Autres :

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

Les grandes cultures sont en filières longues et structurées. Le Parc oriente ses actions vers les cultures spécialisées et les productions traditionnelles qui sont en difficulté. Il affirme son soutien à travers un accompagnement aux projets de diversification et la mise en place de filière (ex. : chanvre), un appui aux installations, à la transformation (ex. : légumerie collective) et à la commercialisation des produits (travail avec la restauration collective) et leur promotion (Marque Parc). Il s'attache à préserver les paysages et la biodiversité (chouette chevêche, mares, mouillères, etc.) et à préserver la ressource en eau du point de vue qualitatif et quantitatif, en zones de grandes cultures.

**Agri-environnement : Les actions menées**

Thème	ACTIONS			Position/ Partenaires
	Titre	Objectif	Démarche	
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Orientation grandes cultures. Ile-de-France en zone vulnérable donc enjeu sur qualité et approvisionnement de l'eau. Les mouillères dont la plaine de Bière offre la plus grande concentration régionale.			
Diversification	APPUI PONCTUEL AUX PROJETS DE DIVERSIFICATION, MODERNISATION, DÉVELOPPEMENT	Accompagner l'évolution de l'agriculture en soutenant financièrement les projets en lien avec le projet de développement du Parc	Le Parc a un programme d'aides directes pour financer les projets de diversification d'agriculteurs. Ex. : Mise en place d'un atelier de volailles chez un céréalier, modernisation d'un point de vente et mise en place d'un site Internet, projet d'aider un maraîcher à développer un atelier pain (avec transformation et commercialisation) sur sa ferme.	Appui financier du Parc (via le Leader) et technique
Gestion de la ressource en eau	AIDES À L'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX SÉCURISÉS POUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES	Préserver la ressource en eau	Le Parc a mis en place des aides à l'aménagement de locaux sécurisés pour les produits phytosanitaires, d'aires de remplissage et de lavage du matériel de pulvérisation. 19 agriculteurs ont bénéficié de diagnostics et d'aides. Par ailleurs, le Parc participe au groupe de travail régional Phyt'Eaux propres dont la mission est d'élaborer un programme d'actions pour prévenir la contamination des eaux par les produits phytosanitaires et de reconquérir la qualité de l'eau.	Associé
	RÉCUPÉRER LES EAUX PLUVIALES POUR DES USAGES AGRICOLES		Le Parc incite les agriculteurs à ne plus utiliser l'eau potable mais à récupérer les eaux pluviales pour le lavage du matériel ou autres. Concerne tous les types d'agriculture.	Initiateur

### Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	Le territoire porte une responsabilité majeure vis-à-vis de nombreuses espèces franciliennes des platières (espèces pionnières des mares et des landes), pelouses sèches, mares et mouillères ainsi que des marais alcalins. L'urbanisation, même peu étendue - une infrastructure suffit - peut compromettre la continuité et par-là même le fonctionnement durable de ces espaces. Ces discontinuités nuisent également au fonctionnement du maillage écologique régional, support de biodiversité. Les MAET sont gérées par la Chambre d'Agriculture.			
Mares et mouillères	SENSIBILISATION À LA PRÉSERVATION DES MARES ET MOUILLÈRES	Préserver la faune et la flore spécifiques et d'intérêt patrimonial des mares et mouillères	Le Parc sensibilise les agriculteurs et signe des conventions avec eux en lien avec leurs pratiques. En plaine de Bière, la présence de mares sur leurs parcelles représente pour eux un handicap, de telle sorte qu'ils cultivent cette zone quand les mares sont à secs ou les remblaient. Le Parc les sensibilise sur la valeur naturelle de ces mares en terme de faune et de flore protégée et sur leur fonctionnement (résurgence de nappe).	Initiateur
Chouette chevêche	INCITATION À LA MISE EN PLACE DE NICHOURS SUR LES FERMES	Préserver des espèces d'intérêt patrimonial	Le Parc incite à la pose de nichoirs pour les rapaces nocturnes (chouette chevêche surtout) dans les hangars et les vergers. Sensibilisation, conventionnement avec les agriculteurs, mise à disposition de nichoirs.	Initiateur

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	PRÉSERVATION DE VARIÉTÉS FRUITIÈRES ET LÉGUMIÈRES	Préservation de la biodiversité cultivée	En 2011, le Parc va faire appel à un prestataire pour un inventaire du patrimoine fruitier et légumier sur le territoire. Un programme d'actions sera par la suite mis en place.	Parc initiateur. Prestataire pour l'étude.
Préservation de races locales	PRÉSERVATION DE LA POULE GÂTINAISE	Préservation d'une race locale à faible effectif	La tradition avicole étant, en effet, ancrée de longue date sur le territoire, le Parc a souhaité relancer la production de la Poule de race Gâtinaise. La marque «Poule de race Gâtinaise » a été déposée à l'institut national de la propriété individuelle (INPI). Depuis 2004, le Parc agit en faveur de la conservation et amélioration génétique et sélection de la poule gâtinaise en lien avec le Centre de sélection de la volaille de Bresse (diversification sur la sélection de races anciennes). 4 agriculteurs étaient initialement volontaires, aujourd'hui 2 éleveurs (1 naisseur et 1 engraisseur) et 1 restaurateur continuent le projet.	Associé/ Centre de sélection de la volaille de Bresse

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Contexte et enjeux	En Gâtinais, la consommation de carburant est l'impact énergie le plus important et un poste coûteux pour les agriculteurs. Des actions sont menées par un groupe d'agriculteurs sur les économies d'énergie sur les engins agricoles (réglage carburateur). C'est la chambre d'agriculture qui accompagne les actions en lien avec l'énergie dans les exploitations agricoles.			
Filière de production d'éco-matériaux	MISE EN PLACE D'UNE FILIÈRE CHANVRE	Valoriser le chanvre, culture économe en intrants (0 phytos, N uniquement au semis). Développer les filières non-alimentaires locales et l'éco-construction.	Le Parc souhaite mettre en place un groupe d'agriculteurs pour produire, transformer et commercialiser localement le chanvre. Depuis 2009, il met en place des actions de sensibilisation et organise des formations autour du chanvre (présentation de la plante, itinéraires techniques, références technico-économiques, etc.). En 2011, le Parc s'attachera à la partie transformation fibres courtes/fibres longues. Une vingtaine d'agriculteurs devraient se structurer courant 2011, sous forme d'association. L'objectif est de mettre en place une usine collective pour la transformation (défibrer la plante). Le Parc s'est appuyé sur l'expérience de territoires dans une démarche similaire (filiale semi-industrielle). NOTE : Cette action est à ses débuts. Frein : problème de certification peu adaptée aux agri-ressourcés. Nécessité de l'avis du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) pour certification (Norme NF...).	Accompagnement par le Parc. Partenariat avec les 2 chambres d'agriculture, l'ARENE (Agence Régionale pour l'Environnement et les nouvelles énergies) Ile-de-France (étude agro-matériaux en IDF). Lien avec l'association "Construire en chanvre"

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	Les espaces agricoles et boisés constituent la trame du système des espaces ouverts régional. Haies, bosquets, arbres isolés		
	INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES BÂTIMENTS AGRICOLES	Favoriser l'implantation d'éléments paysagers en fonction des entités paysagères d'antan.	Le parc peut être amené à recommander des haies dans les vallées ou des bosquets et arbres isolés sur plateaux, en lien avec paysage d'antan. Visite d'exploitation et recommandation de variétés et de plan de plantations. Action en développement en raison de l'évolution de la PAC (passage de 3% à 5% d'éléments topographiques). Ex : 2010, 5 agriculteurs concernés. Note : Une charte paysagère sur chaque entité, est déclinée au niveau communal avec un Atlas.	Appui technique et financier du Parc
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Enjeu foncier fort mais "verrouillé" par la profession. Concurrence entre agriculteurs pour foncier.		
	APPUI À L'INSTALLATION DE MARAÎCHERS HORS CADRE FAMILIAUX	Encourager l'installation d'agriculteurs sur les cultures spéciales	Appui technique et financier du Parc à l'installation de maraîchers hors cadre familial, dans le cadre de création d'AMAP ou autres. 1 installation en cours. Le Parc entre en discussion avec les élus pour identifier des lieux potentiels pour une installation (moins de 5 ha pour un couple). La difficulté réside dans l'accès au foncier où la concurrence se fait au sein du monde agricole.	Appui technique et financier du Parc. En lien avec les Chambres d'Agriculture et les ADASEA.

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	Des cultures spécialisées et des productions traditionnelles fragiles qui nécessitent d'être soutenues. Plusieurs événements sont organisés chaque année pour faire connaître à la fois l'activité agricole et les produits. Le Parc se situe à proximité de Paris et du marché de Rungis grâce à l'autoroute A6, où le potentiel de consommation est fort. Les filières liées aux grandes cultures sont longues et structurées. Les produits maraîchers sont vendus pour la plupart sur le marché de Rungis. La demande en circuits courts (ex : AMAP) se développe. La vente directe concerne essentiellement les exploitations de maraîchage et de cresson et un peu l'élevage (lapins, volailles...).			
Valorisation des productions	MARQUE PARC CRESSON DE FONTAINE	Valoriser et promouvoir ce produit spécifique du territoire	L'eau de culture provient de sources et termine sa course dans la rivière. Typique des fonds de vallées, la culture de cette plante aquatique se fait dans une eau de qualité contrôlée. L'implantation de ce type de culture dans le Gâtinais français est très ancienne. 10 cressiculteurs ont reçu la marque Parc en 2000. Note : On en trouve aussi dans PNR Oise de France.	Initiateur
	MARQUE PARC MIEL DU GÂTINAIS	Promouvoir une activité traditionnelle du Gâtinais français	La bonne connaissance de la flore du Parc permet aux apiculteurs de produire des miels typiques tels que les miels d'acacia, de châtaignier, de bruyère et de forêt. Appellation la plus vendue en France. La marque Parc concerne les miels d'acacia, bruyère, châtaignier, forêt et sainfoin. 95% apiculteurs amateurs. Seulement 2 professionnels. Note: Aujourd'hui on trouve du miel toutes fleurs sur le Gâtinais et en région Centre.	
	MARQUE PARC MENTHE POIVRÉE de Milly-la-Forêt	Promouvoir une spécialisation très ancienne	Les producteurs font aujourd'hui le pari de cultiver une Menthe poivrée de haute qualité, en plein champ : elle est produite selon un mode de culture traditionnel, sur de petites surfaces, impliquant un travail important. C'est une culture « à taille humaine ». 1 producteur.	
Appui à la transformation	APPUI À LA MISE EN PLACE D'UNE LÉGUMERIE COLLECTIVE	Valoriser la production de légumes lors de la saison estivale et satisfaire à la demande de la restauration collective et des habitants	Dans le cadre du programme Leader (début en mars 2009).	Associé/ chambres d'agriculture
Appui à la commercialisation	INTÉGRER DES PRODUITS DU GÂTINAIS DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE	Valoriser les produits locaux, permettre aux agriculteurs de nouveaux débouchés.	Dans le cadre du programme Leader (début mars 2009). Un diagnostic des écoles et collèges du territoire a été réalisé, et un échange a été mis en place avec les agriculteurs. Analyse des besoins des cuisines et un diagnostic des producteurs. Produits concernés : maraîchage, volaille + 1 arboriculteur professionnel. Un collège pilote propose ponctuellement des menus à base de produits du Gâtinais. Problème : logistique, livraison (qui livre? quand?). Certaines communes souhaitent des produits uniquement Bio, or peu de Bio sur le territoire : 1 céréalier (sur 400), 3 maraîchers dont 2 en conversion, 1 cressiculteur.	Partenariat avec les chambres d'agriculture, collectivités locales

**Qualité de vie en agriculture**

**Actions pédagogiques, agri-tourisme**

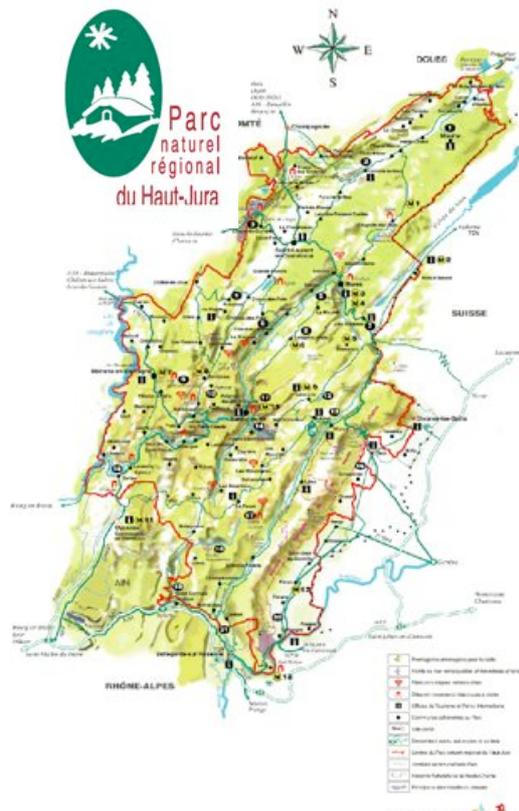
<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc :</b>		<b>01 64 98 73 93</b>	
<b>Chargés de mission :</b>			
Arnaud CHARPENTIER	Responsable Pôle développement local en charge de l'Agriculture	<a href="mailto:a.charpentier@parc-gatinais-francais.fr">a.charpentier@parc-gatinais-francais.fr</a>	
Julia Manaquin	Chargée de mission Leader	<a href="mailto:j.manaquin@parc-gatinais-francais.fr">j.manaquin@parc-gatinais-francais.fr</a>	

# PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-JURA

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	21/04/86
Région :	RHÔNE-ALPES et FRANCHE-COMTÉ
Département :	Jura, Doubs (Franche-Comté) et Ain (Rhône-Alpes) 118 communes
Villes-portes :	Divonne-les-Bains, Gex, Bellegarde-sur-Valsérine, Oyonnax, Ferney-Voltaire et Pontarlier
Superficie :	71 000 habitants 164 065 ha
Territoire :	Transfrontalier avec la Suisse, c'est un espace montagnard, entaillé par la vallée de la Biemme et par la vallée de la Valsérine qui débouche sur Bellegarde. Aux franges du massif jurassien son identité est forte. Il correspond à la haute-chaîne du Jura plissé, caractérisé par une série de plis calcaires, de chaînons parallèles, délimités ou séparés par des vallées encaissées. Il culmine au crêt de la neige dans l'Ain à 1711 mètres. Une économie centrée sur l'industrie, l'artisanat et le tourisme.
Occupation de l'espace (%):	Agriculture 30% Forêt 65%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	La production laitière (80% des exploitations) est centrée autour des fruitières et de la transformation en fromages AOC. On peut distinguer clairement sur le parc les zones à dynamique laitière AOP forte et les autres zones. L'élevage de viande bovine est la seconde production du Haut-Jura (une quarantaine d'exploitations). Les produits fermiers : environ 40 exploitations pratiquent quasiment toutes la vente directe pour tout ou partie de leur production.
SAU :	41 000 ha
366 exploitations agricoles (EA)	472 exploitants dont 10% en circuits courts (vente directe individuelle)
Évolution :	La forte déprise agricole accentue l'isolement des exploitations, 30% des communes ont moins de deux exploitations. Cette tendance s'accroît encore du fait de la réduction du nombre d'exploitations et de la concentration de l'activité agricole sur les meilleures terres.

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Bien que l'agriculture participe pour une faible part à l'emploi (3% de la population active), elle joue un rôle déterminant en terme d'occupation de l'espace. Les modes d'exploitations plutôt extensifs, sont basés sur le principal atout de la région : les prairies naturelles de qualité. Le Parc s'emploie à préserver les milieux agro-pastoraux remarquables du territoire (pelouses sèches, prés de fauche, milieux humides), à travers la mise en oeuvre de MAEt et un travail sur le zonage Haute Valeur Naturelle. Néanmoins le repli de l'agriculture sur les terres les plus faciles à exploiter, l'abandon progressif des estives, conduisent à des phénomènes de déprise cruciaux pour l'économie agricole, le développement touristique et local et le maintien d'une certaine biodiversité. Le Parc soutient les coopératives laitières existantes sur le territoire et les filières de qualité (AOP). En effet, la production du Parc est valorisée à 90% à travers la filière lait AOC, très structurée (circuit long), et sur laquelle le Parc a peu d'emprise. Il travaille avec les coopératives fruitières sur l'aménagement de galeries de visites et magasins, et étudie l'offre et la demande sur le territoire afin de pouvoir engager des actions. La nouvelle charte (2011) intègre davantage ces aspects économiques de l'agriculture par le souhait de développer les circuits courts, mais aussi les économies d'énergie. En effet, le travail a développé un certain nombre d'actions sur les économies d'énergie dans les exploitations agricoles et les coopératives laitières et sur la production d'énergie renouvelable. Enfin, face à la déprise agricole sur certains secteurs et à la pression urbaine sur le Pays de Gex, le Parc a engagé une réflexion autour de la préservation du foncier agricole et de la transmission des exploitations agricoles en lien avec les partenaires.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	ACTIONS			
	Titre	Objectif	Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Les exploitations en système foin-regain (85% des exploitations) sont restées de type extensif avec des chargements entre 0,4 à 0,8 UGB/ha. Quant aux exploitations en système de polyculture élevage du Pays de Gex (15% des exploitations), elles utilisent alpages et bas monts des Monts Jura de façon extensive. En tête de six bassins versants, le Haut-Jura constitue un véritable château d'eau pour les régions périphériques. Le sous-sol karstique favorise l'infiltration rapide des eaux engendrant un réseau hydrographique souterrain complexe. Il est à l'origine de la rareté des points de ressource en eau en altitude. Peu de pollution d'origine agricole.			
Projet agricole territorial	Une volonté de ne pas assoir l'ensemble du projet de développement agricole du territoire sur le bio	Maintenir un maillage dense de coopératives	Le Parc affiche une volonté de ne pas soutenir spécifiquement l'agriculture biologique sur la filière laitière afin d'éviter de déstabiliser l'organisation collective en place sur le territoire. Certaines coopératives sont de très petites tailles et le départ en Bio d'un agriculteur peut remettre en cause la coopérative. Notons toutefois que sur les autres productions, les exploitations diversifiées sont pour beaucoup en AB et en vente directe. Le projet territorial de soutien à l'agriculture durable et territoriale ne passant pas uniquement pas le label Bio	Initiateur

### Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	Les pelouses sèches, les alpages, les pré-bois, les milieux humides constituent des milieux naturels qui font encore l'objet aujourd'hui d'exploitation mais qui à termes risquent d'être délaissés. La désignation de sites Natura 2000 sur le territoire du Parc atteste de sa représentativité au niveau européen en même temps qu'elle confirme les volontés locales exprimées par la Charte de préserver la diversité biologique.			
Milieux agro-pastoraux	MISE EN ŒUVRE DES MAETER	Préserver les milieux agro-pastoraux	22 sites Natura 2000. Le Parc est opérateur sur 21 sites et opérateur agri-environnemental sur l'ensemble des sites. MAEt sur les prés de fauche (uniquement mesure Herbe_07 : prairies fleuries), sur les pelouses sèches (0 ferti, ajustement de la pression de pâturage, Herbe_09 : gestion pastorale suite aux diagnostics pastoraux réalisés par les chambres d'agriculture, l'ONF et CRPF), sur les milieux humides type tourbières ou prairies humides (réduction ou interdiction de la fertilisation, 0 minéral) pour limiter le transfert des nutriments.	Opérateur
	ZONAGE HAUTE VALEUR NATURELLE	Enjeu paysager, biodiversité et environnement	Une étude a été menée en 2010 sur la définition de critères pour le zonage Haute Valeur Naturelle (HVN). Le Parc a mené cette étude sur une zone très riche du point de vue naturelle et souhaiterait étudier un site moins remarquable afin d'aider à la définition des critères. Se posent beaucoup de questions : quelle échelle? Où mettre le curseur pour les critères? à quoi on se compare? etc. Le zonage HVN permettrait la mise en place des MAE en dehors des zones Natura 2000.	Initiateur / Conservatoire botanique, architecte paysagiste, entomologistes, OPIE, ornithologues, chambres d'agriculture, contrôle laitier, Université de Besançon...
EXPÉRIMENTATION EN 2007 ET PARTICIPATION EN 2008, 2009 ET 2010 CONCOURS PRAIRIES FLEURIES				
Trame verte et bleue	TRAME VERTE ET BLEUE	Assurer la continuité écologique sur le territoire	Une étude en cours sur l'identification des zones nodales, cœurs de biodiversité, grandes coupures, etc. Il s'agira ensuite de proposer des modes d'action, si possible en lien avec les MAE ou le zonage HVN.	Initiateur

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL		PCET fin 2010. Pas de volet agricole spécifique.	Programme LEADER autour de la
Économies d'énergie	ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	Promouvoir les économies d'énergie	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS PLANÈTE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES (en lien avec les chambres d'agriculture. Le Parc a mis en place une formation Solagro sur cette thématique. Le programme Leader permet ainsi une aide aux investissements (semblable au Plan de Performance Énergétique). Le Parc a mis en place des FORMATIONS sur la conduite économique et les réglages tracteurs.	
	ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR LES COOPÉRATIVES LAITIÈRES		En lien avec la Fédération Régionale des Coopératives Laitières (FRCL), des diagnostics process énergie et fluides sont réalisés dans les coopératives, avec des recommandations. Le soutien aux investissements et le suivi des consommations d'énergie sont assurés dans le cadre du programme Leader.	
Production d'énergie renouvelable	Pas de soutien direct aux installations photovoltaïques			
	Bois-énergie		La filière bois-énergie concerne principalement les forestiers et collectivités. Projet de plateforme de séchage collectif, etc.	ONF, CRPF
	PROJET DE MISE EN PLACE D'UN MÉTHANISEUR COLLECTIF	Valoriser les effluents des petites structures agricoles	Le Parc mène une réflexion sur la possibilité de mettre en place un méthaniseur collectif sur le territoire pour valoriser les effluents des petites exploitations. Le Parc tente d'apporter des réponses aux nombreuses questions qui émergent sur les aspects gestion, compatibilité avec les AOC, impact sur la biodiversité, volumes nécessaires, etc.	Initiateur
Réflexion sur la réduction des GES	Réflexion sur les circuits courts		Démarrage des réflexions	

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	Un territoire boisé à 65% : un paysage dominé par la forêt. Petites combes insérées dans la forêt, pré-bois, alpages : le relief accidenté, l'imbrication de la forêt et des pâturages, la présence d'un habitat dispersé, font la richesse et la typicité des paysages haut-jurassiens. Mais le revers de la médaille est la difficulté à maintenir cette structure paysagère dans le contexte agricole actuel : les espaces agricoles ne représentent plus que 25% du territoire et ils tendent encore à diminuer. Il y a un réel enjeu paysager sur les pelouses sèches et les prés bois		
	CHARTRE PAYSAGÈRE	Sensibiliser les élus à la préservation et la qualité paysagère de zones agricoles	A l'échelle intercommunale, l'élaboration de chartes paysagères, fournit un cadre de réflexion privilégié pour reconsidérer la place de la forêt et des zones agricoles, et permet de mieux maîtriser l'évolution des paysages tout en recherchant des moyens de gestion adaptés. Elle passe également par la production de documents de sensibilisation et de guide-conseils pour les recommandations paysagères et architecturales. Un suivi annuel de la mise en oeuvre de la charte paysagère est effectué avec tous les partenaires ayant été associés à son élaboration.	Associé
	LE PARC PORTEUR D'UN SCOT RURAL	Préserver les zones à enjeu agricole ou paysager.		
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Le Haut-Jura est une des zones de Rhône-Alpes et de Franche-Comté où le nombre d'actifs agricoles est le plus faible. La forte déprise agricole accentue l'isolement des exploitations, 30% des communes ont moins de deux exploitations. Cette évolution est cruciale car c'est bien par une pratique de l'action collective locale, comme l'a montré la création de nombreuses coopératives, que l'agriculture du Haut-Jura peut faire face à son isolement. Pour cela le maintien d'un réseau viable d'exploitations est indispensable. Cette tendance s'accroît encore du fait de la réduction du nombre d'exploitations et de la concentration de l'activité agricole sur les meilleures terres. De plus, la pression foncière est forte sur le Pays de Gex (urbanisation). Sans se porter directement acquéreur, le Parc encourage les communes ou leurs groupements à s'assurer la maîtrise foncière des espaces naturels les plus riches et les plus fragiles, ou à l'assurer par le biais des conservatoires des espaces naturels. Le Parc soutient les démarches d'acquisition foncière des sites naturels remarquables et fragiles par les communes. Il apporte son concours à l'élaboration de documents d'orientation de gestion de ces sites, à l'organisation et au suivi de la gestion.		
	LE PARC PORTEUR D'UN SCOT RURAL	Préserver les zones à enjeu agricole ou paysager.		
	PARTICIPATION AU REPÉRAGE DES CÉDANTS	Maintenir des agriculteurs sur le territoire	Le Parc a participé au repérage des cédants de plus de 55 ans, réalisé par les chambres d'agriculture (ex-ADASEA) sur deux communautés de communes afin de connaître le devenir de l'exploitation agricole, d'apporter un suivi individuel aux agriculteurs cédants et de les mettre en relation avec les porteurs de projet. Repérage également des zones embroussaillées.	Associé / chambres d'agriculture

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	On peut distinguer "la montagne fromagère" (secteurs des Plateaux, du Grandvaux et du val de Mouthe, des combes d'altitude et de la Valserine) des autres secteurs. Les exploitations de la montagne fromagère en production laitière avec transformation en produits de qualité (fromages AOC) sont largement majoritaires. Cette filière constitue un bon baromètre du dynamisme agricole local avec 17 ateliers regroupant 195 producteurs, les exploitations concernées sont en générales spécialisées en lait, sans autres productions agricoles. Elles peuvent par contre avoir d'autres revenus complémentaires (activités saisonnières, prise de bêtes en pension). 90% du lait produit sur le territoire du Parc est destiné aux filières AOC. Les coopératives sont déjà très bien structurées. Les éleveurs ne sont donc pas « disponibles » pour d'autres formes de commercialisation. A côté des AOC, sur les secteurs du Pays de Gex par exemple, l'agriculture qui s'était complètement déstructurée s'est reconstruite sur des créneaux de vente directe : produits laitiers, viande bovine ou ovine ou les possibilité de vente des produits en Suisse. Les 10% d'agriculteurs restants ne sont pas tous disponibles non plus pour se lancer dans un projet collectif. Peut-être le fait de se sentir isolé par rapport à ces filières puissantes, les ayant obligés à se débrouiller et s'en sortir seuls, ne favorise pas leur dynamisme collectif.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC	Valoriser les productions du territoire	Actuellement, 2 miels sont marqués. Le Parc va s'engager dans le marquage d'autres produits (PPAM, fromages, etc.).	Associé
	AOC		Les cahiers des charges pour les 4 AOC fromagères (Comté, Morbier, Bleu de Gex, Mont d'Or) sont les mêmes pour les producteurs. En effet, le lait collecté servira à la production des 4 fromages (coopératives multi-produits). Le Parc travaille naturellement en lien avec les AOC (ex : concours prairies fleuries). Les syndicats AOC souhaitent intégrer des critères de biodiversité (étiquettes) et se tournent vers le Parc pour les aider dans leur réflexion.	
Appui à la transformation	Le Parc pourra apporter un appui à la transformation (ex : acquisition d'un matériel collectif)			
Appui à la commercialisation	MISE EN RÉSEAU DES PETITS PRODUCTEURS	Apporter un appui aux producteurs dans la commercialisation de leurs produits	Appui à la mise en réseau des petits producteurs (hors filière AOC) afin de les soutenir et les aider à trouver de nouveaux débouchés.	En appui
	BILAN SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE EN PRODUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ		Le Parc lance une étude en 2011 pour connaître l'offre et la demande en produits alimentaires de proximité (produits disponibles, débouchés, nature de la demande, etc.). Suite à cette étude le Parc pourra mettre en lien offre et demande, soutenir les initiatives (restauration collective, points de vente collectifs, marchés, AMAP, etc.)	Initiateur
Promotion/ communication	MISE EN PLACE DE GALERIES DE VISITE DANS LES COOPÉRATIVES			Associé
<b>CONTACTS :</b>				
<b>Parc :</b> 03 84 34 12 30				
<b>Chargés de mission :</b>				
Jean-Yves VANSTEELANT	Agri-environnement	jy.vansteelant@parc-haut-jura.fr		

# PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Mise à jour juin 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	16/10/70
Dernier classement:	08/07/10
Région :	AQUITAINE
Départements :	Gironde (33) et Landes (40)
	41 communes
Villes-portes :	Bordeaux, Mont de Marsan
	65 000 habitants
Superficie :	315 300 ha
Territoire :	Paysages : la Leyre (rivière jeune et singulière, forêt), la pinède (forêt cultivée de pins maritimes, avec une diversité de sous bois entre bruyère, ajoncs, molinie et chênes pédonculés...), l'airial (patrimoine architectural), les lagunes (petits plans d'eau circulaires, vestiges de la lande originelle).
Occupation de l'espace (%):	Agriculture 11%
	Forêt 86% (dont 93% conifères)
Surface en eau et zones humides	1%
Espaces artificialisés	2%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	Cette agriculture est caractérisée par l'abandon des formes traditionnelles (autrefois située à proximité des zones habitées ou dans les vallées - sur les prairies humides) et a été construite par des personnes provenant de l'extérieur. La culture autrefois basée sur le maïs se diversifie aujourd'hui (et ce depuis les années 1990 et la réforme de la PAC) vers d'autres cultures : maïs doux, carottes, haricots verts, petits pois, pommes de terre, asperges, bulbes... L'élevage est présent sur la zone, bien que restreint (130 élevages). Les élevages de volailles sont les plus nombreux et de type extensif sur parcours. Il existe des ateliers de production de porcs et de palmipèdes.
SAU :	38 000 ha
393 exploitations agricoles (EA) (RGA 2000)	54% maïs (en diminution), 21% légumes (en augmentation), 15% autres, 10% jachère
Évolution :	Diminution du nombre d'EA (554 EA en 1988). SAU en augmentation jusqu'en 1990 puis stagnation.

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le Parc fait peu d'agri-environnement. Cette agriculture industrielle est en quelque sorte subie par les élus car construite par des personnes extérieures au territoire. Elle est davantage perçue sous l'angle de l'aspect réglementaire (contrôle) et des impacts néfastes qu'elle a sur l'environnement, plus que comme un facteur de développement économique. Aussi le Parc a développé deux axes de travail : limiter les impacts de l'agriculture sur le territoire et préserver la ressource en eau, à travers les MAET, le SAGE, un appui technique sur les pratiques en lien avec les partenaires. Le Parc essaie de trouver sa place parmi le paysage agricole et participe aux programmes d'action liées à la certification des exploitations et aux signes officiels de qualité. Il s'est engagé également dans la préservation de son patrimoine génétique (variétés et races locales). Dans le cadre de sa nouvelle charte, le Parc souhaite orienter ses actions dans le développement d'une agriculture paysanne, à taille humaine, valorisant localement ses produits. La difficulté est que ce type d'agriculture est actuellement très peu représentée sur le territoire (pas de réseaux existants sur lesquels le Parc peut s'appuyer).

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	ACTIONS			Position/Partenaires
	Titre	Objectif	Démarche	
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Agriculture mécanisée, à grande échelle (légumes de plein champs, plusieurs centaines d'ha), qui s'adapte aux atouts et contraintes du territoire. Si le sol est facile à travailler, le climat tempéré, et la ressource en eau abondante et renouvelée, les sols sont néanmoins acides, pauvres et filtrants, avec une faible réserve en eau. L'agriculture est dépendante de la maîtrise de l'eau : drainage et irrigation, avec utilisation des nappes phréatiques. Depuis plusieurs années, la ressource en eau est devenue une préoccupation sur le bassin de la Leyre et des autres affluents du Bassin d'Arcachon.			
Certification	LABEL DE CERTIFICATION CRITERRES	Certifier des exploitations faisant évoluer les pratiques, Reconnaissance de l'exploitation et valorisation de la production vis-à-vis des industries AA	Les exploitations agricoles d'Aquitaine, compétitives et modernes, sont pionnières pour la mise en place d'un dispositif de qualification d'exploitation, démarche volontaire dont les agriculteurs eux-mêmes sont à l'initiative. Plusieurs exploitations ont déjà reçu le label de qualification CrITERRES, qui garantit le respect du cahier des charges, compatible avec le référentiel de l'Agriculture Raisonnée et adapté aux spécificités techniques de la Région (audit et contrôle réalisés par un organisme extérieur). De nombreuses autres exploitations sont engagées dans la mise en conformité de leurs installations et de leurs pratiques pour satisfaire aux exigences de ce cahier des charges, notamment en ce qui concerne la réglementation et la traçabilité. Aujourd'hui, 16 exploitations sont qualifiées CrITERRES sur le territoire du SAGE (5962 ha) et 28 autres (7124 ha) sont engagées dans la démarche à un niveau plus ou moins avancé. Le GRCETA souhaite se rapprocher de la certification Haute Valeur Environnementale mise en place dans le cadre du programme AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine) de la Région Aquitaine.	Associé (membre du comité technique)/ GRCETA.SFA (Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine)
Ressource en eau	GESTION DE LA FERTILISATION ET RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTO	Préserver la ressource en eau	Dans le cadre du SAGE, le Parc conseille et diffuse de l'information auprès des habitants et met en place des formations sur la réduction de l'utilisation de produits phyto pour les collectivités locales. Le Parc s'appuie sur les chambres d'agriculture et le GRCETA pour renforcer les actions déjà engagées auprès des agriculteurs.	Associé
	ANIMATION D'UN SAGE (démarche globale)	Améliorer la gestion de la ressource en eau, maîtriser le drainage et l'irrigation.	Le Parc est animateur du SAGE du bassin de Leyre dont le périmètre correspond à peu près au périmètre du Parc. Dans le cadre des activités agricoles, le Parc est associé à la Chambre d'Agriculture et du GRCETA (Groupement Régional des CETA) et mène différentes actions pour préserver la ressource en eau. Un travail de concertation autour de la ressource en eau a associé les agriculteurs et les sylviculteurs. Le document du SAGE a été élaboré de manière participative par les différents acteurs (agriculteurs, forestiers...) qui l'ont validé.	Conseils Généraux, Région Aquitaine, Agence de l'Eau, Direction de l'Environnement Aquitaine, Chambres d'agriculture....
	ENTRETIEN DES FOSSÉS ET DES COURS D'EAU (amont)	Améliorer la gestion des fossés de drainage et protéger les milieux aquatiques.	Le parc apporte un appui technique (intervention du chargé de mission agriculture avec le technicien rivière) à l'aide de diagnostic environnemental (réalisé par un bureau d'études) pour améliorer les pratiques de gestion des fossés. Le réseau de drainage est connecté en amont des cours d'eau.	Parc initiateur

### Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	La vallée de la Leyre constitue un milieu particulier entre ombre et lumière où l'eau, de couleur rouille, coule sous une voûte de feuillages constitués d'aulnes, de chênes et de saules, abritant une multitude d'insectes, oiseaux et mammifères. Dans ces milieux exceptionnels subsistent la loutre, le vison d'Europe et la cistude. Enfin, les eaux douces de la rivière rencontrent les eaux salées du bassin d'Arcachon. Là, les terres marines du delta de Leyre offrent un grand puzzle de milieux naturels qui se découvre à chaque marée en de multiples pièces imbriquées, où s'étendent d'immenses étendues de roseaux ou de baccharis, accueillantes pour les oiseaux.			
Zones humides	PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES (aval)	Préserver les zones humides et les milieux aquatiques	Le Parc est opérateur DOCOB. Quelques MAE sur sites N2000, sur la gestion des prairies. Le Parc était davantage impliqué lors des OLAE (peu de continuité avec les MAE)	Parc animateur sur les quelques MAE
Faune sauvage	PRÉSERVATION ET VALORISATION DE LA GRUE CENDRÉE	Assurer le maintien des conditions d'accueil de la Grue cendrée et organiser la découverte de cet oiseau	Les Landes de Gascogne sont une étape essentielle pour la migration et l'hivernage de ce grand migrateur. Pour une meilleure coordination de leurs actions, le Parc est signataire avec ses partenaires de Grus-Gascogne : une charte d'objectifs et d'engagement pour des actions concertées. Cet engagement permet d'envisager une démarche partagée de conservation de l'espèce, dont la sensibilisation du public est un élément clé. Le Parc travaille avec les agriculteurs pour favoriser l'accueil des grues cendrées. Le Parc sensibilise les agriculteurs à sa préservation : le retard du labour permet d'assurer la disponibilité des ressources alimentaires. Formation et implication des agriculteurs dans le suivi des grues. Travail avec les agriculteurs sur la valorisation autour de l'espèce : organisations de sorties nature sur les exploitations avec des observations de l'espèce, sortie photos...	Partenaires : Restaurant les pins, La Chambre d'Agriculture, le Conseil Général des Landes, la LPO Aquitaine, la Fédération des chasseurs des Landes ainsi que la réserve d'Arjuzanx

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	VARIÉTÉS LÉGUMIÈRES	Sauvegarder le patrimoine génétique	Le Parc envisage de travailler à la conservation de variétés locales légumières (car perte de savoir-faire sur le territoire) pour connaître ce patrimoine légumier et le conserver.	Associé
	PATRIMOINE FRUITIER		Un conservatoire est en place en Lot et Garonne. Le parc souhaite accompagner la diffusion et la valorisation de ces variétés fruitières par la remise en culture, la création de vergers, etc.	Associé / Conservatoire Régional d'Aquitaine
Préservation de races locales	PRÉSERVATION DE RACES LOCALES		Le Parc a participé à la conservation du mouton landais. Il était gestionnaire d'un troupeau conservatoire aujourd'hui géré par une association de races d'Aquitaine. Le Parc a aussi contribué à la préservation de races locales de volailles et de bovins.	Associé

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	Observatoire	Préfiguration d'un observatoire territorial du changement climatique : outils et organisation nécessaires pour caractériser, suivre et prédire l'évolution de la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques, ainsi que pour aider les décideurs à
Contexte et enjeux	Peu d'actions menées par le Parc. Des actions sont réalisées par les partenaires : réalisation de diagnostics énergétiques par le GRCEA et diagnostics matériel, afin de rationaliser les consommations d'énergie (matériel, systèmes pivots).	

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	Paysages : la Leyre, la pinède, l'airial, les lagunes. Le Parc ne s'est pas investi sur l'intégration paysagère des grosses exploitations. Il pense qu'il est préférable de les laisser en vue plutôt que de les cacher.	
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Les terres agricoles disparaissent au profit du reboisement (pins, forêt) ou de l'urbanisation. L'accès au foncier et l'installation de nouveaux agriculteurs sur de petites productions est difficile sur le territoire en raison des pressions foncières. Les grosses unités d'exploitations en place sont peu transmissibles en raison de leur taille. Le Parc souhaite travailler davantage avec les documents d'urbanisme. Une politique régionale et départementale a lancé un diagnostic sur le repérage de foncier disponible et la possibilité de réserves foncières.	

### Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Agriculture industrielle, sous contrats avec des industries de l'agro-alimentaire. En effet, la plupart des productions, tant végétales qu'animales, sont au service de produits et de filières de qualité : légumes frais, de conserve, de surgélation (cahier des charges précis), productions spécialisées, volailles label et canards gras. Peu d'agriculteurs valorisent localement leur production. Des AMAP se sont créées, sans l'appui du Parc.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC	Valoriser les productions du territoire	Asperge, Confiture et petits fruits, eau, volailles. Lors de la mise en place de la marque Parc, le Parc a travaillé avec les syndicats SOQ asperge et poulet et avec la chambre d'agriculture afin d'élaborer un tronc commun et développer les spécificités des SOQ. Note : Le Parc est sollicité par des agriculteurs développant une production légumière industrielle Bio pour le marquage de leurs produits.	Initiateur
Appui à la commercialisation	ÉTUDE	Développer les circuits courts	Etudier les potentialités économiques (potentiel de commercialisation), agronomiques (développement de nouvelles productions sur le territoire) et foncières (installation) pour développer les circuits courts.	Initiateur
	RÉSEAU DE RESTAURANTS	Mettre en relation producteurs et restaurateurs	Le Parc est partenaire du Conseil régional d'Aquitaine dans la promotion des marques de Pays et anime un réseau de restaurants engagés dans la marque Assiettes de Pays. Cette marque met en relation des restaurateurs avec des producteurs locaux. 6 restaurateurs du Parc (dont le restaurant de Marquèze et du Parc ornithologique) y ont adhéré, valorisant certains produits du Parc (volailles, asperges, canard gras) et d'autres des territoires voisins.	Associé / Conseil Régional
Promotion/				

### Qualité de vie en agriculture

#### Actions pédagogiques, agri-tourisme

<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc :</b> 05 57 71 99 99			
<b>Chargés de mission :</b>			
François BILLY	Agriculture	f.billy@parc-landes-de-gascogne.fr	05 57 71 99 85
Béatrice RENAUD	Développement économique	b.renaud@parc-landes-de-gascogne.fr	
Hervé Goulaze	Patrimoine culturel	<a href="mailto:h.goulaze@parc-landes-de-gascogne.fr">h.goulaze@parc-landes-de-gascogne.fr</a>	

# PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS-FOREZ

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	04/02/86
Dernier classement:	01/07/98
Région :	AUVERGNE
Départements :	Puy-de-Dôme (63), Haute-Loire (43)
Villes-portes :	170 communes Clermont-Ferrand 109030 habitants
Superficie :	321992 ha
Territoire :	Territoire de montagne. Parc crée pour lutter contre l'exode rural et redynamiser une région sinistrée.
Occupation de l'espace (%):	Agriculture 40% Forêt 50%
Espaces artificialisés	10%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	Polyculture-élevage : Bovin lait et bovin viande, mais aussi moutons, chèvres, porcs hors-sol et productions diversifiées
SAU :	110000 ha
1700 exploitations agricoles (EA) au total	dont 80 EA en AB dont 150 EA en circuits courts

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le Parc du Livradois-Forez souhaite favoriser l'autonomie des exploitations vis-à-vis des intrants et des politiques économiques (prix des produits et primes) et énergétiques, qui va de pair avec le développement d'une agriculture saine, respectueuse de l'environnement et des paysages. Le Parc encourage les systèmes de production se rapprochant de l'AB et entend soutenir la mise en place de circuits courts de commercialisation. Car vendre localement, c'est maîtriser l'écoulement de sa production ; c'est aussi le meilleur moyen de favoriser les rencontres entre producteurs et consommateurs, et de rétablir la confiance. Le Parc, caractérisé par une déprise agricole importante sur certains secteurs, a engagé un travail conséquent à la fois pour lutter contre l'enfrichement et pour faciliter la reprise d'exploitations agricoles du territoire.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	L'agriculture connaît depuis plusieurs décennies des logiques d'intensification et de concentration nourries par les départs à la retraite, mais aussi par les exigences de l'industrie agro-alimentaire.			
Autonomie des exploitations agricoles	ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Favoriser l'autonomie des exploitations et des systèmes de production respectueux de l'environnement	Accompagnement de 4-5 groupes d'agriculteurs représentant 100 à 150 agriculteurs avec un travail sur différentes thématiques (en fonction de leur choix) en lien avec la chambre d'agriculture ou via des visites d'exploitations. Exemples de thèmes abordés : suppression de l'ensilage et de l'enrubannage, suppression des intrants chimiques, allongement des rotations, maîtrise de l'énergie (Bilan planète), etc.	Chambre d'agriculture / Bio 63/ centre de gestion agricole...

## Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	Une vingtaine de sites possèdent un intérêt européen. Quelques baux ruraux à clauses environnementales sont mis en place sur le territoire mais ils ne constituent pas un outil suffisant (seulement quelques phrases sur l'environnement qui sont constatables). Le Parc s'attache davantage à encourager les exploitants à formaliser pas écrit les baux car il y a encore trop de bail verbal.			
Prairies naturelles	CO-GESTION DES MAET	Maintien des prairies naturelles, maintien des milieux ouverts, protéger les tourbières	Des mesures agri-environnementales sont mises en place depuis 1992. Elles ont d'abord concerné le paysage et la fermeture des espaces par l'enfrichement. Ensuite elles ont visé à garder une végétation atypique sur les prairies de fauche de montagne (pâturage extensif et fauche tardive pour préserver la richesse écologique) et les landes de montagne, puis à préserver les tourbières. En effet, l'objectif est de maintenir des milieux ouverts (landes, pelouses, ...) et protéger les tourbières. MAET sur sites Natura 2000 sur enjeu biodiversité. 2300 ha contractualisés sur les Hautes-Chaumes. Limites des MAET : être vigilant à la dépendance des exploitations vis-à-vis de ces primes. "L'objectif de l'exploitation doit rester l'autonomie et le maintien de la biodiversité, l'apport de trésorerie ne doit pas être l'objectif premier".	Co-animation avec l'ADASEA du Puy-de-Dôme
	UNE PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES AGRICOLES	Favoriser des pratiques agricoles favorables à la biodiversité	La biodiversité n'est pas abordée directement avec les agriculteurs. Elle est prise en compte à travers l'effort de faire évoluer les systèmes de production vers l'agriculture biologique. Ainsi, une meilleure gestion des prairies, une alimentation du bétail basée sur le système foin, etc. vont favoriser la biodiversité (fioristique, abeilles...).	Initiateur

## Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de races locales	ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DES SYNDICATS DE RACE	Valoriser les produits issus de race locale	Le Parc pourrait participer à des projets en lien avec les syndicats de préservation de races telles que la Ferrandaise ou le cheval auvergnat. Il conviendrait de travailler à la mise en place de cahiers des charges pour valoriser les produits issus des races locales.	Associé / syndicats de races
-------------------------------	-------------------------------------------------	---------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Accompagnement des exploitations agricoles	ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS VERS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE	Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations	Réalisation de Bilans PLANETE par un bureau d'études, et mise à disposition de conseils, d'éléments financiers et techniques pour réduire les dépenses énergétiques sur les exploitations agricoles.	Maître d'ouvrage
	ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES		Le Parc accompagne les projets d'installation d'énergie renouvelable, en réfléchissant avec l'agriculteur à la cohérence de son système d'exploitation. Exemples : Accompagnement de 3 réalisations photovoltaïques, mise en place de chaudières-bois....	Accompagnement

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	La qualité et la diversité des paysages est l'une des principales spécificités du Livradois-Forez, et un de ses principaux facteurs d'attractivité.		
	UNE POLITIQUE DE MAÎTRISE DES BOISEMENTS	Gérer durablement le patrimoine arboré	Le Parc mène une politique de maîtrise des boisements et soutient la pratique d'une agriculture respectueuse de l'environnement, utilisatrice d'espace et valorisant mieux les ressources locales. Le Parc travaille avec les géomètres et les bureaux d'études dans le cadre des procédures aménagement foncier (Réglementation de boisement et remembrement). Il a encouragé l'élimination de boisement en Timbre Poste mais souhaite la replantation des parcelles forestière après coupe à blanc et favoriser l'évolution des peuplements vers de la futaie irrégulière. Dans le cadre des aménagements fonciers, on ne cherche pas à maintenir systématiquement toutes les haies, mais à maintenir le linéaire et à inciter à la régénération des haies en place.	Initiateur
	INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION	Préserver la qualité des paysages	Ponctuellement le Parc est consulté par les agriculteurs au moment de l'élaboration du projet. On peut ainsi réfléchir à l'implantation du bâtiment, à la végétalisation... Lorsque l'intervention du Parc à lieu pour avis sur le permis de construire, l'intérêt est limité.	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	La déprise agricole et l'exode rural sont toujours présents sur certains secteurs du Livradois-Forez. Les agriculteurs rencontrent des difficultés croissantes pour reprendre ou créer une exploitation.		
	TRAVAIL AVEC LES COMMUNES	Préserver le foncier agricole	Le Parc travaille avec les communes sur les SCOT et les PLU (2 SCOT sur le territoire du Parc) pour assurer une veille sur le foncier.	Associé
	RÉSEAU INSTALLATION FONCIER	Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. (et par conséquence lutter contre la déprise agricole et l'enfrichement)	Des diagnostics agricoles ont été réalisés avec le concours du Conseil général sur le territoire de 7 communautés de communes du Parc. Il s'agissait de faire l'inventaire des exploitants de plus de 52 ans et d'identifier les structures agricoles en phase de transmission tout en recensant, parallèlement, le nombre de repreneurs potentiels et en essayant de mettre en relation les deux parties. Pour fédérer les actions et valoriser les données issues de ces diagnostics, le Réseau installation foncier - a été créé en 2005 et un technicien a été recruté (Nicolas Delorme, hébergé à la Maison du Parc), pour faire le lien entre tous les acteurs, les organisations agricoles, les élus, les exploitants et les techniciens. Ce réseau a été doté d'un comité de pilotage incluant les référents de chaque Communauté de communes, les vice-présidents chargés de l'agriculture ou bien un délégué communautaire. Chacune des 7 Communautés de communes adhérentes participe au financement du réseau : Pays d'Arzac, Pays du Cunlhat, Bassin minier-montagne, Pays d'Olliergues, Pays de Courpière, Vallée de l'Ance, Pays du Haut-Livradois. Les missions du Réseau : favoriser les échanges amiables, recenser les agriculteurs de plus de 52 ans sans successeur connu, favoriser les reprises d'exploitations en mettant en relation les cédants et les repreneurs potentiels. Le réseau a été doté d'une base de données informatique, le SIG (Système d'information géographique) qui permet une veille active des terres agricoles. Chaque Communauté de communes s'empare du Réseau selon ses besoins immédiats : certaines valorisent le regroupement des parcelles, d'autres la transmission des exploitations agricoles. Sur Courpière, un état des lieux des friches a été mis en place. L'atout du Réseau est de fédérer les volontés et les énergies, de permettre à tout le monde de travailler en commun. Chacun apporte ses idées et partage ses expériences. La gestion foncière d'un territoire est une entreprise délicate, parfois difficile qui nécessite réflexion, anticipation et diplomatie. Ce réseau permet de maintenir ce travail à échelle très humaine, en mettant en relation les bonnes personnes au bon moment, en réunissant les exploitants, les maires, les élus et le technicien référent afin de favoriser la discussion et l'émergence d'une solution face à un problème posé. A son actif, on peut aussi constater, ces dernières années, qu'il limite la disparition des exploitations. A titre d'exemple, avec l'appui des organisations agricoles - comme l'ADASEA et la SAFER - sur la Communauté de communes de la vallée de l'Ance, nous avons pu contribuer au bon déroulement d'une partie des transmissions de 26 exploitations sur nos deux cantons. C'est un premier résultat, qui nous a permis de comprendre l'une des vocations essentielles de ce Réseau, celle d'être une sentinelle, une vigie, un levier pour lutter contre la déprise agricole. Il est nécessaire de communiquer pour faire connaître cet outil pour que chacun s'en empare.	Initiateur

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux		Territoire rural, éloigné des grands centres de consommation.		
Valorisation des productions	MARQUE PARC PAIN DU LIVRADOIS-FOREZ	Valoriser un produit répondant aux différents enjeux	Depuis 10 ans : volonté de structurer l'offre et la demande autour d'un moulin. Collectif informel de 5 agriculteurs, 20 boulangers, et 1 meunier qui fait l'interface pour la marque, l'emballage... Choix délibéré des acteurs de ne pas créer de structure. Utilisation d'une semence ancienne, rustique, locale. Enjeu paysager : Maintien de système de polyculture élevage. Enjeu économique : plus-value sur le territoire, filière courte. Enjeu agricole : production de paille pour l'élevage.	Accompagnement
Appui à la transformation	APPUI À LA MISE EN PLACE D'UNE LAITERIE COLLECTIVE	Soutenir les filières et encourager les circuits courts	Aide à la mise en place d'une laiterie artisanale : 3 laitiers bio, yaourts et fromages blancs. Apport de 30 000 euros chacun pour un total de 450 000 € d'investissement	Accompagnement
	APPUI À UN ATELIER DE DÉCOUPE COLLECTIF DE VIANDE BOVINE BIO		Atelier de découpe de viande bovine bio (SARL)	Accompagnement
	APPUI À LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE LOCALE DE PRODUCTION DE PAIN	Soutenir la création de filières contribuant à l'autonomie de l'exploitation (économique grâce à un prix rémunérateur, fourragère grâce à la récupération de la paille de blé pour la litière, etc.)	Accompagnés par le Parc, quatre agriculteurs, un meunier et une vingtaine de boulangers ont créé une filière locale de production du pain. La demande est celle d'un des derniers meuniers du territoire, installé à Saint-Dier-d'Auvergne qui, voyant son activité baisser, s'inquiétait de sa survie. La demande d'agriculteurs, désireux de mieux valoriser leurs céréales dans le cadre d'un système d'exploitation de polyculture élevage impliquant des rotations longues entre les cultures céréalières et les prairies. La demande enfin de boulangers, regrettant de ne pas pouvoir exercer leur savoir-faire pour un produit, pain ou pâtisserie, qui soit identitaire du territoire. En 2000, le parc a organisé une réunion entre ces différents acteurs, d'où est née l'idée d'une filière locale de production du pain. Il a d'abord fallu trouver une céréale rustique : le choix s'est arrêté sur le blé "Camp Rémy", mis au point par l'Inra dans les années 50. Ce blé, qui est peu cultivé aujourd'hui en raison de son rendement plus faible que les variétés récentes (de 40 à 50 quintaux à l'hectare contre 70-85 quintaux en moyenne pour les blés actuels) a l'avantage de résister aux différentes maladies et donc de pouvoir être cultivé sans intrants (engrais ou pesticides). Par ailleurs, le fait que cette céréale possède des pailles assez longues est aussi intéressant pour l'activité élevage. A partir de cette céréale, les boulangers ont souhaité disposer d'une farine brute, sans additifs ni ajout ou retrait de gluten. En 2007, a été créée l'Association pour la promotion du pain du Livradois-Forez, afin de formaliser les relations entre les différents acteurs et d'assurer le suivi et le respect du cahier des charges de la filière. L'adhésion à l'association permet notamment de couvrir le coût des contrôles confiés à un organisme spécialisé.	Le parc a assuré l'accompagnement de la mise en oeuvre de la filière et a apporté son savoir-faire en matière de communication (création d'affiches et de papier-mousseline destiné à l'emballage du pain...). Le parc a également attribué sa marque au pain du Livradois-Forez, seul produit du territoire bénéficiant à ce jour de cette distinction.
Appui à la commercialisation	LE RÉSEAU "SAVEURS DU LIVRADOIS-FOREZ"	Développer la demande en produits du territoire afin de faciliter l'installation de porteurs de projet	Le réseau « Saveurs du Livradois-Forez », constitué à l'initiative du Parc, regroupe producteurs fermiers, commerces de proximité et transformateurs de produits alimentaires pour faciliter l'accès aux produits du terroir, dans une logique de commerce équitable. L'objectif est la mise en valeur des produits et savoir-faire locaux et l'organisation au sein de chaque point de vente d'une "vitrine des produits locaux" destinée autant à la population résidentielle qu'au touriste ou client passager. Le Parc met en relation producteurs et commerçants (superette, épicerie, etc.).	Initiateur
	RESTAURATION COLLECTIVE	Valoriser les productions locales	Le Parc est membre d'une SCIC montée à l'échelle de la région Auvergne dont la mission est d'approvisionner la restauration hors domicile en produits Bio. Le Parc travaille avec la SCIC pour élargir leur gamme de produits aux produits locaux.	Associé
Promotion/ communication				

**CONTACTS :**
**Parc :** 04 73 95 57 57

**Chargés de mission :**

Lucien COMPTE

Agriculture et aménagement rural

[agriculture@parc-livradois-forez.org](mailto:agriculture@parc-livradois-forez.org)

04 73 95 57 89

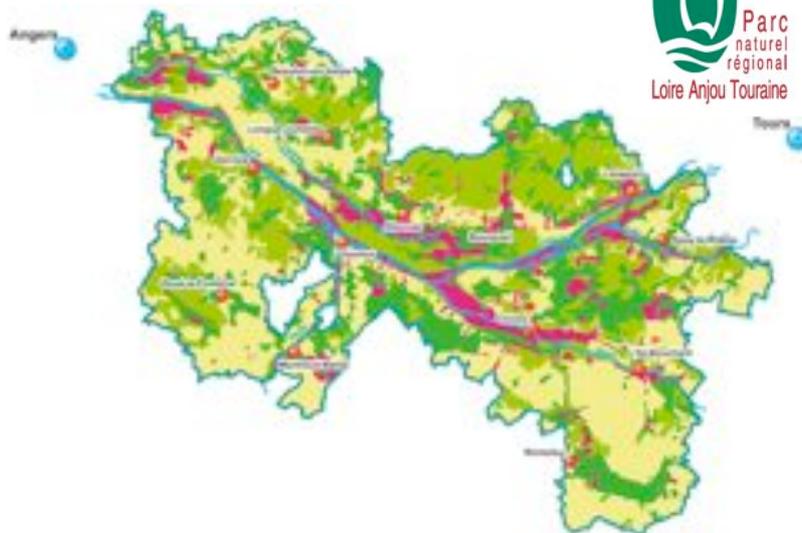
# PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Mise à jour mai 2011



## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	30/05/96
Dernier classement :	22/05/08
Régions :	CENTRE et PAYS DE LA LOIRE
Départements :	Maine-et-Loire 49 (Pays de la Loire) et Indre-et-Loire 37 (Centre)
Villes-portes :	141 communes Angers et Tours 181 600 habitants
Superficie :	271 000 ha
Territoire :	Territoire de confluences, réparti principalement le long de nombreux cours d'eau. Paysage aménagé par l'homme, la Loire est reconnue par l'UNESCO patrimoine mondial de l'humanité. Cette inscription au titre des « paysages culturels » caractérise un territoire où les éléments du patrimoine culturel s'intègrent harmonieusement à un fond naturel de grande qualité.
Occupation de l'espace (%) :	Agriculture 63% Forêt 27%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture :	Agriculture multiproductions : céréaliculture, élevage, productions spécialisées (horticulture, maraîchage, truffes, asperges...).
SAU :	170 000 ha
5000 exploitations agricoles (EA) dont 2500 professionnelles	1000 UTA (car beaucoup de maraîchage et horticulture)
Évolution :	Depuis les années 60, le productivisme agricole a entraîné une baisse du nombre d'agriculteurs et une hausse de la taille des exploitations, avec des conséquences sur l'environnement.

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le volet agricole est apparu seulement dans la deuxième charte, avec la création d'un poste "agriculture et forêt" en 2002. Le réseau des acteurs agricoles est dense (chambres d'agriculture, GAB, CIVAM, etc.), l'équipe du Parc est réduite et l'absence de marque Parc ne permet pas de constituer un réseau d'agriculteurs sur lequel le Parc peut s'appuyer. De fait, la stratégie du Parc est de venir en appui au montage des projets plus que de porter des actions. La diversité des productions sur le territoire explique l'absence de programme ciblé sur une production. Pilier économique du territoire, l'agriculture doit aujourd'hui s'adapter aux attentes de la société en termes de qualité et de respect du cadre de vie. Pour l'y aider, le Parc met en place des circuits courts – vente à la ferme, magasin de producteurs... – qui valorisent les productions locales et sécurisent le revenu des agriculteurs. D'autre part, le Parc soutient l'élevage et le maintien des surfaces en herbe, notamment dans les milieux humides, afin de préserver la biodiversité. Il souhaite enfin contribuer à promouvoir l'agriculture biologique auprès des habitants et aider les producteurs à maîtriser des pratiques plus économes et respectueuses de l'environnement.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte et enjeux</i> Agriculture multiproductions.				
Projet agricole territorial	VOLET INSTITUTIONNEL	S'impliquer dans les questions agricoles	Le Parc participe à différents comités : CDOA, MAEt, Pays (programme de soutien à l'agriculture), il siège également à la commission SAGE, Directive Nitrates, etc.	Associé
Agriculture biologique	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Encourager le développement de l'agriculture biologique	Le Parc souhaite encourager les conversions en agriculture biologique, en lien avec les objectifs du Grenelle, à travers le développement des circuits courts en restauration collective. Le Parc n'a pas de programme d'aide spécifique à l'agriculture biologique ni d'outils clé-en-main. Il souhaiterait avoir un état des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire.	Initiateur
Promotion/valorisation	ECO-TROPHÉE	Valoriser et communiquer sur des pratiques respectueuses de l'environnement, transférables	Le Parc utilise le concours Eco-Trophée pour mettre en avant les démarches respectueuses de l'environnement. Depuis quelques années, il comprend une catégorie agricole, mettant en valeur les exploitants qui ont des pratiques respectueuses de l'environnement. Exemples : systèmes tout en herbe, réintroduction de luzerne dans l'assolement, production pour les AMAP, semis-direct. Ce sont bien les pratiques qui sont distinguées et non l'exploitation, même si la démarche globale est regardée et doit rester cohérente.	Initiateur

## Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

<i>Contexte et enjeux</i> Le patrimoine naturel reflète l'image des paysages ligériens. Une multitude d'oiseaux (plus de 200 espèces inventoriées !), le castor d'Europe, le saumon et l'aloise font également partie de l'histoire de la Loire.				
Habitats d'espèces	NATURA 2000 ET MAET	Préserver les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	Le Parc est opérateur et animateur de sites Natura 2000. Des MAET sont mises en œuvre sur différents sites et enjeux : * En fonds de vallée : préservation de l'avifaune de prairies (ex : râle des genêts) avec limitation de la fertilisation et retard de fauche; * sur les sites de plaine : préservation de l'outarde canepetière avec mise en place de couverts herbacés au sein d'îlots de céréales; * sur les sites d'intérêt communautaire : préservation de bouts de parcelles pour permettre la reproduction des papillons.	Opérateur et animateur
Faune sauvage	PAPILLONS	Préserver la faune remarquable	Dans le cadre des MAET, le Parc effectue les suivis de populations avec les groupes d'agriculteurs et les tient informés des résultats.	Initiateur
	RALE DES GENETS OUTARDE CANEPETIÈRE BUSARD CENDRÉ			

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de races locales	PRÉSERVATION DE LA RACE PORCINE LONGUET-BAYEUX	Préserver des races locales à faible effectif	Une association de producteurs s'est créée autour de la race. Le parc soutient cette association mais cette race n'étant pas reconnue au niveau national, son action reste difficile (communication essentiellement). Cette race est valorisée par un groupe d'éleveurs en circuits courts en AB.	Parc en appui
-------------------------------	------------------------------------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL 2007-2050		En 2006, le Parc a réalisé un plan climat territorial, le « Schéma énergétique de territoire » qui vise à proposer des actions permettant d'atteindre le facteur 4, c'est-à-dire de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2050.	Associé
Accompagnement des exploitations agricoles	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS PLANETE	Limiter les dépenses énergétiques dans les exploitations agricoles	Le Parc a réalisé une trentaine de diagnostics PLANETE en lien avec la chambre d'agriculture (réalisation) et l'ADEME. Des conseils individuels ont été apportés aux agriculteurs. Le Parc a suivi et animé la restitution de ce projet.	Associé / Chambre d'agriculture, ADEME
Valorisation énergétique de la biomasse	FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE	Sensibiliser les élus à un mode de chauffage valorisant les ressources du territoire	Le Parc souhaite développer une filière d'approvisionnement en bois déchiqueté et granulé afin de favoriser l'équipement en chaudières et poêles des particuliers, des entreprises et des collectivités.	Initiateur
	SENSIBILISATION À LA MÉTHANISATION	Sensibiliser les agriculteurs au biogaz	Le parc a lancé une réflexion sur la méthanisation et mène des actions de sensibilisation dans ce sens avec la chambre d'agriculture.	Associé / Chambre d'agriculture
Filière de production d'éco-matériaux	FILIÈRE CHANVRE	Appuyer les démarches collectives	S'il n'est plus utilisé en tant que textile, le chanvre, cultivé depuis longtemps en Val de Loire, sert aujourd'hui à fabriquer du papier de qualité et se développe comme isolant. Le Parc est venu en appui pour aider à l'émergence d'une association, "l'association de valorisation et de production du chanvre ligérien" (AVPCL), aujourd'hui autonome.	Appui
Promotion éco-matériaux	PROMOTION DES MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES DANS LE BÂTI			Initiateur

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	Plaines céréalières, avec des arbres isolés dans les parcelles. Le patrimoine naturel reflète l'image des paysages ligériens : vignes, coteaux, troglodytes, forêts, bocages et vallées forment ce paysage.		
	CAMPAGNE DE PLANTATION D'ARBRES (Action ponctuelle)	Maintenir le patrimoine arboré	Le Parc a mené une campagne de plantation d'arbres (noyer, amandier, cormier) à destination des communes, particuliers et agriculteurs. 2000 arbres ont été plantés (dont 1/3 chez les agriculteurs) sur une période de 3-4 ans. Le Parc a également réalisé un Guide des plantations (comment bien choisir ses arbres et arbustes ?)	
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Émergence de beaucoup de projets d'installation alternatifs qui ont du mal à se concrétiser. Pas d'outils spécifiques. Le Parc siège dans les commissions PLU, SCOT... et encourage les collectivités à la protection des terres agricoles. C'est la chambre d'agriculture qui travaille sur l'installation (peu d'actions du Parc).		

### Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Les circuits courts présentent un intérêt à la fois économique car sécurisent les revenus des agriculteurs ; environnemental car préservent les paysages, consomment moins d'énergie, produisent moins de GES, diminuent les transports routiers ; et social car engagement d'un dialogue nouveau avec les habitants, pression du consommateur sur le producteur (exigence en terme de qualité du produit). Le Parc ne travaillait pas sur ces questions jusqu'en 2008. Or, l'agriculture occupe une grande partie de l'espace et représente un poids socio-économique important. De plus en plus d'agriculteurs diversifient leurs activités, choisissent de s'impliquer directement dans la vente de leur produit (vente directe, magasin de producteurs...). Dans sa nouvelle charte, le Parc s'est donné pour mission d'aider les agriculteurs à mieux maîtriser la vente de leur production, en organisant et valorisant les circuits courts de transformation et de vente de produits agricoles sur son territoire. Le Parc a fait le choix de ne pas marquer de produits agricoles, en accord avec la profession agricole, en raison de la multitude de signes officiels de qualité déjà présents sur le territoire (Label Rouge, AB, ...).			
Appui à la commercialisation	DIAGNOSTIC DES CIRCUITS COURTS SUR LE TERRITOIRE		Faire l'état des lieux des circuits alimentaires de proximité et les analyser. Partenaires : Agglomération, Pays, Chambre d'agriculture, CIVAM AD, GABBAnjou, CCI, CCM, CG, etc.	Initiateur
	ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS POUR L'INTRODUCTION DE PRODUITS LOCAUX EN RESTAURATION COLLECTIVE	Développer les circuits courts et accompagner les initiatives	Depuis 2008, le Parc travaille sur l'approvisionnement de la restauration collective en circuits courts. • Publications, site Internet, manifestations, • Appui au montage de projet • Recherche de financements, • Promotion des réalisations auprès des habitants. Il devient incontournable de favoriser l'installation d'agriculteurs bio si possible. Aujourd'hui, le Parc souhaite apporter un appui sur l'organisation logistique de l'approvisionnement local de la restauration collective et travaille à la mise en place d'une micro-plateforme d'approvisionnement en agriculture biologique. Mise en place d'actions d'éducation à l'alimentation.	A l'initiative des chambres d'Agriculture. Partenaires : Collectivités, Associations de Parents d'élèves, agriculteurs, Chambre d'Agriculture, GAB, Bienvenue à la ferme
	MISE EN PLACE D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF SUR SAUMUR			

### Actions pédagogiques

ÉDUCATION AU TERRITOIRE : PROGRAMME "RENCONTRE AVEC"	Montrer le lien entre agriculture, territoire et environnement	Ce programme permet aux enfants et aux classes primaires de rencontrer les acteurs du territoire et notamment des agriculteurs.	Initiateur
------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

### CONTACTS :

<b>Parc :</b>	<b>02 41 53 66 00</b>
<b>Chargés de mission :</b>	
Wilfried COMBADIÈRE	Agriculture et Forêt
	w.combadiere@parc-loire-anjou-touraine.fr
	02 41 53 66 08



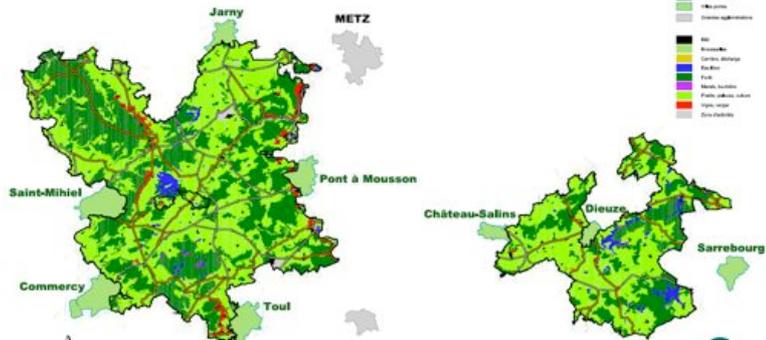
**Caractéristiques : Données générales**

Date de création : 16/05/70  
 Dernier classement: 02/02/03  
 Région : LORRAINE  
 Départements : Meuse (55), Meurthe et Moselle (54), Moselle (57)  
 188 communes

Superficie : 72090 habitants  
 219400 ha

Territoire : Territoire d'openfield en transition. \* Plaine argileuse avec prairies humides, étangs, mares, forêts humides. \* Plateau : grandes cultures. \* côtes : arbo-viticulture, forêt.

Occupation de l'espace (%):  
 Agriculture 50% dont 33% prairies STH et 67% terres labourables  
 Forêt 36%



**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture: Polyculture-élevage, arboriculture, viticulture, pisciculture. Une partie des cultures (8%) est consacrée à la production de maïs ensilage pour le fourrage des bovins. Sur une période de dix ans, le Parc a perdu 10 000 ha de prairies soit 10 % de la SAU.

SAU : 110 000 ha  
 819 exploitations agricoles (EA) professionnelles dont 4% en AB  
 dont 8 % en circuit court

Autres : Moyenne de la SAU : 130 ha. Par ailleurs, 42 % de l'arboriculture lorraine (et 60 % de la viticulture (25 exploitants) sont dans le Parc. La pisciculture ne représente que 9 exploitants.

Évolution : Diminution de 8 % des exploitations professionnelles entre 2000 et 2009

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

Face à la perte de surfaces en prairies, le Parc se mobilise pour préserver ces milieux (prairies remarquables, pelouses calcaires, zones humides, etc.) à travers les MAET ou des actions de restauration. Il mène également des actions de préservation de son patrimoine arboré (sensibilisation, plantations). Il a mené une action de prospective sur la biodiversité. Le Parc de Lorraine soutient des systèmes de productions préservant les ressources naturelles (agriculture biologique en polyculture-élevage, lutte intégrée en arboriculture et favorisant la réduction de la consommation énergétique et des gaz à effet de serre dans les exploitations agricoles). Il souhaite accompagner la filière arboricole, aujourd'hui en difficulté, en aidant les arboriculteurs à commercialiser leurs produits par les circuits courts. Le Parc naturel régional de Lorraine s'est engagé également à favoriser une mise en marché de proximité d'une grande gamme de produits agricoles.

**Agri-environnement : Les actions menées**

ACTIONS				
Thème	Titre	Objectif	Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte</i> Productions principales : polyculture-élevage, arboriculture, viticulture.				
Appui technique	AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN POLY-CULTURE-ÉLEVAGE	Faire connaître l'AB pour aller plus loin dans l'amélioration du cours d'eau du Rupt de Mad	Programme d'appui à la conversion à l'agriculture biologique pour les systèmes en polyculture-élevage. Le Parc a initié le programme et il a confié l'animation/sensibilisation au Centre des Groupements des Agro-biologistes (CGA) de Lorraine pour faire connaître l'agriculture biologique aux agriculteurs par des notes d'information et l'organisation de visites de fermes en AB. Pour les agriculteurs intéressés, un scénario de conversion à l'AB est réalisé et lui permet de connaître les éléments techniques et financiers prévus.	Associé/ Centre des agro-biologistes de Lorraine, Chambres d'agriculture, Communautés de communes, Agence de l'Eau, Conseil Régional
	LUTTE INTÉGRÉE EN ARBORICULTURE	Améliorer les pratiques en arboriculture	Le Parc avec l'AREFE (Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'Est) organise des formations auprès des arboriculteurs afin d'améliorer les pratiques du point de vue environnemental. Formations sur la lutte intégrée, expérimentation du BRF (Bois Raméal Fragmenté)	Associé/ AREFE

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

<b>Contexte et enjeu</b>		Constat : Perte de 9000 ha de prairies entre 1992 et 2008. Surface en herbe dans le Parc : 36 000 ha. Surface de prairies remarquables dans le Parc : 4185 ha (11,5 % de la Surface en Herbe du Parc)		
cours d'eau	PRÉSERVER LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU DU RUPT DE MAD	Maintenir et restaurer la qualité du milieu aquatique et de la ripisylve	Un travail important de sensibilisation de différents acteurs- Mise en place d'un contrat de rivière depuis 1991 Programme de restauration de la végétation du bord des cours d'eau, Appui assainissement de certaines communes * Par les Chambres d'agriculture : sur des secteurs à enjeu majeur Opération concertée pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage Opération AGRIMIEUX	Initiateur et opérateur pour certaines actions. Partenariat avec les Chambres pour d'autres. Maîtrise d'ouvrage restauration cours d'eau confiée aux Communautés de communes
		Assister les communes pour l'assainissement		
		Améliorer les pratiques agricoles		
Prairies	SENSIBILISATION À L'INTÉRÊT DES MAET	Inciter les agriculteurs à s'engager dans les MAET	Rencontre des agriculteurs dans le cadre des MAE pour les inciter à s'engager dans des contrats	Initiateur
		ANIMATION DES MAET	Maintenir des prairies sur le territoire, préserver les prairies remarquables	*Les mesures agro-environnementales réalisées depuis 2008 : Animation et mise en place de MAE. Quelques chiffres : • Surface engagée en Maet par les agriculteurs pour préserver les prairies remarquables (en dehors des zones Natura 2000, financement Etat/Europe): 2000 ha (50% du territoire éligible) *La gestion des sites Natura 2000 • Il y a 16 sites Natura 2000 sur le Parc • Le PNRL est gestionnaire de 10 sites Natura 2000 sur le Parc. Animation et mise en place de MAE et de gestion des milieux hors MAE
	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS ENVIRONNEMENTAUX		Accompagner les agriculteurs	Des diagnostics environnementaux avaient été réalisés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture dans chaque exploitation qui s'engageait dans un CTE. Le Parc souhaitait les renouveler dans le programme d'actions de la nouvelle Charte. Le Parc conseillera les agriculteurs sur le choix des actions environnementales à mettre en place pour préserver la « nature ordinaire » et les milieux remarquables et les sites Natura 2000 dans le cadre des MAET ou non.
Pelouses calcaires	RESTAURATION DES PELOUSES CALCAIRES	Limiter l'enrichissement des pelouses calcaires	Des pelouses calcaires (sur les côtes calcaires) étaient autrefois pâturées par les moutons. Cependant, le pâturage a été peu à peu abandonné sur ces maigres pelouses qui se sont enrichies. Le Parc mène un programme avec le Conservatoire des sites Lorrains afin de réhabiliter ces pelouses calcaires (ex : remettre du pâturage).	Associé/ Conservatoire des sites Lorrains
Mares prairiales	SENSIBILISATION SUR LES MARES	Préserver les mares et leur biodiversité	Organisation de rencontres et de formations à l'entretien, restauration, création de mares	Initiateur
Patrimoine arboré	SENSIBILISATION SUR L'INTÉRÊT DES HAIES ET PLANTATION DE HAIES	Préserver le patrimoine arboré	Inventaire des arbres remarquables et des haies. Organisation de rencontres et de formations à l'entretien, restauration, création de haies. Divers programmes de plantations de haies et arbres notamment accompagnement de programmes de plantations en partenariat et à l'échelle des communautés de communes. Projet d'expérimentations pour favoriser l'intégration des arbres et haies dans les systèmes de production agricoles (haie biomasse, haie truffière).	Initiateur
recherche scientifique	ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LE SALTUS	Analyser le saltus sous l'angle biodiversité pour étudier sa prise en compte ou non dans les systèmes de production agricole.	* Une étude de prospective avec le bureau d'études ASCA - Sujet : Saltus comme vecteur d'intégration de la biodiversité dans l'action publique agricole. Les historiens agraires avaient identifié dans la répartition du sol : silva (forêt), ager (terres cultivées) et saltus composé du reste (prairies, haies, vergers...). Ces différents éléments de biodiversité sont pris comme référence pour concevoir des scénarios de leur évolution en fonction de l'évolution de différents facteurs (éléments locaux ou macro-économiques comme la PAC...). Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de forum d'échanges (4 séminaires de 20 personnes) avec différents publics (administratifs, institutionnels, écologistes, scientifiques) pour faire progresser la perception de la biodiversité dans l'action publique. Cette recherche a débouché sur des pistes d'action en lien notamment avec les enjeux énergie et biodiversité. Ces travaux ont également conclu sur l'importance de soutenir et développer l'agro-écologie. Le Parc donne suite au saltus en constituant un groupe de travail (administratifs, institutionnels, écologistes, des scientifiques) par thématiques afin de travailler sur les actions prioritaires dégagées par le saltus.	Maîtres d'ouvrage /Parc de Lorraine et Bureau d'étude ASCA, implication de tous les acteurs (administratifs, des institutionnels, des écologistes, des scientifiques, des collectivités territoriales)

**Préservation de la biodiversité domestique**

Préservation de variétés locales	CONSERVATION DES VARIÉTÉS FRUITIÈRES	Soutenir le conservatoire des variétés de prunes dont mirabelles	Soutien et valorisation du conservatoire des variétés de mirabelles.	Montage d'un programme financier pour soutenir la valorisation du conservatoire des variétés de l'AREFE et son ouverture au grand public.
----------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Accompagnement des exploitations agricoles	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES ET MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL	Limiter la consommation d'énergie et les gaz à effet de serre sur les exploitations agricoles	Le diagnostic de territoire réalisé dans le cadre du Plan Climat Territorial a révélé que l'agriculture est le secteur le plus émetteur en Gaz à Effet de Serre (34 % de l'ensemble des émissions). Programme d'actions mis en oeuvre : réalisation de diagnostics énergétiques des exploitations agricoles ("Diagnostics PLANETE") par la Chambre d'Agriculture et mise en place de groupe de travail pour creuser des thématiques.	Associé/ Chambre d'agriculture
Valorisation énergétique de la biomasse	FAIRE CONNAITRE ET SOUTENIR LE GROUPE BIOGAZ EN LORRAINE	Développer le biogaz à la ferme et l'expérimentation	En partenariat avec le groupe Biogaz de Lorraine, TRAME, l'ADEME et le Conseil Régional de Lorraine, le Parc a travaillé en 2003 à l'acquisition de connaissances dans des projets biogaz à la ferme sur son territoire permettant de déterminer la faisabilité technique et financière d'installations de méthanisation. L'accompagnement des agriculteurs pour développer le biogaz est assuré par TRAME. Le Parc a réalisé une maquette sur la méthanisation et fait un voyage d'études pour faire connaître cette énergie renouvelable aux élus.	Associé/ Groupe Biogaz, TRAME, l'ADEME et l'AREL, le Conseil Régional de Lorraine

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	Openfield en transition. Enrichissement des pelouses calcaires par abandon du pâturage		
	LIMITER L'IMPACT DES BÂTIMENTS AGRICOLES DANS LE PAYSAGE	Préserver les qualités paysagères	Edition d'un document de sensibilisation et conseil individuel	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux			
Aménagements fonciers et PLU : protection de la nature	FAIRE CONNAÎTRE LES QUALITÉS NATURELLES D'UN TERRITOIRE ET SENSIBILISER À LEUR PROTECTION	Préserver les qualités environnementales des communes	Dans les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) et les AFAF (Aménagement Foncier Agricole et Forestier), réalisation de "porter à connaissances" pour permettre une bonne information sur les qualités écologiques et paysagères des communes en amont des procédures. Par ailleurs, demande de classement de certains milieux naturels en zones naturelles ou/et non constructibles ou en élément remarquable du paysage. Maintien des chemins ruraux.	Initiateur et collaboration avec les Chambres d'agriculture dans les réunions de travail

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	Une filière arboricole en difficulté et emblématique du territoire.			
Valorisation des productions	Marque Parc à venir	Promouvoir les productions locales	La marque Parc n'a pas été développée par manque de personnel mais pourrait être une action forte dans la nouvelle Charte.	Initiateur
Appui à la transformation	OPÉRATION "VERGERS GOURMANDS"	Soutenir et promouvoir les vergers familiaux	Soutenir les ateliers de transformation des fruits (entreprises privées ou associations) et initier la création d'un nouvel atelier. Les familles peuvent amener leurs fruits pour produire du jus de fruits ou du nectar grâce à une presse. Les mirabelliers représentent 80% des arbres fruitiers. Il s'agit de soutenir une tradition d'agriculture familiale et d'auto-consommation (bocaux, eau-de-vie,...) qui a évolué dans les années 70-80 vers une arboriculture professionnelle qui a vu la mise en place de filières avec des critères précis en terme de calibre, de volume. Cette professionnalisation a disqualifié les fruits des vergers familiaux. En effet, l'exode rural, le changement de mode de vie et de consommation ont mené à l'abandon de vergers sur certains secteurs.	Initiateur
Appui à la commercialisation	LE RÉSEAU DES "BOUTIQUES DU PARC"	Faciliter la commercialisation des produits du territoire	Le Parc a mis en place un réseau de 10 points de vente "Les Boutiques du Parc" (magasins fermiers, office de tourisme, magasins spécialisés en produits du terroir, supérettes type 8 à 8...). Après les avoir repérés sur le territoire, il a contractualisé avec elles. Elles s'engagent à respecter un cahier des charges (superficie maximum, nombre de produits du territoire minimum ...) et à être ambassadeur du territoire. En contrepartie, le Parc assure la promotion.	Initiateur et moteur, mise en relation agriculteurs et magasins
	APPUI À LA CRÉATION D'AMAP	Accompagner ces démarches	4 AMAP sont en place sur le territoire. Le Parc aide actuellement à la création de 2 autres AMAP.	Accompagnement
	APPUI À L'ARBORICULTURE PROFESSIONNELLE	Soutenir la filière arboricole, en difficulté et emblématique du territoire	Le Parc s'attache à renforcer la présence des arboriculteurs sur les manifestations régionales et souhaite valoriser les produits locaux et bio en restauration collective	Initiateur et moteur et partenariat avec les Chambres d'agriculture et collectivités territoriales pour la restauration collective
Promotion/ communication	ÉDITION D'UN GUIDE DES PRODUITS LOCAUX	Faire connaître les productions locales	Le Parc naturel régional de Lorraine a édité ce guide pour faire connaître et apprécier les productions locales de son territoire. C'est aussi une façon de valoriser les nombreux savoir-faire culinaires. Près d'une centaine de producteurs proposent une grande gamme de produits.	Initiateur et moteur

**Qualité de vie en agriculture**

néant

**Actions pédagogiques**

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES	Sensibilisation, animation	Animations pédagogiques auprès des écoles et collèges en partenariat avec des agriculteurs. Découverte de l'élevage, de la viticulture, de l'arboriculture, pisciculture de la fabrication de fromages, des milieux naturels gérés par les agriculteurs (ex : haies et remembrement). Opération "la nature dans mon village" pour sensibiliser les habitants au patrimoine naturel	Partenariat des agriculteurs et l'Education nationale
-------------------------------	----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

**CONTACTS :****Parc :** 03 83 81 67 67**Chargés de mission :**

Anne VIVIER

Chargée de mission Agriculture

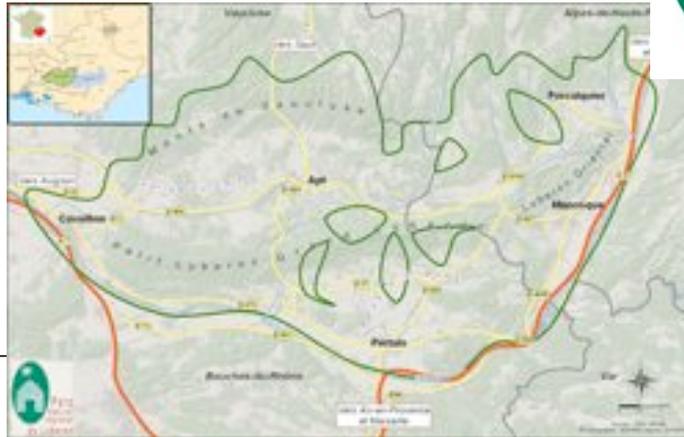
anne.vivier@pnr-lorraine.com

03 83 84 25 17



**Caractéristiques : Données générales**

Date de création : 31/01/77  
 Dernier classement: 24/05/09  
 Région : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
 Départements : Vaucluse (84), Alpes de Haute-Provence (04)  
 77 communes  
 Villes-portes : 167 000 habitants  
 Superficie : 185 145 ha  
 Territoire : Territoire méditerranéen, assez peuplé et proche des bassins de consommation relativement aisés d'Aix-en-Provence et de Marseille. C'est un territoire très attractif et touristique.  
 Occupation de l'espace (%):  
 Agriculture 35%  
 Forêt 36%  
 Urbanisation 3%



**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture: Agriculture très diversifiée : Viticulture, arboriculture, élevage ovin et caprin, céréales, PPAM, maraîchage en développement  
 SAU : 60 000 ha 2/3 du territoire couvert par viti-arboriculture sur collines et plaines. 1/3 productions diversifiées en zone de montagne.  
 1691 exploitations agricoles (EA) professionnelles et 1261 EA non prof.  
 dont en AB : 200 env  
 dont en circuits courts : 350 env  
 Installations : 15 installations par an dont 57% hors cadre familial (2004-2008)  
 Autres :

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

La préservation des pelouses sèches et des espèces d'intérêt patrimonial représentent un enjeu majeur pour le Parc qui met en œuvre des MAEt et mène une réflexion sur la trame verte et bleue. Le territoire du Parc étant très attractif et touristique, la pression foncière est très forte, ce qui rend l'installation d'agriculteurs difficile. Il bénéficie cependant de bassins de consommation à proximité favorable au développement des circuits courts (restauration collective, marchés fermiers). L'agriculture très diversifiée du territoire a conduit le Parc à développer une politique de développement des circuits courts et à accompagner des filières, sur l'éco-construction (chanvre, paille de lavande, etc.) ou sur la valorisation énergétique (oléagineux) ou par un soutien à des filières en difficulté (vin, pomme de terre) par la promotion des produits (Marque Parc, agri-tourisme).

**Agri-environnement : Les actions menées**

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Agriculture très diversifiée. Les agriculteurs en Bio sont nombreux surtout en circuits courts (AMAP, restauration collective, magasins de producteurs)			
Projet agricole territorial				

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux				
La garrigue et les pelouses de crêtes sont riches d'une biodiversité rare.				
Pelouses sèches	MISE EN ŒUVRE DES MAET	Préserver les prairies mésophiles, les pelouses sèches et les espèces d'intérêt patrimonial	Le Parc est opérateur des MAEt depuis 2008 sur la gestion de pâturage ovin extensif sur pelouses sèches sur l'ensemble des sites Natura 2000. 20 éleveurs ont contractualisés sur une surface de 500 ha. Le Parc souhaite construire des MAE pour les prairies de fauche mésophiles et pour les habitats de chauve-souris en milieu agricole. Le Parc a également un projet de MAEt sur habitats de la chouette chevêche (ex : espaces linéaires type bandes enherbées...).	Opérateur/ suivi technique par le CERPAM
	SUIVI DES ESPÈCES RARES		Un suivi des espèces floristiques rares est engagé avec le CERPAM et l'ONF	Associé/ CERPAM, ONF
Trame verte et bleue	UN TRAVAIL ENGAGÉ SUR LA PLAINE DE LA DURANCE	Assurer la continuité écologique territoriale	Une réflexion Trame verte et Bleue Inter-Parcs en PACA sous l'angle politique/concertation des acteurs a été menée. Des menaces ont été identifiées sur des continuités en zones agricoles dans la plaine de la Durance (maraîchage irrigués, péri-urbanisation). Le Parc va être engagé avec l'UMEP (l'Université de Marseille) sur ce territoire.	Inter-Parcs
Plantes messicoles	CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES MESSICOLES	Protéger les plantes messicoles	Le Parc a cartographié les zones de présence des espèces messicoles et souhaiterait monter des dispositifs environnementaux pour les protéger. Il n'y a pas de mesures qui conviennent aux plantes messicoles dans le cadre des MAE.	Initiateur
Chouette chevêche	SENSIBILISATION SUR LA CHOUETTE CHEVÊCHE	Préserver la chouette chevêche	Auprès de tous les propriétaires susceptibles d'accueillir des sites de nidification (ex : cabanon agricole)	Initiateur

**Préservation de la biodiversité domestique**

Préservation de variétés locales	APPUÏ À LA CULTURE DE VARIÉTÉS ANCIENNES DE CÉRÉALES	Sauvegarder et valoriser des variétés anciennes de céréales	Des agriculteurs ont lancé en 2005 une production céréalière en AB à partir de variétés anciennes, au titre de la biodiversité. Ces variétés (ex : le blé meunier d'Apt), pourtant disparues, sont bien adaptées aux conditions du territoire et montrent une meilleure résistance agro-écologique, malgré leur faible productivité. NOTE : Attention réglementation pour la multiplication des semences de variétés anciennes non inscrite sur catalogue GNIS. Le GNIS est vigilant. Convention d'expérimentation actuellement. Agriculteurs récalcitrants au réglementaire. Le Parc espère que le cadre réglementaire évoluera de manière plus favorable au maintien de la biodiversité	En appui. Le Parc travaille avec Semences Paysannes qui prône la préservation et la liberté d'échanges des semences.
	MAISON DE LA BIODIVERSITÉ : ferme conservatoire de la Thomassine	Conserver les variétés fruitières locales et anciennes	Centre régional de ressource génétique fruitier, qui regroupe plus de 400 variétés réparties en 15 espèces. Aujourd'hui, après une phase d'aménagement du lieu, ont été lancées les premières phases d'un programme de conservation et de valorisation du patrimoine fruitier régional qui a pour objectifs : - l'accueil et la sensibilisation du grand public et des scolaires sur la biodiversité domestique ; - la mise en multiplication et la vente des variétés présentes dans les vergers du domaine ; - le développement d'un réseau de vergers villageois au niveau local et régional ; - la création et la promotion d'un réseau de pépiniéristes souhaitant commercialiser des variétés anciennes ; - le lancement d'un projet innovant de vergers paysans et de vergers familiaux agricoles, dans le cadre du programme européen Leader +. L'objectif est la mise en marché en circuits courts de certaines variétés, en frais ou transformées. Echanges avec d'autres conservatoires et d'autres PNR pour alimenter une banque de données. Cette ferme conservatoire est gérée par un technicien chargé de mission du Parc.	Initiateur et moteur (gestion par le Parc)/ conservatoires, autres PNR
	CRÉATION DE VERGERS PAYSANS/ VILLAGEOIS	Valoriser économiquement les variétés fruitières anciennes	Conventionnement avec les agriculteurs pour replanter des variétés anciennes et remise en marchés en circuits courts.	Initiateur

**Energie, climat et agriculture**

Filière de production d'éco-matériaux	CHANVRE	Relancer la valorisation du chanvre comme éco-matériau isolant	11-12 agriculteurs cultivent le chanvre. Réflexion du parc sur les aspects techniques, logistiques, transformation. Utilisation du chanvre par les entreprises.	Le Parc a porté entièrement le projet. Partenaires demandeurs pour matériaux d'éco-construction (commerce, démonstrations dans les salons,...)
	PAILLE DE LAVANDE	Valoriser la paille de lavande comme éco-matériau isolant	La paille de lavande est un isolant. La filière fonctionne mais ça reste très marginale	
	BRIQUE EN TERRE		Accompagnement de groupes	
Valorisation énergétique de la biomasse	HUILE VÉGÉTALE	Valorisation de l'huile végétale et valorisation énergétique	Début de l'action : juin 2010. Un association s'est créée sous l'égide de l'Institut Français des huiles végétales. 13 agriculteurs impliqués. Accompagnement du Parc du point de vue financier grâce à des fonds CASDAR (130 000 €) pour l'achat d'une presse mobile, trieur-séparateur-filtration, permettant de transformer le colza et le tournesol, de la graine souillée à l'huile végétale de consommation (1ère pression) ou comme carburant pour les tracteurs. Le Parc souhaiterait valoriser les tourteaux co-produits auprès des éleveurs. Un protocole d'expérimentation pour les éleveurs intéressés est en cours.	
	RÉCUPÉRATION DES HUILES USAGÉES DE FRITURE DES RESTAURANTS COLLECTIFS	Récupérer et valoriser les huiles usagées	Récupérer les huiles usagées de fritures provenant des restaurants collectifs pour une utilisation comme carburant dans les tracteurs. Echange interactif par le revente d'huile de consommation (valorisation supplémentaire).	

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	Garrigues, pelouses des crêtes, chenaies, falaises et gorges		
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	En raison de la forte concurrence qui existe sur les terrains agricoles entre agriculture, urbanisation croissante et activités de loisirs, le foncier est devenu une ressource rare et extrêmement chère pour les agriculteurs, ce qui met en péril l'activité agricole. L'augmentation du prix des terres agricoles rend difficile l'accès au foncier pour l'installation ou l'agrandissement. Cependant, même si la Superficie Agricole Utilisable n'a connu qu'une faible diminution depuis 1999, le nombre d'agriculteurs a, lui, fortement baissé et le renouvellement naturel de la profession n'est plus assuré dans de nombreuses communes. L'espace libéré par les exploitants sans successeurs est très fortement convoité par des non agriculteurs dès lors qu'il est porteur d'un bâtiment ou d'un droit à construire. Par ailleurs, on observe de plus en plus d'installations d'importantes structures agricoles facilitées par les mesures de défiscalisation. Les installations sont plus faciles en maraîchage en Bio car demande moins de surface et marges élevées. En plaines ou sur coteaux, beaucoup d'installations maraîchage en Bio ont vu le jour à travers les AMAP et les magasins collectifs.		
	SOUTENIR LES POLITIQUES FONCIÈRES DES COMMUNES EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES	Préserver les terres agricoles	Privilégier le foncier agricole (en vue l'installation locale d'agriculteurs) au foncier d'agrément à travers des politiques foncières (PLU, SCOT) menées au niveau des communes. Les Zones agricoles protégées sont toujours mises en place. Les réserves agricoles foncières permettent de capitaliser les terres agricoles (certaines communes sont très dynamiques) pour les redonner aux agriculteurs en vue d'une installation ou d'un agrandissement.	La SAFER est vigilante
	FAIRE APPEL À DES SOUSCRIPTIONS	Faciliter l'accès au foncier	Le parc doit faire appel à des souscriptions pour permettre à un agriculteur d'acheter des terres agricoles. Un appel à la population pour l'achat par ex. d'une rangée de vigne ou de 20 pieds. De plus en plus d'agriculteurs s'installent en souscription. En zone pastorale, le problème est moins exacerbé. En élevage, le retour sur investissement est plus rapide qu'en cultures pérennes. La SAFER joue un rôle mineur dans l'accès au foncier pour l'installation agricole.	Initiateur/ Appel à la population

### Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeux	Enjeu agricole fort en terme de production (chiffre d'affaires). Développement de la vente directe. Outre les produits sous Marque Parc, nombreuses sont les productions du territoire qui sont commercialisées en circuits courts, que ce soit sous la forme collective ou individuelle. Néanmoins, la demande actuelle n'est pas satisfaite. Les circuits courts, rentables sur de petites surfaces, permettent ainsi le maintien de l'agriculture, indispensable à la conservation des paysages qui fondent l'attractivité du Luberon.			
Valorisation des productions	RELANCER UNE POMME DE TERRE DE TERROIR	Promotion d'une pomme de terre de terroir	Production de pommes de terre dans la plaine de la Durance. La variété Monalisa développe un goût typé, spécifique à ce terroir. Les agriculteurs qui la cultivaient ont baissé les bras. Création d'une association des producteurs de pommes de terre pour la mise en place d'une marque (logo). Un suivi technique à travers des formations a été assuré par la chambre d'Agriculture.	Appui du Parc sur les aspects techniques, administratifs (ex : demande de financement) et sur la communication autour du produit. Partenaires : Communautés de communes et Chambre d'agriculture.
	RELANCER LA MARQUE PARC RAISIN DE TABLE ET VIN	Redynamiser la filière vin pour valoriser le produit sur l'ensemble du territoire	Le raisin de table a été marqué Parc pendant 10 à 12 ans, puis la structure a pris son envol pour une certification SOQ. La marque Parc raisin de table n'existe plus depuis 2000. La Marque Parc pesait moins économiquement que d'autres SOQ. En 2011, le Parc souhaite redynamiser la marque Parc en se positionnant sur des volumes plus conséquents définis dans la Charte (passage de 10 000 à 100 000 bouteilles). Il s'agit d'une production organisée, en lien avec le territoire. 50 à 100 agriculteurs impliqués.	Associé/ groupements coopératifs et les syndicats AOC vitivinicoles.
	MARQUE PARC PAIN, FARINE	Valoriser la production de céréales à partir de variétés anciennes	Des agriculteurs ont lancé en 2005 une production céréalière à partir de variétés anciennes, au titre de la biodiversité. Une vingtaine d'agriculteurs vont cultiver ces variétés (dont 10 ont signé pour la marque Parc pour l'instant), 14 boulangeries et 1 meunier sont prêts pour la transformation et la commercialisation de la farine et du pain.	En appui, marque Parc
Appui à la transformation	ATELIERS-RELAIS COLLECTIFS POUR LA TRANSFORMATION FROMAGÈRE CAPRINE	Soutenir la filière caprine	Le Parc participe à la dynamisation de la filière caprine régionale, en partenariat avec le Parc du Verdon, la Région PACA, le département des Alpes-Maritimes, un pays et 3 Communautés de communes. Cela consiste en la mise en place d'ateliers-relais collectifs lors de l'installation avec transformation. Appui technique. 400 élevages participent aujourd'hui, la plupart produisant du fromage à la ferme. Ces élevages semi-extensifs consomment peu de SAU et les produits sont valorisés pour 90% à moins de 50 km. La demande est largement supérieure à l'offre et les débouchés sont importants.	Associé/ PNR Verdon, Région PACA, Département 06, un Pays, 3 communautés de communes
Appui à la commercialisation	STRUCTURATION DE COLLECTIFS D'AGRICULTEURS	Appuyer les démarches collectives et la structuration d'agriculteurs	Des collectifs d'agriculteurs se sont structurés en associations, très actives, qui centralisent les moyens de productions, où sont présents des agriculteurs Bio et non Bio. L'idée est de tirer les agriculteurs vers le haut en terme de pratiques respectueuses de l'environnement. Rôle de l'association : structurer, promouvoir. Une cinquantaine d'adhérents. Si l'association est autonome, l'administration se trouve dans les locaux du Parc et travaille étroitement avec le syndicat mixte du Parc. En projet : la création de 3 points de vente collectifs. (2 autres sont en cours de création). On dénombre 9 associations sur différents secteurs (définies par un périmètre, un nombre de communes, déterminé par la provenance des agriculteurs).	Association autonome mais travail étroit avec le Parc
	MARCHÉS DE PRODUCTEURS HEBDOMADAIRES	Appuyer la création de marchés fermiers sur le territoire	Le Parc les a initiés il y a 20 ans. Puis des associations d'agriculteurs se sont créées autour de petits marchés sur les lieux de forte fréquentation. Des emplacements sont concédés aux agriculteurs par les communes ; ces derniers peuvent donc vendre directement leurs produits en situation de concurrence en respectant un règlement qui garantit l'authenticité des produits agricoles, leur qualité et leur respect de l'environnement (bien que difficile à mesurer). Le Parc maintient un appui ponctuel sur la communication, la logistique ou les aspects juridiques, et en cas de problème particulier. Ces marchés concernent 250 à 300 producteurs familiaux, et génèrent un pôle de production organisé qui rencontre de nombreux consommateurs. Chaque semaine, 7 marchés valorisent les productions locales. EX : marché de Coustellet.	Parc initiateur/ communes
	INTÉGRATION DE PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE : OPÉRATION "DE LA FERME À TA CANTINE"	Valoriser les productions locales. Sensibilisation des enfants.	Depuis 2008, programme autour de plusieurs communes (cantines scolaires primaires). Le Parc assure un rôle de coordination, de relais entre les différents acteurs (élus, cantiniers, agriculteurs). Il propose une formation avec le centre de formation (CFTT) pour les cantiniers (14 ont déjà participé) et y invitent les agriculteurs pour discuter produits et volumes. Animation pédagogique auprès des enfants "De La ferme à ta cantine", en lien avec le CPIE. Des repas ont été proposés en 2009 (Octobre 2009 : 1er repas 100% local servi à 2500 élèves dans 27 écoles du territoire) et 2010. Ces repas sont événementiels d'abord en synergie avec les communes (un repas par trimestre). Puis une réflexion autour de la logistique pour un approvisionnement plus régulier sera menée. Le Parc travaille sur un calendrier de production avec les agriculteurs en lien avec les volumes souhaités par les cuisiniers. Aujourd'hui, une collaboration s'est mise en place entre agriculteurs et restaurants collectifs. Les difficultés : dispersion des agriculteurs sur le territoire engendrant des problèmes de livraison et de coût des transports (question de la rentabilité pour l'agriculteur) ; hétérogénéité dans le nombre de repas servis selon les collectivités (de 50 à 800 repas/jour).	Parc coordinateur, relais, accompagnateur. Partenariat Collectivités locales, CPIE.
Promotion/ communication				

### Qualité de vie en agriculture

<b>Actions pédagogiques</b>	ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT		Agriculture en Lubéron pédagogique pour instituteurs et professeurs avec des visites d'exploitations agricoles. Classes vertes pour les écoles	CPIE
<b>Agrotourisme</b>	PROJET D'OENOTOURISME	Soutenir la filière vin	D'après une étude, les visiteurs dans le Vaucluse viennent pour le patrimoine culturel (tourisme culturel) et pas pour acheter des produits tels que les vins. Le Parc souhaite développer un projet d'oenotourisme en accompagnement de la Marque Parc pour capter les visiteurs sur les produits du terroir	Initiateur et moteur

**CONTACTS :****Parc :** 04 90 04 42 00**Chargés de mission :**

<b>Myène MAUREL</b>	Agriculture, circuits courts - Tourisme	<a href="mailto:mylene.maurel@parcduluberon.fr">mylene.maurel@parcduluberon.fr</a>	04 90 04 42 01
Nathalie CHARLES	Agriculture, circuits courts - promotion des filières	<a href="mailto:nathalie.charles@parcduluberon.fr">nathalie.charles@parcduluberon.fr</a>	04 90 04 42 22
Aline SALVAUDON	Espaces naturels	<a href="mailto:aline.salvaudon@parcduluberon.fr">aline.salvaudon@parcduluberon.fr</a>	
Philippe CHIFFOLLEAU	bio énergie, biomatériaux	<a href="mailto:philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr">philippe.chiffolleau@parcduluberon.fr</a>	
Jean Pierre TALICHET	biodiversité domestique	<a href="mailto:jean-pierre.talichet@parcduluberon.fr">jean-pierre.talichet@parcduluberon.fr</a>	

# PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	14/05/91
Dernier classement :	17/02/10
Région :	BASSE-NORMANDIE
Départements :	Manche (50), Calvados (14)
	150 communes
	74 000 habitants
Superficie :	148 000 ha
Territoire :	Territoire de zones humides, habitat côtier.
	Paysages : Bocages, landes, littoral.
Occupation de l'espace (%) :	
Agriculture	92% Prairies surtout
Forêt	3,4%
Espaces artificialisés	2,7%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture :	Elevage laitier (majoritaire) et allaitant
SAU :	110 553 ha
1553 exploitations agricoles (EA) prof. et 1484 EA non prof. dont 48 producteurs en AB dont 91 EA en circuits courts (Données 2000)	
Évolution :	Perte de 1700 EA entre 1988 et 2000 (plus forte)
Autres :	Diminution du nombre d'actifs agricoles. Rajeunissement des chefs d'exploitation (particularité Parc)

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Pour préserver les 30 000 ha de zones humides, d'une grande richesse écologique, le Parc s'appuie sur la mise en oeuvre de MAET et sur de la sensibilisation (ex : fiches techniques). Le Parc s'attache également à préserver et entretenir le bocage sur le territoire à travers des plans de gestion ou la mise en place d'une filière bois-énergie. Le Parc a développé des actions pour valoriser les productions locales et développer les circuits courts sur le territoire.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires

### Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement

Contexte et enjeu		Spécialisation lait des exploitations agricoles. Le parc est le premier pôle herbager de Normandie et, plus largement du grand Ouest français.		
Appui technique	RÉALISATION DE FICHES TECHNIQUES	Encourager les pratiques agricoles favorables à la biodiversité	Le Parc a réalisé des fiches techniques sur les traitements antiparasitaires du bétail et l'environnement, l'entretien des fossés et des mares. Ces actions sont financées sur des crédits du ministère (MEEDAT) et européens (FEADER). L'aspect technique est confié à la chambre d'agriculture.	Initiateur
	RÉFLEXION SUR LES USAGES DE LA BAIE DES VEYS DANS LE CADRE DU SAGE	Harmoniser les différents usages de la baie	En 2009, le groupe de travail littoral du SAGE Douve Taute a évalué les enjeux humains et agricoles sur le littoral du périmètre et les marais arrière littoraux. En partenariat avec le Syndicat Mixte du Val de Vire, la cellule du SAGE Douve-Taute co-anime avec le SAGE Vire une réflexion sur les secteurs de la Baie des Veyrs et de la Basse-Vire. L'objectif est d'harmoniser les usages de la Baie (conchyliculture, biodiversité) avec ceux de l'amont (agriculture de marais, navigabilité, continuité écologique). Les financements de la cellule sont assurés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région et le Conseil général de la Manche.	Associé

### Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeu		Une zone humide recouvrant 30 000 ha (prairies pâturées ou fauchées, quadrillées de fossés et parsemées de tourbières), d'une grande richesse écologique. Les prairies humides, entretenues, participent à la diversité des espèces et des paysages. Les crues hivernales recouvrent ou blanchissent ces prairies.		
Zones humides	MISE EN ŒUVRE DES MAET	Soutenir une exploitation agricole des marais	En tant qu'opérateur, le Parc assure le suivi des contractualisations et leur répartition spatiale dans la durée, il assure un conseil individualisé à chacun afin de préciser la nature des contrats et des enregistrements nécessaires. Les MAET concernent principalement les zones de prairies humides qui, entretenues, participent à la diversité des espèces et des paysages. Les critères portent sur la gestion extensive de l'herbe (fauchage tardif), la reconversion de terres arables en prairies, l'entretien des fossés et des mares, etc. Entre 2007 et 2009, ce sont par exemple 3 566 ha qui ont été contractualisés dans les marais et 121 ha dans les Landes de Lessay, mais aussi 1068 ha en fauche tardive, 162 km de fossés. 2008 a été marqué par la forte contractualisation aux nouvelles Mesures. 132 exploitants agricoles, majoritairement d'anciens titulaires de CTE, ont ainsi engagé 2 543 ha de marais et 85 km de fossés. En 2009, la contractualisation a été moins importante (peu de contrats à renouveler) : 327 ha de marais et 41 km de fossés.	Opérateur
	SENSIBILISATION À L'INTÉRÊT DES MARES	Préserver les mares et leur biodiversité	Le Parc organise des réunions d'informations pour sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt des mares pour la biodiversité (dans le cadre des MAET par ex.). Cette prise de conscience par les agriculteurs est difficile car ils voient les mares comme gênantes pour leur activité (présence de trous dans leur champs, les mares sont perçues comme malsaines pour le bétail) et ont tendance à les boucher.	Initiateur
Chauve-souris	SENSIBILISATION SUR LES CHAUVE-SOURIS DANS LES BÂTIMENTS	Préserver les chauve-souris	Un observatoire sur les chauve-souris est en place et un suivi de la population est assuré. Aussi, le Parc sensibilise les agriculteurs et des habitants à l'importance des vieilles granges pour la chauve-souris. Réalisation d'une fiche technique.	Initiateur

## Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL	PCET mis en place entre 2009 et 2011, En fonction des résultats du PCET, le Parc mettra en oeuvre et suivra les actions proposées dans le volet « agriculture » du Plan Climat. Émissions GES : 9% pour l'agriculture		
Contexte et enjeu	Bilans PLANETE réalisés par la Chambre d'Agriculture. Le Parc est peu impliqué.			
Valorisation énergétique de la biomasse	DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE	Valoriser économiquement le bois de haies, inciter les agriculteurs à restaurer le maillage bocager et développer le bois-énergie à travers la promotion des chaudières-bois	La mission du Parc est de promouvoir la filière bois-énergie locale, de l'amont à l'aval (sensibilisation des élus à l'installation de chaudières, structuration de l'approvisionnement, valorisation de la ressource), et d'assurer la médiation entre les acteurs concernés par l'approvisionnement : industriels, associations d'agriculteurs, entreprises de travaux agricoles et forestières, structures d'insertion... Cette action est en lien direct avec la mise en place de Plans de gestion bocage (cf. Action Paysage). Le Parc et le Conseil général de la Manche ont signé un "Contrat d'Objectifs Bois-Energie" pour la période 2006-2011 afin de donner un coup d'accélérateur au développement de cette filière sur le Parc et les Communautés de Communes de Canisy et de Marigny. La filière d'approvisionnement se structurant, le Parc s'attachera à garantir la quantité, la qualité et le coût du combustible sur le long terme. La FD CUMA appuie le Parc pour l'animation de la filière, dans le cadre du programme « Interreg », elle met en lien agriculteurs et chaufferies. Le Parc poursuit son animation afin de conforter la dynamique d'approvisionnement local des chaudières des collèges de Carentan et Périers et de la piscine de Quinéville.	Parc (appui, sensibilisation)/ FDCUMA : appui technique, matériel, mise en lien agriculteurs/ chaufferies. Autres partenaires : collectivités (financement CG),...

## Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	Territoire bocager. Abattement de haies (souvent lors d'agrandissements d'exploitations).		
	MISE EN ŒUVRE DE PLANS DE GESTION BOCAGE	Préserver le bocage traditionnel et compenser les abattements de haies par des actions incitatives à la plantation de haies, faire émerger la filière bois-énergie	Les plans de gestion Bocage ont été initiés par le Conseil général de la Manche puis confiés au Parc pour la gestion sur son territoire. Cet outil permet d'évaluer, après une visite d'un technicien du Parc, le volume de bois annuel disponible et de programmer les travaux nécessaires pour une gestion durable du linéaire de haies. Les exploitants, propriétaires ou non bénéficient d'une subvention forfaitaire de 6,50 € par plant quel que soient les travaux réalisés. Le Parc propose ses conseils aux agriculteurs volontaires. Aides financières (CG) pour la replantation de haies. Depuis 2007, 70 plans de gestion Bocage ont été montés avec les agriculteurs, représentant 24000 plants soit 50 km de haies. Dans le Calvados, le Parc propose des conseils techniques et instruit à la demande des bénéficiaires des dossiers d'aide du Conseil général (en moyenne 3 dossiers par an). Objectif en 2011: 20 Plans de Gestion du Bocage et suivi des Plans de gestion initiés en 2008, 2009 et 2010.	Associé puis porteur / Conseil Général
	CHARTRE PAYSAGERE	Valoriser la qualité paysagère	Réalisation d'une charte paysagère sur le territoire d'une communauté de communes (Ste Mère Eglise) - Actions de sensibilisations aux enjeux du paysage. Projet d'état des lieux des unités paysagères et zones à enjeux pour engager des programmes d'actions.	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Etalement urbain qui consomme de l'espace (peu de prise de conscience des élus). Beaucoup de jeunes agriculteurs souhaitent s'installer (dynamique agricole) mais ont du mal à trouver du foncier. Le Parc mène actuellement peu d'actions sur le foncier agricole. Avis du Parc dans les documents d'urbanisme.		

## Valorisation des productions et démarches de circuits courts

Contexte et enjeu	Territoire rural habité. Spécialisation de l'agriculture (lait, viande). Manque de productions diversifiées. Beaucoup de produits AOC sur le territoire, mais le Parc est très peu intégré à l'élaboration des cahiers des charges. Il participe ponctuellement à des réunions d'informations, donne un avis en commission. Peu de dynamisme des agriculteurs sur les filières (marques Parc, "Moissons du Cotentin").			
Valorisation des productions	APPUI À LA FILIÈRE BLÉ PANIFIABLE ET CRÉATION DE LA MARQUE "MOISSONS DU COTENTIN"	Appuyer la création d'une filière entre agriculteurs et meuniers et valoriser le blé par une marque collective	Le Parc a conduit une action sur la création d'une filière entre des agriculteurs et un meunier pour la production de blé panifiable avec la création d'une marque par le meunier « Moissons du Cotentin ». Cette action a rassemblé jusqu'à 10 agriculteurs. Aujourd'hui, cette action est en déclin, il ne reste plus que 3 producteurs.	Initiateur et porteur
	DES PRODUITS SOUS MARQUE PARC NON RENOUVELÉS	Favoriser les démarches collectives	Le miel, les biscuits et la viande ovine étaient sous marque Parc, qui ne sera pas renouvelée car il ne reste plus qu'un producteur par produit sous marque. Or la marque Parc est avant tout une démarche collective.	Initiateur
Appui à la commercialisation	PRODUITS LOCAUX EN RESTAURATION COLLECTIVE	Mettre en lien producteurs et restaurants scolaires	Depuis mi-2010, un travail est engagé avec le Pays du Cotentin (à cheval sur le territoire du Parc), qui a réalisé un diagnostic de l'offre et de la demande. Des communes volontaires vont être identifiées. Le Parc a cherché à recenser les producteurs commercialisant en vente directe et pouvant être intéressés par ce projet. Son rôle est de mettre en lien producteurs et restaurants scolaires. Cette action démarre. Pour l'instant, des réunions d'information rassemblent 20 collectivités et 18 producteurs (sur 400 invités). La difficulté : trouver des productions diversifiées car spécialisation lait et viande sur le territoire et peu de transformateurs. Le souhait est de commencer par des repas ponctuels en 2011 pour communiquer sur le projet et lancer la dynamique. A plus long terme, l'objectif est d'instaurer des habitudes de travail avec les producteurs pour un approvisionnement régulier en produits locaux.	Mise en lien/ collectivités locales, chambre d'agriculture à travers l'association des produits du terroir et Bienvenue à la ferme.

## Qualité de vie en agriculture

### Actions pédagogiques, agri-tourisme

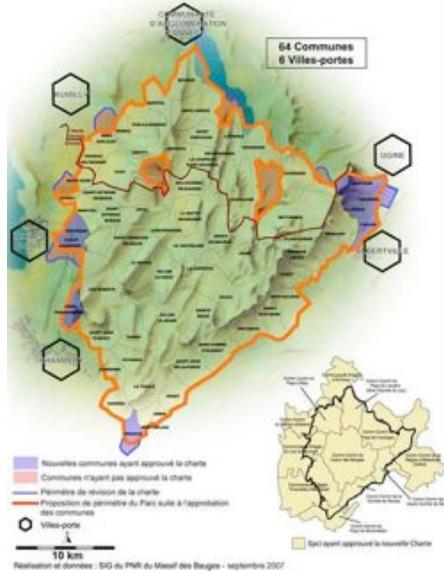
<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc :</b>	02 33 71 61 90		
<b>Chargés de mission :</b>			
Odile PIERRE	Chargée de mission développement local	opierre@parc-cotentin-bessin.fr	02 33 71 61 90

# PARC NATUREL RÉGIONAL DU MASSIF DES BAUGES

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	07/12/95
Dernier classement:	30/07/08
Région :	RHÔNE-ALPES
Départements :	Savoie (73) ET Haute-Savoie (74)
	64 communes
Villes-portes :	Aix-les-Bains, Albertville, Chambéry, Ugine Rumilly Communauté d'agglomération d'Annecy
	56 443 habitants
Superficie :	85 640 ha
Territoire :	Lac d'Annecy, lac du Bourget, villages viticoles ou montagnards, forêts accueillantes, versants agricoles ensoleillés, cols et alpages verdoyants, hauts sommets (culminant à 2217m), avec une diversité de la faune, de la flore.
Occupation de l'espace (%):	
Agriculture	30%
Forêt	58%
Espaces artificialisés	4%
Eaux et zones humides	2%
pierriers, falaises, alpages	6%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	3 principales filières : laitière, viticole, arboricole. OTEX : bovin lait (35%), bovin viande (10%), génisses (certains vendent que génisses : 7%), caprin (4%), ovin (3%), céréales (1%), arboriculture (3%), viticulture (30%).		
SAU :	25 000 ha	dont 95% prairies	
1 000 exploitations agricoles (EA) dont 750 professionnelles		250 double-actifs	
	dont 3,5% en AB (prof.)		
	dont 20% en vente directe (prof.)		

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Par ses fonctions économiques, sociales et de gestion de l'espace, l'agriculture est un maillon important du territoire. Les agriculteurs produisent une belle gamme de produits et structurent le paysage. Le Parc souhaite encourager les pratiques respectueuses de l'environnement et favorables à la biodiversité à travers le concours Prairies Fleuries et une valorisation économique de produits issus de prairies fleuries (lait, viande mais aussi miel) via l'entrée économique. Le Parc soutient également les éleveurs de races locales en mobilisant des financements spécifiques. Le Parc s'est engagé avec les villes portes dans un travail concerté pour le maintien de l'agriculture locale et la valorisation des produits du territoire (la mise en place de magasins collectifs, l'organisation de marchés, la vente de colis de Noël au sein des collectivités et des entreprises...). Il a renforcé son appui à la filière apicole (dans le cadre du concours prairies fleuries) sur la transformation (projet de miellerie collective) et la commercialisation (marque Parc et étiquetage spécifique). Agriculture et tourisme sont en interrelations fortes sur le territoire du Parc. L'objectif est de vendre le territoire à travers ses produits (et réciproquement !) et également de tisser des liens entre les filières, à travers le concept « panier de biens ». La préservation des terres agricoles est devenue un enjeu fort face à la pression urbaine grandissante, pour laquelle des outils ont été développés par le Parc (SADD, ZAP, etc.). La forêt, très présente sur le territoire, est valorisée à travers le développement de la filière bois-énergie et la structuration des filières du bois de construction.

## Agri-environnement : Les actions menées

ACTIONS				
Thème	Titre	Objectif	Démarche	Position/Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Enjeu agricole très fort sur le territoire. Agriculture montagnarde, avec de petites exploitations agricoles, peu de culture de céréales. L'AOC implique 80% de l'alimentation en herbe (pâturage...), ce qui favorise la structuration des exploitations (augmentation du nombre de GAEC).			
Projet agricole territorial	ÉLABORATION D'UN PSADER	Financer des actions collectives et structurantes dans les domaines agricoles et forestiers	Le Parc a élaboré son projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) 2011-2013. Le PSADER est une démarche contractuelle avec la région Rhône Alpes qui permet au Massif des Bauges de bénéficier de financements supplémentaires pour des actions collectives et structurantes dans les domaines agricoles et forestiers. Le PSADER se compose d'un diagnostic de territoire, étude du marché foncier, réalisé par la SAFER, qui donne une bonne photographie de l'évolution du foncier agricole, forestier, urbain sur les 10 dernières années. Ce diagnostic a donné lieu à la rédaction d'un programme d'actions sur 3 ans s'appuyant sur les enjeux agricoles et forestiers déjà définis dans la Charte du Parc : encourager les politiques de maîtrise foncière sur les espaces à enjeux, optimiser les conditions de pérennité des exploitations, maintenir une vocation économique aux alpages, soutenir les filières de qualité, optimiser les potentialités de circuits courts, promouvoir les énergies renouvelables (bois-énergie), etc.	Associé
Gestion de l'eau	SENSIBILISATION A LA RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE	Gestion de la ressource en eau	Sensibilisation et échanges, en lien avec la Chambre d'agriculture.	Associé/Chambre d'agriculture

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeu	Les surfaces herbagères jouent un rôle capital dans la préservation des habitats faune flore (notamment celui des abeilles), dans la qualité des paysages comme dans le maintien des corridors écologiques, des sols et de leur capacité à épurer des eaux. Confrontées à la déprise, la mise en culture, l'implantation de prairies intensives et le recul de l'élevage, les prairies naturelles souffrent d'une productivité jugée trop faible pour l'agriculture intensive. Elles gardent pourtant toute leur place dans les systèmes d'élevage extensif et dans le cadre des dynamiques locales (AOC, production fermière, diversification...).			
Prairies naturelles	MISE EN ŒUVRE DES MAE SUR LES SITES NATURA 2000	Préserver les milieux naturels	Le parc assure l'animation des MAE sur 4 sites Natura 2000 (sur les 7).	Animateur
	MAE SUR ALPAGES ET PRAIRIES FLEURIES		Financement Conseil Général, Conseil Régional, Etat	Animateur
	MISE EN PLACE DE JOURNÉES D'ÉCHANGES AUTOUR DES PRAIRIES FLEURIES	Echanger sur les pratiques agricoles favorables aux prairies fleuries	Le Parc a mis en place une journée d'échanges technique sur les prairies fleuries dans le cadre du Concours, à destination des techniciens et agriculteurs. Appui technique et Formations (ex : 0 pesticides) par la chambre d'agriculture. Très bonnes relations.	Initiateur / chambre d'agriculture
	CONCOURS PRAIRIES FLEURIES	Valoriser la performance environnementale dans les espaces herbagers	Organisation du Concours Prairies Fleuries depuis 2007. Dynamique territoriale sur les prairies fleuries (dans le cadre des MAE). Le Parc souhaite intégrer d'autres types d'élevages (ex : caprin) autres que bovin. A travers ce concours, le parc cherche à mettre en avant les liens entre agriculture, biodiversité et environnement. Sensibilisation sur le lien entre qualité du produit et qualité des prairies.	Initiateur
	PRAIRIES FLEURIES ET FILIÈRE APICOLE	Renforcer le lien avec la filière apicole	Dans le cadre du Concours Prairies Fleuries, le Parc a souhaité favoriser les échanges avec les apiculteurs : sensibilisation sur rôle de l'abeille, l'emplacement des ruches, la qualité du miel de montagne. Les échanges ont été riches et des actions de valorisation des produits vont naître.	Initiateur
	SOUTIEN FINANCIER AUX PRODUITS ISSUS DES PRAIRIES FLEURIES	Valoriser économiquement les produits prenant en compte la biodiversité	Il s'agit d'encourager les pratiques agricoles favorables à la biodiversité via l'entrée économique : valorisation des produits issus des prairies fleuries. * Produits issus de l'élevage sur prairies fleuries (lait, fromages, viande). Offrir aux éleveurs une plus-value sur leurs produits : le Parc est en discussion avec la coopérative laitière pour qu'elle rémunère mieux le lait issu d'élevages sur prairies fleuries. * Miel issu de prairies fleuries : Marque Parc avec un étiquetage spécifique.	Initiateur
	BAIL RURAL À CLAUSES ENVIRONNEMENTALES	Protection des alpages	L'ONCFS a signé un bail rural à clauses environnementales en mai 2009 pour la Réserve nationale des Bauges en Savoie, incluse dans le PNR. Bail rural à clauses environnementales à approfondir sur les alpages.	ONCFS
Faune sauvage	SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ SUR LA RÉSERVE NATIONALE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE	Etudier l'évolution de la biodiversité	Suivi floristique et faunistique sur la réserve nationale de chasse et de faune sauvage avec l'ONCFS. Systèmes d'évaluation pour voir l'évolution de la biodiversité. Convention entre agriculteurs et ONCFS par rapport au tétras-lyre.	co-gestion Parc-ONCFS
Cohabitation	COHABITATION LOUP ET ÉLEVEURS	Atténuer les tensions des éleveurs vis-à-vis du loup	Le Parc suit les Comités de veille : opposition entre éleveurs et les associations de protection de la nature.	Suivi ponctuel

**Préservation de la biodiversité domestique**

Préservation de variétés locales	PROJET "VERGERS, BIODIVERSITÉ ET JEUNES CONSOMMATEURS	Préserver et valoriser les anciennes variétés fruitières alpines et les vergers traditionnels	Programme franco-italien Interreg Alcotra 2007-2013 de coopération territoriale européenne. Définition et promotion de produits innovants à base de fruits et sensibilisation des jeunes publics à la consommation de proximité. Le projet se décline en 6 ensembles d'activités : recherche (enquêtes de marchés, inventaire variétal, analyse en laboratoire des anciennes variétés, études historiques et géographiques ...). Valorisation de la biodiversité (restauration de vergers anciens, création de vergers conservatoires, valorisation du centre d'animation "La Maison des Fruits"...), Formation, Communication, Gestion-coordination. Par ailleurs, travail avec la Fédération des pépiniéristes et Horticulteurs de Savoie afin de proposer une liste de variétés locales d'arbres et arbustes fruitiers (achats-commandes de variétés anciennes -greffes-plantation de haies), à destination des particuliers plus que des arboriculteurs.	Associé/ Projet franco-italien
Préservation de races locales	SOUTIEN AUX ÉLEVEURS DE RACE TARINE	Préserver des races locales, à faible effectif	La race Tarine est en petit effectif. Elle est une des 2 races montagnardes autorisée dans l'AOC Tome des Bauges, afin de soutenir les éleveurs de la race. Le Parc a négocié avec la Région des financements spécifiques de 2011 à 2013 : financer une partie du contrôle laitier pour les éleveurs faisant le choix de passer leur troupeau 100% Tarine (en complément d'une aide SITOB et UPRA à l'acquisition de génisses). C'est l'UPRA qui assure la promotion de la race Tarine (le Parc reste partenaire).	Associé /AOC Tome des Bauges, UPRA
	SOUTIEN AUX ÉLEVEURS DE RACE THÔNES ET MARTHOD		Travailler avec les éleveurs de race Thônes et Marthod à la valorisation de leurs fromages en définissant typicité et valeurs et en associant les éleveurs caprins du territoire.	Initiateur

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PAS DE PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Accompagnement des exploitations agricoles	ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE SUR LES FERMES	Soutenir les initiatives sur les économies d'énergie en agriculture	Le Parc avait répondu à un appel à projet mais n'a pas été retenu. Il souhaitait promouvoir les initiatives telles que le séchage en vrac, les bancs d'essai tracteur, la méthanisation... Le parc apporte un appui administratif aux structures souhaitant développer ces initiatives (ex : CUMA) sur le montage de projet et dossier de financement.	Appui administratif (ingénierie)
Valorisation énergétique de la biomasse	DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE	Promouvoir les énergies renouvelables	* Mobiliser du bois-énergie Expérimenter des techniques alternatives d'exploitation du bois-énergie (petit câble, goulotte...) : chantiers Préciser et optimiser les modalités de mobilisation de bois-énergie : chantiers pilotes et démonstratifs * Structurer la filière d'approvisionnement Accompagner la plate-forme bois-énergie de La Compôte : étude sur les modalités d'approvisionnement et de gestion Remarque : la plateforme est portée par la Communauté de Communes du Cœur des Bauges.	Accompagnement du Parc
Gestion des déchets agricoles	LOMBRICOMPOSTAGE DANS UNE COOPÉRATIVE	Gérer les effluents d'élevage	L'espace lombricompostage de la Fruitière du Val d'Aillon permet de traiter le lactosérum (petit lait). Le Parc a développé un atelier pédagogique sur la coopérative. (Un projet de plateforme de co-compostage collective entre agriculteurs a échoué.)	Associé
Filière de production d'éco-matériaux	ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE BOIS	Développer la valorisation locale de la ressource forestière	*Accompagnement des entreprises de la filière bois Accompagnement des entreprises de travaux forestiers : bourse des travaux sylvicoles, panneaux de sensibilisation... Accompagnement des entreprises de transformation : études techniques, formation, communication... * Marque Parc pour le bois : A la suite du premier cycle de certification qui touche à sa fin, redéfinition de la Marque Parc pour les produits bois : étude, audits dans les entreprises, outils de communication.	Accompagnement du Parc
Promotion des éco-matériaux dans le bâti	PROMOTION DE L'UTILISATION DU BOIS LOCAL DANS LA CONSTRUCTION	Promouvoir le bois comme éco-matériau	* Accompagnement du bâtiment public en bois local à Saint-Jean-d'Arvey : réalisation d'un film * Développement d'un référentiel local de la construction bois : édition d'une fiche « construire en bois dans le Massif des Bauges » * Construire une offre « bardage » en bois local : étude offre/demande/mise en œuvre * Atelier pédagogiques « construction bois » Création de deux ateliers pédagogiques sur la construction bois (une entreprise et un bâtiment bois) en réseau avec le projet de centre d'interprétation sur la forêt en Combe d'Aillon : scénographie et réalisation	Accompagnement du Parc

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	Les agriculteurs structurent le paysage. Les éleveurs, dominants sur le massif, exploitent les prairies et alpages. Le paysage marqué par d'autres productions (maraîchage, vignobles, vergers, céréales, plantes aromatiques). Des surfaces herbagères primordiales mais en régression! Présentes dans les vallées et plateaux des massifs montagneux, les prairies naturelles se retrouvent aussi en plaine à la faveur du bocage, des plaines alluviales, des zones humides... L'enjeu est de maintenir des espaces ouverts grâce à l'élevage.		
	VIGNOBLE ET PAYSAGE		Travail sur les enjeux paysagers et patrimoniaux des vignobles.	
	INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES BÂTIMENTS AGRICOLES	Favoriser l'intégration paysagère des bâtiments agricoles	En lien avec la chambre d'agriculture. S'appuyer sur les éco-filières (ex : filière bois). Ex : bardage bois locaux pour les exploitations agricoles.	Associé/ chambre d'agriculture
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Que ce soit au profit de l'artificialisation ou des espaces naturels ou forestiers, les surfaces à vocation agricole sont partout en régression. Au-delà du seul aspect quantitatif de ces prélèvements ou mutations, cette transformation des usages engendre d'autres problèmes qui contribuent à l'affaiblissement de l'activité économique agricole, dans un contexte déjà difficile : désorganisation foncière des exploitations, problèmes de cohabitation et conflit d'usages, concurrence et surenchère sur les prix du foncier nu ou les biens bâti... Le foncier agricole est extrêmement morcelé, tant d'un point de vue parcellaire (taille moyenne des parcelles) que du point de vue de la propriété (taille moyenne des comptes). Ce morcellement ne peut pas être sans conséquences sur la viabilité, voire la pérennité de l'activité agricole : multiplication des propriétaires sur une exploitation, précarité de l'accès au foncier, acquisitions difficiles et onéreuses... De fait, le nombre de structures d'exploitation propriétaires de leur foncier en nom propre est extrêmement faible. L'essentiel des comptes de propriété de plus de 25 ha est constitué d'alpages.		
	MISE EN PLACE D'UNE VEILLE FONCIÈRE	Suivre l'évolution des fonciers agricoles, forestiers et urbains	Cette action concerne la mise en place d'une veille foncière pour suivre l'évolution des fonciers agricoles, forestiers et urbains dans le cadre de l'observatoire à l'échelle du territoire. Ces données permettent d'étayer les arguments des avis du Parc dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...). Le Parc est associé à chaque PLU de chaque commune. C'est une spécificité. Il donne son avis lors des réunions et participe à la définition du PLU, en lien avec les autres acteurs associés (chambres d'agriculture,...).	Associé
	DÉVELOPPEMENT DES SADD		Le Parc développe des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable (SADD) depuis plusieurs années sur les différents secteurs du territoire. Lien avec le Paysage.	
	MISE EN ŒUVRE DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)	Maintenir une vocation économique aux alpages	Mise en œuvre du Plan Pastoral Territorial : jusqu'en 2012 pour réaliser les travaux identifiés dans le PPT (accès, équipements, alimentation en eau...).	
	MISE EN PLACE D'OUTILS DE RÉGULATION DU FONCIER À USAGE AGRICOLE	Développer des outils pour préserver le foncier agricole	Mise en place de Zones agricoles prioritaires dans le Plan de Parc, mise en place d'AFP (Associations Foncières Pastorales) pour une gestion collective.	Associé
	APPUÏ À LA STRUCTURATION FONCIÈRE AGRICOLE	Faciliter l'accès aux parcelles	Une étude spécifique par secteur a permis de faire un état des lieux sur la problématique de l'accès aux parcelles. Les agriculteurs passent trop de temps sur les routes car le parcellaire est très morcelé (urbanisation,...). Le Parc assure de l'animation (financée par la chambre d'agriculture) par secteur sur les problématiques foncières : information auprès de la population sur les échanges de parcelles. Le parc défend un dossier de financement pour travailler sur les conditions de réussite et de pérennité des travaux des accès agricoles et la circulation d'animaux (feu de signalisation,...). Travail au cas par cas.	Associé/ Chambre d'agriculture
ACCOMPAGNEMENT POST-INSTALLATION	Faciliter l'intégration des jeunes installés sur le territoire	Le pôle Jeunes Agriculteurs de la Chambre d'Agriculture est très actif. Le Parc travaille avec eux et est associé à la réflexion. Le Parc rencontre les nouveaux installés sur le territoire pour connaître leur projet, les intégrer dans les réseaux et les mettre en relation avec d'autres acteurs.	Associé / JA, chambre d'agriculture	

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

<b>Contexte et enjeux</b>	Le territoire du Parc offre une gamme diversifiée de productions dont la valorisation spécifique est déjà assurée pour certaines d'entre elles par l'existence de 5 AOC (Tome des Bauges, Reblochon, Abondance, Gruyère, Chevrotin), 3 IGP (Emmental de Savoie, Tome de Savoie, Pommes et poires de Savoie) et la présence de 30 agriculteurs biologiques. En plus de ces labels, l'existence d'un bassin de consommation de 400 000 personnes aux portes du territoire (Chambéry, Albertville, Aix les Bains...), représente une opportunité importante de commercialisation des produits locaux. L'agriculture est très structurée par des démarches collectives (AOC, IGP) et des coopératives laitières et viticoles. En effet, les 9 coopératives laitières présentes sur le territoire sont un maillon important.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC SUR LA VIANDE	Favoriser la vente de viande en circuits courts	Le parc souhaite faire travailler éleveurs et bouchers ensemble. Les bouchers sont partants pour avoir la marque Parc mais doivent avoir l'assurance d'être approvisionnés en temps voulu. Nécessité d'organiser la filière. Associer davantage d'éleveurs chaque année dans le systèmes circuits courts. Arriver à mettre en adéquation l'offre et la demande. La vente directe en caissettes marche bien.	La marque est un outil de communication et non de développement
	AOC TOME DES BAUGES	Communiquer sur le produit phare du territoire	Le Parc a contribué à la mise en place de l'AOC (5500 L) et continue de travailler avec. Il a été intégré à la création du cahier des charges (construction commune). Le PNR avec le SITOB (Syndicat Interprofessionnel de la Tome des Bauges) assure la promotion du fromage. Par ex., ils proposent des journées d'informations pour présenter le fromage aux opérateurs touristiques du territoire. Le Parc travaille actuellement avec le SITOB sur un livre sur l'AOC Tome des Bauges (promotion, expérimentation, évolution technologique). Souhait d'intégrer les prairies fleuries dans le cahier des charges.	Initiateur et associé
Appui à la transformation	MIELLERIE COLLECTIVE	Développer la filière apicole autour des prairies fleuries, aider à l'installation d'apiculteurs, soutenir les démarches collectives	Ce projet phare et innovant doit permettre d'unir des apiculteurs autour d'un projet de mise en commun de matériel, rassemblant apiculteurs professionnels, pluri-actifs et petits producteurs. Le projet de miellerie collective permet de donner aux apiculteurs de bonnes conditions d'extraction du miel par un matériel adéquat et dans de bonnes conditions d'hygiène en mutualisant les coûts, d'aider à l'installation d'apiculteurs et limiter les investissements lourds de départ, de rendre plus accessible la Marque Parc (Ex : étiquetage spécifique : "Miel issu de prairies fleuries") et de permettre la valorisation et la découverte de cette activité en créant un lieu de visite, d'évènements, d'animations pédagogiques et de vente... Une association d'apiculteurs utilisateurs et partie prenante de la miellerie collective est constituée.	Accompagnateur
Appui à la commercialisation	L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DU PARC	Développer des projets communs et transversaux	Cette association réunit toutes les productions.	Appui
	RÉSEAU DES COOPÉRATIVES	Offrir une vision commune du territoire, ses richesses, ses activités...	Étude et appui à l'aménagement des magasins + appui aux aménagements communs. Le réseau des coopératives est une véritable « vitrine du territoire ».	Appui technique du Parc et participation à la réflexion
	APPUI À LA MISE EN PLACE DE MARCHÉS FERMIS	Faire découvrir les producteurs et artisans du territoire	Dans le cadre du Leader. Ex : La Ronde Gourmande (à Chambéry), proposée par la Chambre d'Agriculture et les PNR de Chartreuse et du Massif des Bauges. Environ 30 agriculteurs et 25 artisans.	Appui / Chambre d'agriculture, PNR de Chartreuse
	COLIS DE NOËL	Promouvoir les produits du territoire auprès des collectivités et entreprises	Une quinzaine de producteurs et artisans du PNR travaillent ensemble à la promotion de leurs produits en proposant aux collectivités et entreprises, des colis pour les fêtes de fin d'année. Les boîtes d'emballages sont décorées par des enfants des écoles du massif des Bauges, dans le cadre d'un programme d'échange intergénérationnels.	Le Parc assure un rôle de relais et de mise en cohérence de l'offre et de la demande. Rencontre et échanges avec les acteurs concernés
	RÉFLEXION SUR L'APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES	Intégrer les produits du territoire dans la restauration collective	Le Parc a fait un état des lieux avec d'autres partenaires sur la problématique d'intégrer des produits locaux dans la RC et a servi de relais pour mettre en relation maraichers et écoles primaires. Les soucis de prix et de logistique sont un frein au développement du projet. La mise en place d'une plateforme d'approvisionnement a été rejetée. Agriculteurs et collectivités ne sont pas prêts. Les actions restent temporaires et locales.	
Promotion/ communication	DÉGUSTATION DE PRODUITS LOCAUX DANS LES CANTINES SCOLAIRES	Faire découvrir les produits du territoire	Organisation régulière de dégustation de produits locaux dans les cantines scolaires dans le cadre de la Semaine du Goût en particulier. Lien avec l'éducation au goût.	Initiateur
	PROMOTION DES PRODUITS DU MASSIF DES BAUGES	Optimiser les potentialités des circuits courts porteurs de valeur ajoutée	Promouvoir collectivement les produits du Massif des Bauges à travers des opérations structurantes et transversales de promotion et de communication communes. L'objectif est de vendre le territoire à travers ses produits (et réciproquement !) et également de tisser des liens entre les filières, à travers le concept « panier de biens ».	Associé / SITOB
	MUSÉOGRAPHIE A LA FRUITIÈRE DES 5 SENS	Faire connaître le savoir-faire lié à la fabrication de la Tome des bauges	Un espace muséographique est à découvrir à la Coopérative laitière des 3 massifs. Il s'agit d'un spectacle multi-sensoriel, d'une durée d'une demi-heure, qui présente le quotidien d'un agriculteur de montagne et qui fait partager sa vie en alpage et faire découvrir la fabrication du fromage AOC la Tome des Bauges.	Associé
	PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS	Faire découvrir les produits du territoire	Participations à des manifestations ponctuelles (salons, etc.). Ex : Intervention du PNR sur les plantes sauvages utiles lors de la "Quinzaine de l'éco-citoyenneté" du 26 avril au 9 mai 2010.	Associé
<b>Qualité de vie en agriculture</b>	AIDE AU SERVICE DE REMPLACEMENT	Permettre aux agriculteurs de s'investir dans les projets collectifs	L'Association des Agriculteurs et les Services de remplacement ont mis en place une "aide au service de remplacement", prenant en charge le coût des journées de remplacement des agriculteurs investis dans des projets collectifs et portés par des structures locales (syndicats de produits, groupements agricoles et d'employeurs...). Entre 2003 et 2007, l'aide a permis de financer 430 journées de remplacement pour une trentaine d'agriculteurs de 17 structures agricoles, pour des projets de promotion des produits, de gestion de l'espace ou d'expérimentation. Cette action se poursuit mais l'aide est en baisse.	Associé / Association des agriculteurs, Services de remplacement
<b>Actions pédagogiques</b>	ANIMATION D'UN RÉSEAU DE FERMES PEDAGOGIQUES		Animation du réseau par le Parc	Animation
<b>Agri-tourisme</b>	APPUI A LA FILIÈRE PPAM	Développer l'agritourisme autour des plantes aromatiques et médicinales	5 producteurs. Concevoir et réaliser (courant 2011) les jardins thématiques des exploitations de Plantes Aromatiques et Médicinales. Le travail consiste à intégrer les données ethnobotaniques innovantes, réfléchir parallèlement à la conception d'un jardin thématique à la Chartreuse d'Aillon, Maison du Patrimoine et proposer un programme d'éducation à la botanique, au patrimoine et à l'environnement, au sein et en lien avec les jardins afin également d'élargir la gamme d'offres touristiques de proximité.	Associé à la recherche
	DÉVELOPPER LA FILIÈRE VIN	Soutenir la filière viticole dans ses évolutions	Démarches autour de la charte des bonnes pratiques. Développer des outils de promotion dans le cadre d'une démarche globale de valorisation de la destination « vignoble de la Combe de Savoie » (autour du label oeno-tourisme) en lien avec les prestataires touristiques. 70 panneaux ont été installés pour signaler les nombreux caveaux avec en complément une signalétique d'intérêt local (mairies, services...). Projet de développement d'un programme oenotouristique.	Initiateur

PROJETS AGRITOURISTIQUES EN ALPAGES	Maintenir une vocation économique aux alpages	Animations ponctuelles (itinéraires alpestres), brochures touristiques. Volonté de rapprocher les acteurs touristiques des alpagistes et de favoriser l'émergence de projets agritouristiques en alpages (refuges, réseau, internet...).	Initiateur
-------------------------------------------	-----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

**CONTACTS :**

**Parc :** 04 79 54 86 40

**Chargés de mission :**

Audrey STUCKER

Agriculture

[a.stucker@parcdesbauges.com](mailto:a.stucker@parcdesbauges.com)

04 79 54 97 56

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création : 28/09/76  
 Dernier classement: 07/05/09  
 Région : CHAMPAGNE-ARDENNE  
 Département : Marne (51)  
 68 communes  
 Villes-portes : Reims, Epemay et Châlons-en-Champagne  
 34 215 habitants  
 Superficie : 53 279 ha



Territoire : Plateau calcaire dont le point culminant atteint 288 mètres d'altitude. La Montagne de Reims fait jaillir dans la plaine agricole champenoise un plateau forestier bordé de coteaux portant un vignoble d'exception. Considéré à l'origine comme une « zone verte » propice aux loisirs des habitants des villes portes, le Parc s'est appuyé sur un patrimoine naturel et culturel riche pour assurer son développement économique et touristique.



Occupation de l'espace (%):  
 AOC Champagne 20%  
 Autres activités agricoles 30%  
 Forêt 40%

## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture: Viticulture et grandes cultures. Une majorité des exploitations professionnelles marnaises orientée vers la grande culture. 8% en polyculture (essentiellement agri-viti). Pas d'élevage sur le territoire (seulement 4 éleveurs).  
 SAU : 35 000 ha Parcelles viticoles de petite taille mais à haute valeur ajoutée (AOC Champagne)  
 1000 exploitations agricoles (EA)  
 Évolution : Une diminution du nombre d'agriculteurs et une augmentation de l'âge des chefs d'exploitation.  
 Autres : Un régime de fermage très répandu.

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Depuis la signature du « Contrat de Parc » par l'Etat, la Région Champagne-Ardenne et le Département de la Marne, le Parc dispose d'un véritable outil de politique volontariste d'aménagement concerté. Il s'engage, avec les services de la DDAF, à veiller à la compatibilité des aménagements fonciers avec les objectifs du Parc et en particulier au regard de la préservation des zones naturelles sensibles reportées au plan de référence, des paysages et des cours d'eau. L'agriculture est soumise à une importante pression foncière. Le vignoble, accroché aux coteaux de la Montagne de Reims, occupe une place primordiale dans l'économie régionale. Il couvre près de 7000 ha du territoire du Parc, sur des terroirs fragiles. Comme toute autre activité, l'activité viti-vinicole peut avoir des impacts sur les composantes de l'environnement local qu'il convient de préserver. La qualité de cet environnement, porteur, avec le vin de Champagne, de l'image de marque de toute une région et de l'activité touristique qui en découle, doit être préservée. Le Parc cherche dans le cadre de ses programmes "recherche-action" à promouvoir des techniques culturales et d'exploitation favorables à la biodiversité en préservant les continuités écologiques (haies, bandes enherbées, jachères apicoles...), en encourageant par ailleurs la production raisonnée. Enfin, le Parc souhaite se positionner davantage sur les questions d'énergie en agriculture.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte et enjeux</i>				
Viticulture et grandes cultures en production raisonnée. L'activité d'élevage est en forte baisse en raison des nouvelles mises aux normes.				
Appui technique	EXPÉRIMENTATION SUR LES PRATIQUES AGRICOLES	Encourager les pratiques en production raisonnée ou intégrée	Le Territoire du Parc sera considéré comme une zone d'expérimentation privilégiée au regard des programmes de recherche sur l'incidence des méthodes culturales concernant l'utilisation des amendements, des produits phytosanitaires ou du travail du sol. Il incitera en particulier à la mise en place d'un cahier des charges sur la qualité des amendements. Il soutiendra toutes les actions de nature à limiter l'utilisation des intrants (produits de traitement...) dans le cadre d'une production raisonnée. Il incitera à la mise en place d'équipements utiles à l'amélioration de la qualité et du régime des eaux (traitement des effluents viti-vinicoles, valorisation des aignes). Le Parc assurera la diffusion des informations et soutiendra toutes les initiatives concernant la protection raisonnée et la production intégrée liées aux activités viti-vinicoles.	Convention avec chambre d'agriculture, le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne
	FILIÈRE VITI-VINICOLE		Le PNR cherche, au travers d'une convention avec le Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (C.I.V.C.) et en collaboration avec les acteurs de la filière viti-vinicole, à promouvoir une production intégrée du vin de Champagne, de la plantation à la commercialisation, en cohérence avec son plan de référence.	Associé / CIVC

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	La variété des sols et des expositions, l'utilisation ancienne des terroirs par l'homme ont contribué à créer une mosaïque de milieux qui hébergent une faune et une flore riches et diversifiées, parfois rares et toujours fragiles. Les pratiques agricoles et les milieux naturels sont en étroite relation et forment des systèmes agro-écologiques.			
Biodiversité et agriculture, trame verte et bleue	PROGRAMME SYMBIOSE	Améliorer la prise en compte de la biodiversité sur les exploitations agricoles en grandes cultures	Le programme Symbiose est une expérimentation pilote qui a démarré concrètement en avril 2009 sur un territoire de Champagne crayeuse (35 communes, 36 650 ha) impliquant de nombreux partenaires. Le programme ambitionne de favoriser la mise en place concrète d'aménagements sur le territoire d'étude. Suivi par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (cf. Jérémie MIROIR, 03 26 21 03 25) et animé par le Réseau biodiversité pour les abeilles, le programme Symbiose bénéficie du soutien financier du Conseil régional de Champagne-Ardenne. Le diagnostic initial du territoire a permis d'identifier, sur des bases cartographiques, des secteurs où l'implantation d'aménagements simples et peu contraignants serait particulièrement pertinente et pourrait permettre l'émergence d'un maillage de corridors écologiques particulièrement favorable à la biodiversité. Le programme Symbiose entend ainsi démultiplier et optimiser les mesures déjà mises en oeuvre (haies, bandes enherbées, jachères apicoles...) tout en étudiant les possibilités, avec les exploitants agricoles et les professionnels du monde agricole, de faire évoluer les pratiques de gestion de l'espace.	Partenaires : PNR, Chambre d'agriculture, Adasea, coopératives agricoles, syndicats d'exploitants agricoles, collectivités, services de l'Etat, fédérations de chasse, associations LPO, INRA, RTE (Réseau de Transport d'Electricité), Conseil Général et régional...
	AMÉLIORATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE VIGNOBLE CHAMPENOIS	Améliorer la biodiversité dans le vignoble champenois	Mise en oeuvre d'un étude (bureau d'étude Ecosphère) sur l'amélioration de la biodiversité dans le vignoble champenois : inventaire des pratiques en place au sein du vignoble et mise en évidence des pratiques favorables ou défavorables à la biodiversité. Production de document de vulgarisation. Des pratiques sont testées dans des vignobles expérimentaux (ex : implantation de haies favorables aux auxiliaires de culture, baisse d'intrants grâce à des méthodes alternatives telles que la confusion sexuelle, enherbement dans les vignobles).	Associé / Comité Interprofessionnel des vins de Champagne.
	TERRITOIRE PILOTE TRAME VERTE ET BLEUE	Préserver et restaurer les continuités écologiques	Participation au programme pilote "Appui à la mise en oeuvre de la trame verte et bleue en milieu agricole" (2010). Zones test : Grandes cultures et vignes (15 130 ha, 24 communes).	Associé / Chambres d'agriculture
	MISE EN PLACE DE HAIES PÉDAGOGIQUES	Valoriser le paysage, augmenter l'attractivité du territoire (support de l'activité touristique et de l'activité pédagogique), renforcer la trame verte et améliorer la biodiversité	Implantation au printemps 2010 d'une haie sur un linéaire de 1 000 mètres en ligne de crête, le long d'un nouveau cheminement à vocation de randonnée hippomobile emprunté des personnes à mobilité réduite. Mise en place du sentier pédagogique printemps 2011. • Expérimentation sur les itinéraires techniques et les techniques de paillage (paille, écorce, thorenap...) • Plantation de 24 essences différentes pour confirmer leur adaptation au milieu. • Implantation de bandes enherbées avec des mélanges favorables à l'entomofaune pollinisatrice. • Recherche d'une mise en oeuvre par les acteurs locaux (agriculteurs...) • Réalisation des panneaux du sentier pédagogique (information et reconnaissance des essences...) Atouts : Implication directe des agriculteurs concernés qui assureront d'autant mieux la gestion et l'entretien de l'aménagement.	Associé / Chambre d'agriculture de la Marne
	JACHÈRES FLEURIES	Favoriser la mise en place de jachères fleuries	Le Parc sensibilise les agriculteurs pour les orienter vers la mise en place de mélanges d'espèces rustiques (lotier, sainfoin...) et peu chers. Ces mélanges sont aussi commercialisés par les coopératives agricoles locales.	Initiateur
<b>Préservation de la biodiversité domestique</b>				
Préservation de variétés locales	INVENTAIRE VERGERS ET VIGNOBLES	Sauvegarder le patrimoine génétique	Dans le cadre d'un programme Inter-Parc, inventaire des vergers et vignobles et des variétés anciennes, mise en place d'un verger conservatoire.	Associé

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL		Agriculture : 33% des émissions GES	Associé
Solaire	PHOTOVOLTAÏQUE	Développer la production d'énergies renouvelables sur les fermes	Information, sensibilisation, veille sur cohérence des projets. Nombre d'installations en baisse.	
Éolien	MICRO-ÉOLIEN		Le Parc va lancer une étude sur le micro-éolien (entrée paysage...).	Initiateur
Valorisation énergétique de la biomasse	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE LA BIOMASSE	Valoriser le bois de forêt, les sarments de vigne et la paille	Le Parc souhaite lancer un projet sur le bois-énergie, pour valoriser le bois de forêt, la paille, les sarments de vigne (bois issu de vignes de moins d'un an, coupés tous les ans et souvent brûlé en bout de parcelle) ainsi que les rameaux et les ceps (issus des vieilles vignes) grâce à l'installation de chaudières polycombustibles. Réflexion sur le type de structure à mettre en place, sur le portage de l'opération, etc.	Associé / Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), ONF, Conseil général (entretien des bords de routes), coopératives agricoles, CIVC
Gestion des déchets agricoles	COLLECTE DES DÉCHETS AGRICOLES	Recycler les déchets agricoles	En collaboration avec la profession, le parc cherchera à renforcer la collecte des produits de traitements obsolètes et de leurs emballages, ainsi que la valorisation des housses plastiques. Le Parc met à disposition de bennes dans lesquelles les viticulteurs déposent leur déchets et conventionne avec les entreprises pour l'organisation de la collecte (qui se rémunèrent sur la revente des produits).	Initiateur

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	Dernier plateau dressé avant les mornes étendues crayeuses de la Champagne, la Montagne de Reims est, à l'Est, l'ultime promontoire de l'Ile-de-France. Son point culminant, situé près du site des Faux en forêt de Verzy, atteint 288 m. d'altitude. Paysage ouvert dominé par les grandes cultures et la viticulture.		
	INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES UNITÉS DE TRANSFORMATION VITICOLES	Préserver le paysage	Délocalisation des maisons de champagne situées en milieu urbain (problème de gestion des eaux usées/ rejet des effluents et mise aux normes) vers la périphérie. Intégration paysagère de ces grosses unités viticoles, en lien avec les services architecture : gestion des effluents, techniques d'épuration, appui, conseils, collaboration avec les coopératives et organismes professionnels ou interprofessionnels compétents.	Initiateur / OPA, Syndicats interprofessionnels...
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	La problématique de la préservation des terres agricoles est spécifique sur le territoire car le coût du foncier agricole est supérieur au coût du foncier constructible. 1 ha en AOC Champagne vaut près de 800 000 euros, ce qui limite les actions en terme d'installation et de biodiversité. De plus, le territoire du Parc est situé à 5 km de Reims (250 000 habitants). Le Parc a été créé pour préserver la forêt qui disparaissait en raison de l'expansion du vignoble et en raison des aides du fonds forestier qui incitaient les propriétaires à remplacer les feuillus par des résineux. Le Parc est vigilant à la préservation de zones agricoles à travers les PLU et cartes communales. Le Parc est membre de la commission des opérations d'aménagement foncier. Dans le cadre de sa démarche d'Agenda 21, le Parc sensibilise les communes à la libération de quelques hectares pour l'installation de maraîchers dans le cadre d'AMAP.		
	PRÉSERVATION DES ZONES NATURELLES SENSIBLES	Préserver les zones naturelles sensibles	Le parc s'engage, avec les services de la DDAF, à veiller à la compatibilité des aménagements fonciers avec les objectifs du Parc et en particulier au regard de la préservation des zones naturelles sensibles reportées au plan de référence, des paysages et des cours d'eau. Afin de favoriser la prise en compte des données de l'environnement dans les procédures de remembrement, le PNR sera associé en tant que "personnalité Qualifiée Protection de la Nature" aux travaux des commissions et sous-commissions de remembrement sur son territoire. L'état initial de la pré-étude d'aménagement foncier lui sera présenté pour avis. Lors des cessions de terres agricoles, le PNR veillera à ce que la nouvelle affectation du sol ne compromette pas les composantes fondamentales du milieu. Il cherchera, avec le concours de la SAFER, à s'assurer la maîtrise d'usage des sites naturels remarquables.	Associé

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	90% viticole et production diversifiée (2 producteurs de fromage, 5 producteurs de miel...). Pas de produits sous Marque Parc. Appui à la mise en place d'AMAP sur le territoire à travers l'installation de maraîchers par les communes. Le Parc ne mène pratiquement aucune action, l'ensemble des agriculteurs étant intégrés dans des filières structurées et ne cherchant pas d'appui. L'objectif de promotion des circuits courts est néanmoins inscrit dans la charte.			
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

**Qualité de vie en agriculture****Actions pédagogiques, agri-tourisme**

<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc :</b>	03 26 59 44 44		
<b>Chargés de mission :</b>			
Delphine SEMIN	Milieus naturels	d.semin@parc-montagnedereims.fr	
Olivier ZRIM	Énergie-climat, développement durable	<a href="mailto:o.zrim@parc-montagnedereims.fr">o.zrim@parc-montagnedereims.fr</a>	

# PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE France

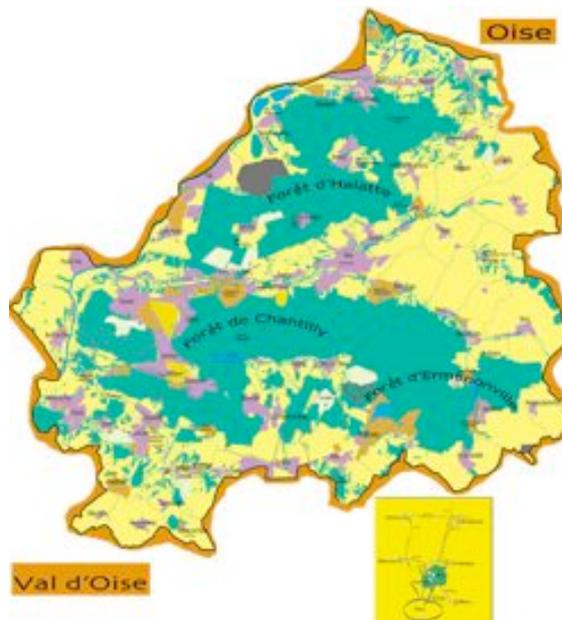
Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création : 13/01/04  
 Dernier classement: 13/01/04  
 Régions : Picardie, Ile-de-France  
 Départements : Oise 60 (Picardie), Val d'Oise 95 (Ile de France)  
 59 communes  
 110 000 habitants  
 Superficie : 60 000 ha

Territoire : L'enjeu du Parc est de préserver la ruralité et le patrimoine du territoire qui sont menacés par la pression foncière due à la proximité de Paris et de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles De Gaulle. Le parc est au nord de Paris un véritable poumon vert grâce à ses trois majestueuses forêts (forêt d'Ermenonville, d'Halatte et de Chantilly) et à ses nombreux étangs et vallées. Activités économiques : agriculture, cheval, filière bois.

Occupation de l'espace (%):  
 Agriculture 33%  
 Forêt 50%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture: Exploitations agricoles spécialisées dans les cultures céréalières, oléoprotéagineuses (blé, colza...) et industrielles (pommes de terre, betteraves...) à l'est du territoire, sur le plateau du Valois, et au sud, dans la Plaine de France. S'étendant sur plus de 150 hectares, elles pratiquent une agriculture, moderne et mécanisée.  
 Au-delà des plaines, le paysage agricole est tout autre : cultures maraîchères, vergers, cressiculture, production de champignons, élevage de chevaux, de volailles et de bovins ou apiculture se sont développés. Ces activités plus spécifiques sont souvent étroitement liées à l'histoire locale. Elles ont donc pour le Parc une valeur patrimoniale, identitaire et culturelle particulière. De plus, alors qu'elles occupent une faible superficie, elles représentent une part importante des emplois salariés du secteur.

SAU : 21 726 ha COP (80,5%), betteraves sucrières (14,5%), pomme de terre (1%)  
 212 exploitations agricoles (EA) dont 150 professionnelles

Autres : L'agriculture du Parc est essentiellement de forme sociétariaire. La population agricole est « vieillissante ». Plus de la moitié des agriculteurs a plus de 50 ans. Des installations se poursuivent. Entre 1992 et 2005, 24 installations aidées ont été enregistrées par l'ADASEA sur 17 communes du territoire du Parc, dont 12 depuis 2000.

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le travail effectué par le Parc pour actualiser le portrait agricole du territoire (2005-2006) a permis de redéfinir ses axes de travail. Il souhaite en premier lieu encourager une agriculture performante, gestionnaire des espaces et respectueuse de l'environnement et des paysages. Il travaille pour cela notamment sur un diagnostic environnemental pour les exploitations agricoles et équestres et sur l'intégration des enjeux du territoire dans la gestion agricole. Il souhaite également maintenir les espaces agricoles et faciliter les conditions de l'activité, mais aussi soutenir les activités agricoles spécialisées indispensables au maintien et à la gestion des milieux fragiles (prairies, vergers traditionnels, etc.) à travers la valorisation des productions et à la commercialisation en circuits courts. Il encourage ainsi la qualité et la diversification des produits et des activités agricoles du territoire (ex : développement d'une offre de tourisme équestre). Son objectif est de lutter contre la pression urbaine, en maintenant des agriculteurs diversifiés (ex : maintien de terres en maraîchage ou arboriculture, productions traditionnelles) pour préserver la qualité du territoire (biodiversité, paysages, emploi). Le Parc souhaite enfin faire connaître l'agriculture du territoire et ses produits.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte et enjeux</i>				
Orientation grandes cultures. Agriculture moderne et mécanisée. Une trentaine d'exploitation en cultures spécialisées (élevage, vergers, miel,...).				
Projet agricole territorial	PORTRAIT AGRICOLE DU PARC	Redéfinir les axes de travail sur l'agriculture, actualiser les données	Le Parc souhaitait actualiser le diagnostic agricole car les éléments de diagnostic du territoire étaient anciens. Le secret statistique applicable aux données du recensement général agricole de 2000 ne permettant pas de dresser un portrait satisfaisant, beaucoup de communes du Parc comptent moins de 3 agriculteurs, le Parc a réalisé une enquête auprès des agriculteurs professionnels (au nombre de 150) de son territoire. L'objectif était de redéfinir les objectifs et des axes de travail en lien avec les enjeux du territoire. Cette enquête a permis de confirmer l'enjeu sur les filières en circuits courts et de découvrir une nouvelle problématique, celle de l'intégration paysagère des bâtiments agricoles. Ainsi, à l'issue de ce diagnostic (réalisé en 2005 – 2006), 5 axes de travail ont été définis par la commission Agriculture-cheval : 1/ Encourager une agriculture performante, gestionnaire des espaces et respectueuse de l'environnement et des paysages; 2/ Maintenir les espaces agricoles et faciliter les conditions de l'activité; 3/ Soutenir les activités agricoles spécialisées; 4/ Favoriser la qualité et la diversification des produits et des activités agricoles du territoire; 5/ Informer et sensibiliser le public.	Initiateur

Certification	DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL TERRITORIAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ÉQUESTRES	Certifier les exploitations agricoles qui sont dans une démarche qualité par un diagnostic reconnu au niveau national	<p>Dans le cadre de l'axe de travail "Encourager une agriculture performante, gestionnaire des espaces et respectueuse de l'environnement et des paysages", le Parc propose aux exploitations la réalisation d'un diagnostic environnemental territorial s'appuyant sur un référentiel reconnu et complété qui permette aux agriculteurs de communiquer localement sur leurs pratiques et qui soit valorisable dans le cadre des filières.</p> <p>L'action a démarré en septembre 2009. La Chambre d'agriculture de l'Oise a détaillé 3 outils environnementaux : la qualification agriculture raisonnée (AR), la certification environnementale HVE (proposée à la suite du Grenelle de l'Environnement) et le DAEG (diagnostic agro-environnemental géographique utilisé dans les démarches de management ISO 14000), basé sur le principe d'amélioration continue des pratiques (référentiel utilisé en Ile-de-France). Ces démarches diffèrent dans les approches (approche globale à l'échelle de l'exploitation ou approche à la parcelle) et dans les thématiques abordées (qualité, santé et sécurité, environnement). Puis elle les a analysés par thématique : la biodiversité, l'eau, le sol, les déchets, l'air, l'énergie, les relations au voisinage. Au terme de cette première phase, il s'avère que l'outil le plus adapté pour répondre aux objectifs de la Charte du Parc est la certification HVE bien qu'elle présente des lacunes sur certaines thématiques. Le diagnostic proposé est donc complété pour les thématiques énergie, déchets, relations au voisinage et pour certains enjeux du territoire non pris en compte dans ce référentiel national.</p> <p>Afin d'apprécier la pertinence de la démarche proposée et de tester sa mise en oeuvre, 5 exploitations agricoles (2 en grandes cultures, 1 en polyculture-élevage, 1 en pension de chevaux/centre équestre et 1 écurie courses) ont été auditées en 2010. Le rendu aux agriculteurs n'a pas encore été fait mais les résultats mettent en évidence que les écuries/courses équestres ont des préoccupations bien différentes des autres types d'exploitations et doivent être traitées à part. Le Parc s'est rapproché des coopératives agricoles, notamment de VALFRANCE pour la mise en oeuvre de cette action.</p>	Initiateur en lien avec la Chambre d'agriculture de l'Oise
Eau	GESTION DES RUISSELLEMENTS ET MAÎTRISE DE L'ÉROSION DES SOLS		Enjeu pris en compte sur un territoire restreint dans le cadre d'une MAET "Nonette aval : entre Senlis et Chantilly"	Initiateur

### Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	Limitrophe du Tertiaire parisien aux sols calcaires, sableux et argileux, traversé par de nombreux cours d'eau, et situé au cœur d'un vaste réseau d'espaces naturels, le Parc naturel régional Oise - Pays de France dispose d'un patrimoine singulier. Outre l'étendue de ces espaces boisés, l'intérêt patrimonial du territoire réside dans la grande diversité des habitats naturels originaux qu'il abrite (pelouses calcaires, landes, zones humides...) et dans le nombre élevé d'espèces animales ou végétales rares qui y sont connues : une cinquantaine de plantes vasculaires protégées ; une quarantaine d'insectes d'intérêt patrimonial ; les trois-quarts des espèces de mammifères et de reptiles d'Ile-de-France et de Picardie présentes sur le territoire et parmi elles, 37 citées dans les directives européennes relatives à la protection de la faune.			
Milieux agro-pastoraux	CORRIDORS ÉCOLOGIQUES	Préserver l'intégrité et la continuité des espaces naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude du corridor écologique et des liaisons biologiques « Forêt d'Halatte / Marais de Sacy » pour la définition d'un programme de préservation, de restauration et de gestion</li> <li>- Travail sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme et sensibilisation des habitants (notamment intégration de la TVB dans le PLU de la commune de Viarmes).</li> <li>- Programme de mise en réseau de landes intra-forestières (avec CREN Picardie + ONF)</li> </ul>	Initiateur et associé
	Dépôt d'un projet MAET sur les corridors écologiques pour restaurer/maintenir sa fonctionnalité : MAET "Nonette aval : entre Senlis et Chantilly"			
	CJEFs gérés par fédération des chasseurs de l'Oise et la FICEVY			
	Natura 2000	Gérer des habitats d'intérêt communautaire	Dépôt d'une MAET sur les prairies humides de la Thève	Initiateur

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés locales	INVENTAIRE DES VERGERS ET IDENTIFICATION VARIÉTALE	Préserver et valoriser les variétés locales ou anciennes	Le Parc a réalisé un inventaire des vergers avec identification variétale. Dans un premier temps, il a valorisé ce travail par l'élaboration d'un guide "Planter et entretenir les arbres fruitiers" pour sensibiliser les particuliers. Le Parc travaille également avec les communes à la création de vergers à caractère conservatoire pour mettre en conservation les variétés retrouvées sur le territoire et plus particulièrement les variétés locales non encore étudiées. Pour cela, le Parc a fait appel à un bureau d'études spécialisé. Le Parc souhaite également proposer aux arboriculteurs la remise en cultures de variétés intéressantes pour la commercialisation (cerises, prunes...). Pour cela, le Parc envisage d'acheter des plants et les confier aux arboriculteurs (une dizaine sur le territoire) pour les tester auprès de leur clientèle (dimension expérimentale directement sur les exploitations).	Initiateur
	NAVET DE VIARMES		Le Parc participe à la préservation du navet de Viarmes : mise en conservation de la graine, mise en relation avec les agriculteurs, commercialisation.	Centre régional de ressources génétiques (CRRG) Ile-de-France

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL		
Contexte et enjeux	Le Parc ne mène pas d'actions spécifiques au volet agricole. Des initiatives se sont mises en place sur le territoire sans son intervention. Exemples : projet d'une unité de méthanisation du fumier de cheval à Chantilly.		

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

	<i>Contexte et enjeux</i>	Véritable poumon vert du nord de Paris, le Parc conserve un caractère essentiellement rural, à dominante forestière et agricole et constitue un espace cohérent, très différent des territoires qui l'entourent (la vaste plaine agricole du Valois à l'est, la Plaine de France et de Roissy, en pleine expansion et la vallée de l'Oise, fortement industrialisée et disposant d'importantes potentialités économiques). Sur une grande partie du territoire, le relief marqué à l'échelle du bassin parisien et les sols pauvres ont rendu l'agriculture difficile et ont conduit à une valorisation sylvicole. 20 000 hectares de forêt, constituant le massif des Trois Forêts, occupent le cœur du Parc naturel régional Oise - Pays de France, le différenciant ainsi des grands plateaux agricoles voisins.		
Paysage	INTÉGRATION DES PRÉOCCUPATIONS PAYSAGÈRES DANS LA GESTION AGRICOLE : ÉLABORATION D'UN GUIDE DE RECOMMANDATIONS pour la construction agricole	Intégrer la préoccupation paysagère dans la gestion des espaces et des éléments naturels et bâtis	<p>L'enquête sur le portrait agricole du Parc avait mis en évidence la délocalisation prochaine d'une cinquantaine d'exploitations agricoles ; le renouvellement des populations agricoles invitant à moderniser les corps de ferme. ce constat a amené le Parc à amplifier et étoffer l'action menée depuis 2004 sur le thème de l'intégration paysagère des bâtiments agricoles en l'élargissant à la construction agricole. En effet, depuis 2004, le Parc a mis en place un fonds pour l'intégration des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité forestière ayant pour objectif d'apporter une aide technique et financière aux gestionnaires des espaces naturels afin de leur permettre de construire ou de réhabiliter des bâtiments liés à leurs activités, dans le respect de l'environnement naturel et bâti dans lequel ils se situent, en soignant tout particulièrement l'insertion paysagère.</p> <p>Le fonds pour l'intégration des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière est mobilisable pour des travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments (prise en charge du surcoût lié aux exigences architecturales ou à des exigences supplémentaires en matière d'intégration paysagère, étude globale de requalification du site d'implantation du bâtiment, travaux de requalification...) ainsi que pour des travaux d'aménagements paysagers d'un site.</p> <p>Pour accompagner le plus grand nombre, le Parc a élaboré un guide de recommandations pour la construction de nouveaux corps de ferme. Ce document, pratique et pédagogique, vise à accompagner les agriculteurs dans la réflexion de leur projet de construction en tenant compte du contexte réglementaire, architectural et paysager du lieu, mais aussi des contraintes et exigences propres à l'activité exercée. Il doit permettre de répondre utilement aux interrogations de pétitionnaires lors de demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire d'une exploitation nouvelle pour les grandes cultures et pour les activités équestres. Ce guide est intégré dans une "boîte à outils" incluant également une maquette modulable en 3 dimensions, des échantillons de matériaux, des références, etc.</p> <p>L'accompagnement personnalisé proposé par le Parc aux agriculteurs doit leur permettre de construire un corps de ferme moderne fonctionnel intégré et tenant compte de son contexte d'implantation (paysager, social, environnemental).</p>	Initiateur / Chambre d'agriculture, architectes, haras nationaux
	<i>Contexte et enjeux</i>	Représentant l'un des plus vastes ensembles patrimoniaux du bassin parisien, le territoire est situé au sein d'un secteur en forte expansion et se confronte aux très fortes pressions foncières générées par la proximité de Paris, agglomération de 12 millions d'habitants, et de la plate-forme aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle auxquels il est relié par un réseau dense de voies de communication routières et ferroviaires.		
Foncier agricole et gestion de l'espace	APPUI AUX COLLECTIVITÉS POUR LA PRISE EN COMPTE DES ACTIVITÉS AGRICOLES	Maintenir les espaces agricoles et faciliter les conditions d'activité	Enquête auprès des agriculteurs des communes, élaboration de documents d'urbanisme avec les communes, réflexion avec les communes sur la construction et l'accès aux sites et la circulation d'engins agricoles.	Associé
	APPUI À L'INSTALLATION SUR LES ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES	Favoriser l'installation sur les productions spéciales	Pas de dispositifs d'accompagnement spécifique. L'installation est traitée par les Chambres d'agriculture. Un projet d'agriculture de proximité à l'étude sur Creil.	

### Valorisation des productions et démarches de circuits courts

<i>Contexte et enjeux</i>	Le Parc compte surtout des exploitations spécialisées dans les cultures céréalières, oléoprotéagineuses (blé, colza...) et industrielles (pommes de terre, betteraves...), dans les plaines, ou des cultures maraîchères industrielles, vergers, cressiculture, production de champignons, élevage de chevaux dans le reste du territoire. Ces productions sont déjà très structurées au sein de filières longues (démarche qualité avec Danone, Babyfood, etc.). On compte seulement 30 EA autres que grandes cultures sur le Parc, ce qui ne suffit pas à répondre à la demande locale forte. Le Parc a créé un groupe de travail pour développer la vente en circuit court sur son territoire. Cette action passe par l'animation d'un collectif de producteurs commercialisant déjà leur production à la ferme ou sur les marchés.			
Valorisation des productions	APPUI À LA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DU MIEL DE TILLEUL DE PICARDIE COMME PRODUIT DE QUALITÉ	Valoriser un produit emblématique du territoire	Les activités apicoles sur le territoire sont essentiellement liées à une importante activité de transhumance. Aucun apiculteur professionnel n'a son siège sur le territoire du Parc. Le miel de tilleul de Picardie est ainsi devenu un produit de qualité reconnu qui bénéficie de la marque « Saveurs de Picardie » (reconnu aux concours généraux agricoles) et pour lequel d'autres moyens de reconnaissance sont aujourd'hui à l'étude (AOC, etc.). Le Parc met en avant et communique sur ce produit emblématique du territoire (qui contribue aussi à la gestion forestière) mais n'est pas associé à l'élaboration de l'AOC qui est pris en main par les apiculteurs professionnels (seulement des amateurs sur le territoire du Parc).	Suivi ponctuel
Appui à la transformation	ÉTUDE SUR LA FAISABILITÉ D'UNE FILIÈRE FARINE (projet)	Alimenter la restauration collective et travailler avec les boulangers	La farine représente des volumes plus importants que le pain. Le Parc souhaite étudier la possibilité de mettre en place une filière farine (avec incorporation de variétés anciennes), en travaillant avec les boulangers. Un moulin en activité sur le territoire mais le Parc a des difficultés à établir le contact.	Initiateur
Appui à la commercialisation	Collectif "PRODUCTEURS OISE - PAYS DE FRANCE"	Promouvoir les producteurs pratiquant la vente directe à la ferme ou sur les marchés	Lancement de la démarche "Producteurs-Oise Pays de France" pour la communication auprès du grand public	Initiateur
	RESTAURATION COLLECTIVE (projet)	Encourager la diversification sur les exploitations agricoles	Prévu pour 2012, réalisation d'un état des lieux sur l'organisation et l'approvisionnement de la restauration collective sur le territoire avec le souhait d'incorporer des produits locaux et ainsi d'encourager la diversification sur les exploitations de grandes cultures et relancer la production légumière.	Initiateur
Promotion/				

<b>Actions pédagogiques</b>	ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC	Communiquer sur l'agriculture	Elaboration d'outils de communication	Initiateur
	ACTION PÉDAGOGIQUE À DESTINATION DES SCOLAIRES		Mise en place d'un programme pédagogique auprès des scolaires sur le jardin et l'agriculture : visites de fermes.	Initiateur
<b>Agri-tourisme</b>	DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE TOURISME ÉQUESTRE		Proposer des itinéraires équestres, mettre en place des barres d'attaches et des points d'abreuvement.	Initiateur en lien avec CDTE

<b>CONTACTS :</b>				
<b>Parc :</b> 03 44 63 65 65				
<b>Chargés de mission :</b>				
Aurore BROCHARD	Agriculture-Forêt		a.brochard@parc-oise-paysdefrance.fr	

**Caractéristiques : Données générales**

Mise à jour mai 2011

Date de création : 17/05/74  
 Dernier classement: 06/02/01  
 Région : RHÔNE-ALPES  
 Départements : Loire (42) et Rhône (69)  
 47 communes  
 Villes-portes : 16 villes-portes (Saint-Etienne...)  
 54 200 habitants  
 Superficie : 70 000 ha  
 Territoire : Massif de moyenne montagne étagé entre 140 et 1432m d'altitude, le Pilat voit s'affronter les climats méditerranéens, continentaux et océaniques, ce qui lui confère une exceptionnelle diversité de richesses naturelles.  
 Occupation de l'espace (%):  
 Agriculture 37%  
 Forêt 51%  
 Espaces naturels 5%  
 Espaces artificialisés 6%



**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture: Agriculture de moyenne montagne, très  
 SAU : 26 000 ha  
 1330 exploitations agricoles (EA) dont 695 professionnelles (RGA 2000)  
 dont environ 100 EA en AB  
 dont 150 EA en circuits courts (fromages de chèvre, charcuterie, volailles...)

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

L'agriculture et la forêt occupent une place stratégique dans le projet de territoire du Parc naturel régional du Pilat. Si elles constituent des bases de l'économie du massif, elles

**Agri-environnement : Les actions menées**

		ACTIONS	
Thème	Titre	Objectif	Démarche
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>			
Contexte et enjeux	Filières de production principales : bovin lait (400 EA dont 20% en AB, réf. 180000/exploitant), caprin lait (90 EA prof.), viticulture, arboriculture (40 producteurs, 1000 ha de vergers, la totalité des exploitations sont en production fruitière intégrée, 1 en AB) et d'autres productions diversifiées.		
Projet agricole territorial	COMMISSION PARITAIRE AGRICULTURE DURABLE	Lier projet de territoire et activités agricoles	Le Parc a mis en place et anime une commission mixte paritaire. Cette commission créée sur chaque département est composée de représentants des organisations professionnelles agricoles, des chambres d'agriculture, des associations environnementales, des administrations, des collectivités locales et territoriales (½ agricole, ½ autres). Cette commission est co-présidée par un vice-président du Parc et un élu de la Chambre d'agriculture. Elle a pour rôle d'examiner, donner des avis, proposer et coordonner les politiques mises en œuvre par les différents acteurs et le Parc en veillant à faire le lien entre l'agriculture et le projet de territoire. Elle permet également d'aborder des problématiques qui se posent sur le territoire (ex : culture de maïs sous plastique avec les problèmes des déchets). Elle a été constituée en 2001 et se réunit 3 à 4 fois par an. Elle a contribué par exemple à l'adaptation de Contrats Territoriaux d'Exploitation puis des Contrats d'Agriculture Durable sur le territoire, le suivi du Programme Local de Gestion de l'Espace, la mise en place de actions concernant les impacts des techniques agricoles sur les milieux, la définition des enjeux agri-environnementaux... etc. Une instance similaire a été mise en place pour les forêts.
Appui technique	PRODUCTION FRUITIÈRE INTÉGRÉE	Développer la production intégrée en arboriculture	En 15 ans, les arboriculteurs sont passés de 40 à moins de 20 traitements sur les pommes, avec une évolution sur le type de produit utilisé, l'utilisation d'auxiliaires de culture, et techniques de lutte intégrée (confusion sexuelle...).
	ÉTUDE SUR LES IMPACTS DU DRAINAGE AGRICOLE SUR LES PRAIRIES HUMIDES DU HAUT-PILAT	Surveiller la qualité globale des milieux naturels	Contexte. Les agriculteurs du Haut Pilat assainissent par drainage les prairies humides pour faciliter la mécanisation et améliorer les rendements et la qualité des fourrages. Les parcelles drainées voient donc une modification de nature hydrologique et écologique. Une étude a été réalisée pour permettre d'établir un état des lieux, de définir les enjeux, d'instaurer le dialogue entre agriculteurs, environnementalistes et administration. Description Cette étude, avec un cahier des charges défini par un comité de pilotage, a été confiée au bureau d'études CESAME et à l'ISARA. Quatre objectifs ont été assignés à cette étude : * mesurer l'évolution des surfaces des zones humides depuis 1980, * établir une typologie de ces zones, * préciser les rôles de ces prairies humides et l'impact du drainage agricole sur l'hydrologie et l'écologie de ces milieux, * préciser les modes de définition des stratégies de drainage des agriculteurs Cette étude conduite entre 2001 et 2003 a permis d'apporter de nombreux éléments au débat entre acteurs et de proposer différentes solutions de conservation des prairies humides. Il y a eu beaucoup d'avancées. La loi sur l'Eau s'applique strictement, les opérations de drainage ont stoppé. Une MAE sur la gestion des prairies humides est en place sur le territoire. Le comité de pilotage a pu également définir les enjeux et les objectifs prioritaires de choix des secteurs à protéger à forts intérêts hydrologiques et écologiques.
	PROGRAMME SUR LA RÉDUCTION DES IMPACTS DES RETENUES COLLINAIRES ET LES RUISSEAUX		Pour assurer l'irrigation, les agriculteurs ont construit des retenues collinaires sur les bassins versants des ravins rhodaniens. Elles sont accusées, par les diverses associations de protection de l'environnement, de générer des impacts négatifs sur le fonctionnement des ruisseaux. Avec ses partenaires du Comité de Pilotage, le Parc a mené une étude d'impact afin d'améliorer les retenues, la gestion de l'irrigation et la restauration des milieux. Cette étude n'a pas été suivie d'actions car le conflit entre irrigants et pêcheurs reste difficile.
IMPACT TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE SUR LES MILIEUX NATURELS ET LES RESSOURCES			
IMPACT DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES SUR LA RESSOURCE EN EAU ET LA BIODIVERSITÉ			
BOUE DES STATIONS D'ÉPURATION (ne sera pas traité par le Parc à la demande de l'État)			

### Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeux	Le Pilat doit son intéressante biodiversité à sa situation de carrefour bio-climatique. Le massif voit s'affronter les influences climatiques méditerranéennes, océaniques et continentales à l'origine d'une exceptionnelle diversité de milieux naturels concentrés sur un petit territoire. La cohabitation de milieux naturels à tendances méditerranéennes dans les ravins, alpines sur les sommets ou atlantiques au nord ont fait la réputation du Pilat auprès des botanistes. Sur quelques kilomètres carrés sont réunies des espèces qu'il aurait fallu observer aux quatre coins de la France...		
Milieux agro-pastoraux	OPÉRATEUR DES MAET SUR LE TERRITOIRE	Préserver les espaces naturels	Les sites Natura 2000 couvrent les 2/3 du territoire. Le Parc a toujours suivi la mise en place de programmes agri-environnementaux : Plan de Développement Durable (PDD), OLAE, CAD, CTE puis MAE. Des MAE sont mises en oeuvre sur le Haut-Pilat (gestion et sauvegarde des prairies humides), sur le bassin versant du Couzon (lutte contre l'érosion : entretien des haies, conversion des terres en prairies), sur les crêts et les landes d'altitude, sur le péluissinois (gestion extensive des prairies fleuries). 450 ha engagés en MAE. Les agriculteurs ont tendance à moins s'engager à cause du manque de stabilité des dispositifs dans le temps, de la complexification administrative et de la cainte des contrôles.
	PARTICIPATION 2010 ET 2011 AU CONCOURS PRAIRIES FLEURIES	Mieux faire connaître les impacts positifs de l'agriculture sur la biodiversité	Evaluation par un jury de spécialistes (agronome et botaniste) de la qualité agronomique et écologique des prairies présentées au concours par les agriculteurs volontaires. Choix d'un lauréat

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de variétés			
Préservation de races			

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL		
Contexte et enjeux	Le Parc n'a pas d'actions sur ce volet car ne dispose pas de moyens suffisants. Quelques initiatives existent sur le territoire sur le photovoltaïque (attention, le Parc s'est positionné en défaveur du photovoltaïque au sol), sur les systèmes de récupération de chaleur sur les tanks à lait, etc. C'est la Chambre d'agriculture du Rhône qui est l'interlocuteur sur cette thématique. Une campagne de 20 diagnostics PLANETE avait été lancée par le Parc dans le cadre d'un contrat ADEME mais aucune suite n'avait été donnée.		

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Paysage	Contexte et enjeux	La déprise agricole sur la partie montagneuse du territoire s'explique par les conditions difficiles d'exploitation : pentes abruptes due à l'important dénivelé (entre 140 et 1400 m), un foncier dispersé... Il s'ensuit un problème d'enfrichement.	
	ANIMATION DE DISPOSITIFS DE GESTION DE L'ESPACE (PLGE)	Lutter contre l'enfrichement, limiter l'extension forestière et maintenir des milieux ouverts	Le Programme Local de Gestion de l'Espace (PLGE) a eu pour but d'engager des actions visant à contrecarrer la progression des friches et du boisement sur ces secteurs entre 2002 et 2006. Dans un premier temps, il s'agit de rencontrer les exploitants et les propriétaires fonciers de ces secteurs et de rechercher avec eux des solutions adaptées au contexte local. Elles peuvent être très diverses, allant de l'installation de nouveaux agriculteurs à la remise en place de parcs d'estive. * Mise en place de moyens réglementaires à travers les PLU. * Afin de lutter contre l'enfrichement, les agriculteurs ont souhaité davantage un appui en main d'oeuvre (malgré toutes les valeurs liées au travail) qu'un appui financier : opérations de travaux d'entretien et débroussaillage sur des parcelles non mécanisables grâce à une entreprise d'insertion SOS Chantier Nature (financés à 70% par la Région et le Département, les 30% restants sont pris en charge par l'agriculteur). Autrefois, le Parc travaillait également sur l'aménagement des abords de fermes et l'intégration paysagère des exploitations. Depuis, cette opération a été reprise par la Chambre d'Agriculture.
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Une partie du territoire est soumise à une pression urbaine forte. Les élus mènent une politique consommatrice de foncier (5 logements à l'ha actuellement, objectif de 25 logements/ha).	
	PROGRAMME "PÉRIMÈTRE AGRICOLE ET ESPACES NATURELS (PAEN) PÉRI-URBAINS"	Maintenir une agriculture péri-urbaine de qualité et protéger les espaces naturels.	En 2008, le Conseil Général de la Loire a souhaité tester sur un site pilote la mise en oeuvre d'une nouvelle compétence départementale acquise pour la préservation des Espaces Agricoles et Naturels Péri-urbains. Le site pilote retenu a été la « Bordure Gier du Pilat » ; le Parc du Pilat a été chargé de la première phase du projet avec la délimitation des périmètres à préserver et l'élaboration d'un programme d'actions à mettre en place sur ce périmètre. Les périmètres et le plan d'actions ont été arrêtés le 17 mars 2011. Il couvre une surface de 3 115 ha et concerne 5 communes (Saint-Chamond, Saint-Paul en Jarez, Farnay, Rive-de-Gier, Châteauneuf). L'intérêt des PAEN est la protection à long terme des espaces agricoles, naturels et forestiers périurbains de l'urbanisation. Le rétrozonage de PAEN est difficile, nécessite une démarche administrative très lourde et un accord interministeriel. Une particularité vient du fait que le PAEN combine le zonage à un plan d'actions pour concentrer un certain nombre de moyens afin de défendre l'agriculture et les espaces naturels.

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

<p><b>Contexte et enjeux</b></p>	<p>Structuration collective importante (coopératives, CUMA, groupements vétérinaires,...) et implantation syndicale très forte de tous les bords, initiatives collectives : habitude de travailler ensemble sur le territoire. L'organisation des filières de production : bovin lait (structuration en coopératives), caprin lait (la moitié fermiers avec transformation et vente directe, la moitié laitiers), viticulture à l'est du Pilat (Côtes Roties (350 ha) au nord, Condrieu (160 ha), Saint-Joseph (450 ha) au sud), arboriculture fruitière à 80% des pommes (organisation en coopératives, filière en crise) et beaucoup d'autres productions diversifiées : volailles (fermières à industrielles) avec toutes sortes de SOQ, souvent en atelier complémentaire de vaches laitières, porc (charcuterie en vente directe, tradition lyonnaise), maraîchage (12 EA) dans la Vallée du Rhône, dont 1/3 en AB, fleurs séchées, petits fruits, etc. Proximité d'un bassin de consommation proche de plusieurs millions de consommateurs. L'agriculture est un secteur clef de l'économie pilatoise et contribue très fortement à la gestion des espaces du territoire. Si les circuits courts sont très développés dans le Pilat, le Parc ne mène pas à ce jour d'action d'ampleur dans le domaine des filières courtes. Il soutient des actions menées par ses partenaires maître d'ouvrage. Cette thématique est inscrite dans la charte 2000-2010, où il est spécifié que le parc "appuie les opérations de création et de développement de circuit de commercialisation court par des marchés ou des points de vente à destination des habitants des villes portes, des habitants et des touristes du Pilat".</p>		
<p><b>Valorisation des productions</b></p>	<p>SOUTIEN À L'OBTENTION DES SIGNES DE QUALITÉ: AOC de la Rigotte de Condrieu</p>	<p>Maintenir des EA dans des conditions de vie et de travail correcte sur un territoire difficile en soutenant le développement des produits de qualité</p>	<p>La production caprine dans le massif du Pilat est une activité traditionnelle qui était historiquement plutôt une activité complémentaire des exploitations agricoles, voire une production vivrière permettant l'utilisation d'espaces difficiles inexploitable autrement. De cette tradition est né un fromage fermier reconnu par une Appellation d'Origine Contrôlée depuis 2009 : la Rigotte de Condrieu. Depuis 12 ans, le Parc a apporté sa contribution au montage du dossier pour l'obtention de l'AOC en participant au groupe de travail et en accueillant la commission d'enquête. Il offre aussi son appui au Syndicat de défense de la "Rigotte de Condrieu" pour le montage d'un dispositif de promotion et de valorisation de l'AOC. Une demande d'AOP est en cours.</p>
<p><b>Appui à la commercialisation</b></p>	<p>CIRCUITS COURTS AUTOUR DES AGGLOMÉRATIONS (Saint-Étienne, Lyon, Valence)</p>	<p>Développer les circuits courts de commercialisation en soutenant les initiatives collectives</p>	<p>Un programme LEADER en cours sur le territoire permet au Parc de soutenir financièrement les initiatives collectives : magasins comme la « Ferme du Pilat », création d'AMAP dans les villes-portes, etc. Le Parc s'implique dans un projet de circuit court d'approvisionnement des cantines du territoire. Etude sur la faisabilité d'une plate-forme de distribution des produits locaux.</p>
	<p>ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE MAGASINS DE PRODUCTEURS</p>		<p>Le Parc mène depuis plusieurs années une politique d'appui à la construction de magasins pour les producteurs locaux. On trouve sur le territoire aujourd'hui 4 magasins collectifs de producteurs, 17 magasins individuels dans les villes-portes du Pilat dans lesquels sont présents les produits du territoire. Sans compter les AMAP qui sont également alimentées en produits du Pilat. Le Parc intervient dans le financement d'études préalables (financement LEADER), dans la promotion, etc. Les possibilités de développement de cette forme de valorisation sont importantes du fait de la proximité d'un bassin de consommation proche de plusieurs millions de consommateurs. Les produits concernés sont très souvent des produits "haut de gamme" (Appellation d'Origine Contrôlée viticole "Condrieu, Côte Rôtie, Saint Joseph" fromagère pour la "Rigotte de Condrieu", pommes, charcuterie fermière, volailles, produits bio).</p>
	<p>RESTAURATION COLLECTIVE</p>		<p>Travail avec des partenaires situés dans la zone urbaine (agglomération de Saint-Etienne, métropole Rhône Pluriel, etc.) sur le potentiel de développement des circuits courts dans la restauration collective.</p>
<p><b>Qualité de vie en agriculture</b></p>	<p>AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGRICULTEURS (VIVABILITÉ)</p>	<p>Améliorer les conditions de travail des agriculteurs afin de maintenir un maillage dense d'exploitations sur le territoire</p>	<p>Le Parc naturel régional du Pilat met en place à partir de l'automne 2005 une action portant sur l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs. L'objectif de cette opération est d'améliorer la durabilité des exploitations agricoles en les rendant plus viables c'est à dire en améliorant quantitativement et/ou qualitativement les conditions de travail et de vie des exploitants et de ceux qui travaillent sur l'exploitation. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir sur le contenu de la notion du travail et sur la façon de travailler des exploitants.</li> <li>• Réaliser des états de lieux par des diagnostics de travail sur des exploitations volontaires.</li> <li>• Élaborer des solutions adaptées à la multiplicité des situations rencontrées</li> <li>• Mettre en œuvre ces solutions et les tester</li> </ul> <p>Ceci passe par un programme de formation, des diagnostics, des réflexions collectives en petits groupes pour la mise en place de solutions concrètes, l'appui technique, le suivi et l'évaluation avant transfert des opérations mises en œuvre.</p>
	<p>ACTIONS COLLECTIVES POUR L'EMPLOI SAISONNIER EN ARBORICULTURE SUR LE PILAT : ANNUAIRE DES EMPLOYEURS ET LIVRET D'ACCUEIL DU SAISONNIER</p>	<p>Contribuer au rapprochement de l'offre et de la demande de main d'œuvre locale pour les travaux saisonniers et faciliter l'accueil des saisonniers sur les exploitations</p>	<p>Dans le cadre du programme d'actions pour l'amélioration des conditions de travail en agriculture, le Parc accompagne les producteurs pour la mise en place d'actions collectives innovantes et structurantes pour le territoire, en réponse aux préoccupations rencontrées dans l'exercice quotidien de leur métier.</p> <p>* En 2007, un diagnostic a permis d'identifier les besoins en main d'oeuvre dans les exploitations agricoles en vue de mettre en place des emplois partagés. Afin de rapprocher l'offre et la demande de main d'œuvre locale pour les travaux saisonniers et faciliter la relation employeurs- employés, des plannings ont été mis en place, et un annuaire des exploitations arboricoles proposant du travail saisonnier a été créé pour faciliter les démarches aux personnes en recherche d'emploi en les encourageant à prendre directement contact avec les employeurs.</p> <p>* Un livret d'accueil des saisonniers commun aux exploitations : outil d'information, de formation, de prévention, et de suivi de l'expérience.</p> <p>* Edition en 2009 d'un annuaire des employeurs de main d'oeuvre saisonnière en arboriculture et viticulture</p>
<p><b>Développement local</b></p>	<p>MISE EN PLACE D'UN PANIER DE BIENS ET DE SERVICES</p>	<p>Créer un surplus d'activité sur le territoire</p>	<p>Des programmes de recherche sur Rhône-Alpes sont menés. L'INRA et l'Université de Grenoble ont mis en évidence que la mise en commun de produits et de services dans un cadre environnemental et de qualité permettait de créer de la rente, un surplus d'activité. Le Parc souhaiterait développer une stratégie pour favoriser la création de paniers de biens. Pour cela, une collaboration entre les partenaires privés et publics est nécessaire. Dans le cadre du programme LEADER, le Parc a fondé la stratégie de ce programme sur la notion de "panier de biens et de services".</p>

**CONTACTS :**

<p><b>Parc :</b></p>	<p><b>04 74 87 52 01</b></p>
<p><b>Chargés de mission :</b> Michel JABRIN Gisèle LAMOTTE</p>	<p>Agriculture, Direction Economie Durable Directrice Cohérence territoriale</p> <p style="text-align: right;">mjabrin@parc-naturel-pilat.fr glamotte@parc-naturel-pilat.fr</p>

**Caractéristiques : Données générales**

Date de création : 28/05/09  
 Régions : MIDI-PYRÉNÉES  
 Département : Ariège (09)  
 142 communes

Superficie : 42 000 habitants  
 250 000 ha

Territoire : Situé au cœur du Massif Pyrénéen et transfrontalier avec l'Espagne, le territoire s'étend des Pré-Pyrénées au Nord, coteaux calcaires marquant la spécificité des Pyrénées Ariégeoises, à la frontière espagnole et andorrane au Sud. Il réunit les plus hautes vallées et les plus hauts sommets des frontières de l'Andorre et de l'Espagne aux villages et collines du Piémont, jusqu'aux crêtes calcaires du Plantaurel. Il est également le siège de nombreuses activités humaines (agriculture, artisanat, industries...) dont certaines, telles que le pastoralisme, lui sont emblématiques.

Occupation de l'espace (%):  
 Forêt 51%  
 Pelouses et pâturages 13%  
 Prairies naturelles 12%  
 Terres cultivées 10%  
 Roches nues 8%  
 Espaces artificialisés 1%



**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture: L'agriculture est l'une des activités fondamentales des Pyrénées-Ariégeoises. De l'élevage bovin, ovin (production viande majoritaire, production lait en fort repli) et équin « de montagne », aux céréales et oléagineux des basses vallées du Salat et de l'Arize, en passant par les activités fermières (produits laitiers et fromages, fruits, miel, volailles, ...), l'agriculture valorise le quart de la superficie du PNR (pastoralisme sur les estives). Fortement pourvoyeuse d'emplois, elle est pourtant confrontée à de nombreuses problématiques qui nuisent à son expansion voire son maintien : revenus fragilisés, pression foncière accentuée, population agricole en diminution, nécessité d'une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement et du développement durable...

1200 exploitations agricoles (EA)

Evolutions : Diminution du nombre d'exploitation (perte de 52% en 20 ans). Les cotisants solidaires sont très nombreux, sur des productions diversifiées valorisées

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

Le Parc s'est positionné sur la valorisation des productions pour développer l'économie locale et maintenir des emplois agricoles sur le territoire. Le Parc soutient et

**Agri-environnement : Les actions menées**

Thème	ACTIONS			
	Titre	Objectif	Démarche	Position /
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Le pastoralisme est à la croisée de nombreux enjeux sur le territoire du Parc. Son maintien voire son développement est fondamental pour le maintien de l'élevage. L'agriculture joue un rôle irremplaçable dans les domaines des paysages, de la biodiversité et de l'environnement montagnard : protection des sols et de l'eau, limitation des avalanches... Elle est aussi un élément central de la culture locale. Les productions en agriculture biologique sont bien implantées dans les Pyrénées Ariégeoises et contribuent à leur image de territoire de référence pour sa qualité environnementale.			
Projet agricole territorial	LA MARQUE PARC, UN OUTIL POUR ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES VERS DES PRATIQUES PRENANT MIEUX EN COMPTE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Accompagner les producteurs vers l'agriculture biologique	Le Parc utilise la Marque Parc pour encourager les acteurs économiques, en particulier agricoles, à entrer dans une démarche de qualité territoriale. La Marque Parc pourra ainsi servir de tremplin à d'autres démarches (AOC, agriculture biologique, certifications environnementales, etc.). Après une communication large sur la marque Parc auprès des partenaires chambre d'agriculture et CIVAM Bio, le Parc a reçu de nombreuses demandes des producteurs dans des productions très diverses. Les premières marques Parc ont été lancées en février 2011. Les cahiers des charges de la marque comprennent des exigences environnementales fortes, comme l'interdiction de l'utilisation de produits chimiques (production AB certifiée ou non), l'entretien des zones sauvages, etc. Un diagnostic naturaliste (avec une grille de notation) sera effectué chez chaque producteur afin d'identifier les marges de manoeuvre et permettre un accompagnement adapté pour faire évoluer ses pratiques.	Porteur / Chambre d'agriculture, CIVAM Bio...

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	Peu de sites Natura 2000 sur le territoire du Parc (surtout grottes à chauve-souris). Pas de MAET sur le territoire car pas de volonté de la région pour les financer. Présence des grands prédateurs (Ours, Loup...). Les Pyrénées-Ariégeoises sont le berceau, de nombreuses races animales dotées d'une certaine rusticité. Certaines d'entre elles sont menacées de disparition (ex. Vache Casta, Brebis castillonnaise, Cheval castillonnais, Chèvre des Pyrénées en particulier). Les Pyrénées Ariégeoises recèlent aussi de nombreuses variétés fruitières traditionnelles.			
Prairies fleuries	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS PRAIRIES FLEURIES INTER-PARCS ORGANISATION DU CONCOURS PRAIRIES FLEURIES EN 2011	Sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt des prairies fleuries	Un travail sur les prairies fleuries a été engagé en 2011 avec le PNR Pyrénées catalanes et le Parc national des Pyrénées. Réalisation de diagnostics Prairies Fleuries chez les exploitants volontaires. Cette action est relayée par la chambre d'agriculture et le CIVAM Bio.	Associé / chambre d'agriculture, CIVAM Bio 09
Plantes messicoles	SENSIBILISATION SUR LES PLANTES MESSICOLES	Encourager le développement des plantes messicoles, favorables à la biodiversité	En 2009, le Syndicat mixte a participé au plan régional d'action en faveur des messicoles, plantes associées aux cultures, porté par le Conservatoire Botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. En 2009, les actions ont majoritairement consisté à compléter les connaissances sur les messicoles et les pratiques agricoles qui les favorisent. En 2010, le Parc a mené des actions de communication et de sensibilisation auprès des acteurs concernés (élus, agriculteurs) sur l'intérêt des plantes messicoles. En 2011, le Parc propose aux propriétaires et agriculteurs la signature de conventions pour l'implantation de cultures favorables aux plantes messicoles et la plantation de jachères fleuries. La sensibilisation est difficile et seulement 2 à 3 agriculteurs ont passé des conventions à ce jour.	Associé / Conservatoire botanique des Pyrénées et Midi-Pyrénées
Rapaces	OPÉRATION "DES RAPACES AU PAYS DES BERGERS"	Sensibiliser au rôle des rapaces et à leur préservation	La relance de la transhumance en Ariège (activité patrimoniale forte mais agricole en recul) rassemble beaucoup des milliers de personnes autour de festivités, accompagnant les bergers dans une vallée qui constitue un site de nidification pour le rapace gypaète barbu (le "casseur d'os"). Le Parc et ses partenaires ont souhaité aménager la transhumance pour ne pas déranger le rapace et a réalisé un guide "Rapaces au pays des bergers" avec le Réseau Pyrénées Vivantes (LPO) pour expliquer le rôle joué par les rapaces.	Associé / Education Pyrénées vivantes

**Préservation de la biodiversité domestique**

Préservation de races locales	UNE ÉTUDE SUR LA PRÉSERVATION DE RACES LOCALES	Proposer des actions concrètes pour préserver les races locales	Un stagiaire a travaillé sur la préservation des nombreuses races locales, avec des préconisations. Peu de suite pour l'instant. Un projet avec l'association du cheval castillonnais pour développer un système de ramassage des ordures ménagères en traction animale avec un cheval castillonnais.	Initiateur
	VALORISATION D'UNE RACE LOCALE	Valoriser le cheval Castillonnais, race locale, à travers une initiative originale	Par ailleurs, sur proposition de l'association du Cheval Castillonnais, le Parc a organisé un voyage d'études début 2011 avec des élus en Languedoc-Roussillon pour découvrir une initiative sur la collecte de déchets ménagers par traction animale. Les élus semblent intéressés. Le Parc souhaiterait trouver une commune pilote pour développer cette initiative.	Associé / Association du cheval Castillonnais

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL (PCET)		Le PNRPA est un territoire pilote pour le lancement du PCET. Pour plus d'infos, contacter Luce Rameil	Associé
Accompagnement des exploitations agricoles	MISE EN PLACE DE BANCS D'ESSAI TRACTEURS	Limiter les dépenses énergétiques sur les exploitations agricoles	Mise en place de bancs d'essai tracteurs et réglage du matériel pour limiter la consommation de carburant. Action collective autour de 20 éleveurs, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.	Associé / Chambre d'agriculture
Valorisation énergétique de la biomasse	ÉTUDE SUR LA MÉTHANISATION	Développer les unités de méthanisation	Le PNR s'étend sur 3 pays dont un totalement inclus avec lequel une convention a été établie pour la répartition des missions : économie (Pays), agriculture et économie verte (Parc). Une étude a été lancée par le Pays et les consulaires (chambre d'agriculture, chambre des métiers) sur le développement d'unités de méthanisation sur le territoire.	Associé / Pays

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage, Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Déprise agricole et disparition de l'homme en montagne, fermeture de l'espace agricole et recul de l'agriculture. La pression foncière s'accroît du fait de la concurrence exacerbée entre usages agricoles et non agricoles. Foncier peu accessible, onéreux.		
	PROJET "SAGECE"	Préserver le foncier agricole et encourager les installations agricoles	Le Parc des Pyrénées Ariégeoises, la Chambre d'agriculture de l'Ariège, le Parc du Haut-Languedoc, la Chambre d'agriculture du Tarn et l'INRA se sont associés pour répondre à l'appel « usages et conflits d'usages autour du foncier » lancé par le « Réseau rural régional » animé par la Région Midi-Pyrénées et la DRAAF. Le projet dénommé SAGECE (Système d'Anticipation et des Gestion des Conflits liés à l'Espace) a été retenu en juin 2009 et se déroulera sur 2 ans. Il est entièrement financé par l'Europe (FEADER), le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Région Midi-Pyrénées. L'objectif du projet est d'élaborer une méthode reproductible d'analyse des conflits ou problèmes liés à l'espace agricole puis de réaliser des diagnostics pluridisciplinaires (agriculture, foncier, paysage, biodiversité) sur des territoires pilotes à l'échelle de plusieurs communes attenantes situées sur les PNR des Pyrénées Ariégeoises et du Haut-Languedoc. Ainsi, cela consiste à aborder la problématique du foncier agricole à l'échelle supracommunale avec un regard économique (le maintien d'actifs agricoles et de productions), social (la préservation du cadre de vie en préservant les paysages ouverts et en évitant ainsi le sentiment « d'enfermement »), et environnemental (maintien d'une mosaïque paysagère, préservation de la trame verte agricole...). Il s'agit de travailler sur 3 problématiques spécifiques : - La gestion du foncier agricole soumis à des « pressions urbaines » ; - La gestion du foncier agricole soumis à des « pressions touristiques » ; - La maîtrise de la progression du couvert forestier suite à la déprise agricole. Un appel à candidature a été lancé auprès des communes du PNR qui souhaitent s'investir sur cette problématique d'amélioration de la gestion du foncier agricole et être accompagnées par le Parc, la Chambre d'agriculture et d'autres partenaires pour mobiliser des outils et trouver des solutions. 18 candidatures ont été reçues. 8 à 10 communes pilotes seront retenues. Les communes ont souhaité traiter plus particulièrement la question de la transmission et de la reprise des activités agricoles. Aussi un travail va être mené plus précisément sur cette thématique.	Associé / Chambre d'agricultures 09 et 82, PNR Haut-Languedoc, INRA

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	Le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises présente une grande richesse et diversité de productions agricoles, agroalimentaires ou artisanales (alimentaires ou non). Ces produits traditionnels, emblématiques, ou originaux, représentent un réel potentiel pour le développement de l'économie locale et le maintien d'emplois sur le territoire. Présence forte de l'Industrie agro-alimentaire (fromages) sur le territoire (les 8 plus grosses entreprises de la chaîne des Pyrénées sauf Pyrénées Atlantiques) mais nécessité pour eux de s'approvisionner en lait extérieur au territoire car forte baisse des volumes de lait en 20 ans.		
Marque Parc	PRODUITS À BASE DE FRUITS, FLEURS OU PLANTES	Soutenir la filière petits fruits	Ces marques Parc ont été lancées en février 2011. Ex. pommes, poires, prunes, petits fruits avec transformation (confiture, jus, sorbet...).
	VIN	Accompagner le viticulteur en conventionnel vers l'AB	Cette marque Parc concerne un viticulteur conventionnel. Le Parc souhaite l'amener vers une production proche du Bio (limitation du cuivre et des produits phyto, désherbage mécanique, lutte biologique...). Le Parc est prêt à financer un conseiller viticole (formations, visites d'exploitation) pour l'aider à faire évoluer ces pratiques dans les 3 ans.
Accompagnement de filière et projet de marque Parc	VIANDE BOVINE	Accompagner les	Dans le cadre d'un projet LOCCATERRE sur 3 ans, le Parc espère amener les
	FROMAGE AU LAIT CRU	Faire connaître le fromage au lait cru et le valoriser à travers la création d'une marque Parc	Le Parc communique sur la Tome des Pyrénées au lait cru à travers des journées portes-ouvertes dans les fromageries ou la mise en place du concours national sur le territoire (avec l'AFFAP). L'objectif est de mobiliser un groupe de fromagers (inciter au travail collectif) autour d'une marque Parc sur ce fromage au lait cru, avec une alimentation à base d'herbe (pas d'ensilage).
	AUTRES MARQUES PARC EN PROJET	Accompagner d'autres producteurs vers le Bio	Miel, canard, viande porcine, viande ovine
Appui à la transformation	SUIVI DE LA REPRISE DE L'ABATTOIR DE SAINT-GIRONS	Pérenniser un outil de transformation de la viande, production majoritaire du territoire	Le Parc a suivi un dossier de reprise de l'abattoir de Saint-Girons (toutes viandes) qui était de gestion publique. Une étude a été effectuée pour élaborer une stratégie de reprise. L'abattoir devrait être repris en SCIC par des éleveurs, chevillards, bouchers, collectivités au 1er semestre 2011. Le Parc souhaiterait soutenir l'abattoir en mentionnant l'obligation d'y abattre les animaux dans le cahier des charges de la marque Parc viande.
Appui à la commercialisation	ACCOMPAGNEMENT D'UNE ASSOCIATION DE PRODUCTEURS ET DE CONSOMMATEURS	Accompagner l'association pour lancer une dynamique	En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, le Parc a accompagné l'association A3P2C (Association pour la Promotion des Produits Paysans du Castillonnais en Couserans) dans son projet de commercialisation en circuit court : livraison hebdomadaire de paniers de produits, produits choisis « à la carte » par les consommateurs, engagement sur une durée déterminée, livraison sur un point unique de distribution. Le travail du Parc a consisté en l'animation du groupe de producteurs, l'appui pour l'organisation de 6 réunions publiques de présentation de la démarche et de mobilisation des consommateurs et la réalisation de tracts et affiches présentant la démarche de l'association. Cependant, dès que le Parc a laissé l'association gérer de manière autonome, elle n'a pas pu poursuivre la dynamique (arrêt de paniers après les 6 mois d'engagement des consommateurs). Association "en veille" depuis juin 2010.
	ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION DE MARCHÉS	Appuyer les communes dans la mise en place de marchés	Le Parc accompagne les communes dans la création de marchés de plein vent (producteurs et commerçants) hebdomadaires ou ponctuels, en lien avec ses partenaires consulaires (CA, CMA, CCI et le SCNS). Ce soutien se matérialise, en amont, par la constitution d'un comité de réflexion autour du marché, un accompagnement sur les aspects techniques, juridiques et réglementaires, et une communication auprès du grand public (aide à la conception d'une plaquette de promotion du marché) et des professionnels exposants (constitution d'un dossier de présentation). Pour l'instant le Parc a accompagné la création de 3 marchés (plus un en cours) (Ex : commune de Prayols). Le Parc reste cependant vigilant à la concurrence entre les marchés.
	PARTICIPATION À UN PROGRAMME SUR L'UTILISATION DE PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION HORS DOMICILE (RHD)	Structurer l'offre pour faciliter l'approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux	Le Parc participe à un programme sur l'utilisation de produits locaux dans la restauration hors domicile (restauration scolaire, maisons de retraite, hôpitaux) avec le Conseil Général, la chambre d'agriculture, le CIVAM Bio. Le Parc a envoyé un questionnaire auprès des 142 communes mais n'a eu que 20 retours de communes intéressées avec des cas sont très différents. La création d'une SCIC comme plateforme d'approvisionnement regroupant les producteurs est en cours. Les produits seraient centralisés en un lieu puis redistribués par un transporteur auprès de la restauration collective principalement. Côté cantines, des opérations exemplaires avec des repas à base de produits locaux sur une semaine devraient se mettre en place au 1er semestre 2011. Des formations avec la CFTT auprès des cuisiniers sont mises en place sur le travail des produits frais et auprès des économistes sur les méthodes à adopter pour introduire des produits locaux dans les marchés. Le Parc souhaiterait mettre en place un fonds d'aide pour subventionner le matériel facilitant le travail de produits frais (ex : éplucheuse automatique, grande passoire...).
	PROJET D'INTÉGRER DES PRODUITS LOCAUX DANS LES ÉPICERIES	Intégrer des produits locaux dans les épiceries	Le Parc a mené une enquête auprès des épiciers pour savoir s'ils seraient intéressés pour mettre à la vente des produits locaux. Un stagiaire est en train d'approfondir l'étude. L'objectif serait de développer un rayon marque Parc dans les épiceries, semblable aux Boutiques de l'Avesnois.
Promotion/communication	SENSIBILISER À LA CONSOMMATION DE PRODUITS LOCAUX	Sensibilisation aux produits locaux et de qualité	Dans le cadre du programme sur l'utilisation de produits locaux dans la RHD, une sensibilisation auprès du public est effectuée via des visites de fermes et en milieu scolaire et à travers des animations dans les classes sur les produits locaux et de qualité.
	MISE EN PLACE D'UN FORUM SUR LES PRODUITS LOCAUX	Sensibiliser à l'intérêt de consommer en circuits courts	En 2008 le Parc avait organisé sur son territoire un forum sur les produits locaux et la consommation locale : "Astuces locales pour consommer autrement", à destination du grand public, sur 2 jours : 1ère journée en salle avec des conférences et tables rondes pour montrer l'intérêt de consommer en circuits courts, 2e journée autour d'un marché des initiatives locales et collectives (50 initiatives-300 producteurs). Le Parc souhaite relancer ce forum pour 2012. Organisation de 5 manifestation "Fabriqué près de chez vous" depuis 2009 : faire connaître aux consommateurs les professionnels qui travaillent à côté de chez eux...
	MANIFESTATIONS AUTOUR DU FROMAGE AU LAIT CRU	Promotion de la Tome des Pyrénées au lait cru	Le Parc et l'AFFAP (Association des Fromagers Fermiers et Artisans des Pyrénées) ont organisé 3 journées « portes ouvertes » dans les fromageries fermières et artisanales du PNR, autour de la Tomme des Pyrénées au lait cru (3e édition). Le Parc a également relancé, en 2008, avec l'AFFAP, le Concours de la Tomme des Pyrénées au lait cru qui a lieu sur le Parc, devenu concours national en 2010.

**CONTACTS :**

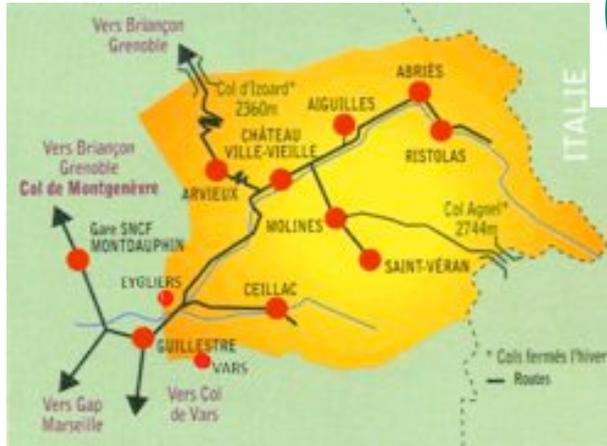
<b>Parc :</b>	<b>05 61 64 69 84</b>
<b>Chargés de mission :</b>	
Julien VIAUD	Valorisation des produits, savoir-faire et j.viaud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

# PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	31/01/77
Dernier classement :	02/06/10
Région :	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Département :	Hautes-Alpes (05)
Villes-portes :	10 communes
Superficie :	2 300 habitants
	65 000 ha
Territoire :	Transfrontalier avec l'Italie, ce territoire de montagne est caractérisé par de hauts sommets entaillés de vallées. On trouve trois entités paysagères : paysage agro-pastoral, paysage agricole traditionnel de fond de vallée, paysage de haute montagne.
Occupation de l'espace (%) :	
Agriculture	Plus de 50%
Forêt	environ 1/3 du territoire soit 20 000 ha



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture :	Élevage (bovin et ovin) constitue l'activité traditionnelle de l'agriculture de montagne car s'adapte aux fortes contraintes environnementales (forte altitude, rigueur hivernale, faible surface cultivable...). Systèmes pastoraux	
SAU :	2 600 ha	et 3200 ha alpages (la moitié du Parc)
49 exploitations agricoles (EA)	59 actifs agricoles (3% de la population totale)	
	dont 1 EA en AB	caprin lait
Evolutions :	Sur les 20 dernières années : le nombre d'exploitations a été divisé par deux dans le Queyras, en privilégiant l'agrandissement à la création, abandonnant les meilleures terres à l'urbanisation.	

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le territoire du Queyras n'échappe pas au phénomène de déprise agricole, particulièrement marqué en zone de montagne et conséquence des difficultés économiques des filières et du vieillissement relatif de la population agricole. Le Parc soutient fortement les filières d'élevage pour maintenir le pastoralisme sur le territoire. Il anime un groupe de travail sur l'avenir de l'agriculture et apporte un appui technique aux éleveurs sur la gestion des systèmes fourragers, et les accompagne face à la présence du loup. En effet, le Parc a pour objectif la préservation des prairies de fauche et des alpages, à travers les MAE, un suivi scientifique et la formation des agriculteurs sur les bonnes pratiques. Il étudie également le potentiel de développement de nouvelles productions sur le territoire (diversification) et agit pour la valorisation des productions pour la structuration des producteurs pour la commercialisation sur les filières courtes (restauration collective, commercialisation collective, etc.). Face à l'urbanisation (aménagement touristique), le Parc a aussi engagé une réflexion autour de la préservation des terres agricoles.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeu	Le phénomène de déprise agricole est notamment conséquence des difficultés économiques des filières (déclin de la filière lait). Le territoire est soumis à de fortes contraintes environnementales (forte altitude, rigueur hivernale, faible surface cultivable...) et les pratiques agricoles sont de fait proches du bio (pas de pesticides, très peu d'engrais chimiques sur les prairies). Une étude réalisée par la Ch. Agri sur le potentiel de conversion en Bio des EA a souligné que les agriculteurs valorisaient déjà bien leur production. Le passage en Bio impliquerait un coût important pour l'achat d'aliments Bio extérieur (car très peu de production de céréales sur le territoire).			
Projet agricole territorial	DÉMARCHE CONCERTÉE D'AGRICULTURE DURABLE : MISE EN PLACE D'UN GROUPE LOCAL	Définir un nouveau "contrat" entre l'agriculture et son territoire, dans un projet permettant la mise en place d'une activité agricole durable répondant aux attentes de la société	Mise en place d'un "Groupe local" depuis 2007, associant des agriculteurs, des élus locaux, responsables de structures associatives, artisans, acteurs du tourisme... C'est un lieu de concertation et de création d'une vision partagée de l'agriculture et de son avenir sur le territoire pour la construction d'un projet. Il est animé en partenariat par la Chambre d'Agriculture et le Parc naturel régional du Queyras, en lien avec les Communautés de communes du territoire. Programme d'actions sur 4 thèmes : 1) Valorisation et diversification des produits agricoles, structuration de l'offre et de la demande en produits agricoles locaux. 2) Organisation du temps de travail et pluriactivité 3) Foncier et installation / transmission 4) Multifonctionnalité de l'agriculture et communication	Associé/ multi-partenariat
Prospective	PROJET CASDAR "PROSPERM" (SYSTÈMES PASTORAUX MEDITERRANEENS)	Soutenir l'activité pastorale	Projet CASDAR avec l'Institut de l'Élevage, le Parc du Verdon, le Parc national des Cévennes et le CPIE. Approche prospective des systèmes d'élevage pastoraux méditerranéens. Elaboration et évaluation de prototypes de systèmes d'élevage conciliant économie, travail et environnement. Suivi d'élevage avec une approche économique et environnementale.	Associé/ Institut de l'Élevage, PNR Verdon, PN Cévennes, CPIE
Appui technique	OPÉRATION PILOTE POUR UNE GESTION PARASITAIRE GLOBALE ET ENVIRONNEMENTALE DES RUMINANTS D'ÉLEVAGE	Sensibiliser les éleveurs aux méthodes alternatives aux produits anti-parasitaires	Suivi des parasites internes dans les élevages par des coprologies, proposition de traitements alternatifs, suivi des insectes coprophages dans les alpages, enquêtes auprès des agriculteurs sur l'utilisation de baignoires et de produits anti-parasitaires (contre gale par ex.). En effet, les agriculteurs mettent des traitements anti-parasitaires dans l'eau des baignoires, ces produits néfastes pour l'environnement se retrouvent déversés dans la nature. Le Parc souhaite créer une plaquette d'information à destination des éleveurs pour mettre en avant les pratiques alternatives qui existent.	initiateur / sur proposition de la FRGDS et la Région PACA qui finance
	APPUI TECHNIQUE SUR LES SYSTÈMES FOURRAGERS	Mieux gérer les systèmes fourragers	Sur les aspects techniques, l'accent est mis sur les prairies de fauche : alimentation en foin, analyse de la valeur fourragère. Intervention d'un vétérinaire, en lien avec la Chambre d'agriculture	Associé/ Chambre d'Agriculture
Diversification	EXPÉRIMENTATIONS SUR LA DIVERSIFICATION ET LES NOUVELLES PRODUCTIONS	Soutenir la diversification dans les exploitations	Dans le cadre du Leader +, une étude avait été réalisée pour connaître le potentiel de développement de nouvelles productions. Conclusion : le safran n'a pas été convainquant. La culture du chanvre était ressortie mais les surfaces manquent et une filière nécessiterait plusieurs producteurs intéressés. Par contre la culture de génépi a été expérimentée avec succès, et les céréales panifiables locales ont été retrouvées et remises en culture.	Initiateur

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	Le Queyras est considéré comme un témoin remarquable de la culture agro-sylvo pastorale alpine. L'agriculture du Queyras est un acteur majeur du maintien de la biodiversité naturelle et domestique. Les prairies de fauche d'altitude qui sont des milieux agricoles d'une exceptionnelle diversité floristique et faunistique, sont menacées par la déprise agricole et la modification des pratiques. Les alpages accueillent plus de 40 000 bêtes dont la majorité est transhumante. Présence du loup.		
Prairies de fauche	ÉTAT DES LIEUX QUANTITATIFS DES PRAIRIES DE FAUCHE		Mise en place du protocole, cf. observatoire territorial des espaces à usage agricole
	ÉTAT DES LIEUX QUALITATIF DES PRAIRIES DE FAUCHE	Préserver les prés de fauche et les alpages	Protocole Observatoire National des Prairies de Fauche. Le Parc assure le suivi de la biodiversité sur 4 à 5 sites (relevé floristique, suivi oiseaux nicheurs). Suivi de la biodiversité sur les surfaces MAE, un suivi plus poussé à été réalisé en 2009 par la DDT sur la MAE du Col vieux.
	ORGANISATION DU CONCOURS PRAIRIES FLEURIES à partir de 2011		
	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS ENVIRONNEMENTAUX SUR LES ALPAGES	Mettre en place un outil de suivi dans le cadre des MAE	Plan de réalisation des diagnostics environnementaux des alpages en lien avec la révision des conventions pluriannuelles d'exploitation d'alpage : expérimentation en priorisant les alpages qui souscrivent des MAE, relevés de biodiversité, zones d'érosion, zones humides, indicateurs de pâturage (surpâturage...).
	SUIVI DES MAET	Maintenir des prairies de fauche et des pratiques environnementales	3 sites N2000. Suivi depuis 2007 sur le terrain et mise en place expérimentale d'une application cartographique pour le suivi des MAE, suivi de la MAE du Col vieux. MAET sur alpages, maintien de prairies de fauche, maintien de pratiques avec contraintes sur date de fauche, pas d'azote, etc. Il s'agit aussi de limiter le surpâturage sur les alpages (enjeu tétralyste, perdrix Bartavelle,...)
	MISE EN ŒUVRE DES MESURES AGRICULTURE EN ZONE HORS NATURA 2000	Obtenir avec les agriculteurs un référentiel de mesures applicables au-delà du plan triennal	Ces mesures concernent les prairies de fauche et alpages hors N2000. Accompagnement dans la contractualisation des MAET 2010 : 5 alpages et 45 ha de prairies de fauche contractualisés en 2010 (estimation DDT). Montage des dossiers 2010 et 2011 : projet agro-environnemental pour faire reconnaître l'ensemble du territoire du Parc (au-delà des zones Natura 2000) en zone d'action prioritaire pour l'application des MAET.
	STRATÉGIE DE VALORISATION DU TRAVAIL DE FAUCHE	Sensibiliser à la biodiversité des prairies de fauche	Formation sur la biodiversité des prairies de fauches pour les agriculteurs (8 agriculteurs participants). Le Parc souhaite proposer à nouveau la formation dans le cadre de l'organisation du Concours Prairies Fleuries. Le Parc fait également de la sensibilisation-informations dans le cadre de l'accompagnement sur le montage des MAE.
ÉDUCATION À L'AGRICULTURE EN ZONE HORS NATURA 2000	Plan de communication grand public sur les prairies de fauche : visites de parcelle et conférences sur les prairies de fauche, avec Promonature, à l'occasion de la semaine de la biodiversité (8 juillet 2010). Réalisation d'un visuel sur les prairies de fauche (pour les stands).		
Cohabitation éleveurs / loup	ACCOMPAGNEMENT DU PASTORALISME À LA PRÉSENCE DU LOUP	Favoriser la cohabitation entre pastoralisme et grands prédateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement social</li> <li>* organiser le réseau radio : remise en route de la base au Parc (en cours)</li> <li>* animation du réseau radio</li> <li>* organiser des journées d'échange bergers/ éleveurs</li> <li>* Expertise de situations d'attaques : étude de vulnérabilité (en cours)</li> <li>* Expertise de situations d'attaques : constats d'attaque</li> <li>* Favoriser la cohabitation tourisme/pastoralisme : journées échange entre hôtesses OT et bergers</li> </ul>

**Préservation de la biodiversité domestique**

Préservation de variétés locales	INVENTAIRE DES ARBRES FRUITIERS	Accompagner les agriculteurs dans des démarches originales de diversification vers des variétés anciennes adaptées au territoire	Appel aux agriculteurs et à la population pour recenser les arbres fruitiers, notamment lors de foires agricoles puis sollicitation de l'association Croqueurs de pommes pour l'identification. Identifier les variétés fruitières d'un point de vue patrimonial (espèces menacées) et économique car, en fonction des résultats, des actions seront mises en place (développement et valorisation des variétés type vergers villageois, cf. PNR Luberon)
	VALORISATION DE VARIÉTÉS ANCIENNES DE CÉRÉALES		Dans le cadre du Leader+, et depuis 2004, le Parc agit pour retrouver des variétés anciennes de céréales (blé, seigle, ...). Le Parc a passé des conventions avec les agriculteurs et particuliers intéressés pour les cultiver (remise à disposition de graines). Un agriculteur sur le territoire cultive, multiplie et valorise ces variétés en produisant sa farine qu'il revend à des boulangers et des gîtes. Ces variétés sont intéressantes d'un point de vue gustatif et rusticité. En 2011, le Parc va réaliser une étude visant à comparer les farines de différentes variétés.

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL à venir	
--------------------	---------------------------------	--

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	L'élevage a contribué à favoriser la diversité des écosystèmes montagnards et il a profondément structuré les paysages traditionnels à forte valeur patrimoniale et économique.		
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Problèmes d'accès au foncier et aux bâtiments d'exploitation pour les projets d'installation, face à l'urbanisation liée aux aménagements touristiques sur des terres agricoles. Problème : peu de surfaces constructibles en montagnes (prévention des risques), foncier morcelé et beaucoup de propriétaires. Le manque de volonté des propriétaires ou agriculteurs de céder leurs terres bloque l'installation. Or, la pérennité des systèmes de production agricole relève principalement de la problématique foncière.		
	OBSERVATOIRE TERRITORIAL DES ESPACES À USAGES AGRICOLES	Disposer d'un outil à destination des élus, techniciens,... outil comme base pour travailler sur le foncier	* Mettre en œuvre un observatoire territorial des espaces à usage agricole à l'échelle du Parc (réalisation d'enquêtes auprès des agriculteurs...) : cartographie des espaces à usage agricole pour chaque commune (Risorsa Monviso) * Embauche Fabien Merminod mi octobre en CDD, chargé d'opération observatoire des espaces agricoles (financement PIT Risorsa Monviso) * Affinage de la méthodologie	Initiateur
	CONVENTIONNEMENT AVEC LES COMMUNES	Favoriser la mise en place d'outils pour préserver le foncier agricole	Les communes s'engagent à mettre en place des AFP (Associations Foncière Pastorale) sur toutes les surfaces cultivées, ZAP, carte sur les espaces agricoles à préserver. 3 communes impliquées (1 commune a mise en place une ZAP, 2 communes ont mis en place des AFP). Suivi et coordination du Parc. Le Parc organise une réunion par commune pour présenter les enjeux et les outils à leur disposition, afin de lever les blocages politiques.	Associé/ SAFER, la Chambre d'Agriculture

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	Le lait est transformé sur place par les 3 fromageries ou à la ferme mais cela ne suffit pas à enrayer le déclin de cette filière. L'abattoir de Guillestre permet de valoriser une partie de la viande bovine, grâce à la marque "Patur'alp" et ovine par la marque "Guil et Durance". Le nouvel atelier de découpe de Meyriès permet de valoriser en caissettes les viandes ovine, bovine, caprine et porcine des éleveurs queyrassins. L'accueil -agritourisme- complète le revenu de nombre d'exploitations. Quelques exploitations misent aussi sur la diversification végétale : maraîchage (pomme de terre "Marque Parc", salades, etc.), céréales panifiables à partir de variétés locales de seigles et blés, génépi... L'apiculture est également bien présente, le miel étant très bien valorisé sur place. La forte fréquentation touristique favorise les filières locales de valorisation des produits du Queyras.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC POMME DE TERRE : Une marque "en veille"	Soutenir les producteurs de pommes de terre	3 producteurs de Pomme de terre. Marque en "stand-by". Questionnement des élus sur la pertinence de l'outil. La convention n'est pas renouvelée pour l'instant.	Initiateur/volonté politique
	MARQUE PARC FROMAGE : Une marque "en veille"	Soutenir les producteurs de lait.	Au début de la mise en place de la marque, l'objectif était de soutenir les producteurs de lait sur le territoire. Mais les fromagers n'ont pas pu aller jusqu'au bout (alors que la marque a été conçue pour eux, afin qu'ils valorisent et donc rémunèrent mieux le lait collecté sur le territoire). Seul un producteur fermier a eu la marque, mais est parti à la retraite depuis. Questionnement des élus sur la pertinence de l'outil.	Initiateur/ volonté politique
Appui à la commercialisation	MISE EN PLACE D'UNE EXPERIMENTATION DE VALORISATION COLLECTIVE	Valoriser les produits de qualité issus de pratiques "naturelles"	Le Parc a accompagné des éleveurs dans la création d'une association "Queyras Terroir" pour proposer leurs produits collectivement. La gamme des produits locaux est ainsi plus diversifiée. Les éleveurs de l'association communiquent sur le "côté naturel de leurs pratiques". Le Parc met à disposition du temps de chargée de mission (N Boulay, recrutée dans le cadre du PIT Montagne Qualité) pour animer l'association et développer les débouchés locaux.	Appui du Parc
	DÉMARCHE AUPRÈS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE	Aller vers un approvisionnement régulier de la restauration collective en produits locaux	Avec l'appui de l'association "Queyras Terroir", démarches entreprises auprès de la restauration collective de collèges (pas de cantines dans toutes les communes) et les centres de vacances. Action très progressive et ponctuelle pour l'instant. Souhait d'aller vers un approvisionnement plus régulier en produits locaux. Pour 2011, Le Parc souhaite profiter de la semaine du Goût pour organiser des repas avec les produits du Queyras dans les écoles. Frein au projet : c'est une centrale qui alimente les cantines. Des démarches ont été faites auprès de cette centrale par l'association Bio pour Tous. Sur le Parc, une association de parents d'élèves s'est structurée en faveur de produits Bio et locaux dans les menus. Le parc a participé aux réunions. Ce travail est engagé au niveau du Pays (le PNR appartient à un Pays). Une sensibilisation à la consommation auprès des enfants pourra être envisagée.	Associé/ Association "Queyras Terroir"
	Appui à la restructuration de la Maison de l'artisanat	Appuyer les démarches collectives de commercialisation	Propositions de solutions techniques, juridiques et économiques pour l'évolution et le développement de la SCRL intégrant les artisans du bois du Queyras, Accompagnement pour redéfinir et formaliser le rôle, les responsabilités et le mode de fonctionnement des différents acteurs et organes : gérance, conseil de surveillance, commissions, salariés... Etablir et formaliser le mode d'intégration (nouveaux coopérateurs et nouveaux produits) et le mode d'approvisionnement : qui, comment, quel suivi... (PIT Montagne Qualité)	Maître d'ouvrage/ recrutement d'un bureau d'études
Promotion/ communication	RÉÉDITION D'UN ANNUAIRE DES PRODUCTIONS	Faire connaître les productions du territoire	Répertoire des "productions agricoles brutes et transformées et utilisateurs locaux potentiels dans le PNR du Queyras" pour mettre en lien producteurs et restaurateurs (livraison, commandes groupées,...).	Initiateur
	PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTIELS		Le Parc participe à des salons (ex : salon savoirs et saveurs de montagnes Slowfood), des foires agricoles, fête des fleurs, fête du Parc, rencontre en alpage, etc. Et promotion commune France- Italie à travers les foires, salons agricoles et artisanaux.	Initiateur

**Qualité de vie en agriculture**

MISE EN PLACE D'UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS	Faciliter l'organisation du travail	Mise en place d'un groupement d'employeurs pour faciliter l'organisation du travail, proposé à tous les agriculteurs.	Initiateur
--------------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

**Actions pédagogiques, agri-tourisme**

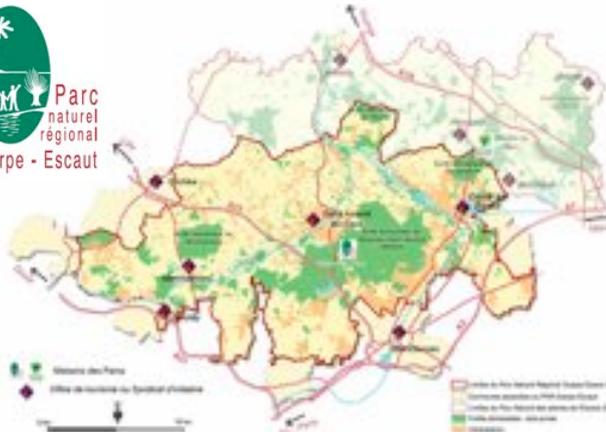
<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc :</b>	04 92 45 06 23		
<b>Chargés de mission :</b>			
Julie CARLIER	Agriculture	j.carlier@pnr-queyras.fr	

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE SCARPE-ESCAUT

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	13/09/68
Dernier classement :	30/08/10
Région :	NORD-PAS DE CALAIS
Département :	Nord (59)
	55 communes
Villes-portes :	Valenciennes - Orchies - Douai - Tournai - Anzin - Marly - Denain - Petite forêt - Pecquencourt
Superficie :	191000 habitants
	43 000 ha
Territoire :	Territoire transfrontalier avec la Belgique (Parc des plaines de l'Escaut). Parc très peuplé.
Occupation de l'espace (%):	
	Agriculture 53% (67% sur la région)
	Forêt 16%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture: Diversifiée à dominante Polyculture-élevage (activité laitière et viande bovine)

480 exploitations agricoles (EA)  
 dont 6 EA en AB  
 dont 35 % en vente directe (contre 25% sur la région Nord Pas de calais ; 15% en France)

Évolution : Tendance à l'agrandissement et diminution du nombre de fermes

Autres : 12 CUMAS : 28% de la population agricole en CUMA

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le Parc souhaite préserver les zones humides en apportant un soutien aux systèmes d'élevage extensif dans l'amélioration des pratiques (MAEt, accompagnement technique, expérimentation sur le pâturage) et dans la valorisation des produits. Il encourage également l'agriculture biologique et l'autonomie fourragère des éleveurs. Il essaie également de redonner une valeur agricole à des milieux naturels comme les mares (abreuvement du bétail). Le parc mène des actions innovantes en faveur de la préservation d'oiseaux en impliquant directement les agriculteurs dans le suivi des populations. La baisse importante du nombre d'exploitations sur le territoire l'a conduit vers des actions en faveur de la transmission agricole afin de maintenir un maillage dense d'exploitations agricoles, et soutient également les filières traditionnelles en difficulté à travers la Marque Parc ou des actions de promotion (ex : endive de terre). Le Parc est un territoire rural habité (bassin minier) favorisant le développement des circuits courts (restauration collective, AMAP, marchés et autres démarches innovantes) et les démarches collectives de transformation ou de commercialisation. Enfin des actions de sensibilisation sont menées auprès de la population pour prévenir l'obésité.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte et enjeux</i>				
Agriculture diversifiée à dominante Polyculture-élevage (activité laitière et viande bovine)				
Projet agricole territorial	MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION AGRICOLE	Proposer un projet de territoire concerté	Les actions menées au sein des communes du Parc en faveur de l'agriculture sont proposées, décidées et suivies par la Commission Agriculture-environnement du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. La commission est coprésidée Parc-Chambre d'agriculture. Elles représentent : la Chambre d'agriculture du Nord, les syndicats agricoles, les réseaux professionnels (Jeunes agriculteurs, Fédération régionale des CUMA, Savoir Vert, Bienvenue à la ferme, Association régionale des vendeurs directs, Association des producteurs de Scarpe-Escaut, Association Ferme de la Scarpe, GABNOR, Syndicat des éleveurs du Trait du Nord), l'Association Protection de la nature, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut en Belgique, le Département du Nord, la Région Nord-Pas de Calais.	Associé/ multi-partenariat
Appui technique	SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Développer la filière lait bio	Développer la filière lait bio sur demande de coopératives laitières qui sont prêtes à mieux rémunérer les producteurs. Organisation de formations et de visites d'exploitations agricoles en Bio, en lien avec la chambre d'agriculture et le GABNOR.	Accompagnement par le Parc avec la Ch. Agriculture et le GABNOR
	ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR AMÉLIORER LA GESTION DES PRAIRIES	Maintenir la biodiversité dans les prairies et améliorer le rendement fourrager (dimension économique)	Acquisition d'un semoir de sur-semis entretenu par un agriculteur qui fait des prestations auprès des autres agriculteurs. Une quinzaine d'agriculteurs impliqués en 2010. Objectif : étendre l'opération sur le territoire.	Accompagnement du Parc et de la Chambre d'agriculture sur les aspects techniques (autonomie fourragère, séchage en grange).
	GESTION DE L'HERBE ET AUTONOMIE FOURRAGERE	Sensibiliser aux techniques de gestion des prairies	Réaliser des diagnostics de prairies chez les agriculteurs afin de les sensibiliser sur les différentes espèces fourragères à utiliser, sur les alternatives aux produits phytosanitaires (pour l'élimination des chardons), apporter des conseils techniques pour améliorer la gestion des prairies. Un groupe de travail s'est constitué autour d'un groupe d'éleveurs souhaitant échanger sur leurs pratiques, auquel sont associés la chambre d'agriculture, le GNIS (qui réalise les diagnostics prairies) et le Parc (organisation de visites et animation du groupe de travail)	Chambre d'agriculture, le GNIS (qui réalise les diagnostics prairies) et le Parc (organisation de visites et animation du groupe de travail)

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	3000 ha de prairies humides à maintenir. L'agriculture participe à la gestion de la biodiversité, notamment sur les prairies humides entretenues grâce à l'activité d'élevage. La disparition de l'élevage peut être synonyme d'abandon, de boisement et de perte de biodiversité (fermeture des milieux).			
Prairies - prairies humides	ANIMATION DES MAE	Maintenir les prairies et les saules têtards	MAE sur les enjeux Natura 2000 (3 sites Directive Habitats dont 90 ha en surface agricole), zones humides et paysage. 1 site ZPS en discussion. Conduite de MAE et charte N2000 (exonération de taxes foncières pour les propriétaires). MAE : 700 ha de prairies. Problème : le cahier des charges MAE est très contraignant et n'est pas adapté aux systèmes d'exploitation.	Animateur
	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS DE PRAIRIES			
	BAIL RURAL À CLAUSES ENVIRONNEMENTALES SUR LES SITES DU PARC	Favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement	Le Parc est propriétaire de quelques parcelles sur lesquelles il conventionne avec des agriculteurs sur les gestion de ces sites. Le premier bail rural à clauses environnementales a été signé en 2010. Une commune a également signé ce type de bail dans le cadre d'une AMAP. Le Parc incite les communes à ce type d'outils contractuels.	Initiateur
	PARTICIPATION EN 2011 AU CONCOURS NATIONAL DES PRAIRIES FLEURIES	Reconnaître et faire connaître le lien existant entre agriculture et biodiversité	Bien que la diversité floristique soit moins intéressante que dans les PNR de montagnes ayant participé en 2010, et dans un contexte de disparition de la PHAE, il nous semblait intéressant d'y participer pour reconnaître la valeur agricole-écologique de certaines prairies du PNRSE.	Animateur/organisateur
Mares prairiales	PROGRAMME DE RESTAURATION DE MARES PRAIRIALES	Redonner une valeur agricole aux mares prairiales afin de les préserver	Restauration de mares prairiales pour l'abreuvement du bétail. 25 mares ont été restaurées depuis 2005. Le Parc assure l'appui financier mais depuis que les financements directs ne sont plus autorisés, le financement se fait à travers les MAE. Le Parc apporte du conseil technique et un suivi de la qualité des eaux.	Appui du Parc (financier puis technique et scientifique)
	SUIVI BOTANIQUE ET BATRACIEN	Sensibiliser les agriculteurs à la biodiversité des mares	Le Parc réalise un suivi botanique et batracien (type observatoire de la biodiversité). Les agriculteurs sont informés des résultats via la lettre d'informations du Parc (3 à 4 par an) et se montrent intéressés.	Initiateur. Les agriculteurs sont informés des résultats de suivi de populations via la lettre d'informations du Parc (3 à 4 par an)
Chouette chevêche	POSE DE NICHOURS DANS LES BÂTIMENTS AGRICOLES	Impliquer les agriculteurs dans la préservation d'oiseaux	Le Parc propose aux agriculteurs la pose de niochors et une association s'occupe du suivi des populations. Les agriculteurs sont très intéressés de connaître le nombre de chouettes hébergeant dans leurs bâtiments.	
Hirondelles	SUIVI DES NIDS D'HIRONDELLES PAR LES AGRICULTEURS		Une enquête est menée chaque année auprès des agriculteurs sur les hirondelles, leur demandant de comptabiliser le nombre de nids d'hirondelles dans leurs bâtiments.	

**Préservation de la biodiversité domestique**

Utilisation de races rustiques	VALORISATION DE RACES BOVINES ADAPTÉES AUX MILIEUX HUMIDES	Expérimenter la gestion par pâturage sur milieux humides par des races rustiques à faible effectif	Sur les milieux humides, une expérimentation de gestion par le pâturage de différentes races est en cours sur plusieurs sites humides. La vache Casta (Pyrénées), présente sur le territoire depuis 1996, est une race adaptée aux milieux humides à faible affouragement. Le Parc travaille également à la valorisation économique de la viande en circuits courts avec les 2 éleveurs (dont 1 en Bio). Sur un autre site un peu moins humide, le Parc mène une expérimentation de pâturage avec une race bovine flamande régionale, avec le Centre régional des ressources génétiques.	Associé /Centre régional des ressources génétiques.
Préservation de races locales	PRÉSERVATION DU CHEVAL TRAIT DU NORD	Préserver et valoriser la race	Le Pôle Trait du Nord, véritable outil au service de la race, comprend un domaine de 4 hectares avec des équipements d'un centre équestre : hébergements pour chevaux, station de reproduction. 4 grands objectifs : * améliorer la gestion de la ressource génétique de la race Trait du Nord en accueillant des reproducteurs mâles et femelles. * expérimenter et mettre en oeuvre les actions afin de développer et promouvoir l'utilisation du cheval Trait du Nord au travail (débardage forêt, en ville...) * former et informer les éleveurs, les professionnels et le grand public sur l'utilisation des chevaux de Trait, * préserver et transmettre les savoir-faire. Aujourd'hui, on redécouvre cette race et ses aptitudes.	Un projet partagé par : * le PNRSE, porteur du projet avec ses partenaires, * le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord, * le Centre Régional de Ressources Génétiques du Nord-Pas de Calais, * les Haras Nationaux

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PLAN CLIMAT TERRITORIAL		Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (PNRSE) et la communauté d'agglomération La Porte du Hainaut (CAPH) se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Climat Territorial (PCT), accompagné par le Conseil régional Nord-Pas de Calais et l'ADEME, dans le cadre du Plan Climat Régional. Représentant les 82 communes de l'ensemble des 2 territoires (PNRSE et CAPH) et concernant environ 300 000 habitants, le Plan Climat Territorial est voulu comme une démarche volontaire fédérant tous les acteurs du territoire. A développer sur le territoire. Agriculture : 10% émissions GES.	Associé
Accompagnement des exploitations agricoles	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS ÉNERGIE	Identifier les points gourmands en énergie sur les fermes	Quelques diagnostics PLANETE et DIALECTE ont été réalisés pendant 1 ou 2 ans sur quelques exploitations agricoles. Problème : lourd à mettre en place. La Chambre d'Agriculture et APCA sont en train de travailler à la simplification de ce diagnostic afin de le rendre plus simple d'utilisation.	Expérimental
Valorisation énergétique de la biomasse	FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE SUR SAULES TÊTARDS	Maintenir et entretenir les saules têtards et valoriser économiquement son bois.	Elagué tous les 8 à 10 ans, un saule têtard produit l'équivalent de 3 à 5 stères qui, transformés en plaquettes, peuvent alimenter chaudières individuelles ou collectives. En Scarpe-Escaut, une expérimentation est en cours depuis 2010 au sein de CUMA (projet transfrontalier) sur le bois-énergie issu de l'entretien des saules têtards. La taille de 60 saules d'exploitations agricoles des communes de Thivencelle, Escautpont, Crespin et Péruwelz (Belgique) a produit 78 tonnes de plaquettes stockées à Fresnes-sur-Escaut pour sécher. Des analyses permettront de mesurer le pouvoir calorifique, le taux d'humidité, la granulométrie ainsi que le taux de cendre. D'ici 3 ans, au terme de l'expérimentation, la Commission agricole du Parc pourra évaluer la faisabilité du montage d'une filière bois-énergie pour l'ensemble du territoire Scarpe-Escaut (si rentable économiquement) (Projet de monter une SCIC).	Expérimentation du Parc, Commission agricole du Parc, avec CUMA, Parc des Plaines de l'Escaut
Gestion des déchets agricoles	RECYCLAGE DE DÉCHETS AGRICOLES	Recycler les déchets agricoles pour lesquels il n'existent pas de filières de récupération	Une enquête avait mis en évidence l'absence de filière pour la récupération de plastique agricole, pneus et huiles usagées. Démarche expérimentale du Parc : Organisation d'une collecte en porte à porte pour le recyclage de déchets agricoles (bâches d'ensilage, pneus, huiles...) de 2000 à 2005 : 96 tonnes de plastiques, 135 tonnes de pneus et d'huiles usagées ont pu être recyclées. Depuis, la démarche a été transférée à des intercommunalités comme la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et La Communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe (prise en charge du coût de déstockage des pneus de 150 euros/Tonne). Edition d'un guide sur évacuation des déchets (batteries...) et sensibilisation des agriculteurs sur les alternatives aux pneus (silos, sacs, paille...)	Appui par le Parc et Chambre d'agriculture (sensibilisation, mobilisation), appui financier par les intercommunalités. Autres partenaires : ADEME, Conseil scientifique de l'environnement Nord-Pas de Calais. Autres expériences dans la région : "Génération plastique" coordonné par la chambre

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	L'agriculture permet la mise en valeur des terres agricoles, des fossés, haies, chemins ruraux. Problèmes des peupleraies qui disparaissent.		
	PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ARBORÉ	Maintenir et entretenir le patrimoine arboré	Programme "intégration des exploitations agricoles dans le paysage rural". Plus difficile aujourd'hui car le Parc ne peut plus financer les fermes par des aides directes. Restauration de vergers. Opération "Plantons le décor" permet des commandes groupées d'arbres et arbustes (essences locales).	Initiateur
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Impact de l'urbanisation qui consomme du foncier agricole (pression de plus en plus forte). L'urbanisation entraîne aussi un morcellement de l'espace et des problèmes de circulation des engins, d'accès aux parcelles, de voisinage, de réglementation. Diminution du nombre d'exploitations agricoles et tendance à l'agrandissement.		
	MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'AGRICULTEURS RELAIS	Développer une animation du territoire par secteur	Le Parc souhaite mettre en place un réseau d'agriculteurs relais courant 2011 sur les différents secteurs du Parc (7 à 8 secteurs). Un agriculteur relais par secteur qui fera remonter les informations sur le territoire du secteur : les problématiques de secteur, les projets au sein des commission agricole, mais se fait également le relais des politiques et actions menées par le Parc auprès des agriculteurs du secteur.	Initiateur
	INTERVENTION DANS LES PLU ET SENSIBILISATION	Préserver des terres agricoles	Le Parc intervient dans les documents d'urbanisme pour avis et sensibilise les élus à la problématique du foncier et de la préservation des terres agricoles. Un projet de Zone agricole Protégée n'a pas abouti (une étude faite avait remis en cause les ZAP).	Associé
	TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS	Faciliter la transmission des fermes	Repérage sur le territoire des exploitations à vendre ou à transmettre grâce aux agriculteurs-relais sur les différents secteurs. Ce réseau permet une prise de contact plus aisée avec le cédant et facilite la mise en lien avec les partenaires Ch. agriculture (ADASEA avant), SAFER. Le PNR anime des groupes d'échanges entre agriculteurs qui ont déjà cédé et des agriculteurs cédants pour les aider à construire leur projet de transmission. Ce réseau animé en 2006-2008 a été mis entre parenthèse mais sera remis en place prochainement. Le PNR diffuse via la lettre d'infos les fermes à reprendre. Le Parc rencontre également des porteurs de projets et les met en lien avec les cédants.	Associé / Chambre d'agriculture, SAFER

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

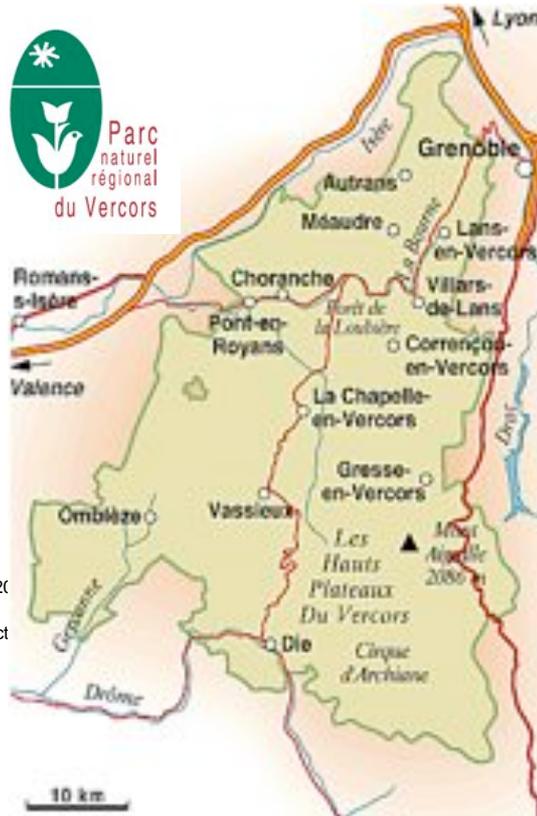
Contexte et enjeux	Importance économique de l'agriculture grâce à des productions locales dans les filières (ex: filière fraise) et circuits courts. Pas de produits "phare", très grande diversité de produits. Territoire périurbain, avec un potentiel de consommation très important. Tradition familiale de vente directe, dans des ateliers de polyculture-élevage, mais les stratégies individuelles semblent aujourd'hui insuffisantes pour pérenniser les ateliers.			
Valorisation des productions	MARQUE PARC ENDIVE DE TERRE	Maintenir la culture traditionnelle de l'endive de terre, qui disparaît peu à peu	3 producteurs dont des jeunes installés. Cette culture est en train de disparaître car elle demande beaucoup de main d'œuvre. Depuis 5 ans, le Parc organise des week-end gourmands autour de l'endive de terre qui bénéficie de la marque Parc et qui associe public, producteurs et restaurateurs.	Initiateur
Appui à la commercialisation	ACCOMPAGNEMENT DE 2 ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS	Accompagner et essayer des démarches collectives	1. Association "la ferme de la Scarpe" : Il y a 20 ans, le Parc a accompagné 6 agriculteurs Bio à créer la "Ferme de la Scarpe". Le Parc met à disposition un magasin collectif sur un parking d'un supermarché (Champion) à Saint-Amand-les-Eaux, ouvert tous les samedis matin. Le Parc travaille également avec eux sur un projet de filière pain biologique. 2. "Association des producteurs de Scarpe Escaut" : le Parc a accompagné la création d'une association de producteurs en 2003, organisant des marchés à la ferme itinérants et mensuels. 14 producteurs composent aujourd'hui l'association. Le Parc anime le groupe, les accompagne dans leurs projets, communication etc.	Accompagnement du Parc
	VEILLE DES ATTENTES ET BESOINS DES PRODUCTEURS EN CIRCUITS COURTS POUR FACILITER LES ORGANISATIONS COLLECTIVES	Structurer l'offre pour répondre aux demandes des restaurateurs, cantines scolaires, etc.	Le Parc est en contact privilégié avec un réseau d'une soixantaine d'agriculteurs pour répondre aux demandes des restaurateurs, des cantines scolaires, collectivités etc. * une expérimentation est menée depuis septembre 2010 sur des commandes groupées hebdomadaires via un comité d'entreprise de 700 salariés (4 producteurs impliqués), * étudier la modalité de une vente en tournée des producteurs avec une camionnette auprès des habitants (bassin minier) afin de mieux connaître ces modes de consommation (populations à faibles budgets en général). Le Parc souhaite connaître le projet de commercialisation, les attentes et besoins de chaque producteur du territoire pour les mobiliser sur des projets en circuits courts.	Accompagnement du Parc
	MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ À LA SORTIE D'ÉCOLE	Profiter de la sortie d'école pour mettre en contact producteurs et parents d'élèves	Le Parc a proposé de transférer le marché fermier du samedi matin (qui entraine en concurrence avec d'autres marchés du voisinage) au vendredi après-midi à la sortie d'écoles (de 16h30 à 19h30) afin de profiter de l'affluence des parents d'élèves. Un marché par mois. Le Parc a mis en place un comité de pilotage auquel sont associés la commune (élus + services techniques), les écoles, les habitants, les commerçants locaux, les producteurs, afin de poursuivre la dynamique, amener du nouveau, rendre autonome les producteurs et la mairie et d'impliquer tous les acteurs. Les commerçants locaux (ex : bouchers) ont été contactés et sont partis prenante du marché. Opération réalisée en transparence.	Accompagnement du Parc. Travail effectué avec les élus, les écoles, les habitants, les commerçants, les agriculteurs.
	SOUTIEN À LA CRÉATION D'AMAP	Favoriser le lien consommateurs/producteur	Le Parc soutient les initiatives d'AMAP sur le territoire. Il aide les consommateurs à se rapprocher de maraîchers en place ou de porteurs de projet. 2 AMAP en place, 2 AMAP en projet	Accompagnement du Parc
	TRAVAIL AVEC LA RESTAURATION COLLECTIVE	Rapprocher producteurs et cantines scolaires	Après un état des lieux réalisé au sein des communes du territoire, il s'avère que toutes sont en contrat avec un prestataire sauf une qui venait de mettre en place une cuisine centrale pour alimenter 8 cantines scolaires. Un premier repas à base de produits locaux a eu lieu le 3 février 2011 (600 repas au total). Cette opération sera reconduite (une par saison). Les producteurs se sont regroupés en structure collective pour pouvoir répondre à l'appel d'offre (groupement d'opérateurs économiques conjoints - 8000 € HT en 2011). 5 repas tests + des approvisionnements réguliers en desserts pourront être réalisés.	Accompagnement du Parc
Promotion/communication/animation autour de la consommation de proximité	PROGRAMME "UN TERRITOIRE, ÇA SE MANGE"	Sensibiliser la population locale à la consommation de produits locaux et de saison	Mise en place d'un programme innovant « Un territoire, ça se mange » pour améliorer l'alimentation et la santé de la population (enfants et parents), prévenir l'obésité (sensibilisation à la consommation de légumes, locaux et de saison). Le Parc accompagne le projet des communes, associations ou professionnels oeuvrant dans ces domaines mais dont les messages de consommation locale et de saison ne passent pas. Le Parc fait donc le lien entre alimentation et environnement. Le Parc met en place des formations à l'alimentation et à la cuisine pour fédérer un réseau de partenaires de la santé, du social, de l'éducation, de la production agricole. Le Parc a édité un calendrier des fruits et légumes de saison, participe actuellement à l'édition d'un livret de recettes valorisant les actions menées par les partenaires autour de la thématique alimentation - santé - environnement.	En lien avec le chargé de mission "éducation" du Parc et les partenaires santé
	ORGANISATION DE RENDEZ-VOUS GOURMANDS	Mettre en avant les produits identitaires du territoire	Mise en réseau de producteurs avec d'autres acteurs (restaurateurs, commerces) à travers l'organisation d'un "week-end gourmand" sur 3 semaines pendant lesquelles les restaurateurs proposent dans leurs menus le ou les produits et les commerçants le proposent à la vente : Autour de l'endive de terre en décembre, et autour de produits issus des prairies (viande, produits laitiers) au printemps "Goûtons nos prairies!". Des circuits sont proposés autour des prairies avec une lecture du paysage, découverte de la faune-flore, pour sensibiliser la population à l'importance de l'élevage laitier pour le maintien des prairies et donc au paysage.	Initiateur (Mise en réseau, promotion)
<b>CONTACTS :</b>				
<b>Parc : 03 27 19 19 70</b>				
<b>Chargés de mission :</b>				
Christelle PARMENTIER	Agriculture		c.parmentier@pnr-scarpe-escaut.fr	03.27.19.19.70
Simon HALLEZ	Circuits courts et programme herbe		s.hallez@pnr-scarpe-escaut.fr	03.27.19.19.70
Aurore DIREZ	Filière bois-énergie, MAE, gestion différenciée		a.direz@pnr-scarpe-escaut.fr	03.27.19.19.70

# PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	16/10/70
Dernier classement:	11/09/08
Région :	RHÔNE-ALPES
Départements :	Drôme (26) et Isère (38)
	85 communes
Villes-portes :	Grenoble, Romans, Crest, Saint Marcellin, Vinay
	30 340 habitants
Superficie :	206 000 ha
Territoire :	Le Vercors se dresse à l'avant-poste des Alpes françaises. Quelques cols, des gorges profondes permettent d'accéder à un ensemble de paysages variés, mélanges de nature et d'espaces travaillés, sculptés par des générations d'agriculteurs, de pasteurs et de forestiers.
Occupation de l'espace (%):	Agriculture 20%
	Forêt 70%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture:	"bovins lait" et "ovins-caprins" dominants (69 % de la SAU est toujours en herbe)
SAU :	40 000 ha
1100 exploitations agricoles (EA) dont 485 professionnelles (RGA 2012)	12 % des professionnelles en AB
	28 % des professionnelles pratique la vente direct
Évolution :	Plus ou moins bien desservis par les voies de communication, ou proches de villes-portes dynamiques, les secteurs du territoire ont vu leur activité agricole subir l'influence de paramètres externes à l'échelon local (tels que la péri-urbanisation ou le tourisme) et global (PAC, cours du marché). Ces éléments ont conduit à une diversification des systèmes et à une mise en avant de la qualité.
Autres :	16 % des chefs d'exploitations professionnelles sont pluriactifs

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le soutien à l'agriculture constitue le premier poste de dépense du Parc. Ce soutien est mené conjointement par le Parc et les agriculteurs au sein d'un partenariat ancien et ancré. En effet, les agriculteurs, qui ont largement contribué à la création du Parc, entretiennent des liens privilégiés avec ce dernier grâce à la création de l'Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc (APAP). Si le Parc s'est doté depuis quelques années d'un chargé de mission dans le domaine, ce rôle était auparavant totalement délégué à l'APAP. Une convention est établie entre le Parc, l'APAP et les chambres d'agriculture Drôme et Isère. L'agriculture du Vercors joue un rôle déterminant dans la gestion des paysages et l'entretien des milieux naturels à côté de sa fonction économique et sociale. Le Parc s'est donné pour objectif de soutenir des modes de gestion agricole favorisant la biodiversité et respectueux de la ressource en eau et des milieux aquatiques à travers les MAET et le concours "Prairies fleuries", l'étude d'une agriculture à "Haute Valeur Naturelle" dans le Vercors, l'économie d'énergie dans l'agriculture et l'utilisation des énergies renouvelables et la coordination du développement de l'agriculture biologique. Agriculture et tourisme sont en interrelations fortes sur le territoire du Parc. L'agriculteur assure le fonds de commerce en maintenant les paysages. Le Parc veut également encourager les systèmes économiques transformant et valorisant les productions locales de façon collective (Marque Parc, AOC, Fermes du Vercors, Fermades, races locales). Par ailleurs, le maintien d'un tissu rural vivant implique la pérennisation des entreprises agricoles sur le territoire, et la valorisation du métier d'agriculteur. Dans ce sens, le Parc souhaite assurer la pérennité des entreprises agricoles et la qualité de vie des agriculteurs (ex : service de remplacement des agriculteurs). Enfin, des nouveaux modes de transformation et de commercialisation des produits locaux de qualité, des actions de diversification et des formes nouvelles de pluriactivité sont à rechercher, promouvoir et soutenir. Le Parc souhaite accompagner les évolutions dans l'agriculture.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte et enjeux</i> Systèmes d'élevage dominants. 69% de la SAU est toujours en herbe.				
Projet agricole territorial	ÉLABORATION D'UN PSADER	Financer des actions collectives et structurantes dans les domaines agricoles et forestiers	Le Parc a élaboré son projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) 2010-2014. Le PSADER est une démarche contractuelle avec la région Rhône Alpes qui permet au Parc du Vercors de bénéficier de financements supplémentaires pour des actions collectives et structurantes dans les domaines agricoles et forestiers. Le PSADER est un programme d'actions sur 5 ans s'appuyant sur les enjeux agricoles et forestiers déjà définis dans la Charte du Parc.	Initiateur et pilote
	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Accompagner le développement de l'agriculture biologique	Coordination du développement de l'agriculture biologique. Problème du développement du Bio : pas de production de céréales sur le territoire donc obligation pour les éleveurs d'acheter les céréales Bio (onéreux). L'APAP doit conduire une opération visant à mettre en place un groupement d'achat d'aliments Bio.	Associé et financeur/APAP
Eau	CONTRAT DE RIVIÈRE	Soutenir des modes de gestion agricoles respectueux de la ressource en eau et des milieux aquatiques	Collaboration au travail sur le prochain contrat de rivière (avec le chargé de mission eau). Le premier contrat de rivière portait sur l'assainissement et la mise aux normes des bâtiments d'élevage (de 1995 à 2002). Le deuxième contrat de rivière concernera la préservation des milieux (zones humides, ripisylves...) avec des pratiques agricoles adaptées.	Chargé de mission agricole associé, PNRV pilote

### Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Contexte et enjeu	Les milieux qui s'entrecroisent, ces espèces (faune et flore) qui cohabitent, participent au patrimoine naturel du Vercors. Cultures, prairies ou alpages de montagnes, les milieux ouverts sont très diversifiés. On y trouve aussi bien des champs de lavande que des prairies de fauches, des ongulés sauvages ou des espèces domestiques. Les milieux rocheux sont omniprésents dans un massif calcaire comme le Vercors. Ce réseau d'espaces naturels remarquables, dont la réserve naturelle des Hauts-Plateaux constitue le cœur de nature du Parc et un « laboratoire scientifique », doit faire l'objet d'une gestion coordonnée et cohérente en termes de recherche et de suivi scientifique, d'actions de gestion et de programmes de sensibilisation et d'accueil des publics. Les espaces naturels ordinaires, agricoles et forestiers, ne font généralement pas l'objet de mesures réglementaires de protection et d'outils ou de statuts particuliers de gestion. Ils constituent une richesse pour la biodiversité du massif du Vercors qu'il s'agit d'observer, de suivre et de préserver en étroite relation avec les acteurs qui les gèrent. Si l'eau est un élément rare dans le Vercors, les milieux humides ont d'autant plus d'importance. On rencontre par exemple des zones humides, des rivières, des mares, des tourbières, de vastes réseaux de rivières souterraines ... Ces différents milieux sont aussi le lieu de vie d'innombrables espèces animales et végétales.			
Milieux prairiaux et pastoraux	TRAVAIL SUR LES MAET		Le Parc est "opérateur" des MAET sur plusieurs sites Natura 2000 avec plusieurs mesures : * Mesure Herbe_09 (plan de gestion pastorale) sur les milieux pastoraux, * Mesure Herbe_07 sur les prairies fleuries, * Maintien de milieux ouverts (réouverture des milieux en déprise) avec des pratiques adaptées, * la limitation de fertilisation.	"Opérateur" des MAET
	MAE À OBLIGATION DE RÉSULTATS	Soutenir des modes de gestion agricoles favorisant la biodiversité	Participation au programme de recherche DIVA II MAE à obligation de résultats (Herbe_07 et Herbe_09).	Associé
	ÉTUDE : L'AGRICULTURE À HAUTE VALEUR NATURELLE (HVN) DANS LE VERCORS		Plusieurs pays européens se sont lancés dans la traduction du concept HVN sur leur territoire (ex : Bulgarie) mais la France s'est plutôt attachée à l'agriculture Haute Valeur Environnementale. Dans le cadre d'un programme Leader "L'économie du Paysage", le Parc travaille sur la caractérisation de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle (HVN) dans le parc du Vercors (mémoire d'élève ingénieur : Camille Doumas), en lien avec ASca, AgroParis Tech, le GIS Alpes-Jura animé par le SUACI des Alpes du Nord. Participation à des échanges nationaux et européens sur l'agriculture HVN.	Initiateur et pilote
	ÉLABORATION DE PLANS PASTORAUX TERRITORIAUX (PPT)	Accompagner l'activité pastorale dans le respect des milieux et du multiusage	Le Plan Pastoral Territorial (PPT) est un contrat avec la Région Rhône-Alpes permettant à un territoire d'accompagner un programme d'actions sur l'activité pastorale avec un financement partiel de la Région. - Elaboration du PPT de la Réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors. - Collaboration à l'élaboration et au suivi des autres PPT du territoire.	Initiateur et pilote Associé
	RECHERCHE : INTERACTIONS ÉLEVAGE ET TERRITOIRE	Soutenir des modes de gestion agricoles favorisant la biodiversité	Programme de Recherche international MOUVE (INRA, CIRAD, CEMAGREF, SUACI Alpes du Nord...) sur les interactions Elevage et Territoire dans la mise en mouvement de l'intensification écologique.	Associé
	ORGANISATION DU CONCOURS PRAIRIES FLEURIES (depuis 2010)			Initiateur et pilote local

### Préservation de la biodiversité domestique

Préservation de races locales	RACE VILLARD DE LANS ou "VILLARDE"	Sauvegarder une race à faible effectif	La race bovine "Villard de Lans" ou "Villarde" est originaire du Vercors. On trouve moins de la moitié des effectifs sur le territoire du Parc et moins de 400 femelles en tout. Le Parc travaille avec l'Organisme de Sélection des Races Alpines Réunies (Hérens, Abondance, Villarde) : présence sur le salon de l'agriculture, soutien financier à l'association locale, appui en ingénierie.	Associé (suivi, appui) / association locale, organisme de sélection
	"CHEVAL DU VERCORS"	Soutenir les associations de race	Le "Cheval de Vercors" n'est pas une race reconnue officiellement. Il existe une association locale qui souhaite stabiliser la race. Appui en ingénierie et appui financier du Parc à l'association.	Associé (appui) / association
	POULE "GRISE DU VERCORS"		Accompagnement du Parc pour mobiliser des moyens financiers	Associé / association, chambre d'agriculture 26

### Energie, climat et agriculture

Projet territorial	Plan Climat Énergie Territorial à venir			
Programme régional	PROGRAMME DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT CLIMADAPT	Mieux comprendre l'évolution du climat	Participation au programme régional de recherche-développement Climadapt du GIS Alpes-Jura : adaptation des exploitations agricoles aux évolutions du climat. Observations et éléments de recherche sur l'évolution du climat et sur les questions agricoles. Le Parc va également participer au programme de recherche national GICC SECALP (CEMAGREF, CNRS, INRA...) sur l'adaptation des territoires alpins à la recrudescence des sécheresses dans un contexte de changement global.	Associé
Accompagnement des exploitations agricoles	RÉALISATION DE DIAGNOSTICS PLANETE	Limiter les dépenses énergétiques sur les exploitations agricoles	Des diagnostics PLANETE ont été réalisés sur des fermes par l'APAP.	Associé
	MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS EN ÉLECTRICITÉ		Le Parc a lancé un programme d'observations des consommations électriques dans les élevages laitiers (ex : tank à lait, salle de traite) pour constituer des références et fournir des conseils appropriés sur les économies d'électricité (ex : installation d'un pré-refroidisseur, d'un récupérateur de chaleur). 8 fermes ont été équipées d'instruments de mesures sur le territoire.	Initiateur, puis associé
Valorisation énergétique de la biomasse	RÉFLEXION SUR LA MÉTHANISATION	Valoriser les effluents d'élevage	Le Parc démarre une réflexion sur la méthanisation à l'échelle de la ferme.	Initiateur et associé

### Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace

Maintien de l'activité agricole et lutte contre la déprise	ACCÈS AUX PARCELLES ET ABEUVEMENT	Lutte contre la déprise agricole	Le Parc mobilise des financements pour aménager des accès aux parcelles et des points d'abreuvement pour le bétail.	Initiateur
	TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS	Maintenir le maximum d'agriculteurs	L'APAP et l'ADASEA (chambre d'agriculture) vont travailler sur la cessation d'activité et la transmission des fermes en lien avec les collectivités. Mise en place de comité locaux d'installation pour repérer les agriculteurs qui cesseront leur activité et faciliter les reprises.	Initiateur puis associé / APAP et ADASEA

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

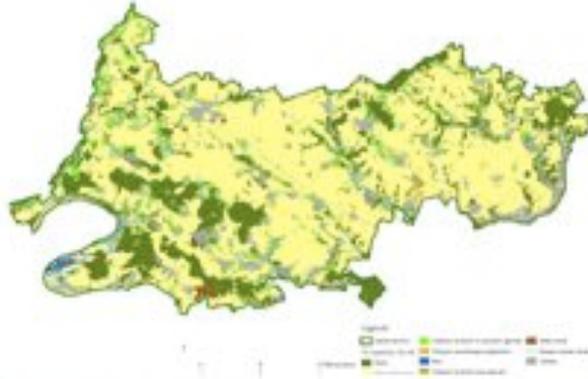
<b>Contexte et enjeux</b>	L'activité économique n°1 sur le territoire du Parc du Vercors est l'activité touristique. Certaines agglomérations sont très proches (Grenoble Valence). Ces éléments de contexte facilitent l'organisation des filières courtes, solutions permettant aux exploitations d'augmenter la valeur ajoutée sur leurs productions, encouragées, accompagnées par le Parc du Vercors via l'Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc. Cette association est dotée de moyens humains (5 ETP), financés en grande partie par le Parc qui suit de près les actions de l'association. Le Parc confie notamment à l'association l'animation des groupes de producteurs bénéficiaires de la Marque Parc.			
<b>Valorisation des productions</b>	MARQUE PARC	Soutenir une agriculture valorisant les productions locales et s'appuyant sur les valeurs liées au territoire et à l'environnement	Gestion de la Marque Parc sur les produits agricoles, (audits, agréments, conventions) : Marque Parc agneaux, Marque Parc truites et salmonidés, Marque Parc fromages fermiers, Marque Parc PPAM et Marque Parc viande bovine.	Initiateur, pilote /APAP
	AOC BLEU DU VERCORS-SASSENAGE		Accompagnement de l'AOC Bleu du Vercors-Sassenage (créée à l'initiative d'éleveurs). L'aire d'appellation est comprise dans le territoire du Parc. Le Parc est venu en appui (animation, communication), en lien avec la structure SIVER (syndicat), logée au Parc. Le Parc souhaiterait intégrer davantage d'environnement au cahier des charges de l'AOC. Projet PIDA Bleu du Vercors-Sassenage (procédure de la région pour aider une filière). La Fête du Bleu (10ème en 2010), est devenue la fête du Parc.	Associé (appui) / SIVER
<b>Appui à la transformation</b>	Projet d'atelier collectif pour une transformation individuelle en lait (projet abandonné)			Associé
	ACCOMPAGNEMENT DE LA COOPÉRATIVE VERCORS LAIT	Accompagnement de la filière laitière	Le Parc accompagne la Coopérative Vercors lait afin de dépasser ses difficultés (financières notamment) suite au détachement du groupe Lactalis et à sa gestion en direct depuis 2003. Le Parc a acheté un camion pour la coopérative.	Appui / coopérative
<b>Appui à la promotion et à la commercialisation</b>	RÉSEAU "FERMES DU VERCORS"	Valoriser les producteurs fermiers engagés dans des démarches de qualité, notamment en termes d'accueil	Basée sur une charte, la marque déposée « Fermes du Vercors » assure la promotion des agriculteurs volontaires qui s'engagent dans un ou plusieurs projets agro-touristiques, choisis entre plusieurs activités de vente directe (vente à la ferme, vente sur les marchés), ou d'accueil (repas, visites, hébergements). Le réseau, géré par l'APAP, est constitué de plus de 50 fermes (nombre en augmentation). Ses actions principales sont l'édition d'un dépliant, une signalétique, organisation de marchés, site internet...	Associé / APAP
	L'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE PAR LES AGRICULTEURS (dans le cadre du programme "Alimentation Santé et Territoire")	Accompagner les évolutions économiques dans l'agriculture et les services	Le projet « Alimentation - Santé - Territoire » pour les cantines scolaires et les centres de vacances est une opération qui a démarré en 2005. Une étude de marché a été faite en 2009 afin de concevoir une organisation rationnelle du plateau du Vercors en produits locaux et produits bio. Ensuite il s'agit de mettre en cohérence la production locale avec la demande par une organisation adéquate des producteurs et l'organisation de l'approvisionnement. Au programme : des formations pour les cuisiniers et les économistes des établissements scolaires, des animations pédagogiques sur les lieux de restauration collective, un accompagnement des producteurs, un accompagnement des collectivités pour les cantines, promotion de l'opération et son évaluation...	Initiateur / APAP Associé / Programme LOCCATERRE
	MARQUE PARC "VIANDE DU VERCORS" ET PARTENARIAT ÉLEVEURS /BOUCHERS	Mettre en lien producteurs et commerçants pour la valorisation d'un produit	Partenariat éleveurs/bouchers locaux dans la valorisation de la Marque Parc « Viande du Vercors ». La Marque Parc « Viande du Vercors » est une « microfilière » qui réunit actuellement 11 éleveurs et 5 bouchers locaux. La connaissance réciproque entre les éleveurs et les bouchers permet aux seconds de vendre les produits et d'informer leurs clients sur l'origine, les pratiques agricoles, et la confiance entre eux leur permet de dépasser des problèmes de livraison, de corriger la qualité...	Associé / APAP
<b>Promotion/ communication</b>	TOURISME ET AOC	S'appuyer sur l'AOC pour développer le tourisme	Participation au programme du GIS Alpes-Jura : RessTerr (ressources territoriales) avec le Bleu du Vercors-Sassenage. Postulat : l'AOC est une ressource pour le territoire, pour l'économie agricole mais plus largement pour l'économie touristique. Communication commune entre monde agricole et monde du tourisme (ex : au Salon de l'agriculture).	Associé / GIS, RessTerr, SIVER
<b>Qualité de vie en agriculture</b>	LE SERVICE DE REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS	Assurer la pérennité des exploitations agricoles et la qualité de vie des agriculteurs	Relation avec le Groupement d'Employeurs à vocation de remplacement crée par l'APAP et le Parc pour maintenir des agriculteurs sur le territoire et limiter l'exode rural.	Associé / APAP
	LES RELATIONS AGRICULTEURS-RÉSIDENTS		Accompagnement de la Communauté de communes du Massif du Vercors (CCMV) sur la "médiation" (relations agriculteurs-résidents)	Associé / CCMV et APAP
<b>Agriculture et culture</b>	LES SOIRÉES SPECTACULINAIRES DES "FERMADES"	Lier culture et agriculture	Les Fermades sont des repas-spectacles programmés chez des agriculteurs du Vercors. Pour chaque soirée, le spectacle est précédé d'un repas ou d'un goûter, préparé avec les produits de la ferme ou des « fermes du Vercors® » voisines. L'objectif de la manifestation est de permettre aux lieux de vie et de travail que sont les exploitations agricoles, de gagner une reconnaissance sociale et culturelle. Les fermes deviennent des endroits « tendance » ou des artistes viennent se produire devant un public restreint (80 personnes en moyenne) et le public se régale le ventre d'un plat traditionnel et les yeux d'un spectacle digne des programmations urbaines.	Associé et financeur/APAP
<b>CONTACTS :</b>				
<b>Parc :</b> 04 76 94 38 26				
<b>Chargés de mission :</b>				
Jean-Luc LANGLOIS	Agriculture		jean-luc.langlois@pnr-vercors.fr	04 76 94 38 05

**Caractéristiques : Données générales**

Date de création : 09/05/1995  
 Dernier classement: 30/07/2008  
 Région: Ile-De-France  
 Départements : Val d'Oise (95) et Yvelines (78)  
 99 communes  
 Villes-portes : Cergy-Pontoise  
 78 000 habitants

Superficie : 71000 ha

Territoire : Milieu agricole ouvert, francilien  
 Occupation de l'espace (%):  
 Agriculture 66%  
 Forêt 22%  
 Eau 1%  
 Espaces artificialisés 9%  
 Autres 2%



**L'agriculture sur le Parc**

Type d'agriculture: Orientation Grandes cultures (polyculture dominante), 36 exploitations de polyculture-élevage (dont 20 bovins allaitants et 8 bovins laitiers) et une dizaine d'éleveurs de volailles, une trentaine d'exploitations maraîchères ou arboricoles, 26 centres équestres.

SAU : 47 000 ha 62% céréales, 11% oléagineux, 4% protéagineux, 8% betteraves sucrières, 6% surfaces fourragères, 6% gel, 2% autres  
 350 exploitations agricoles (EA) professionnelles (très majoritaires)  
 dont 5 EA en AB 1 EA certifiée Agriculture raisonnée  
 dont 34 producteurs en vente directe

Évolution : Des exploitations qui se concentrent et s'agrandissent : La moitié des exploitations du Parc ont disparu depuis 1970 (70% en France)  
 Autres : Agriculteurs plutôt âgés (52 ans moy.), moyenne SAU/ ferme : 123 ha dans Vexin, 105 ha en IDF, 54 ha en France

**Agri-environnement : Stratégie du Parc**

L'enjeu pour le Parc est de préserver les ressources naturelles en zone grandes cultures : la biodiversité (contrats sur les jachères), le patrimoine paysager (entretien des haies, vergers grâce aux MAE), la qualité de la ressource en eau par l'accompagnement des exploitations agricoles vers une agriculture intégrée. Le Parc s'attache à préserver les prairies, fortement menacées et en régression globale sur le territoire, grâce à la contractualisation (MAE) et un accompagnement technique spécifique pour la filière élevage (formations, diagnostics, etc.), en lien avec les partenaires. La proximité de l'agglomération parisienne engendre des difficultés d'accès au foncier mais constitue un atout pour le développement des circuits courts et la promotion des produits du territoire. A côté des filières grandes cultures, longues et structurées, le Parc soutient le développement des cultures spéciales (installation, diversification).

**Agri-environnement : Les actions menées**

Thème	ACTIONS			
	Titre	Objectif	Démarche	Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
Contexte et enjeux	Abandon progressif de la polyculture/élevage et emprise grandissante des grandes cultures céréalières. Zone nitrate, 5 captages prioritaires Grenelle. Certains captages présentent des teneurs phyto élevées, voire dépassant régulièrement le seuil réglementaires (pollution)			
Projet agricole territorial	PROGRAMME P.R.A.I.R.I.E. VEXIN	Préserver l'environnement et maintenir l'élevage, soutenir financièrement des pratiques adaptées de gestion des éléments paysagers	Destiné aux agriculteurs et mené en partenariat avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France et l'Etablissement Régional de l'Elevage, le programme P.R.A.I.R.I.E. (Programme Régional Agricole d'Initiative pour le Respect et l'Intégration de l'Environnement) (2008-2013) vise également à une réflexion sur des pratiques favorisant la biodiversité, les économies d'énergie ou la lutte contre les pollutions. Le programme PRAIRIE fait suite aux opérations locales agri-environnementales menées dès 1996 en partenariat avec la chambre d'agriculture pour le maintien des prairies permanentes. Le programme a été divisé en deux phases : - une phase de contractualisation de Mesures Agro-Environnementales (MAE) en 2005 et 2006, - une phase d'accompagnement et de formation des agriculteurs. Le programme P.R.A.I.R.I.E. comporte 5 types de contrats portant sur les prairies, les haies et les vergers (cf. ci-dessous). L'évaluation écologique et les diagnostics énergétiques sont assurés par des prestataires extérieurs. Les contrats de ce programme prennent fin au plus tard en 2011.	Associé / Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France et l'Etablissement Régional de l'Elevage
	PLAN ELEVAGE	Soutenir la filière élevage et accompagner ses projets	Le projet agricole territorial P.R.A.I.R.I.E. présente un programme spécifique pour l'élevage. Pour son élaboration, le Parc s'appuie sur l'Etablissement Régional de l'Elevage (ERE). Les objectifs de ce "plan élevage" sont de maintenir le maximum d'éleveurs et de contribuer au maintien voire au développement des prairies. Ce plan élevage concerne toutes les filières. Le soutien du Parc pour ce secteur est donc pérennisé. Poursuivre le soutien de la filière élevage (aides) et accompagner les projets à l'échelle régionale de l'Etablissement de l'élevage en tant que territoire pilote (distributeurs automatiques lait, ultrafrais laitier, abattoirs mobiles, atelier découpe et transformation collectifs, vétérinaires d'astreinte...)	Initiateur / ERE
	MISE EN PLACE DE FORMATIONS	Accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratiques	Les formations organisées étaient ouvertes à l'ensemble des agriculteurs du Parc. Thématiques abordées : le rôle des haies (lutte contre l'érosion, le ruissellement ; le maintien de la biodiversité), la fertilisation optimisée des prairies (lutte contre la sur-fertilisation), le choix des variétés de semences (rôle dans la qualité du fourrage, la fertilisation : mélange graminées/légumineuses).	Chambre d'agriculture, ERE
	ANALYSE DES ENGRAIS DE FERME	Mieux valoriser les engrais de ferme	Les collectes des engrais de ferme (lisier, fumier) ont été réalisées en octobre 2009, avant l'épandage, par un technicien de l'Etablissement Régional de l'Elevage d'Ile-de-France. Leur analyse, par un laboratoire agréé (SAS Laboratoire) a permis d'en améliorer leur valorisation et de réduire les risques de pollution grâce à : - une meilleure connaissance de leur valeur fertilisante, - des conseils techniques adaptés en matière de fertilisation (en lien avec les apports minéraux), de stockage, de manipulation et d'épandage.	Communication du Parc (publication d'articles et diffusion de l'information) ERE, SAS Laboratoire
	ANALYSE D'HERBE	Mieux gérer les apports de phosphore et potassium	Il a été décidé de mettre en place ces analyses suite à la formation ARVALIS du mois de février 2009 sur la gestion de la fertilisation en phosphore et potassium (P et K). Ces fertilisations sont essentielles pour une bonne qualité fourragère or elles sont souvent négligées ou mal proportionnées.	ARVALIS, SAS Laboratoire

Accompagnement technique des EA vers une meilleure prise en compte de l'environnement	DIAGNOSTIC DE L'ÉLEVAGE	Maintenir des surfaces en herbe	Un diagnostic de l'élevage a été réalisé en partenariat avec l'Établissement régional de l'élevage pour sensibiliser les éleveurs à l'importance de l'herbe dans la ration alimentaire du bétail et donc à l'importance d'une bonne gestion des prairies. En effet, les agriculteurs du Vexin français n'ont pas dans leur pratique, l'habitude de nourrir leur animaux à l'herbe, le Vexin étant un grand plateau céréalière.	Partenariat avec l'ERE
	PROGRAMME PRAIRIE SAUSSERON	Limiter le ruissellement et l'érosion, préserver la qualité de la ressource en eau	Le programme PRAIRIE de la Vallée du Sauseron a débuté en 2008. Il permet la mise en œuvre d'aménagements pour une meilleure maîtrise des risques liés au ruissellement : amélioration du positionnement des jachères PAC, implantation de bandes enherbées ou de zones de régulation écologiques fractionnant les très grandes parcelles, entretien des haies, mares ou fossés, existant de longue date ou récemment créés dans le cadre du projet hydraulique.	Associé / SMERCVS
	FAIRE ÉVOLUER LES SYSTÈMES DE PRODUCTION	Limiter le transfert des pesticides vers les nappes et les cours d'eau en faisant évoluer les systèmes de production vers l'agriculture intégrée	Depuis plusieurs années, les captages servant à l'alimentation en eau potable et les cours d'eau du bassin versant des rus du Roy sont contaminés par des substances phytosanitaires dont les concentrations dépassent régulièrement les limites réglementaires (étude DDAF Val d'Oise, 2004). L'aire d'alimentation des captages des rus du Roy est classée comme prioritaire Grenelle. Le Parc et le Syndicat intercommunal du bassin versant de la vallée du Roy ont engagé une dynamique collective afin de limiter les risques de pollution de l'eau et ont mis en place un plan d'action à destination de l'ensemble des utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités et particuliers). Celui-ci a été retenu par le Ministère de l'écologie dans le cadre de l'appel à projets national pour la reconquête de la qualité de la ressource en eau en 2006. Le territoire concerné par ce projet couvre 2300 ha sur 7 communes, dont 1000 ha de SAU (16 céréalières et 3 en polyculture-élevage). Ce plan d'action vise à de limiter le transfert des pesticides vers les nappes et les cours d'eau et à réduire significativement les quantités de produits épanchés pour la protection des cultures et pour l'entretien des espaces publics et privés. Auprès des agriculteurs, il s'agit d'apporter un appui technique et financier afin de protéger les zones à risque de transfert par l'aménagement du parcellaire agricole (assolement concerté, implantation de couverts végétaux...), de développer les systèmes de production à bas niveau d'intrants (agriculture intégrée) et d'améliorer la sécurisation, le raisonnement et la maîtrise des traitements. Depuis 2007, une convention a été signée avec la Chambre d'agriculture pour l'accompagnement technique agricole, la réalisation de diagnostics sur les niveaux de risque de pollution sur le parcellaire agricole (méthode Aquaplaine) et dans les installations (cour de ferme), ainsi que l'expérimentation de conduites culturales alternatives. En 2011, un programme de mesures agri-environnementales territorialisées (MAET) est proposé en Commission régionale (CRAE) portant sur la réduction des traitements phyto, la création et le maintien de couverts enherbés et d'éléments fixes du paysage. Au niveau non agricole, le plan d'action s'applique également à accompagner les communes dans une démarche de gestion des espaces verts sans utilisation de traitement chimique (réalisation de diagnostics/plans de gestion différenciée des espaces verts, formation des services techniques), à sensibiliser les scolaires (mise en place de jardins pédagogiques dans les écoles) et former les particuliers aux techniques de jardinage écologique.	Maître d'ouvrage / Chambre d'agriculture Ile-de-France et INRA Grignon. Agence de l'Eau et Région Ile-de-France
	AIDES FINANCIERES A L'INVESTISSEMENT	Intégration paysagère des bâtiments agricoles	Le Parc a pour objectif d'aider les agriculteurs à assurer une meilleure insertion des bâtiments neufs et existants dans le paysage, par l'utilisation de matériaux et couleurs spécifiques, ainsi que par l'implantation d'éléments nouveaux et l'aménagement des abords de l'exploitation (haies, vergers, talus, mares...).	Associé
		Prise en compte de l'environnement dans les exploitations agricoles	Les agriculteurs peuvent bénéficier d'une aide du Parc pour les travaux relatifs à une meilleure gestion de l'eau (récupération), de l'énergie et des déchets et à une limitation des nuisances sonores, olfactives et visuelles liés à un projet de création, d'extension ou de modernisation d'une exploitation.	Associé
Diversification	APPUI FINANCIER AUX PROJETS DE DIVERSIFICATION	Soutenir les cultures spéciales et la diversification sur les EA	Financer des études de faisabilité et soutenir les projets de diversification (produits transformés, légumes de plein champs) via une aide à la diversification	Initiateur

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeux	10 Espaces Naturels Sensibles, 62 ZNIEFF I et 9 ZNIEFF II, 4 sites Natura 2000, 3 réserves naturelles. Erosion des sols. Les prairies constituent des milieux fortement menacés et en régression globale sur le territoire du Vexin. Le programme P.R.A.I.R.I.E. représente à la fois un outil de protection des milieux et des paysages et une aide non-négligeable à une agriculture en souffrance.			
Prairies	MISE EN ŒUVRE DES MAE À TRAVERS LE PROGRAMME P.R.A.I.R.I.E. VEXIN	Inciter les agriculteurs à s'engager dans des pratiques adaptées de gestion des éléments paysagers	Le programme P.R.A.I.R.I.E. couvre approximativement 36 % de la surface prairiale totale. Premier bénéficiaire de ce dispositif en Ile-de-France, le Parc en a assuré la mise en place et la coordination. Les MAE ont été souscrites par 76 agriculteurs (458 parcelles agricoles). Les contrats du programme P.R.A.I.R.I.E. portent sur : * la gestion extensive des prairies par fauche et/ou pâturage : chargement limité à 1,4 UGB/ha, fertilisation minérale et organique limitée, traitements phytosanitaires interdits, maintenir les surfaces en herbe, aucune contrainte concernant la période de fauche (1 521,33 ha de prairies) * la réhabilitation ou entretien de haies : élimination et remplacement des arbres morts, entretien mécanique en dehors des périodes de nidification, essences adaptées aux conditions locales (34 114 mètres linéaires de haies) * la reconversion de terres arables en prairies temporaires : graminées fourragères pérennes et/ou légumineuses, fertilisation azotée totale inférieure à 120 kg/ha/an (100 kg si pâturage), conservation des surfaces en herbe initiales sur l'ensemble de l'exploitation (225 ha en reconversion de terres arables, permanentes et temporaires) * la réhabilitation de vergers abandonnés : débroussaillage, taille et entretien du sol définis selon expertise du Parc, chargement limité à 1 UGB/ha (Aucun contrat sur des vergers n'a été signé.) Ce programme P.R.A.I.R.I.E. prend fin en 2011.	Maître d'ouvrage / pour les MAE : à 50 % par la Région Ile-de-France et à 50 % par l'Union Européenne. Motivation économique des agriculteurs
	ÉVALUATION FLORISTIQUE	Evaluer la biodiversité des parcelles sous contrat P.R.A.I.R.I.E.	Dans un premier temps, une enquête a été menée auprès des agriculteurs afin de récolter des données concernant les modes de gestion des parcelles agricoles. Ces données ont permis d'élaborer un plan d'échantillonnage des parcelles à inventorier. S'en est suivi une phase de terrain pendant laquelle les parcelles échantillonnées ont été inventoriées et des espèces patrimoniales découvertes. La dernière phase a consisté en une analyse statistique des données récoltées afin de montrer l'éventuelle corrélation entre le mode de gestion des parcelles et la diversité floristique. Parallèlement, une synthèse des entretiens téléphoniques avec les agriculteurs a été réalisée. Globalement, cette évaluation a été l'occasion de mener une réflexion plus approfondie sur l'impact relatif des mesures agro-environnementales, par le biais d'une recherche bibliographique et de rencontres avec les acteurs de terrain.	Initiateur
	ÉVALUATION FAUNISTIQUE (Orthoptères)		L'Office pour les Insectes et leur environnement (OPIE) a été chargé du suivi entomologique des parcelles	Maître d'ouvrage / OPIE
Jachère	CONTRAT JACHÈRE ENVIRONNEMENT FAUNE SAUVAGE	Favoriser la faune sauvage en zone de grandes cultures	Le CJEFS vise à favoriser la mise en place, sur les surfaces agricoles gelées, de couverts végétaux particulièrement intéressants pour la faune sauvage. En partenariat avec la FICEVY (Fédération de Chasseurs des départements de l'Essonne, Val d'Oise et des Yvelines), le Parc accompagne financièrement l'implantation de mélanges (à base de céréales, crucifères, etc...) à travers un Contrat Jachère Environnement Faune Sauvage. Le surcoût d'implantation est pris en charge financièrement : 50% par le Parc, 50% par la FICEVY. Depuis 2 ans, une trentaine d'ha contractualisés.	Associé / FICEVY
	CONTRAT JACHÈRE BIODIVERSITÉ	Favoriser les pollinisateurs en zone de grandes cultures	Le Contrat Jachère Biodiversité vise à favoriser la mise en place de jachères favorables aux pollinisateurs. A la demande d'un apiculteur, des contrats jachère biodiversité ont été mis en place par le Parc qui finance à 100% le surcoût d'implantation de mélanges d'espèces locales adaptées à la fois esthétiques (plantes messicoles) et fourragères pour la pollinisation. Cette action expérimentale est accompagnée d'un suivi sur les parcelles : floristique (Parc) et faunistique (prestataire externe)	Associé / Chambre d'Agriculture, DDT (administratif)
Haies	SENSIBILISATION À L'INTÉRÊT DES HAIES AU TRAVERS DE MANIFESTATIONS	Préserver les haies en zone de grandes cultures	Le territoire du Parc accueille, en septembre 2011, les rencontres nationales de l'Arbre et des Haies Champêtres, en lien avec l'AFABC (Association Française des Arbres et des Haies Champêtres) sur le thème « L'arbre en territoire de grandes cultures ». Des ateliers de terrain chez les exploitants locaux seront proposés autour des auxiliaires de cultures.	Associé / AFABC / Fondation Charles Léopold Mayer
Prairies, habitats remarquables et continuités écologiques	PROGRAMME MAET NATURA 2000	Création, amélioration et maintien de couverts et de continuités écologiques, conversion de terres arables en prairie	Prenant la suite du programme P.R.A.I.R.I.E. dont les derniers contrats prendront fin en 2011, les MAE et proposés sur le site Natura 2000 "Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents" visent à maintenir les prairies et à protéger les milieux sensibles des pollutions issues des grandes cultures. Ainsi, des mesures favorisant la fauche et le pâturage, en limitant la fertilisation, sont préconisées, ainsi que des actions de conversion de terres arables en prairie ou d'ouverture de milieux en déprise. En effet, les prairies ont un rôle important sur la vallée de l'Epte, car elles peuvent abriter des habitats d'intérêt communautaire intéressants et qu'elles représentent des sites de reproduction et/ou de chasse pour certaines espèces de la directive tels que l'Agrion de Mercure ou les chauves-souris. Des actions consistant à mettre en place des bandes enherbées ou des couverts déclarés en gel permettront de réduire le ruissellement et donc de limiter les pollutions en aval. Ceci sera bénéfique pour un certain nombre d'habitats humides sensibles à la pollution tel que les sources pétrifiantes ou les mares à Characées. Afin de favoriser les chauves-souris, des actions d'entretien des éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...) seront également préconisées.	Maître d'ouvrage / Etat

**Préservation de la biodiversité domestique**

Variétés fruitières	RÉHABILITATION DE VERGERS ABANDONNÉS	Préserver les variétés fruitières locales	Les vergers anciens sont en outre souvent constitués de variétés locales menacées de disparition qu'il convient de conserver. Des inventaires fruitiers (variétés locales) sont effectués par des communes volontaires. Le Parc se situe au carrefour de 2 territoires à forte tradition pomologique : Normandie/Picardie (production de cidre) et la ceinture francilienne (variétés bourgeoises). Il n'y a pas de "variétés locales" spécifiques sur le territoire du Parc.	Associé / Collectivités locales
---------------------	--------------------------------------	-------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------

**Energie, climat et agriculture**

pas encore d'entrée énergie/changement climatique

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

		Les prairies, haies, bosquets, vergers, ripisylves ou bandes enherbées participent à la structuration de l'espace rural.		
Paysage	Contexte et enjeux	Sauvegarder les paysages traditionnels favorables à la biodiversité	Le maintien de haies (et utilisation d'essences locales) est un moyen de sauvegarde des paysages traditionnels et permet le maintien de la biodiversité (faune et flore associées, fonctionnalités écologiques...). Les haies ont également une fonction agronomique (érosion des sols, coupe-vent...). Le Parc a mis en place un programme d'implantation de haies en milieu agricole depuis fin 2007 en partenariat avec la FICEVY qui vise à une prise en charge intégrale des arbustes (sous condition que l'exploitant adhère à la FICEVY). Les travaux d'implantation, les matériaux... sont à la charge de l'association. L'exploitant passe un contrat avec la FICEVY et le Parc, et s'engage à entretenir les haies sur les 10 années à venir. Après des actions de sensibilisation la première année, cette action rencontre du succès auprès des exploitants. Chaque hiver, environ 3 à 4 km de haies sont implantés. Le Parc garantit la bonne qualité des arbustes.	Associé / FICEVY
	PROGRAMME DE RÉHABILITATION ET PLANTATION DE VERGERS		Les vergers haute-tige, éléments importants du patrimoine paysager, disparaissent progressivement et sont abandonnés en raison de la spéculation foncière et d'une tradition paysanne de pâturage sous vergers en déclin. Depuis 2006, un Programme de réhabilitation et de plantation des vergers permet la mise en place de contrats entre le Parc, la commune et le bénéficiaire (habitant ou exploitant) et des commandes groupées de variétés locales.	Associé / Collectivités locales, association
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	Pressions périurbaines: conditions de travail des exploitants difficiles, pressions foncières. Agrandissement et concentrations des exploitations. Difficultés d'installation. Le parc accompagne les communes pour l'élaboration des PLU. Il souhaiterait les accompagner dans une maîtrise foncière publique en vue d'installer des agriculteurs. Le Parc réfléchit également au portage public foncier pour l'installation de maraîchers.		

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	Agriculture peu diversifiée, pas de production emblématique. Filière élevage en difficulté, filières maraîchage et arboriculture peu développées. Déficit d'offre de produits et d'activités de proximité (dynamique plus sectorielle que territoriale). Disparition des industries de transformation, « Individualisme » des agriculteurs. Organisations professionnelles agricoles pas toujours facilitatrices. Territoire péri-urbain. Proximité d'un bassin de consommation important (produits et loisirs). Intérêt pour le tourisme vert, les produits locaux, les produits bio...			
Valorisation des productions	MARQUE PARC		HUILE COLZA ET TOURNESOL (1 producteur), FRUITS ET JUS DE FRUITS (1 producteur), POMMES (2 producteurs), LAPIN (1 producteur), BIÈRE (1 producteur)	Initiateur
	L'AUTOMNE DU GOÛT	Faire découvrir les produits du territoire	Les producteurs du Vexin français ouvrent les portes de leurs fermes tout au long de l'automne (septembre et octobre). Au programme : Visites et découverte des activités de la ferme ainsi que dégustation et achats de produits vexinois. En 2010, 11 fermes ont participé à cette opération.	Initiateur
			Durant une semaine en octobre et dans le cadre de la semaine du goût, le Parc naturel régional du Vexin français souhaite faire découvrir des produits locaux lors de déjeuners ou de dîners dans 7 restaurants du territoire, volontaires pour participer à l'opération « Le Vexin dans votre assiette ! » et marqués.	Initiateur
	ÉDITION D'UN LIVRE DE RECETTES		Edition d'un livre "Produits et recettes du Vexin français" en 2010	Initiateur
Appui à la commercialisation	ETUDE DE FAISABILITÉ D'APPROVISIONNER LA RESTAURATION COLLECTIVE EN PRODUITS LOCAUX	Développer les circuits-courts de proximité pour la restauration collective	Etude sur les possibilités d'un approvisionnement en produits locaux dans le Parc en septembre 2010. Etudier l'opportunité d'une plateforme collective de distribution de produits locaux	Initiateur
Promotion/ communication	ANIMATION AUPRÈS DES SCOLAIRES SUR LES PRODUITS LOCAUX	Sensibiliser à la consommation de produits locaux	La chargée de mission éducation met en place une animation spécifique afin d'appuyer l'action menée auprès des scolaires.	Initiateur

**Qualité de vie en agriculture**

**Actions pédagogiques, agri-tourisme**

<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc :</b> 01 34 48 66 10			
<b>Responsable de pôle :</b>			
Françoise ROUX	Environnement	f.roux@pnr-vexin-francais.fr	01 34 48 65 97
<b>Chargés de mission :</b>			
Julien BOURBIER	Environnement (biodiversité)	j.bourbier@pnr-vexin-francais.fr	02 34 48 65 98
Delphine FILIPE	Eau (dont Plan d'action des Rus du Roy)	d.filipe@pnr-vexin-francais.fr	01 34 48 66 19
Céline PRZYSIECKI	Natura 2000	c.przysiecki@pnr-vexin-francais.f	01 34 48 66 09
Julie MARRAN	Animation et développement touristique (dont	j.marran@pnr-vexin-francais.fr	01 34 48 66 32

# PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

Mise à jour mai 2011



## Caractéristiques : Données générales

Date de création :	25/10/77
Dernier classement :	21/10/10
Région :	Auvergne
Départements :	Cantal (15), Puy-de-Dôme (63)
Communes :	153 communes
Villes-portes :	Clermont-Ferrand
Population :	90 000 habitants
Superficie :	395 068 ha
Territoire :	Territoire de montagne
Occupation de l'espace (%) :	
Agriculture 58% (surtout des pâturage, 20% d'estives)	
Forêt 30% de couverture forestière	



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture :	bovin lait (transformé à 80% en fromages, surtout races conventionnelles), bovin viande (vers sud, Cantal) pour engraissement hors territoire ou étranger. Autres productions marginales : porcine, ovine (en chute)	
SAU :	229 440 ha	
2990 exploitations agricoles (EA) professionnelles		77 ha/EA
dont 49 EA en AB (2006, augmentation depuis)		
Installations :	55 installations par an dont 24% hors cadre familial (2004-2008)	
Autres :		

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le Parc encourage l'agriculture biologique sur son territoire et l'autonomie des exploitations agricoles. La marque Parc constitue un véritable outil de développement pour accompagner les exploitations dans ce sens. Une expertise dans le cadre de la révision de la Charte révélait que le PNR s'occupait essentiellement des productions atypiques, très peu des productions lait et viande, majoritaires sur le territoire. Le PNR souhaite se rapprocher de l'agriculture conventionnelle afin d'accompagner tous les producteurs et a affirmé sa volonté de travailler avec les AOP, notamment à travers des actions communes : le concours Prairies fleuries et une étude CASDAR sur l'herbe. Il soutient la filière élevage et les races auvergnates par la valorisation économique des produits (lait, viande, laine) et en apportant un appui à leur commercialisation. Le Parc s'attache à la préservation des crêtes d'altitude et des zones humides par la mise en oeuvre des MAE. Il entretient également un partenariat étroit avec la recherche (études sur les pullulations des campagnols, les prairies, le lien qualité des prairies/qualité du lait, etc.). Enfin, l'enjeu concernant le foncier est de plus en plus fort sur le territoire et le Parc souhaite tester des outils pour faciliter son accès et l'installation.

## Agri-environnement : Les actions menées

Thème	Titre	Objectif	ACTIONS	
			Démarche	Position/ Partenaires
<b>Soutien à des systèmes de production respectueux de l'environnement</b>				
<i>Contexte et enjeux</i>				
Orientation bovin lait. Pastoralisme				
Projet agricole régional	UNE POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB)	Soutenir les systèmes de production en AB	Le Parc soutient l'AB, en lien avec les partenaires de l'AB. Sur les productions Bio diversifiées comme le maraîchage, les débouchés sont importants. Par contre, il y a peu de débouchés sur les filières viande et lait Bio, où les conversions Bio ont été un échec qui a refroidi les agriculteurs. La filière Bio manque de structuration. Aussi une plateforme logistique Bio se met en place sur le Puy-de-Dôme avec l'objectif d'une régionalisation, pour faciliter l'approvisionnement de la restauration collective (collèges, lycées,...).	Région Auvergne
	UNE OUVERTURE AUX PRODUCTIONS CONVENTIONNELLES	Se rapprocher des productions conventionnelles majoritaires et des AOP		Associé / AOP
Accompagnement des systèmes de productions	LA MARQUE PARC, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT	Faire progresser les systèmes de productions vers une meilleure prise en compte de l'environnement	La marque "Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne" constitue un outil de développement local, d'animation, de sensibilisation (100 bénéficiaires de la Marque sur prestations et produits). Cette marque constitue un outil de mise en oeuvre de la charte car elle repose sur des valeurs qui sont étroitement associées aux Parcs naturels Régionaux (notions de territoire, dimension humaine, respect de l'environnement). Le Parc réfléchit à une stratégie sur la marque Parc, il a engagé une réflexion sur l'évaluation. D'ici fin 2011, le Parc souhaite reprendre tous les cahiers des charges des produits marqués. Une mise en réseau et des échanges entre les différents acteurs de la Marque sont favorisés. Le Parc contribue à la promotion de la Marque et des produits marqués dès qu'il en a l'occasion.	Initiateur
Certification	RÉFLEXION SUR LA CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE)	Valoriser les systèmes de productions respectueux de l'environnement	Une réflexion est en cours sur la mise en place d'une économie à Haute Valeur Environnementale (utilisation raisonnée des ressources locales et des intrants, gestion optimisée des déchets et effluents d'élevage, préservation des milieux aquatiques des périmètres de captages et des impluviums...), en lien avec les partenaires Chambre d'agriculture et les AOP.	Associé / Chambre d'Agriculture, AOP

**Préservation des espaces naturels et de la biodiversité**

Contexte et enjeu	27 sites Natura 2000 sur le territoire du Parc. La diversité biologique des prairies naturelles de fauche et des zones humides ou encore le maintien des paysages ouverts si caractéristiques des Volcans d'Auvergne, dépendent directement des pratiques agricoles : maintien de prairies naturelles avec des fauches régulières et tardives, accompagnées ou non de pâturage et d'une fertilisation limitée. Cet habitat semble peu dégradé actuellement, mais reste menacé.			
Prairies de fauche	GESTION DE SITES NATURA 2000 ET DES MAET	Préserver les crêtes d'altitude et les zones humides	Le Parc est opérateur et animateur de 6 sites Natura 2000 (trois sites dans le Cantal et un dans le Puy de Dôme) et des MAET : * Les Monts Dores (Puy-de-Dôme, 2003 ha contractualisés soit 51% de la surface éligible) et le Massif cantalien (Cantal, 1230 ha contractualisés, 60%) sont des sites de crêtes d'altitude, d'une grande valeur patrimoniale : la rare Ligulaire de Sibérie (fleur), vestige de la dernière période glaciaire, a trouvé refuge dans certaines falaises cantaliennes. Objectifs de gestion : Le maintien de l'activité agricole et notamment d'un pâturage extensif dans les estives est le meilleur moyen de préserver les landes sèches et les landes subalpines. Enjeu sur la conciliation d'usages car activités touristiques et de loisirs. * Les tourbières du Nord Cantal (490 ha contractualisés, 43%) et zones humides (165 ha contractualisés, 30%) de la région de Riom-ès-Montagnes : ces deux sites renferment des milieux humides de grande qualité. Objectifs de gestion : Préservation des milieux humides par des critères de fertilisation, de retard de pâturage et de fauche. Difficulté sur ces sites : le morcellement en très petites entités casse la dynamique d'animation. Freins à la contractualisation : la gestion collectif des animaux sur des sites collectifs nécessiterait l'allotement ; provenance des exploitants d'autres départements (ex : Aveyron). Projet de MAET sur le Cézallier, site Natura 2000 de zone humides et pastoral où l'accès aux parcelles d'estive est facile et la transhumance aisée. Projet de MAET sur l'Artense Pas de MAET en dehors des zones d'action prioritaires (sites Nature 2000 et relevant de la DCE) car pas de volonté régionale (le CG43 finance des MAET hors N2000).	Animateur
	CONCOURS PRAIRIES FLEURIES	Sensibiliser les agriculteurs sur leurs pratiques et sur le lien herbe-produit-territoire-homme	Les agriculteurs ont beaucoup apprécié le concours 2010. Constat lors du diagnostic d'une perte de biodiversité dans les prairies naturelles du Parc depuis 15-20 ans. En effet, les changements de pratiques à travers une fertilisation organique et minérale mal maîtrisée, une fauche précoce ont favorisé le développement d'une flore envahissante (ex : ombellifères). Ce concours en partenariat avec l'AOP Saint-Nectaire a permis au Parc d'affirmer son souhait de travailler avec les AOP et les productions lait et viande. Dans le cadre du concours Prairies fleuries 2011, un programme culturel aura pour thème : De l'herbe au produit.	Initiateur / AOP, OPA
	SENSIBILISATION SUR LE LIEN ENTRE QUALITÉ DE L'HERBE ET QUALITÉ DU PRODUIT		Dans le cadre du concours ont été réalisées des actions de sensibilisation * auprès des agriculteurs sur le lien entre qualité de l'herbe et qualité du fromage en s'appuyant sur des études menées par l'Inra de Theix, *auprès du grand public sur l'importance d'une flore riche et de prairies naturelles pour la production d'un lait et d'un fromage de qualité, * un volet pédagogique : 2 lycées agricoles partenaires du Parc ont été associés à la réflexion.	Initiateur / INRA de Theix
	Conventions pluriannuelle de pâturage (pour pérenniser le pastoralisme sur le territoire) mais pas de clauses environnementales			
	PARTICIPATION À UNE ÉTUDE SUR LES PRAIRIES AOP	Préserver les prairies naturelles et soutenir les AOP	Etude CASDAR sur une meilleure valorisation des prairies AOP fromagères du Massif Central (développement, formations, communication), co-portée par le pôle AOP massif Central et l'INRA. Le Parc, les organismes de développement de recherche, les naturalistes ... y sont associés. Il s'agit d'étudier les caractéristiques des prairies (établissement d'une typologie des prairies), les pratiques sur les prairies (en lien avec les cahiers des charges AOP), plus un volet biodiversité.	Associé. Etude co-portée AOP-INRA
Cohabitation agriculteur/ Campagnol	UN PARTENARIAT AVEC LA RECHERCHE FORT SUR LES PULLULATIONS DE CAMPAGNOL TERRESTRE	Apporter un conseil technique pour limiter les pullulations de campagnols et les dégâts aux cultures	En accompagnement du programme régional de recherche et développement sur le Campagnol terrestre, un programme (CASDAR interrégional) associant les organismes de recherche, d'enseignement et de développement des Régions Auvergne et Franche Comté a vu le jour début 2007. Il s'agit d'étudier les pullulations de Campagnols terrestres dans le Massif Central. Ce programme a pour principal objectif de transférer aux techniciens, aux agriculteurs et aux élèves de l'enseignement agricole les résultats déjà acquis par les actions de Recherche dans les deux Régions. Ce programme a duré 3 ans avec des échanges de connaissances et de savoir faire entre l'Auvergne et la Franche Comté, bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Le Parc des Volcans est l'un des partenaires techniques de ce programme. Les solutions pour lutter contre les pullulations de Campagnols font appel à des démarches collectives (logique individualiste sur le territoire).	Associé / organismes de recherche

**Préservation de la biodiversité domestique**

Préservation de races locales	RACES AUVERGNATES	Sauvegarder des races locales rustiques adaptée au territoire	Le territoire du Parc compte plusieurs races emblématiques : * la race bovine Salers (orientation viande+ un rameau laitier) : valorisation fromagère, avec l'Association Tradition Salers ; * la vache Ferrandaise (race mixte) : assurer la pérennité de la race en la valorisant par des micro-filières (veaux de lait, lait). Le Parc est animateur de l'Association de sauvegarde de la Ferrandaise ; * la race ovine Rava ; * Le cheval auvergnat et * la chèvre du Massif Central. Le Parc des Volcans d'Auvergne soutient ces races par l'animation de groupes d'éleveurs, la mise en place de programmes génétiques et l'accompagnement de démarches de valorisation des produits issus de ces races.	Le Parc est animateur de l'association ou partenaire et assure le volet promotion ou valorisation économique
-------------------------------	-------------------	---------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Energie, climat et agriculture**

Projet territorial	PAS DE PLAN CLIMAT TERRITORIAL			
Accompagnement des exploitations agricoles	ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VERS UNE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE	Sensibiliser et favoriser les initiatives sur les économies d'énergie	En partenariat avec l'ADUHME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie), le Parc assure l'information, la sensibilisation, la mobilisation des agriculteurs sur ce thème (Ex. Recyclage de l'eau dans salle de traite, énergie électrique), la mise en place de journées de formation. Le Parc souhaite utiliser la marque Parc (à travers le cahier des charges) comme un levier pour favoriser les pratiques économes en énergie (ex. recyclage des effluents d'élevage, autonomie énergétique de l'association).	Associé / ADUHME
Valorisation énergétique de la biomasse	RÉFLEXION SUR LA MÉTHANISATION	Valoriser les effluents d'élevage	Le Parc mène des actions de sensibilisation. Il a mis en place une journée d'information sur la méthanisation afin de valoriser les effluents d'élevage (beaucoup de lactosérum). Un voyage d'études avec 25 agriculteurs a permis d'aller visiter un projet de méthanisation en Lozère. Partenariat avec la Région et l'Agence de l'eau. L'objectif est de mettre en place une expérimentation sur le terrain. Le Parc fait de la sensibilisation.	Associé / Conseil Régional, Agence de l'Eau, OPA
Solaire	LE PARC SOUTIEN LES INITIATIVES D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES MAIS RESTE VIGILANT	Soutenir la production d'énergie renouvelables	Des initiatives d'installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments de ferme existent sur le territoire et sont cohérentes avec la Doctrine du Parc. Il reste cependant vigilant à la construction de bâtiments industriels pour l'installation de panneaux qu'il ne soutient pas. Un projet d'installation de panneaux photovoltaïque au sol est en cours. Le PNRVA trouve cette initiative intéressante à titre expérimental mais ne soutient pas le développement de ces projets au sol.	Le Parc donne son avis pour les installations classées.
Filière de production d'éco-matériaux	LAINES DE MOUTON	Valoriser la laine d'une race locale comme isolant	Valorisation de la laine de la race locale Rava en isolant, grâce à une filière régionale permettant le maintien des activités artisanales de traitement de la laine. Projet à l'initiative d'une association "L'étoile du berger". C'est en mettant cette filière en regard des circuits habituels mondialisés de la laine qu'elle est considérée comme territoriale, voire courte. Le Parc assure la promotion de la laine de brebis rava en lien avec la promotion de la race locale	Associé / L'Etoile du Berger
	ÉTUDE SUR LA CULTURE DU CHANVRE	Valoriser le chanvre, culture traditionnelle	Une étude avait été menée avec la Région et la FRCIVAM Auvergne sur la culture du chanvre et la mise en place d'une filière, mais cela n'avait pas été concluant	Associé / Conseil Régional, FRCIVAM Auvergne
Promotion des éco-matériaux	PROGRAMME CONSEIL AUX BÂTIMENTS AGRICOLES	Valoriser la filière bois	Un programme Conseil aux bâtiments agricoles aura pour effet de développer et valoriser la filière bois en relation avec Promobois, en lien avec les enjeux paysagers. Une subvention est alors attribuée sous certaines conditions.	Associé / Promobois

**Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	La mise en valeur des estives présente un intérêt du point de vue naturel (leur utilisation par les animaux contribue à conserver les paysages ouverts) et touristique (maillage de sentiers de randonnées). Par ailleurs, la détérioration du maillage bocager, par suppression et dégenérescence des haies existantes, va dans le sens d'une banalisation paysagère, notamment sur les plateaux laitiers de l'ouest ou dans le secteur des Monts Dômes et de ses marges périphériques.		
Foncier agricole et gestion de l'espace	Contexte et enjeux	L'offre foncière reste artificiellement réduite et onéreuse, ne permettant pas l'installation de jeunes agriculteurs. Entre 2000 et 2006, les prix moyens des terres agricoles ont ainsi doublé, de 3000 à 6000 euros/ha (SAFER Auvergne, 2006), soit désormais une valeur quasi équivalente à celle des terres céréalières de la Beauce. Orientée vers des productions à faible valeur ajoutée, l'extensification des productions animales souhaitée par la PAC a progressivement conduit les agriculteurs à rechercher les surfaces qui leur permettent de percevoir toutes les primes. Par ailleurs, la mise en œuvre de nouveaux cahiers des charges pour les productions fromagères AOP amplifie ce mouvement de concentration des terres et des moyens de production. La libération du foncier est difficile.		
	PROJET DE METTRE EN PLACE UN ATELIER RURAL D'URBANISME	Mettre en réseau les acteurs pour travailler de manière plus efficace sur la problématique du foncier	Le Parc dispose de peu d'outils pour le moment pour faciliter l'accès au foncier aux porteurs de projets. Le PNRVA souhaiterait fédérer les acteurs de manière transversale autour de cette problématique (face au constat d'un manque de coordination), en mettant en place un atelier rural d'urbanisme afin de mettre à disposition des collectivités locales de l'ingénierie et de travailler en réseau : spatialisation de zones, avoir des PLU qui prennent plus en compte le foncier agricole, travailler sur des PLUI Intercommunalité	Travail en réseau
	TESTER DES OUTILS À L'INSTALLATION	Faciliter les installations en agriculture	Le Parc travaille sur l'installation de porteurs de projets en circuits courts. Il souhaite tester des outils ou démarches qui faciliteraient les installations agricoles : ex. Créer des pépinières d'entreprises (SCOT Grand Clermont), tester sur une communauté de communes une réserve foncière, expérimenter les fermes relais...	Initiateur

**Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

Contexte et enjeux	Présence de 5 AOP fromagères (production emblématique du territoire), labels rouges (bœufs fermiers de race Aubrac et Salers), Marque Parc			
Valorisation des productions	MARQUE PARC MIEL DE MONTAGNE	Soutenir la filière apicole	Marquage du miel de montagne	
	MARQUE PARC LIQUEUR D'AVÈZE	Valoriser un produit emblématique du territoire	Realisée à base de gentiane, arrachée manuellement sur les estives du Cantal	
Appui à la transformation	SARL VAL LAIT SALERS		Une collecte différenciée a d'abord été mise en place, puis, en collaboration avec un fromager affineur local, un « fromage exclusivement à base de lait Salers » a été mis au point. La démarche débute juste et les volumes sont encore confidentiels mais le développement se fera sans doute par la commercialisation en crémeries.	Accompagnement
Appui à la commercialisation	La COOPÉRATIVE "ACAJOU DES VOLCANS"	Soutenir la filière élevage et valoriser la race locale Salers	La coopérative « Acajou des Volcans » a obtenu la marque Parc pour sa viande Salers en 2004, 37 éleveurs sont concernés. Création de 3,5 emplois en 3 ans. Commercialisation sous forme de caissettes (viande découpée, saucisses de Salers, terrines...) livrées à des particuliers. Un point de vente a été ouvert. Cette coopérative s'est créée en 2002 avec le soutien de la communauté de communes, suite à la crise de la vache folle. Les éleveurs communiquent sur la qualité de leur produit et leurs pratiques environnementales (pâturage, faibles intrants, lien au territoire...).	Le Parc est accompagnateur

**Qualité de vie en agriculture**

**Actions pédagogiques, agri-tourisme**

<b>CONTACTS :</b>				
<b>Parc :</b>		<b>04 73 65 64 00</b>		
<b>Chargés de mission :</b>				
Ghislaine PRADEL	"Pastoralisme et agriculture"	<a href="mailto:gpradel@parcnaturel-volcansauvergne.com">gpradel@parcnaturel-volcansauvergne.com</a>	Tél.04 71 20 22 10	
Maryline DIEUDONNE	"Valorisation des produits et Marque Parc "	<a href="mailto:mdieudonne@parcnaturel-volcansauvergne.com">mdieudonne@parcnaturel-volcansauvergne.com</a>	Tél.04 71 20 22 10	
Stéphane PICHOT	Pastoralisme, agriculture et forêt "	<a href="mailto:spichot@parcnaturel-volcansauvergne.com">spichot@parcnaturel-volcansauvergne.com</a>	Tél.04 73 65 64 00	

# PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

Mise à jour mai 2011

## Caractéristiques : Données générales

Date de création : 14/02/76  
Dernier classement: 09/07/01  
Régions : ALSACE ET LORRAINE  
Départements : Moselle (57), Bas-Rhin (67)  
113 communes  
Wissebourg,  
Bouxwiller, Saverne,  
Phalsbourg  
Villes-portes : Sarre-Union, Rohrbach-  
lès-Bitche  
85 043 habitants  
Superficie : 133 000 ha

Territoire : Parc classé pour la préservation et la gestion de la forêt. Contexte très forestier et peu agricole. Le Parc est frontalier et forme avec le Parc allemand une Réserve de Biosphère. Les paysages des Vosges du Nord sont diversifiés. On y distingue trois grandes unités : le piémont, le massif forestier (forêts et vallées) et le plateau Lorrain (ouvert, vaste territoire agricole, regroupe l'Alsace Bossue et le Pays de Volmunster).

Occupation de l'espace (%): BD Occupation des sols  
Agriculture 31,8%  
Forêt 63,1%  
Urbanisation 4,1%



## L'agriculture sur le Parc

Type d'agriculture: Polyculture-élevage (equi-répartition entre bovin lait et bovin allaitant). Forte dominance en Alsace Bossue et dans le Bitcherland avec de grandes surfaces en herbe pour l'élevage, des arbres fruitiers (isolés ou alignés sous forme de vergers traditionnels), des haies et des bosquets (agriculture en cours de diversification). Les zones de plateau, facilement mécanisables, sont essentiellement occupées par les grandes cultures avec peu d'infrastructures agro-écologiques.

Le Piémont est occupé par des prairies pâturées ou fauchées, souvent agrémentées de vergers traditionnels à hautes tiges. La culture de maïs s'y développe ces dernières années au détriment des prairies.

SAU : 33 353 ha      BD OCS : 42,4%GC, 57,6% prairies  
516 exploitations agricoles (EA)  
dont 29 EA en AB (filière lait Lactalis, circuits longs) en Alsace Bossue  
dont 31 EA en circuits courts (dont PPAM...)  
Installations : 30 installations en 10 ans, 236 fermes susceptibles d'être libérées -d'ici 10 ans.  
Autres : beaucoup de double-actifs exploitant essentiellement les zones plus difficiles

## Agri-environnement : Stratégie du Parc

Le contexte très forestier du territoire du Parc en fait un enjeu prioritaire pour la préservation et la gestion de la forêt. L'agriculture dans le cœur de massif est considérée davantage comme gestionnaire de l'espace pour maintenir les paysages ouverts aux abords des villages de fonds de vallées et limiter ainsi l'enrichissement. La préservation de la qualité de l'eau et des habitats naturels passe par le maintien des surfaces en prairies et une gestion adaptée de ces milieux, encouragés par la mise en œuvre de MAEt sur les sites Natura 2000 et leurs zones d'accompagnement, par le Concours Prairies Fleuries, et par un suivi scientifique sur les prairies permanentes dans un objectif de sensibilisation et de formation des acteurs du monde agricole et des agriculteurs. Enfin, la situation transfrontalière du PNRVN et son partenariat avec le Parc allemand l'a amené à développer des opérations communes (marchés paysans, réflexion sur la trame verte et bleue).

		ACTIONS		
Thème	Titre	Objectif	Démarche	Position/ Partenaires
<b>Préservation des espaces naturels et de la biodiversité</b>				
Contexte et enjeux	La richesse de la faune et de la flore tient à l'omniprésence du grès, et à la diversité des milieux, tels les étangs, les tourbières ou les roselières.			
Prairies	GESTION DES MAETER	Préserver la qualité de l'eau et des zones humides, préserver les habitats naturels et les habitats d'espèces d'intérêt communautaire, limiter les phénomènes d'érosion et maintenir la fertilité des sols	Gestion des MAETER sur 3 sites Natura 2000 du département du Bas-Rhin : Vosges du Nord, Haute Moselle et affluents, Sauer et affluents. • Mesures sur les habitats Natura 2000 (prairies maigres de fauche, prairies sèches, prairies à Molinie, prairies à papillons): Pas ou peu d'azote, critères sur fauche et chargement. • Mesures sur le couvert herbe et culture 316 ha ont été contractualisés sur 2 ans. 3 MAE. Remarque : La lourdeur administrative liée à la mise en place de ces MAETER rebute les agriculteurs et freine la contractualisation. Et effet pervers d'intensification des parcelles non engagées.	Partenaires : Chambre d'agriculture. Remarque : Sur la partie Moselle du Parc, l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM) s'occupe de la mise en œuvre des MAETER hors Natura2000 et grâce au soutien du CG57.
	ZONES D'ACCOMPAGNEMENT : MAETER HORS NATURA 2000		Mise en œuvre et gestion de « Zones d'accompagnement » (ZA) (hors sites N2000). Périmètre : Un maillage du piémont alsacien (bassin versant) défini par des critères pente, érosion, humidité (ex : prairies humides), et la zone humide de l'Eichel. 4 MAE : 2 MAE retour à l'herbe, 2 MAE sur couverts végétaux. Contractualisation sur 2 ans. Surface contractualisée sur ZA : 488 ha.	Appui financier du Conseil Général et Conseil Régional.
	TYPOLOGIE DES PRAIRIES PERMANENTES	Maintenir les prairies permanentes	Connaître les prairies à travers une approche agronomie et phytosociologie : description de la prairie, aspect phytosociologie, potentiel de production, etc. de la prairie permanente. Objectifs : développer le conseil en matière de gestion de prairies, la sensibilisation au maintien des prairies permanentes et à leur rôle dans l'alimentation du bétail.	Partenariat : OPA, AMEM
	ORGANISATION DU CONCOURS PRAIRIES FLEURIES	Valoriser la performance environnementale dans les systèmes herbagers : équilibre entre valeur agricole et valeur écologique	1ère participation en 2010. Les agriculteurs ont montré un intérêt très fort et une volonté de communiquer auprès du grand public. Le CG Moselle est attentif au concours et souhaite faire évoluer la MAE Herbe 07 (Prairies Fleuries). Bref diagnostic agricole en parallèle sur pratiques agricoles sur prairies. Constat : une partie du territoire est sur sol gréseux : flore moins diversifiée (4-5 plantes de la liste) par rapport aux prairies sur sol argilo-calcaire (7-8 plantes de la liste), à pratiques agricoles identiques.	Initiateur
	JOURNÉE DÉCOUVERTE "DE LA FLEUR AU LAIT"	Sensibiliser le grand public à la diversité floristique et au rôle des prairies, en lien avec la production de lait	Le dimanche matin, chez un agriculteur. Pas d'inscrits en 2010. Reconduit en 2011.	Initiateur

Trame verte et bleue	TRAME VERTE ET BLEUE TRANSFRONTALIÈRE	Assurer la continuité écologique au delà des frontières	Une réflexion est menée sur la trame verte et bleue avec le Parc Allemand. Le volet agricole est moins fort que le volet forêt qui représente le cœur du Parc.	Associé
----------------------	---------------------------------------	---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

#### **Préservation de la biodiversité domestique**

Utilisation de races rustiques	BOVIN HIGHLAND CATTLE	Valoriser les races rustiques	Utilisation des bovins Highland Cattle pour la gestion des friches (cf. Actions Paysage)	Initiateur
--------------------------------	-----------------------	-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	------------

#### **Energie, climat et agriculture**

Pas d'actions sur le volet agricole

#### **Paysage, foncier agricole et gestion de l'espace**

Paysage	Contexte et enjeux	Les espaces ouverts du massif forestier des Vosges du Nord ont été entretenus et jardinés jusque dans les années 1950. Depuis, la déprise agricole n'a fait que s'accroître pour aboutir à un enrichissement quasi-général des vallées des Vosges du Nord, voire des espaces agricoles accessibles et exploitables. Inscription forte du Paysage dans la Charte. Abandon des vergers.		
	PRÉSERVATION DES PRÉ-VERGERS TRADITIONNELS	Préserver les vergers traditionnels	Les vergers font partie des éléments paysagers à maintenir (5% dans la PAC). Opération de préservation des pré-vergers traditionnels haute-tige (Vergers solidaires d'Alsace), à destination des propriétaires, collectivités, agriculteurs.	Partenaires : communautés de communes
	GESTION ÉCOLOGIQUE DES FRICHES	Maintenir les paysages ouverts et améliorer le cadre de vie des habitants	Face à l'enrichissement, les collectivités locales ont réagi en mettant en place une solution originale d'entretien de ces espaces abandonnés par l'agriculture, souvent difficiles d'accès et à exploiter. Son principe repose sur le pâturage extensif par les bovins Highland Cattle, capables de subsister et de valoriser des végétaux caractéristiques de milieux humides et enrichis. Il s'agit d'une opération de gestion respectueuse de l'environnement visant à l'entretien, voire la récupération d'espaces de proximité des villages abandonnés par l'agriculture, et dont l'impact sur le paysage et le cadre de vie est important. En 2011, le cheptel de bovins highland cattle, propriété du Sycoparc, compte 170 têtes. Ces bovins sont répartis sur une quarantaine de sites du Parc.	Partenariat entre une commune volontaire et le Sycoparc. La commune fournit le relevé parcellaire, recueille l'accord des propriétaires concernés. Le Parc fournit les animaux, assure le suivi sanitaire des animaux et le suivi scientifique de l'impact de l'opération.

#### **Valorisation des productions et démarches de circuits courts**

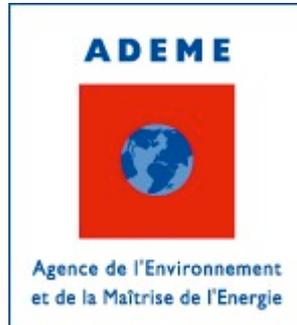
Contexte et enjeux	Pas de grosses villes sur le territoire du Parc donc peu de demande. Les organismes agricoles sont très peu présents et les producteurs ne sont pas organisés en association (« auto dynamisation » des acteurs). Le Parc est dans une réserve MAB avec un parc naturel transfrontalier allemand avec lequel il travaille. Depuis le début des années 1990, le Sycoparc a permis, avec ses partenaires, l'émergence de plusieurs projets de soutien aux activités économiques du Parc.			
Appui à la commercialisation	MARCHÉS PAYSANS TRANSFRONTALIERS	Promotion des circuits courts, partenariat transfrontalier	Le lancement des marchés paysans transfrontaliers permettent à une quarantaine de producteurs de commercialiser directement leurs produits auprès des clients français et allemands. Sélection des producteurs sur des logiques bio ou extensives (critères informels) : visite de l'exploitation agricole et cohérence avec le règlement du marché. 5 marchés transfrontaliers par an : 3 en France, 2 en Allemagne et inversement l'année suivante. Difficultés et richesse du partenariat transfrontalier.	Le Parc est initiateur : Organisation des manifestations, animation du groupe. Pas de moyens financiers.
Promotion/ communication	"LE PAYSAGE A DU GOÛT"	Valoriser la viande bovine Highland cattle en surnombre. Permettre au consommateur d'allier plaisir au gestion citoyen	Pour garantir l'équilibre entre le nombre de bêtes et les surfaces pâturées et préserver le caractère extensif de la gestion des fonds de vallée, le Sycoparc est amené, depuis 1998, à supprimer les bovins surnuméraires. Cette obligation technique a été l'occasion d'imaginer " Le Paysage a du goût ", une action de valorisation saisonnière de la viande bovine highland Cattle dans les restaurants et les boucheries du Parc (11 restaurateurs et 2 bouchers en 2010). Chaque automne, aux mois d'octobre - novembre et durant 1 mois, une dizaine de restaurants et quelques bouchers volontaires du Parc allient leur savoir-faire à la qualité gustative exceptionnelle de cette viande, pour offrir à leurs consommateurs une occasion unique d'allier le plaisir au geste citoyen. En effet, en achetant cette viande, les consommateurs contribuent à l'entretien des paysages du Parc.	Initiateur / restaurateurs, bouchers

#### **Qualité de vie en agriculture**

#### **Actions pédagogiques, agri-tourisme**

<b>CONTACTS :</b>			
<b>Parc : 03 88 01 49 59</b>			
<b>Chargés de mission :</b>			
Arthur LETZELTER	Agriculture, Pôle aménagement (Gestion écologique des friches, Circuits courts)	a.letzelter@parc-vosges-nord.fr	03 88 01 49 68
Cécile BAYEUR	Agriculture, Pôle Nature (MAE, vergers)	c.bayeur@parc-vosges-nord.fr	03 88 01 49 71

Avec le soutien de:



[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)



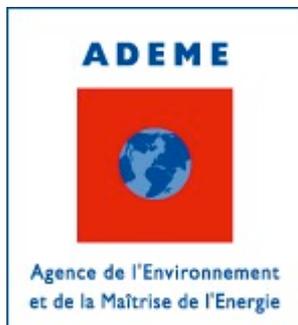
**FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE**

9, rue Christiani 75018 Paris

Tél. : 01 44 90 86 20 / Fax : 01 45 22 70 78

E-mail : [info@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:info@parcs-naturels-regionaux.fr)

Avec le soutien de:



[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)



**FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE**

9, rue Christiani 75018 Paris

Tél. : 01 44 90 86 20 / Fax : 01 45 22 70 78

E-mail : [info@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:info@parcs-naturels-regionaux.fr)